



HAL
open science

Sur les terrains du discours corse : entre reconnaissance et pouvoir d’agir

Sébastien Quenot

► **To cite this version:**

Sébastien Quenot. Sur les terrains du discours corse : entre reconnaissance et pouvoir d’agir. Sociologie. Université de Corse Pasquale Paoli, 2022. tel-04058113

HAL Id: tel-04058113

<https://shs.hal.science/tel-04058113>

Submitted on 4 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



UNIVERSITA DI CORSICA PASQUALE PAOLI

UMR CNRS 6240



Sur les terrains du discours corse :
entre reconnaissance et pouvoir d'agir

Habilitation à diriger des recherches
73^e section : Cultures et langues régionales

Soutenue publiquement par
SÉBASTIEN QUENOT
Le 2 décembre 2022

VOLUME I
RAPPORT DE SYNTHÈSE

JURY :

M. Alain Di Meglio, 73^{ème}, Université de Corse, garant.
Mme. Dominique Verdoni, 73^{ème}, Université de Corse
M. Eugène Gherardi, 73^{ème}, Université de Corse
M. Ur Apalategi, 73^{ème}, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Mme. Christine Hélot, 7^{ème}, Université de Strasbourg
M. Hervé Le Bihan, 73^{ème}, Université de Rennes 2

« Écrire est certainement la plus belle découverte, car cela permet à l'homme de se souvenir, d'exposer dans l'ordre ce qui s'est passé et surtout de communiquer avec les autres, même absents. »

Franz Fanon, 24 décembre 1953 (2018 a).

« Ma liberté (...) c'est par l'éducation que je la conquerrais. Je l'ai tout de suite compris. Je voulais apprendre, apprendre, apprendre. Et il ne fallait pas qu'on m'en empêche, car je voulais être sauvée ! C'était une conviction ancrée au plus profond de moi. Je dirais même une rage ».

Gisèle Halimi (2020, p. 28).

« Il y a en Corse un profond respect pour les choses de l'esprit. »

Bernard Stiegler¹.

¹ Propos recueilli lors d'un entretien, Café Beaubourg à Paris, le 11 octobre 2019, avec le Président de l'Assemblée de Corse Jean-Guy Talamoni.

Sur les terrains du discours corse :	1
entre reconnaissance et pouvoir d’agir.....	1
Sommaire	5
Organisation du dossier.....	8
Introduction. Le discours corse : entre engagement politique et méthode scientifique.....	11
Chapitre 1. Savoir et transmettre.....	25
1. Capabilités et pouvoir d’agir au prisme de la Corse.....	25
2. Dans l’enseignement primaire public bilingue : entre admiration et intervention, les doutes et la sidération.....	30
3. À l’Université de Corse.....	46
Université, objectivité, société et post-vérité.....	48
De l’enseignement à la recherche	54
Pluri, inter, trans-disciplinarité	54
Du doctorat aux jalons épistémologiques de la recherche.....	69
Chapitre 2. Expérimenter, discuter et transférer.....	75
1. Le champ associatif comme terrain d’encapacitation : Cap’in lingua.....	75
2. La presse et les médias	79
A Nazione.....	79
A Piazzetta	80
Paroles de Corse	81
L’informateur corse	82
Les relations presse au cabinet du Président de l’Assemblée de Corse	82
Chapitre 3. Intervenir et transformer par l’administration publique ?	84
1. En mission auprès du Président de l’Université de Corse.....	84
La festa di a nazione.....	85
Les prémices d’une politique linguistique	85
2. Dans l’action publique au service du conseil linguistique de la Collectivité territoriale de Corse.....	86
La création du Cunsigliu di a lingua corsa	87
La traduction des actes de la Collectivité territoriale de Corse : entre élaboration linguistique et déplacement de la diglossie ?.....	88
L’organisation de la Festa di a lingua.....	91
La représentation de la CTC au sein des régions de France.....	96
La représentation de la CTC au sein du Network to Promote Linguistic Diversity,	97
L’enquête sociolinguistique relative à la langue corse	99
Propositions pour un statut de coofficialité et la revitalisation de la langue corse.....	102
La planification Lingua 2020	107
Une contribution à l’équipement numérique de la langue corse	108
La valorisation de l’action publique : le blog de la direction de la langue corse	109
3. Au cabinet du Président de l’Assemblée de Corse.....	110
Chapitre 4. Un projet professoral : savoir pour pouvoir ?.....	122
1. De l’administration publique à l’administration de la recherche	122
2. Activités et projets au sein de l’UMR LISA 6240	128
Identités, Cultures, Processus de Patrimonialisation : une équipe transdisciplinaire au service de la connaissance de la Corse, des îles et de la Méditerranée	130
Boost Cultural Competences in Corsica	130
La Médiathèque Culturelle des Corses et de la Corse : recueillir, analyser, valoriser	135

Expert-évaluateur auprès de la commission européenne pour le programme Marie Skłodowska-Curie	137
Expert-évaluateur auprès de la commission européenne pour le programme Horizon Europe	137
3. L'extension du domaine des littératures insulaires : le cas de la Corse	137
Le mériméisme comme réactualisation des ethnotypes du Corse	139
Le Riacquistu ou l'authentification du moi par la langue	142
La post-diglossie comme consommation de marchandises linguistiques imaginaires ?	150
Survie, hégémonie, domination	152
Le choix de la création en langue française	153
La littérature par la langue ou par l'imaginaire ?	155
Le genre des auteurs corses	157
Vide et spleen de l'auteur corse	158
Champs de l'imaginaire et imaginaire du chant	161
La littérature hors champ : les créations numériques	162
Parcours et mouvements en cours	164
4. Sur les terrains du discours corse	165
La nation sans la langue	166
La langue comme trait principal d'identification ou la langue sans l'État	166
L'hypermodernité comme retour des identités collectives	167
Atténuation de la différence et progression du sentiment d'appartenance	167
Vers un dépassement des objets d'identifications collectives ?	168
Sublimier les identifications linguistiques : les objets transitionnels de la Corse contemporaine	169
Du sentiment d'appartenance à l'authenticité des marchandises émotionnelles	172
Le discours corse comme résilience ?	173
La consommation comme pouvoir d'agir	177
Éléments méthodologiques	177
Vers une extension du corpus ?	178
Reconnaissance et capacités de la Corse	180
5. L'anticipation comme agency ? La Chaire UNESCO en littératie des futurs « Devenirs en Méditerranée »	181
6. Perspectives pour une sociologie de la Corse : projets de thèse et encadrement doctoral	193
Sociologie de la littérature	193
La sociologie de l'éducation :	194
PICSEB. Programme International de Comparaison des Systèmes éducatifs bilingues	194
Recherches et séminaires sur l'école en Corse	199
Didactique du corse	206
Sociolinguistique	207
ATLAS : Application et Transfert pour L'Aménagement Sociolinguistique	208
Sociologie	210
Conclusion	212
Acronymes	214
Curriculum vitae analytique	216
<i>Concours et recrutements</i>	<i>216</i>
<i>Titres et diplômes</i>	<i>216</i>
<i>Domaines d'enseignement et de recherche</i>	<i>217</i>
<i>Publications et activité scientifique</i>	<i>217</i>
Enseignements	228
<i>Activités administratives ou institutionnelles</i>	<i>229</i>
<i>Formation continue</i>	<i>231</i>

<i>Langues</i>	231
<i>Distinctions</i>	231
<i>Associations professionnelles</i>	231
<i>Annexe A</i>	233
<i>Résumé de la thèse</i>	233
Bibliographie	234

Organisation du dossier

Ce dossier, préparé en vue de l'obtention d'une Habilitation à diriger des Recherches, se compose de trois volumes :

– **le volume 1 comprend une synthèse de mon parcours de recherche, mes projets, ma bibliographie générale ainsi que mon curriculum vitae ;**

– **le volume 2 est constitué de 15 articles, rapports et enquêtes choisis pour leur représentativité de mes travaux et de mon parcours. Ils sont référencés comme suit :**

1/ QUENOT, Sébastien, 2012. Les familles et les écoles bilingues L'école publique en mutation: la langue corse investit le « bocal » scolaire. In: *La langue corse dans le système éducatif: enjeux sociaux, curriculaires et didactiques du bi/plurilinguisme*. Ajaccio: Albiana. p. 199-214. ISBN 978-2-8241-0331-0.

2/ QUENOT, Sébastien, 2010. L'innovation pédagogique au défi de l'équité scolaire: le cas de l'enseignement bilingue français-corse. In: *La Corse et le développement durable*. Ajaccio: Albiana. p. 307-314. ISBN 978-2-84698-352-5.

3/ QUENOT, Sébastien, 2013. Orientation, interculturalité et équité dans l'enseignement bilingue français-corse. In: *Idéologies linguistiques et discriminations*. Carnets d'Ateliers de Sociolinguistique. Paris: L'Harmattan. p. 85-107. 6. ISBN 978-2-336-29083-6.

4/ QUENOT, Sébastien, 2010. Le corse dans la cyberguerre mondiale des langues. In: AGRESTI, Giovanni et D'ANGELO, Mariapia (éd.), *Rovesciare Babel: economia ed ecologia delle lingue regionali e minoritarie: atti delle terze Giornate dei diritti linguistici, Teramo-Faeto, 20-23 maggio, 2009 = Roverser Babel: économie et écologie des langues régionales et minoritaires*. Roma: Aracne. p. 345-362. LEM, 4. ISBN 978-88-548-3901-4.

5/ QUENOT, Sébastien, 2012. La politique linguistique de la Collectivité Territoriale de Corse. *Le corse, u corsu* [en ligne]. décembre 2012. No. 22. Consulté à l'adresse:

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de->

[France/Observation-des-pratiques-linguistiques/Langues-et-cite/Langues-et-cite-n-22-le-corse-u-corsu](#)

6/ QUENOT, Sébastien, 2013. *Enquête sociolinguistique sur la langue corse: compétences, usages, représentations* [en ligne]. Collectivité territoriale de Corse. [Consulté le 19 mai 2021].

Consulté à l'adresse:

<http://www.sioccat.com/mbFiles/documents/enseignement/ressources/enquete-socio-linguistique-sur-la-langue-corse.pdf>

7/ ASSEMBLÉE DE CORSE, 2013. *Délibération n° 13/96 de l'Assemblée de Corse acceptant les propositions pour un statut de coofficialité et de revitalisation de la langue corse* [en ligne]. 17 mai 2013. [Consulté le 16 mai 2021]. Consulté à l'adresse:

<https://www.corse.fr/file/139236/>.

8/ QUENOT, Sébastien, 2014. Coofficialité et normalisation de la langue corse: méthode et objectifs d'un processus politique. In: *Pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*. Limoges: Lambert-Lucas. p. 355-364. ISBN 978-2-35935-106-4.

9/ ASSEMBLÉE DE CORSE, 2015. *Plan Lingua 2020 - per a nurnalizzazione di a lingua corsa è u prugressu versu una sucetà bislingua - pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue*, adopté par la délibération n°15/083 de l'Assemblée de Corse, le 16 avril 2015. [en ligne]. 16 avril 2015. [Consulté le 16 mai 2021]. Consulté à l'adresse:

<https://www.corse.fr/file/167799/>.

10/ NETWORK TO PROMOTE LINGUISTIC DIVERSITY, 2015. *Feuille de route pour la diversité linguistique en Europe* [en ligne]. Bruxelles: NPLD. [Consulté le 18 mai 2021].

Consulté à l'adresse: <https://www.npld.eu/wp-content/uploads/2018/11/Roadmap-in-French.pdf>

11/ QUENOT, Sébastien. Public policy for the Corsican language: From revitalisation to normalisation? *International Journal of the Sociology of Language*. 2020. Vol. 2020, no. 261, p. 145-162.

12/ QUENOT, Sébastien, 2014. Enjeux nouveaux du champ littéraire corse: sortir de la minoration par l'institutionnalisation? PUGLISI, Giovanni (éd.), *Immagini delle lingue e delle identità minoritarie*. 2014. No. 7-8, p. 69-84.

13/ QUENOT, Sébastien. La Corse peut-elle devenir une île d'Europe et de Méditerranée ?, sous la direction de Félicien Lemaire et Stéphanie Morandeau, In : *Citoyenneté et démocratie*. 2021. Paris : Mare & Martin, p. 135-149.

14/ QUENOT, Sébastien. L'extension du domaine des littératures insulaires : le cas de la Corse, Lengas, 2021, n°89, disponible sur : <https://journals.openedition.org/lengas/5628>.

15/ QUENOT, Sébastien. Sentiment d'appartenance et ethnic revival. Regards croisés de Dumenicantone Geronimi et Romain Gary. 2022. A paraître.

– le volume 3 est constitué d'un ouvrage à paraître aux éditions Albiana en 2022 intitulé « Sur les terrains du discours corse ». Il est publié au sein du projet Boost Cultural Competences in Corsica de l'UMR LISA 6240, sur un co-financement Collectivité de Corse/Etat.

Introduction. Le discours corse : entre engagement politique et méthode scientifique

« Preuve que le trajet heuristique a aussi quelque chose d'un parcours initiatique, à travers l'immersion totale et le bonheur des retrouvailles qui l'accompagne, s'accomplit une réconciliation avec des choses et des gens dont l'entrée dans une autre vie m'avait insensiblement éloigné et que la posture ethnographique impose tout naturellement de respecter, les amis d'enfance, les parents, leurs manières, leurs routines, leur accent. C'est toute une partie de moi-même qui m'est rendue, celle-là même par laquelle je tenais à eux et qui m'éloignait d'eux, parce que je ne pouvais la nier en moi qu'en les reniant, dans la honte d'eux et de moi-même. »

Bourdieu (2004, p. 82)

Une invitation à présenter son habilitation des recherches est une manière de prolonger ses études, d'accepter un style de vie émaillé d'épreuves choisies, de recommencements et de dépassements. C'est ce moment dans la vie professionnelle qui nous amène à faire le récit d'une vie pour vivre un autre récit. Cette historiographie de soi ne saurait s'affranchir de l'étude des dimensions sensibles, affectives et somatiques de la pratique scientifique en sciences humaines et sociales.

L'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches (Ministère de l'Éducation nationale 1988), publié sans préméditation ni autre forme de conspiration, le jour de mes 6 ans, dispose :

« L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs ».

Je vais donc m'attacher à présenter ici mes travaux scientifiques, mais également mes expériences, dans des domaines distincts, qui participent aussi à différents niveaux à la constitution de ce que je suis et du projet de recherche que je souhaite poursuivre, notamment avec l'appui des doctorants, de mes collègues et de mon laboratoire de rattachement, à savoir l'UMR LISA 6240.

Sans pour autant être dans la peau de son propre apôtre, on devient le témoin de sa propre histoire et l'annonciateur de ses engagements à venir. C'est le témoignage de son héritage et de son désir de transmission, une analyse de soi face à un écran qui ne renvoie un reflet de soi qu'à mesure qu'on le noircit. À la manière d'un détective, on y passe en revue ses appartenances et affiliations familiales, professionnelles, intellectuelles, ses prises de distance, ses détours, comme ses retours, liés au hasard ou à des choix eux-mêmes liés à des pulsions ou à des désirs

inconscients. On y mesure la part des circonstances qui orientent la vie, comme la part de provocation des situations et des opportunités. Cet exercice, pour reprendre les mots de Pierre Bourdieu dans son *Esquisse pour une auto-analyse*, « ne peut pas ne pas faire une place à la formation des dispositions associées à la position d'origine, dont on sait que, en relation avec les espaces sociaux à l'intérieur desquels elles s'actualisent, elles contribuent à déterminer les pratiques » (2004, p. 109).

La recherche du sens, du plaisir, de ce que j'aime faire avec les personnes que j'aime fut pour moi un fil directeur.

Il est difficile de dire quand tout a commencé.

Est-ce lors des premiers cours de langue corse au CE2 de l'école de Toga, avec monsieur Thomas Luciani, dans l'idéalisation des échanges entendus en famille dans l'enfance ; dans la découverte, l'identification (Lacan 1961) et la relation à une histoire grandiose et tue par l'école, ou bien dans les identifications familiales et les objets relationnels de désir, de transfert et de fantasme que purent être le village, les tribunes de stade Armand Cesari du Sporting club de Bastia, les chants et les luttes du *Riacquistu* et d'autres objets encore, que ma pulsion s'est construite, ma passion magique pour la Corse et la langue corse ?

Tout cela commença probablement avant. La mémoire me fait défaut.

Au moment de l'adolescence, il était déjà trop tard. Le compte à rebours était lancé. La lecture d'ouvrages sur les événements d'Aleria aiguisait mon incompréhension comme mon sentiment d'injustice.

Tout semblait simple et inéluctable. Robert Musil ne se trompe pas lorsqu'il écrit au sujet de l'adolescence, qu' « une pensée ne devient vivante qu'au moment où quelque chose qui n'est plus de la pensée, qui ne relève plus de la logique, s'y ajoute : de sorte que nous éprouvons sa vérité indépendamment de toute preuve, comme si elle avait jeté l'ancre dans la chair vivante, irriguée de sang » (1957, p. 188).

La figure de Pasquale Paoli qui trônait dans le salon construisait un prolongement entre l'actualité, l'histoire contemporaine et ses racines profondes, au siècle des Lumières, d'où provenait le conflit politique en cours, et par-là même sa légitimité.

D'autres conflits me parvenaient en écho, notamment les luttes de décolonisation et la Shoah. La chute de Ceausescu, en direct, nous fit accueillir un élève roumain en classe, altérité télévisée et étrangeté allophone, durant une année, en classe de CE2. La Corse apportait sa contribution humanitaire en Roumanie, comme plus tard en Somalie.

Les guerres en ex-Yougoslavie, au Kosovo, en Irak puis en Afghanistan indiquaient combien l'histoire est tragique et que sa fin devait attendre encore un peu.

Je croyais pourtant fidèlement au progrès.

En Europe de l'Ouest, les situations irlandaises et basques faisaient émerger analogies, parallèles et contrastes. En 1998, les accords du Vendredi saint donnaient un espoir de paix. Il fut ravivé quelques mois plus tard en Corse par le processus de Matignon impulsé par Lionel Jospin en décembre 1999, lorsque j'étais un élève de terminale. Pourtant, sans attendre le 11 septembre 2001 ou le 22 avril 2002, le centre de gravité de la question des minorités se déplaçait déjà. La montée en puissance du Front national acheva la relégation des minorités historiques au rang de reliques pour actualiser la question de la différence avec les minorités visibles issues de l'immigration qui offrirent la première coupe du monde de football à la France « black, blanc, beur ».

Désormais, il y aurait d'un côté les territoires et les régions, et de l'autre, les cités et la diversité, sans la reconnaissance de l'ethnicité, dans ce pays devenu multiculturel, mais demeuré universaliste par indifférence à la différence. Je m'étonnais d'une chose. Comment pouvait-on se féliciter de l'intégration de footballeurs comme Zinedine Zidane, Youri Djorkaeff, Christian Karembeu ou Lilian Thuram², en déduisant la réussite de tous à partir de celles-ci seulement qui représentaient un échantillon réduit de la diversité ethnoculturelle de la France ? Comment donc peut-on lutter contre les discriminations sans s'autoriser à les nommer ou à les quantifier ? Je voyais donc derrière ce discours enjoué, enchanté et euphorique, une manifestation de l'universalisme français qui consiste certes à reconnaître l'humanité en chacun, mais aussi à nier les appartenances, les origines et les différences. Je craignais que cela ne conduise à une forme de radicalisation de ce modèle et que le droit à la différence ne recule après avoir progressé, notamment depuis 1981, à l'adresse des minorités historiques non issues de l'immigration dont le corse fait partie.

Les mutations profondes des pratiques religieuses n'avaient pas enterré la religiosité (Verdoni, Harixçalde 2003). Ces manifestations de patriotisme sportif en étaient le signe le plus visible (Augé 1982; Elias, Dunning 1986; Bourdieu 1994; Bromberger, Hayot, Mariottini 1995). Quant à l'Église, l'institution éveillait en moi quelques soupçons.

² Zidane est d'origine algérienne, Djorkaeff a des origines kalmoukes, Karembeu est Kanak (la Nouvelle-Calédonie est inscrite sur la liste des territoires non autonomes (Organisation des Nations Unies 2020)) et Thuram Guadeloupéen.

La laïcité à la française supposait une forme de défiance de l'État à son égard (Baubérot 2015), mais les apparentes affinités politiques de l'évêque de Corse, Monseigneur Lacrampe, et du Préfet de Corse Bernard Bonnet, suscitaient un questionnement probablement renforcé par la réserve à peine voilée de mes parents à l'égard de l'Église à laquelle ils se consacrèrent du temps de leur enfance. Un ami scolarisé au lycée privé Jeanne d'Arc m'invita à une rencontre avec l'évêque. Mes craintes quant à la neutralité de l'Église se voyaient confirmées. Si l'État se devait d'être neutre à l'égard des religions, la réciproque n'était pas vraie puisque l'Église semblait tout acquise à la cause de l'État et sourde à l'expression de nos demandes de reconnaissance.

Quelques années plus tard, la lecture de la *Composition française* de Mona Ozouf (2009) corroborait mes soupçons d'adolescent. C'est alors que sans regret, je repensais à ces moments d'enfance où il fallut choisir entre les échecs, le football et le catéchisme. C'est sans état d'âme que j'avais alors préféré les deux premiers, mes parents m'initiant alors à une laïcité familiale qui confinait avec un athéisme ignorant le fait religieux qui convenait à ce moment-là parfaitement à mon besoin de liberté.

Pour autant, les manifestations pour la reconnaissance du 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, comme jour de la « Festa di a nazione³ » scandaient mes automnes (Gherardi 2008). Nous en profitions pour y insérer des revendications relatives à la langue. La pratique du chant, au sein du lycée général et technologique Giocante de Casabianca à Bastia, comme dans le magasin d'électroménager de mes parents, au 42 boulevard Général Graziani, chaque samedi après-midi, fut alors une instance majeure de socialisation, d'éducation et d'acculturation. Pendant les vacances, j'accompagnais mon père en livraisons, découvrant à la fois des villages, comme l'intimité des Corses, entre dignité et précarité, opulence et avarice, hospitalité et générosité. Par-delà leur diversité géographique, les Corses présentaient une diversité sociale peu visible à l'École ou dans la rue. Seul le football, à l'AS Toga Cardo, m'avait donné à voir et à fréquenter une jeunesse issue de l'immigration que je ne tardai pas à perdre de vue en interrompant prématurément une carrière de footballeur amateur désolante.

Recrutés sur le territoire, les emplois jeunes promis et promus par le gouvernement de Lionel Jospin nous procuraient sentiment d'appartenance, confiance et divertissement au sein d'un établissement dirigé avec une juste souplesse par le proviseur Michel Bonavita. Lycéen appliqué, famille et enseignants me dirigeaient inévitablement vers une formation scientifique.

³ Traduction : Fête de la nation corse.

Destiné à devenir ingénieur informatique, je devais répondre à la mode du moment. Internet était balbutiant et le bug de l'an 2000 électrisait les médias. La salle informatique du lycée était un lieu mystérieux où il était difficile de pénétrer. Lorsqu'on y était admis, chaque requête voyait le modem s'illuminer pour nous faire patienter. Le modulateur démodulateur était cet objet intermédiaire entre l'ordinateur et le reste du monde, une frontière technologique parfois hésitante, souvent fermée tant le réseau était limité. La révolution numérique avait commencé, mais la condamnation quasi certaine à quitter la Corse pour travailler éveillait en moi des désirs contraires.

Après m'être investi dans les disciplines les moins rentables scolairement et professionnellement, j'envisageais de changer de cursus pour un baccalauréat littéraire. Suscitant une réaction sceptique de ma professeure de français, j'obtins néanmoins son soutien, et grâce aussi à la confiance de mes parents, je pus me réorienter. Lauréat du Prix Andria Fazi, récompensant la meilleure note à l'épreuve de langue corse au baccalauréat, j'appris que les détours sont des chemins tout droits tracés par d'autres pour soi. Un autre élève de ma classe suivit mon chemin. Après ses études poursuivies en Corse jusqu'au Master, Joseph Erba⁴ est devenu universitaire aux États-Unis, dans le domaine des *cultural studies*.

Aujourd'hui, je crois que les principes inconscients qui ont guidé mon orientation sont au cœur de mon cheminement. Si la valeur est une donnée culturelle arbitraire, soit on accepte qu'elle soit déterminée par des normes extérieures, soit on fixe ses propres normes, par rapport à soi, par rapport à ses besoins, et l'on détermine alors ce qui a de la valeur non plus au regard des autres, mais pour soi. Le conflit entre les valeurs reconnues et valorisées socialement et mes propres valeurs me demanda alors d'opérer un choix d'appartenance, en tant que sujet, entre mes groupes de référence, mes identifications et mes aspirations.

Les dynamiques sociales et politiques captèrent mes intuitions et retinrent toute mon attention. Louis-Jean Calvet (1975) avait déjà démontré dans *Linguistique et colonialisme* que le champ sociolinguistique était un terrain de lutte. Dans *Halte à la mort des langues* (2000), Claude Hagège réactualisait et étendait son alerte à des milliers de langues en danger. Une conférence qu'il donna à l'Université de Corse confirmait mes inquiétudes. Les travaux littéraires et scientifiques de Ghjacumu Thiers, notamment *Papiers d'identité(s)* (2009), analysaient le conflit sociolinguistique en Corse. Les lectures croisées et parfois insuffisamment comprises d'Albert Camus et de Jean-Paul Sartre ne manquaient pas d'ajouter une dimension

⁴ Fiche biographique disponible sur : <https://cdi.ku.edu/joseph-erba>, consultée le 28 avril 2021.

morale à mon sentiment d'injustice et à mon besoin d'engagement que je ne manquais pas de provoquer, sans jamais le satisfaire, notamment au sujet de la reconnaissance de la langue corse ou de symboles comme la *Festa di a Nazione*.

J'étais encore loin d'une approche scientifique de l'objet qui m'était cher, mais elle prenait forme. De *La République mondiale des lettres* de Pascale Casanova (1999), à l'ouvrage de François Paré sur *Les littératures de l'exiguïté* (2001), mes lectures inscrivaient la Corse dans un réseau mondial des minorités, des minorisés et des minoritaires. C'est aussi l'époque des grands rassemblements altermondialistes à Nice ou à Gênes, auxquels je participais, et du slogan « Agir local, penser global », qui fit sens en Corse, comme en Martinique, d'où le poète Édouard Glissant proclamait « agis en ton lieu, pense avec le monde » (1984) en écho à l'exhortation méthodologique d'Edgar Morin selon lequel il est nécessaire de *Penser global* (2016). Dans une perspective universaliste, liée à toute mon éducation scolaire et politique, l'appartenance à un lieu connotait et rappelait un enfermement, un repli sur soi ou un retour en arrière. Celle-ci trouva alors une dignité et une valeur inattendues, lorsqu'auparavant l'action devait impérativement relever de principes abstraits décidés à distance du territoire et des populations, ce qui fut notamment le cas de la France, avant comme après la Révolution, où le centralisme fut en même temps une méthode et une finalité pour l'État.

L'appartenance, c'est la part d'identité que l'individu ne choisit pas, mais qui le détermine, qui exerce un pouvoir sur lui. Elle lui donne aussi des devoirs. C'est précisément ce que défend Simone Weil (1949), dans son formidable renversement de *l'enracinement* face aux positions auparavant défendues par Maurice Barrès ou Charles Maurras, par la pensée des anti-lumières, de la droite conservatrice, fasciste ou réactionnaire. Si l'appartenance est une donnée inhérente à la condition humaine, enracinement et sentiment d'appartenance sont plus que ça. Ce sont des besoins qui n'appellent pas seulement l'assouvissement de désirs, mais encore l'acceptation de devoirs, pour bien faire son « métier d'homme » tel que l'entendait Albert Camus dans *La peste* (2006).

L'homme révolté (2018) de ce même auteur apparaît de nos jours comme un état permanent, tant les demandes de reconnaissance ont investi l'espace social, parfois sous les oripeaux du ressentiment. Alors qu'une forme de matérialisme libéral pouvait laisser supposer que la satisfaction des besoins de consommation allait entraîner la fin de l'histoire ou des mobilisations populaires, les luttes sociales et les conflits liés aux minorités culturelles, sexuelles, linguistiques ou religieuses alimentent l'actualité.

Le libéralisme, en tant que processus d'extension et de reconnaissance des droits, happe l'expérience de la différence dans l'expérience du sentiment d'injustice qui irrigue le sentiment d'appartenance que Boris Cyrulnik qualifie de « nécessaire », « délicieux et dangereux » (2015). Ses manifestations sont diverses, entre mépris (Renault, Sintomer 2003 ; Rancière 1995), atteinte au respect (Sennett 2003), à la mémoire, et resituent l'individu au sein d'un groupe et d'une histoire qui produisent *lieux de mémoire* (Nora 1997) et objets d'identification.

Ainsi, de Hegel (1807 ; 1807) à Honneth (1992), *la lutte pour la reconnaissance* renvoie à l'hétéronomie, à la relation, à l'interaction, à la vie en société et en communauté, et en fin de compte, à la subjectivité et à la construction de soi. Le sentiment d'appartenance apparaît alors comme une illumination qui projette l'individu hors de lui, dans un groupe humain qui lui fait percevoir la mêmeté dans l'autre et l'autre en soi, en même temps que la frontière entre nous et les autres, et parfois, la domination exercée par les autres sur soi et sur nous. Le sentiment d'appartenance ou sentiment d'identité chez Amartya Sen (2015) est un vecteur du sens de l'expérience de l'individu (Quenot 2022a). C'est une sensation du monde qui hybride phénoménologie et raison instrumentale. Les situations, les terrains comme les objets de l'appartenance sont extrêmement diversifiés. Un adolescent peut ressentir un sentiment d'appartenance à sa classe, comme un profond dégoût et faire preuve de phobie scolaire. Une compétition sportive fait également apparaître un rapport complexe d'appartenance entre les joueurs qui appartiennent ensemble à la sphère des sportifs, compétiteurs qui ont parfois porté les mêmes couleurs, suivi les mêmes parcours de formation, qui disposent des mêmes statuts professionnels, mais pour les supporters, ce sont d'autres appartenances collectives telles que la nation ou le club qui prévalent sur leur expérience individuelle et qui donnent sens à la compétition. On peut donc avoir le sentiment d'appartenir à un groupe auquel on ne nous identifie pas, et inversement, on peut être identifié à un groupe par autrui, sans pour autant ressentir un quelconque sentiment d'appartenance à son égard. À cette phénoménologie de l'appartenance, à ces expériences de l'appartenance, s'ajoutent aujourd'hui des phénomènes liés à l'ethnicité, aux marques, à tous les topos des imaginaires collectifs interculturels et connectés qui démultiplient les sphères d'appartenance possibles et le pouvoir de l'individu de jouer des tons et des pigments de ses identités, comme un couturier peut choisir d'accentuer telle ou telle couleur de son patchwork.

Ainsi, ce travail d'habilitation à diriger des recherches est celui d'une chenille qui apporte du fil à soi(e). L'enseignement me semblait être le point d'équilibre entre le matériel culturel et

la liberté que j'entendais assurer aux enfants. L'identification d'un accord entre mon travail et mes valeurs m'apparut d'emblée comme la condition de mon épanouissement, le principe qui devait guider mon investissement professionnel, jusqu'à brouiller parfois les pistes entre les différentes sphères, privées et professionnelles, politiques et scientifiques. La dialectique analysée par Max Weber dans *Le savant et le politique* (1919) fut à la fois une ligne de crête et une forme de « pensée de midi » (Camus 2008, p. 322; Chabot 2003) venant équilibrer *les mondes possibles* qui vivent en moi (Ferrari, David 2020). Ce parcours hybride s'est depuis inscrit dans un dialogue permanent entre enseignement, recherche et action publique. Ce dialogue a pu prendre diverses formes. Adolescent, j'avais manifesté mon étonnement sous la forme d'une réprimande à mon grand-oncle Jean-Baptiste Albertini. Ses récits de l'occupation de la Corse par l'Italie fasciste éludaient la déclaration d'indépendance de la Corse par la Résistance, au soir de la Libération, le 4 octobre 1943.

Ce n'était pas une négligence.

Sa mémoire ne l'abandonnait pas. Ne feignons pas un suspens factice. Cet événement uchronique est pure imagination. Le sentiment d'appartenance à la Corse n'avait pourtant pas disparu. Le témoignage laissé par Jean Nicoli quelques heures avant de mourir (Arzalier, Nicoli 2003), ou celui de Léo Micheli recueilli par Dominique Lanzalavi (2020), comme les chants de la Résistance (Talamoni 2013), indiquent la permanence d'identifications à la Corse. La situation sociopolitique, comme les conditions géopolitiques n'autorisaient pas l'expression d'un sentiment national. Je cherchais donc les raisons de cette rupture, la fulgurance de cet oubli, de cet impensé stupéfiant entre Pasquale Paoli et le *Primu Riacquistu* (Talamoni 2013). Que restait-il des croisades du corsisme pour la réhabilitation du corse et du cyrnéisme de Paul Arrighi dont l'adresse « à nos amis d'Italie », dans *L'Annu corsu* (1923), présentait à mon sens des accents camusiens avant Camus (Desanti 2013 ; Poli 2007) ? La Corse, libérée par elle-même, avec l'appui des Italiens encore présents sur l'île, puis grâce au soutien d'Alger, arrêta sa révolution pour retrouver sa place d'avant-guerre. Alors qu'à Sétif, l'armistice du 8 mai 1945 était une aurore sanguine, elle regardera les mouvements de décolonisation avec une certaine hostilité, se situant largement dans le camp des colons, avant de produire un discours agençant les ressorts de *l'ethnic revival* avec des fragments hérités des luttes de libération.

Malgré les drames successifs, je croyais en une idée progressiste de l'histoire comme aux premiers matins du monde, comme s'il s'agissait d'un mouvement inéluctable. Mon anachronisme intriguait mon grand-oncle qui en bon apologue, enchâssait récits et anecdotes,

entre la guerre et les événements d'Aleria d'août 1975. L'histoire est épique lorsque l'acmé se soustrait au *kairos*, mais lorsqu'il lui échappe, elle redevient tragique.

L'histoire qui m'avait été transmise à l'École par les figures de grands hommes et de récits de grands événements ignorait les « *vies minuscules* » (Michon 2018) de l'île et la Libération de la Corse en 1943 (Choury 2011; Ferranti, Battestini 2013 ; Office national des anciens combattants et victimes de guerre (France) 2003). Elle ignorait les mobilisations des Corses contre les essais nucléaires à l'Argentella, contre les boues rouges (Molinelli Cancellieri 1995), contre la distribution des terres aux Français d'Algérie au détriment des jeunes agriculteurs corses (Simeoni, Simeoni 1976)... Notre histoire enfilait les réactions et notre identité culturelle appelait de notre part une forme de réhabilitation (Ettori 1982a; 1982b).

Dans un puissant article, Fernand Ettori avait évoqué la « réévaluation de l'histoire de la Corse⁵ » (1977). Ne s'agissait-il pas d'une forme de réhabilitation de la Corse à la faveur d'une critique du roman national français ? Le projet principal des Études corses ne consiste-t-il pas à développer une réhabilitation des Corses entendue comme une compétence, par la connaissance et l'encapacitation des acteurs de l'île dans le fil des théories ou approches des capacités d'Amartya Sen (2012; 2010; 2012) et Martha Nussbaum⁶ (2015; 2012; 2017) ? Ce projet ne doit-il pas être étendu à la Méditerranée, dans son intention, tout comme dans son mouvement ? Dans son discours donné lors de la conférence inaugurale de la Maison de la culture d'Alger le 8 février 1937 (Camus 1937), Albert Camus présentait la mission de cette nouvelle institution en ces termes :

« Notre tâche ici même est de réhabiliter la Méditerranée, de la reprendre à ceux qui la revendiquent injustement, et de la rendre prête à recevoir les formes économiques qui l'attendent. C'est de découvrir ce qu'il y a de concret et de vivant en elle, et c'est, en toute occasion, de favoriser les aspects divers de cette culture ».

Réhabiliter est un verbe d'action polysémique qui fait écho à différentes dimensions de mon projet scientifique. Il pourrait renvoyer à une personne injustement condamnée, mais il dépasse cette acception juridique exigüe. Aussi, n'est-ce pas cela une partie de l'histoire de la

⁵ Ettori F., 1978, « Populu, Naziunalità, Nazioni : Par una rivalutazioni di a storia di Corsica », *Nationalia III*, Montserrat, Publicacions de l'Abadia, p.178.

⁶ Martha Nussbaum apporte la définition suivante à la notion de capacité : « Que sont les capacités ? Ce sont les réponses à la question : « Qu'est-ce que cette personne est capable de faire et d'être ? » Autrement dit, elles sont ce que Sen appelle des « libertés substantielles » : un ensemble de possibilités (le plus souvent interdépendantes) de choisir et d'agir. Selon une formulation standard de Sen, « la « capacité » d'une personne se rapporte aux différentes combinaisons possibles de fonctionnement qu'il lui est possible d'atteindre. La capacité est donc une forme de liberté : la liberté substantielle d'atteindre différentes combinaisons de fonctionnement ». » (2012 : 39).

Méditerranée, condamnée en son tout après-guerre pour les fautes et les crimes de quelques-uns ? Elle fut condamnée au Sud par les regards dominateurs de la colonisation. Elle fut condamnée au Nord par l'opprobre jeté sur elle par le fascisme qui a voulu confisquer la latinité. En ce sens, « réhabiliter », c'est recouvrer ses droits, c'est se rétablir, c'est reconquérir le droit de cité.

Cette reconquête est une manifestation de *l'empowerment* des acteurs méditerranéens. Les printemps arabes en sont un exemple de la dernière décennie. La création d'un « Parlement des écrivains de la Méditerranée » auquel participent des auteurs en danger dans leur propre pays comme Boualem Sansal témoigne de nouveaux pouvoirs d'agir (Wisnia-Weill 2020), de logiques d'encapacitation d'intellectuels menacés dans leur propre pays à l'échelle internationale.

Cette encapacitation renvoie à la dimension capacitaire de la reconnaissance, à son pouvoir d'agir. Dénommée « agency », « empowerment » ou « capabilité », elle fait face à bien des obstacles, à commencer parfois par les regards de l'Autre sur le Méditerranéen. Lors de la crise financière de 2008 ou bien lors de la crise des migrants, les regards de certains dirigeants du nord de l'Europe sur les peuples de la Méditerranée ont combiné mépris et stéréotypes: indolence, fainéantise, violence, incompetence... Ils regorgent de mauvais gestionnaires, dispendieux, profiteurs et égoïstes qui laissent les migrants à la dérive⁷. Ainsi, *l'empowerment* oscille entre action sur soi et action sur le monde, injonction condescendante à l'émancipation, lutte pour la reconnaissance et facilitation des conditions de vie (Jouffray 2015; 2018).

Le travail sur les stéréotypes se présente alors comme une opération de réhabilitation, de dépassement des processus de réification (Gyorgy Lukacs 1960 ; Honneth 2010 ; Fleury 2020) et d'inversion du stigmat (Goffman 1963). En ce sens, la critique des stéréotypes, des ethnotypes, des simplifications, comme révélation de rapports de pouvoir impensés et comme pouvoir de transformation des existences est déjà une réponse à des formes de condamnation symbolique (Talamoni 2020). Réhabiliter la Méditerranée, c'est autoriser l'avènement des « devenirs de la Méditerranée ».

Les représentations de la femme et de l'homme en Corse comme en Méditerranée sont les premiers leviers à actionner et à transformer afin que nous puissions lever certains obstacles.

⁷ Lors de l'émission Cash investigation consacrée à l'agriculture, les Corses sont présentés comme des « pique-assiette » (*Cash Investigation Agriculture : où sont passés les milliards de l'Europe ?* 2022).

« Réhabiliter » apparaît alors comme la conjugaison de capacités et de reconnaissance. C'est l'acquisition du pouvoir d'agir lorsque l'on s'ignorait condamné à subir. C'est l'instauration d'un dialogue, de droits et de devoirs réciproques entre les acteurs. « Réhabiliter » s'inscrit aussi dans une logique intersubjective. C'est reconnaître l'autre dans ses droits, le rétablir dans son humanité. Dans ce même discours, Albert Camus convoquait « la culture méditerranéenne qui favorise l'homme au lieu de l'écraser ». « Réhabiliter », c'est disposer d'une seconde chance. C'est avoir le droit de recommencer sa vie. C'est ce que nous envisageons, humblement, à notre mesure, pour la Méditerranée. Dès lors, « réhabiliter » s'inscrit dans une logique de patrimonialisation. C'est remettre en état, c'est retrouver des savoir-faire perdus, c'est retrouver et recréer de nouvelles compétences face à un besoin nouveau. Les projets que je porte correspondent à cette recherche mêlant anticipation des futurs, mémoire et résilience. Je considère qu'il importe à la recherche de partir des cultures de la Méditerranée, des mémoires, des savoirs et savoir-faire, pour engager une dynamique de « néguentropie⁸ » défendue par le philosophe Bernard Stiegler (Stiegler, Jugnon, Nancy 2018 ; Stiegler, Collectif Internation 2020).

Outre la reconnaissance de ce qui était effacé, oublié ou minoré, je m'interrogeais sur le point de savoir comment ce discours et cette praxis de la Libération, autorisés par les stéréotypes du Corse et peut-être réalisés grâce à leurs effets perlocutoires, pouvaient-ils s'agencer avec la sujétion volontaire à un État-nation devenu une pure fiction. Le « tabou » identitaire coïncidait alors avec le rejet de l'Italie (Poli 2007), dont la proximité culturelle accentuait l'expression d'une forme d'auto-odi (Memmi 1957) ainsi que le désir de distinction et d'éloignement des Corses de la péninsule. De même que mon anachronisme pouvait intriguer, les lacunes que j'ai pu repérer auprès des étudiants en termes de connaissance de l'histoire contemporaine de la Corse, de la Méditerranée et de l'Europe appellent des actions d'éducation, de transmission, d'encapacitation. Celles-ci autoriseraient le dépassement de l'opposition entre les savoirs et les compétences, tout comme elles réactualiseraient l'exercice de la citoyenneté.

À cet égard, avant d'aller plus loin dans cette synthèse, je voudrais formuler deux observations. L'une renvoie aux perspectives de recherche et aux modes de diffusion de la

⁸ Bernard Stiegler considère la néguentropie comme la « tendance à la structuration, à la diversification, à la production de nouveauté. Ce concept a été avancé par Schrödinger pour expliquer le fait que l'organisation des êtres vivants s'oppose localement et temporairement à la loi de l'augmentation inéluctable de l'entropie. La néguentropie est en cela le processus qui caractérise le vivant en tant qu'il lutte contre la dissipation de l'énergie et la désorganisation qui en résulte. La notion a été généralisée pour décrire tout ce qui tend à créer de la différence, du choix ou du nouveau dans un système se développant dans le sens de sa propre conservation et/ou de sa transformation vers une amélioration » (2020).

connaissance. L'autre renvoie aux raisons profondes qui me conduisent à présenter cette habilitation et à m'engager pleinement dans l'enseignement, la recherche et le développement des savoirs et de mon territoire.

Les sciences ouvertes comme les sciences avec et pour la société apparaissent de nos jours comme des supports et vecteurs de résilience et de démocratisation des savoirs, en complémentarité avec le livre et l'écrit. La diffusion numérique de la culture scientifique est un enjeu fort dans la période actuelle qui voit la science remise en cause par différents mouvements (Roudinesco 2021). Au-delà des considérations pédagogiques, elle s'adresse à tous les publics, ceux qui disposent déjà des outils de compréhension et de la curiosité nécessaires à l'accès direct à la science, comme ceux qui sont les plus éloignés de ses méthodes et de ses résultats. Dès lors, il s'agit de diffuser des éléments permettant de construire une culture commune, des modes de consommation et d'accès aux savoirs qui autorisent un approfondissement, tout en donnant à voir les implications de la recherche en sciences humaines dans notre quotidien. En l'occurrence, en sciences humaines et sociales, la diffusion numérique de la culture scientifique embrasse les politiques éducatives, linguistiques et patrimoniales, ainsi que les projets de développement qui y sont liés.

Les motivations du chercheur peuvent-elles s'écarter de ce souci de la science ? De quoi procède l'engagement scientifique ? Qu'est-ce qui détermine les orientations thématiques et disciplinaires ? Est-ce l'actualité, la commande publique, l'histoire personnelle ou d'autres motifs encore ? En m'inspirant de l'analyse de l'œuvre de Norbert Elias par Nathalie Heinich (2014), je me suis interrogé quant aux origines et moteurs de mon inclination pour la recherche dans les domaines qui m'occupent, à savoir principalement les cultures et langues dites « régionales », et les sciences de l'éducation, la connexion s'opérant par la sociologie. N'est-ce pas une façon de développer des capacités, de provoquer un processus de reconnaissance, de s'engager autrement ? Chez Elias, sa judéité vécue comme identité menacée parvient à sublimer le ressentiment par l'écriture et le travail sociologique. Les Corses n'ont pas subi un génocide, mais la corsitude comme culture et mode particulier d'habiter le monde n'en demeure pas moins en danger. Sans doute, la recherche se présente à moi comme une ressource permettant d'équiper la langue et les locuteurs, de reconnaître les individus et les communautés, de dépasser les réifications minorisantes et l'expérience du ressentiment. La recherche en milieu minoritaire ne s'apparente-t-elle pas à un enjeu de survie ? Norbert Elias subsiste dans une société non-juive et antisémite. En tant que moyen d'analyse des transformations sociales, la

sociologie n'est-elle pas aussi une forme de conservation, dans le sens évoqué par Albert Camus dans son discours de Suède de réception du Prix Nobel de littérature (1957) ? Je suis né après la décolonisation, *l'ethnic revival* (Smith 2010) et le commencement du *Riacquistu* (Mietersheim 2008 ; Etori 1982b ; Etori, Fusina 1981 ; *Rigiru* 1974), dans un État libéral et républicain, au sein d'une communauté culturelle insulaire, européenne et mondialisée, se représentant comme un peuple menacé, s'ouvrant au tourisme de masse, vivant un conflit politique armé (Crettiez 1999), en profonde mutation démographique et qui a conquis le consentement des siens à exister. Pourtant, je considère encore qu'elle n'a pas disposé de l'hégémonie culturelle (Gramsci, Gulli, Quétier 2020 ; Hoare, Sperber 2013), c'est-à-dire du pouvoir de coercition complémentaire au consentement, lui permettant de basculer d'un État central jacobin qui défend une citoyenneté abstraite sans appartenance culturelle autre que celle diffusée par le centre politique (Schnapper 2000 ; Schnapper, Simon-Nahum 2017), à un État qui reconnaisse les devoirs conférés par l'enracinement (Weil 1949) et qui considère la reconnaissance des droits linguistiques et culturels comme un droit humain fondamental (Honneth 2013a; 2013b; Ferry, Renaut 2007; Bouchard et al. 2008; Gagnon 2010 ; 2013 ; Potriquet, Huck, Truchot 2016).

La recontextualisation de ce discours corse m'apparaît fondamentale aujourd'hui. Cette histoire contemporaine est méconnue, parfois ignorée ; or l'exercice de la citoyenneté me semble tout autant fondé sur la connaissance des grands principes, de ces éléments de notre histoire, mais aussi sur l'anticipation du futur comme littérature c'est à dire comme compétence (UNESCO, Miller 2020).

La diversité des disciplines issues du parcours *Études corses* m'a porté à m'engager dans cette voie transdisciplinaire. Par l'approche anthropologique, je pouvais appréhender la mutation des pratiques culturelles des Corses (Lenclud 2012). Par la sociolinguistique, la littérature ou l'histoire de l'éducation, je pouvais comprendre les mutations des pratiques linguistiques et découvrir des dispositifs de revitalisation (Thiers 2009 ; Di Meglio 2011 ; 2007 ; 2010a ; Ottavi, Di Meglio 2014 ; Ottavi 2004 ; 2011 ; 2014 ; 2013a ; 2010 ; FUSINA 1994 ; Fusina 2010 ; FUSINA 2003). L'histoire de la Corse resituait l'île dans un espace méditerranéen dynamique, colonial et colonisé, acteur de sa propre histoire, et non pas seulement pourvoyeur de soldats comme le fut la Corse en 1914, en 1943, ou par la suite en Indochine et en Algérie (Graziani 2013; Paoli, Graziani, Bitossi 2003 ; Graziani 2017 ; 2020 ; Journées universitaires

de la ville de Bonifacio et al. 2000 ; Vergé-Franceschi 2011 ; Vergé-Franceschi, Graziani 1999; Rey, Gherardi 2014 ; Martini, Remy 1953 ; Cini 2003 ; Musée de la Corse 2002).

Ce projet rejoint celui porté par l'Université de Corse. Le rapport de la « mission de réflexion stratégique pour fonder le droit à l'avenir de la Corse » rendu public en avril 2011 constate « l'échec de plans de développement successifs » et propose une « modification de la trajectoire actuelle de l'île » (p. 5-6). Articulé autour de deux étapes, la première apparaissant comme « l'acte de Reconnaître, comme condition nécessaire à l'action, susceptible de mettre fin au conflit », la seconde renvoyant à l'empowerment « Éduquer-former et Produire, vecteurs de l'action permettant une mise en dynamique au sein de la société corse des perspectives nouvelles ouvertes par la Reconnaissance » (p. 7-8), le projet se fonde explicitement dans une philosophie politique renvoyant aux travaux d'Axel Honneth, Amartya Sen et Martha Nussbaum.

La poursuite de l'aventure historique des hommes en Corse me conduisit alors naturellement vers l'enseignement, à la fois pour savoir, pour transformer et pour transmettre. C'est alors que j'ai écrit les premiers actes du récit que je partage dans cette synthèse.

Du point de vue méthodologique, un exposé chronologique aurait risqué d'être confus. Un propos représentant mes recherches selon leur ancrage disciplinaire aurait couru le risque de donner à voir l'image d'un patchwork incohérent: en sociologie de l'éducation pour ce qui concerne mon doctorat, en sociolinguistique pour le doctorat et les travaux ultérieurs au sein de la Collectivité territoriale de Corse, en sociologie de la littérature pour certaines publications et travaux de recherche en cours, ou bien en sociologie de la jeunesse, du sport, ou en communication pour mon ouvrage « Sur les terrains du discours corse ». J'ai préféré à cela une architecture plus dynamique exposant les diverses activités et projets auxquels je me suis consacré, ceux qui ont élaboré ma « théorie de vie » « entre rêve et intellectualisation » (Cyrulnik 2002, p. 18), « *scholarship* » et « *commitment* » pour reprendre les mots de Bourdieu au sujet de Foucault (2004, p. 104), et qui façonnent le candidat à l'habilitation à diriger des recherches que je suis devenu.

Chapitre 1. Savoir et transmettre

« *Le premier acte de sa vocation, et il est caractéristique que cet appel ne vint pas des sciences, mais de la musique.* »

Herman Hesse, Le jeu des perles de verre, p. 104 (2017).

Au cours de mes études, le choix de l'enseignement est apparu comme une évidence. Il fallait faire face à la menace de disparition de la langue corse, notre élément culturel le plus original, le plus conscient, le plus à même de soutenir l'existence des autres héritages culturels de la Corse et de développer ses voisinages méditerranéens.

Dans une société traditionnelle, insulaire et montagnarde, l'entrée dans l'hypermodernité fut probablement plus brutale que sur d'autres territoires. Les ruptures économiques et culturelles avec l'ensemble italique ont permis l'émergence du corse, mais elles furent aussi entropiques dans la mesure où elles ont brisé d'anciennes relations organiques entretenues avec ce territoire, depuis les Étrusques, en passant par les Romains, les Pisans et les Génois, pour créer des dépendances mécaniques avec le continent français.

Le développement des transports, l'arrivée de la télévision puis des technologies numériques, la structuration des activités économiques autour du tourisme balnéaire (Carroué 2017), des services et de la grande distribution, les mouvements migratoires ainsi que la très faible population de l'île ont parachevé un basculement anthropologique et culturel sans pareil avec l'entrée de la Corse dans la modernité lorsqu'elle contribua aux Lumières, en livrant deux pièces majeures que sont la *Giustificazione delle Rivoluzione di Corsica* de Don Gregorio Salvini (Salvini, Luciani 2014) et la Constitution de Pasquale Paoli (Fabiani 2018 ; Talamoni 2018).

1. Capabilités et pouvoir d'agir au prisme de la Corse

Réhabiliter la Méditerranée ou la Corse renvoie aux théories des capabilités développées par Amartya Sen et Martha Nussbaum. Tout comme Vanessa Wisnia-Weill (2020), je considère que la question de la liberté est indissociable de celle des capabilités. Néanmoins, je partage avec Axel Honneth « le primat de la reconnaissance » qui observe avec la psychanalyse, la psychologie, la sociologie, le droit ou les neurosciences que « la constitution autonome du sujet n'est possible que lorsque sont garanties des relations intersubjectives de reconnaissance aux niveaux affectif, juridique et social » (Honneth et al. 2020, p. 13).

Si la tradition scientifique de la « théorie critique » de l'École de Francfort (Renault, Sintomer 2003) et celle de l'école française, plurielle, mais influente, de Foucault, Deleuze, Badiou, Derrida, Lyotard ou Bourdieu (Foucault 2004 ; Deleuze, Guattari 1975 ; Derrida 2014 ; 2016 ; Lyotard 1979 ; Bourdieu 1979 ; 2001) s'enracinent dans le marxisme, toutes deux partagent avec les *gender studies*, les *subaltern* ou *post-colonial studies*, le souci de confronter les discours et le pouvoir, le savoir et l'agir. Le travail philosophique et sociologique de compréhension de ces relations se donne pour but de transformer les sociétés contemporaines. Je peux m'y reconnaître en partageant son intention qui consiste à découvrir les mécanismes élaborant les déterminismes, réifications, mystifications, justifications ou illusions fossilisant une condition sociale déterminée. C'est en ce sens que Foucault avait apporté sa définition de la critique comme « l'art de n'être pas tellement gouverné » en réaction au « déplacement » du gouvernement des hommes de l'Église à la cité, puis à la gouvernementalisation des hommes dans une multiplicité de sphères depuis le XVI^e siècle (Foucault 1978). J'en partage les valeurs, dans le fil de Max Horkheimer (1944), qui vise à développer une connaissance émancipatrice autoréflexive qui ne saurait être soumise du point de vue épistémologique à la primauté de l'émancipation sur le savoir. Je m'y inscris enfin pour sa méthode articulant théorie et pratique sur le terrain insulaire et euro-méditerranéen de la Corse.

Outre ce primat de la reconnaissance, l'intérêt de cette théorie consiste en la formulation d'attentes normatives de la part des sujets. Cette compétence renvoie à la question de leur liberté et de leur compétence. En effet, après le premier âge des libertés, les libertés négatives ou droits-libertés (conscience, expression, association, presse, propriété...), la sociologie comme la philosophie et le droit ont développé deux autres grandes dimensions. La première renvoie à l'usage réflexif de la liberté par l'individu, c'est ici que se situe le besoin, le pouvoir, l'exercice normatif de l'individu. La seconde s'enquiert des conditions autorisant l'exercice réel de ces libertés par chacun. Dès lors, l'État intervient et institue des droits-créances. En leur absence, constatant une injustice, ouvrant droit à une « mécontente » (1995), l'individu peut décider de s'engager dans une lutte. C'est ici que prend racine la critique du libéralisme, de la méritocratie et des inégalités injustes pour faire place à différentes théories communautariennes (Kymlicka 1999; 2003a; 2003b), égalitaristes libérales (Rawls 2009 ; 2000) ou bien de celles de la reconnaissance notamment avec Axel Honneth.

La théorie des capacités de Sen et Nussbaum s'inscrit dans un souci de justice sociale. Elle prend en compte les différentes dimensions de l'expérience de l'individu afin de corriger

les inégalités inhérentes au libéralisme. Issue du terrain hindou pour Sen, des conditions d'existence des femmes pour Nussbaum, elle élabore un cadre de capacités non substituables et adaptables aux différentes situations. Dix capacités émergent de ce cadre universel et pluraliste à partir duquel l'individu peut réunir les conditions aristotéliennes de réalisation d'une bonne vie :

1. Vivre (assez longtemps) ;
2. La santé du corps ;
3. L'intégrité du corps ;
4. Les sens, l'imagination, la pensée ;
5. Les émotions ;
6. La raison pratique ;
7. L'affiliation ;
8. La vie avec les autres espèces ;
9. Le jeu ;
10. Le contrôle de son environnement matériel et politique.

Au travers de ces dix capacités, sur le terrain qui nous occupe, certaines font sens avec une acuité particulière. La question de la santé publique dont l'absence de Centre Hospitalier Universitaire sur l'île (Assemblée de Corse 2020a) occasionne des déplacements médicaux urgents et fréquents sur le continent pour les personnes les plus fragiles (Cucchi 2018), font écho à une problématique de développement à laquelle me ramène mon expérience de l'hôpital de la Timone au sein duquel j'ai passé ma première année d'existence. Le troisième point pourrait renvoyer notamment à des situations de violences intrafamiliales ou aux féminicides, comme aux dérives mafieuses et criminelles qui virent la création de deux collectifs⁹ et l'installation d'une commission ad hoc de l'Assemblée de Corse. Les 4^e et 7^e capacités correspondent aux manières de se lier, de faire société, de nouer un dialogue entre des mémoires et des histoires, des imaginaires et des identifications complexes. Elles renvoient donc à

⁹ On dénombreait 10 homicides et 5 tentatives en Corse en 2007, 25 en 2008, 29 en 2009, 17 en 2010 et 22 en 2011, 20 en 2012, 17 homicides et 14 tentatives en 2014, 9 homicides et 17 tentatives 2015, 13 en 2016. Sur la période suivante les données sont disponibles sur des rapports publics : (Procureur près le TGI d'Ajaccio et al. 2016; Ministère de l'Intérieur 2020; Ministère de l'intérieur 2019). Pour l'année 2017, « Au niveau régional, seules la Corse et la région PACA présentent des taux d'homicides par habitant significativement différents des autres régions. Alors que les forces de sécurité recensent entre 0,01 et 0,02 homicides pour 1 000 habitants chaque année dans les autres régions métropolitaines, ce taux monte à 0,03 en PACA et 0,05 en Corse ». Ce taux diminue en 2018, à 0,034, mais demeure néanmoins le plus élevé. (Ministère de l'intérieur 2019, p. 14)

l'éducation, à la connaissance et à l'altérité dans une sphère d'agir que Wisnia-Weill qualifie de « pouvoir de connaître et de se transformer au contact du monde » (2020, p. 20). Quelle est la contribution de l'école dans la détermination du niveau de capacités des individus ? Elle joue un rôle dans l'acquisition de compétences permettant de prendre part à la vie active et sociale. Selon le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Jonas 2013 ; OCDE 2013), la France se caractérise par une faible performance moyenne des 16-65 ans en littératie, numératie et résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, par d'importantes inégalités corrélées à l'origine sociale, au lieu de naissance, ainsi qu'à la situation professionnelle. L'écart avec la moyenne de l'OCDE se resserre chez les plus jeunes, mais « les Français âgés de 16 à 24 ans affichent toujours des compétences inférieures à la moyenne de l'OCDE des jeunes du même groupe d'âge ».

La Corse ne dispose pas d'une étude de ce type-là, mais par pivot, l'éducation comparée est susceptible de nous procurer quelques indices quant à la position de l'île dans la république mondiale des lettres, des nombres et des savoirs. Par-delà le PIB, cette échelle des capacités constitue une première approche objectivée de l'indice de développement humain. Si l'on analyse la situation de ce territoire (Barthes, Champollion, Alpe 2017 ; Champollion 2020) au regard des résultats d'autres académies (Académie de Corse 2020), puis de la situation de la France au niveau international, l'objectivation de la situation de la Corse au regard de ces données scolaires, sociales et économiques indique les éléments qui suivent :

- Le nombre de diplômés du supérieur a presque été multiplié par deux entre 1999 et 2017, mais l'écart s'est légèrement accentué à la défaveur de la Corse où ils représentent 25,4% de la population contre 30,2% en France.
- Avec 14,6 % des jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme, ni emploi, ni formation, la Corse se situe 3 points au-dessus de la moyenne en matière de décrochage scolaire et des objectifs de l'Union européenne (Maestracci 2017). C'est en toute logique qu'elle présente le plus faible taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans l'enseignement secondaire en 2014 (Metayer et al. 2018, p. 70).
- Les Corses connaissent cependant la plus forte réussite au baccalauréat (96,6%) et le plus faible taux de poursuite d'études post-bac (68%) contre 75% en moyenne sur la France.

- L'indice de position sociale des élèves du secondaire est plus faible que celui de la moyenne française. Les catégories socio-professionnelles des parents d'élèves affichent une surreprésentation des classes moyennes et une sous-représentation des classes sociales favorisées ou très favorisées, correspondant ainsi avec le tissu économique de l'île.
- Les inégalités sociales et scolaires apparaissant plus fortes en Corse qu'en France, l'île se situerait au bas du classement de l'OCDE à la fois pour les inégalités et pour les performances.
- Quelle que soit la période considérée, le taux de chômage de l'île est supérieur à celui observé en France métropolitaine.
- La Corse présente le plus fort taux de pauvreté : 20,3% des habitants vivaient sous le seuil de pauvreté en 2015.
- La Corse affiche pourtant un faible taux d'allocataires de prestations familiales, du RSA ou de l'APL, coïncidant avec un taux de non-recours (Agostini, Bonnefont, Gallard 2016 ; Albertini 2019 ; Maestracci 2017 ; Guillaume 2020) estimé entre 30% et 50% selon les aides.
- À l'inverse, en représentant 0,26% du PIB en 2017, la dépense publique relative à la recherche et au développement est la plus faible de France (Guidoni 2021).

Ces résultats datent d'avant la crise de la Covid, qui selon une note de France Stratégie aurait davantage touché la Corse que les autres régions (Bouvard et al. 2021). Je pourrais encore égrainer d'autres statistiques relevées avant la crise, par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation (Metayer et al. 2018) ou l'Institut national de la statistique et des études économiques. Ils confirment tous cette situation de grande précarité et d'inégalités qui caractérise la Corse. Elle apparaît d'autant plus exacerbée et dégradée au regard de sa position charnière entre la métropole et l'outre-mer, dans la géographie de l'École en France dont la situation est reconnue au niveau international pour être déjà faiblement performante et fortement inégalitaire.

Je vois donc dans l'éducation et la formation des Corses, c'est-à-dire dans leur encapacitation, une clé de leur pouvoir d'agir sur eux-mêmes et sur le monde. D'un côté, les théories des capacités, mais également les philosophes de la reconnaissance et de la justice comme Honneth, Rawls, Taylor, ou Sandel insistent sur l'importance de l'éducation dans l'exercice de son libre arbitre (Honneth 2013a ; 2013b ; Rawls 2009 ; 2000 ; Taylor 1994 ; 2018 ; 2012 ;

Sandel 2017 ; 1999). Plus encore, sans connaissance, l'imagination est bridée, la vision du monde est étriquée et le champ des possibles est resserré. Au regard de la typologie des cinq sphères du pouvoir d'agir déterminées par Vanessa Wisnia-Weill, les autres pouvoirs agir se trouvent mécaniquement hypothéqués par les limites structurelles liées à l'éducation (2020, p. 20). Que reste-t-il en effet du pouvoir agir en produisant, du pouvoir d'achat ou d'exister en consommant, du pouvoir d'aimer, ou bien encore du pouvoir d'agir en commun ? Je relève ici que ces pouvoirs d'agir ne sont pas substituables, mais ils sont néanmoins interdépendants.

Ce pouvoir d'agir, je l'ai mis à l'épreuve sur deux territoires d'éducation distincts dans l'enseignement primaire, l'un en milieu rural à Petrapola, l'autre dans une station balnéaire à L'Isula. Si dans mon premier poste, j'ai pu ressentir une forme d'impuissance à agir, à alléger le poids des déterminismes, dans le second, constitué d'un public socialement plus favorisé, là encore j'ai pu souffrir d'un sentiment d'inutilité tant les trajectoires de vie, scolaires et professionnelles, paraissaient déjà tracées entre les groupes issus des deux filières.

En croyant m'engager dans la fabrique de la corsophonie, j'ignorais encore cela. Si mon expérience me conduit à présenter un récit plus nuancé et circonspect, la soutenance de mon habilitation à diriger des recherches porte néanmoins des valeurs et des espoirs d'éducation interculturelle et bi/plurilingue sur lesquels les obstacles et les échecs n'ont pas trouvé de prise.

2. Dans l'enseignement primaire public bilingue : entre admiration et intervention, les doutes et la sidération

La création du concours spécifique de recrutement des professeurs des écoles, par le ministre de l'Éducation nationale Jack Lang, en 2001 (Lang 2001 ; ministère de l'Éducation nationale 2002), me conduisit à rentrer à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres après l'obtention de ma licence d'études corses. L'institution qui avait déjà connu une évolution significative avec la suppression de l'École normale et la création du statut de professeurs des écoles recrutés au niveau licence, voyait alors ses références et ses certitudes être contestées de l'intérieur par l'installation d'un concours bilingue, d'une habilitation et par l'arrivée de promotions de candidats et de professeurs des écoles stagiaires disposant d'un référentiel certes critique mais moins militant. L'intégration ultérieure de l'Institut universitaire de formation des maîtres à l'Université de Corse, en devenant l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation

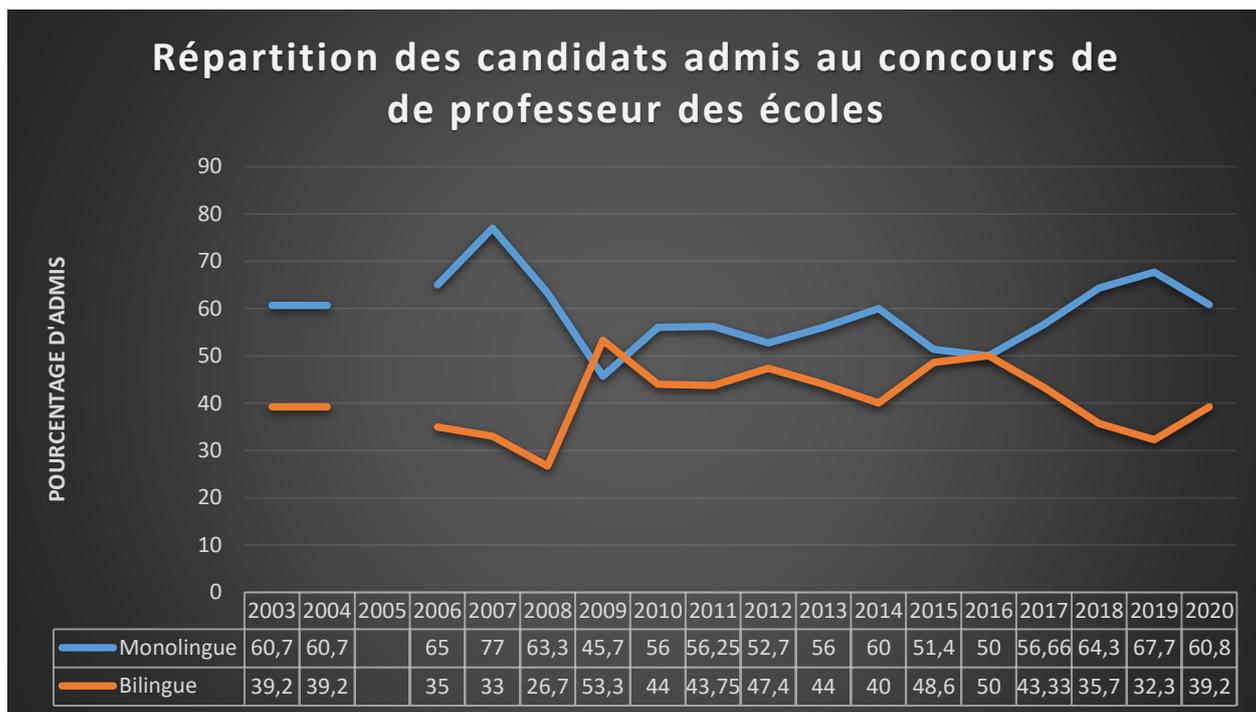
en 2013¹⁰, puis l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation dont la culture scientifique oscillait entre relativisme culturel et universalisme abstrait, appela un nouveau syncrétisme et renforça encore l'apport de la recherche dans le cursus, notamment de la sociolinguistique, à la formation des futurs enseignants. Pourtant, parallèlement à ce mouvement, nous pouvions observer un resserrement déjà entamé de la corsophonie des jeunes diplômés motivant le reversement de postes ouverts au concours spécifique en faveur du concours standard, l'accentuation de la distorsion entre le nombre de candidats se présentant au concours standard et celui se présentant au concours spécifique¹¹, l'invisibilité des promotions issues de l'enseignement bilingue parmi les candidats au concours de recrutement des professeurs des écoles et une approche si ce n'est dépolitisée, largement moins engagée de l'enseignement du corse. Dans une île qui connut un fort développement touristique au cours de ces vingt dernières années (Bonnefont et al. 2015), ces transformations coïncidaient également avec une mutation des motivations professionnelles des enseignants, plus éloignées des engagements militants, politiques et éducatifs de leurs prédécesseurs, pour s'inscrire dans le fil d'une professionnalisation de l'enseignement bilingue, qui pâtit des restrictions budgétaires réduisant ou annulant toute formation continue susceptible d'impulser et de diffuser des innovations pédagogiques (Quenot 2010a).

Depuis la création du concours spécifique de recrutement des professeurs des écoles, la question du vivier revient chaque année de façon lancinante. L'Académie de Corse ne parvient pas à atteindre les objectifs établis par convention entre l'État et la Collectivité territoriale de Corse. Entre 2003 et 2020¹², l'Éducation nationale a recruté 588 professeurs des écoles, 358 par les voies des concours standards ou troisième voie et 230 par le concours spécifique de recrutement des professeurs des écoles. Au total, 60,88% des personnels recrutés ne sont pas corsophones contre 39,11%. Au-delà de cette approche macro, quelle est l'évolution annuelle du taux de recrutement des professeurs bilingues ? Le graphique et le tableau ci-dessous nous indiquent la répartition des candidats admis au concours externe de professeur des écoles en Corse.

¹⁰ Disponible sur : (Assemblée Nationale 2013, p. 2013-595), consulté le 21 mai 2021.

¹¹ En 2020, 56 candidats se sont présentés aux épreuves du concours spécifique pour 27 places offertes. 20 postes ont été pourvus. Le rapport du jury observe cependant que « le niveau de maîtrise de la langue corse était satisfaisant dans l'ensemble, fruit évident de l'enseignement généralisé du corse et du travail sérieux de préparation de nombreux candidats ».

¹² Les données relatives aux concours 2005 ne sont pas disponibles.



Cette période recouvre trois les conventions signées entre l'État et la CTC.

La première convention 2003-2006 fixe un objectif quantitatif de 40% de postes ouverts au concours spécifique (Assemblée de Corse 2003).

La convention 2007-2013 établit que « le pourcentage attribué au concours spécial langues régionales ne peut être inférieur à 40% du total (Assemblée de Corse 2007a). Il est appelé à augmenter en fonction des besoins du plan et des ressources » (p.9). La formulation est ambiguë dans la mesure où le seuil ne précise pas s'il s'agit du nombre de postes ouverts ou bien de candidats admis.

À partir de 2016, la troisième convention (Assemblée de Corse 2016a, p. 20)¹³ établit que « le taux de postes réservés au concours spécifique sera au minimum de 50% et aura vocation à augmenter régulièrement jusqu'en 2021. »

¹³ « Article 9 - recrutement et affectation des professeurs des écoles

Objectifs :

- disposer de ressources humaines disponibles capables de porter le projet d'une éducation bilingue pour tous ;
- garantir le nombre d'enseignants bilingues ;
- assurer l'égalité des parcours scolaires et leur continuité ;
- 100 % des postes fléchés seront occupés par des maîtres habilités.

Mise en œuvre :

Le taux de postes réservés au concours spécifique sera au minimum de 50 % et aura vocation à augmenter régulièrement jusqu'en 2021. 100 % des postes fléchés seront occupés par des maîtres habilités. Il faudra veiller à garantir une affectation systématique des professeurs stagiaires bilingues dans des classes bilingues. »

Le tableau ci-dessous relatif au concours 2020 résume à grands traits la situation actuelle. L'Éducation nationale s'est avérée incapable de produire un vivier de candidats corsophones permettant de généraliser le concours bilingue, comme elle semblait s'y être engagée dans la convention 2016-2021. Le maintien du concours externe standard crée un afflux de candidats non-corsophones dont le calcul coût-bénéfice anticipe le reversement d'une partie des postes ouverts au concours bilingue au profit du concours standard. Au temps d'étude à consacrer à l'acquisition d'un niveau de compétence C1 en langue corse nécessaire à l'obtention du concours bilingue, les candidats opposent alors le nombre de postes ouverts au concours spécifique dont le niveau dans les autres disciplines se cale sur celui du concours standard. Toute moyenne générale sensiblement inférieure à la moyenne générale la plus élevée disqualifie les candidats de l'autre concours. En 2020, le dernier admis du concours spécifique a obtenu une moyenne générale de 11,125, contre 11,375 pour le dernier admis du concours externe de recrutement de professeur des écoles. Si l'exigence d'un même niveau dans les disciplines fondamentales est louable, elle se fait au prix du maintien du concours standard qui implique le renoncement à l'élaboration d'une culture commune pour les néo-certifiés admis aux concours de professeurs des écoles. Ne peut-on pas y voir une injustice à double détente ? Elle s'exerce dans un premier temps à l'encontre des candidats au concours spécifique qui se voient assujettis à des épreuves supplémentaires et à une élimination à la discrétion du Recteur, fondée sur une condition non-écrite issue de l'interprétation de l'article 5 du décret n°90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles selon lequel :

« Dans chaque académie, les emplois qui ne sont pas pourvus par la nomination de candidats reçus à l'un des six concours, au concours externe, aux concours externes spéciaux mentionnés au a et au b du 1° de l'article 4 du présent décret, au second concours interne, au second concours interne spécial ou au troisième concours peuvent être attribués, par le recteur de l'académie considérée, aux candidats à un ou plusieurs des cinq autres concours mentionnés au présent alinéa dans la limite de 25 % du nombre total des emplois à pourvoir pour l'ensemble de ces concours. »

Disposant du pouvoir de modifier la jauge à hauteur de 25%, le Recteur d'Académie peut ainsi favoriser tel ou tel concours par-delà les objectifs écrits de la convention signée entre l'État et la Collectivité territoriale de Corse.

Cette injustice ne frappe pas seulement les candidats. Elle se répercute dans un second temps auprès des élèves dont les parents ne choisissent pas une filière bilingue et qui vont se voir enfermés dans un cursus monolingue alors que la science a établi les bénéfices du bilinguisme et que la société, jusque dans son expression démocratique appelle les autorités à

créer les conditions de la normalisation de la langue corse dans une société bilingue. Cette injustice, ce défaut de reconnaissance de la langue impacte l'offre scolaire proposée par l'Éducation nationale qui au regard des ressources humaines dont elle dispose, n'est pas en mesure d'assurer la satisfaction des choix linguistiques et scolaires de toutes les familles qui choisissent l'enseignement bilingue. L'ouverture de filières « indifférenciées » à Ajaccio, lors de la rentrée scolaire 2020 sur deux écoles de la ville, cours Général Leclerc et école des îles, indique toutes les difficultés que l'institution se crée elle-même et ne mettant pas en place de dispositifs permettant d'honorer les engagements contractualisés avec la Collectivité de Corse. Dès lors, au nom d'une logique libérale privilégiant un ethnotype particulier non-dit, car la défense du monolinguisme est une posture surannée, l'École de la République française privilégie en Corse une forme d'assignation sociale et linguistique de type communautarienne. Ce déni de reconnaissance constitue une expérience de l'injustice non seulement du point de vue du patrimoine linguistique mis en danger par les défaillances quantitatives du système d'enseignement, mais plus encore du point de vue social, car elle affiche un double mépris à l'égard de la communauté linguistique dont les demandes de reconnaissance sont inassouvies et à l'égard des élèves les plus défavorisés concentrés dans les filières standards qui subissent le mépris de l'institution qui gère les flux sans proposer un système d'enseignement plus performant du point de vue linguistique, cognitif et culturel, en phase avec la société et le monde dans lequel ils grandissent. En ce sens, cette critique normative de la structuration de l'École en Corse constitue une expérience morale recouvrant des enjeux d'identité et de justice sociale.

Epreuves écrites d'admission					
Concours	Inscrits	Présents	Nombre d'admis	Moyenne sur 20 du dernier admis	Pourcentage de réussite
Privé	46	5	1	11.25	20
3 ^{ème} concours	76	22	10	11	45.5
Externe public standard	455	142	30	11.375	21
Externe public langue régionale	89	58	20	11.125	34.5
2 nd concours interne standard	28	3	0		
2 nd concours interne spécial langue régionale	14	1	0		
TOTAL	708	231	61		26.5

Statistiques relatives aux épreuves écrites d'admission aux concours de recrutement des professeurs des écoles sur l'Académie de Corse en 2020.

Le terrain sociolinguistique et éducatif de l'île nous fournit un exemple concret de cette situation sociohistorique. En 2020, sur les 25 postes ouverts au concours spécifique, 5 postes ont basculé au profit du concours standard. Alors que le Plan Lingua 2020 adopté en 2016 par l'Assemblée de Corse envisageait le recrutement d'une promotion entièrement corsophone en 2020, seulement 32,78% des nouveaux professeurs disposaient d'une compétence certifiée en langue corse soit 20 sur 61. Ainsi, en dépit des contractualisations entre la CdC et l'État, de l'existence d'un concours spécifique de recrutement depuis près de vingt ans, la session 2020 a présenté un taux de recrutement des professeurs des écoles bilingues inférieur à celui des premières sessions. En 2004, sur les 51 postes ouverts aux trois concours, 20 furent pourvus par des candidats bilingues, soit 39,2%.

Paradoxalement, les difficultés de recrutement s'accroissent depuis que le premier concours spécifique a été ouvert. Depuis 2016, le taux de recrutement de candidats bilingues est inférieur au pourcentage d'élèves officiellement inscrits en filière bilingue, laissant présager une rétractation prochaine de l'offre scolaire. Afin de pallier les difficultés de recrutement des professeurs des écoles, la Collectivité territoriale de Corse a mis en place le dispositif

Maestranza¹⁴ proposant des bourses de 5000€ aux candidats de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation au concours spécifique. Si le taux de réussite est supérieur à la moyenne, il ne permet pas d'accroître le nombre de reçus de façon significative.

DISPOSITIF MAESTRANZA

Maestranza : 10 bourses de 5000€ dossiers CDC téléchargeables sur le site
https://www.isula.corsica/Dispunitivu-Maestranza-cartulare-di-candidatura-annata-2019-2020_a873.html (candidatures avant le 13/09).

Réussite des étudiants "Maestranza" au concours CRPE spécifique:

2011-2012: 45,45% / 2012-2013: 50,00% / 2013-2014: 57,14% / 2014-2015: 40,00% / 2015-2016: 60,00% / 2016-2017: 50,00% / 2017-2018: 55,56% / 2018-2019: 70,00%

9

Diaporama présenté par Dominique Verdoni et Marianna Versini le 20 octobre 2019 à Saint-Jean-de-Luz.

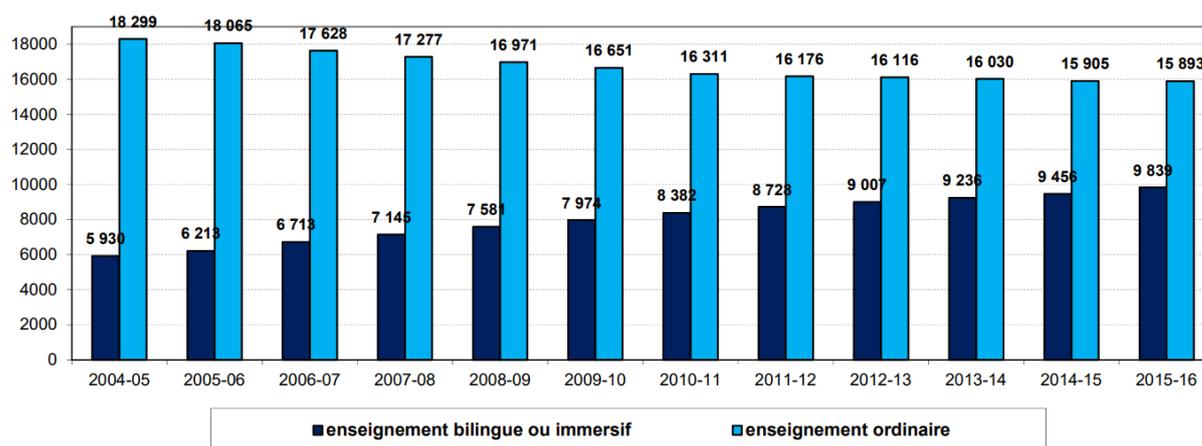
Autre dispositif palliatif ne permettant pas d'agir en amont cette fois-ci, mais en aval, l'Éducation nationale a contractualisé en 2016, un plan exceptionnel de formation des enseignants avec la CTC (Assemblée de Corse 2016b). En 2019, le rapport présenté à l'Assemblée de Corse établissait un bilan d'étape (Assemblée de Corse 2019a, p. 4). L'opération a permis de proposer une formation à 227 enseignants du primaire. Cependant, du point de vue qualitatif, « ces 3 années ne se sont pas traduites par une augmentation notable du vivier d'enseignants habilités à travailler en parcours bilingue ». Le nouveau dispositif proposé envisage alors de proposer des formations de 200 heures étalées sur 8 semaines sur quatre lieux de stage : Borgu, Corti, Aiacciu et Portivechju. Il cible prioritairement 54 stagiaires se destinant à l'habilitation à l'enseignement bilingue et 18 stagiaires préparant une certification afin

¹⁴ Disponible sur : http://flarep.com/sites/default/files/kcfinder/fichiers/files/FLAREP33_CorseMmesVerdoni_Versini.pdf, consulté le 21 mai 2021. Dispositif approuvé adopté par l'Assemblée de Corse le 1^{er} avril 2011 (Assemblée de Corse 2011a).

d'assurer l'enseignement des 3 heures hebdomadaires de LCC obligatoires. En l'état, nous ne disposons pas d'une évaluation qualitative de cette seconde phase perturbée par la Covid.

Les difficultés relatives au recrutement des professeurs des écoles bilingues sont-elles propres à la Corse. Qu'en est-il par exemple du Pays basque qui dispose non seulement des filières bilingues pour alimenter des cohortes de candidats, mais également des jeunes bascophones issus des Ikastolas associatives et immersives ? Les viviers issus des écoles associatives permettent-ils de pallier aux difficultés de recrutement des concours spécifiques ?

Pour l'année 2019, le rapport de jury de l'académie de Bordeaux indique de grandes difficultés de recrutement (Roques 2019). Sur l'ensemble des concours et sur un total de 44 postes ouverts, 36 candidats se sont présentés aux épreuves écrites¹⁵. À l'issue des épreuves, l'Académie de Bordeaux a recruté 16 professeurs des écoles bascophones, tous systèmes d'enseignement confondus. Pourtant, au cours de la période 2010-2015, on pouvait observer une forte progression de l'enseignement du basque de l'ordre de 4,7% par an des effectifs. La disjonction entre le désir de langue et la compétence linguistique appelle la mise en œuvre de mesures politiques (Assemblée de Corse 2013a; 2015) débordant le simple cadre des politiques linguistiques éducatives (Coste 2015; Beacco, Messin 2010; Beacco et al. 2016) afin d'assouvir cette demande. De telles mesures ne semblent être opérationnelles ni au Pays basque, ni en Corse, où le Rectorat accuse l'Université de Corse de ne pas être en mesure de fournir un vivier suffisant, quand cette dernière lui renvoie la responsabilité d'organiser un système éducatif incapable de produire de jeunes corsophones.



Évolution de la répartition des élèves du premier degré selon l'enseignement suivi au Pays basque (Haddouche et al. 2016).

¹⁵ 25 au concours externe spécial public pour 20 postes et 12 admis. Au concours ISLRF, on dénombrait 19 inscrits pour 19 postes. Seulement 4 furent pourvus. Aucun dans l'enseignement catholique. En interne, aucun poste spécifique ne l'a été non plus.

Face à ce risque d'extinction de l'offre scolaire inhérente à la contraction des pratiques linguistiques sociales, l'Université de Corse a mis en place un parcours différencié au niveau de la troisième année de licence de sciences de l'éducation afin de proposer un enseignement de didactique de la langue corse en langue corse auprès des candidats susceptibles de se diriger vers le concours spécifique de recrutement de professeurs des écoles. Un conseiller pédagogique de langue et culture corses intervient auprès des étudiants corsophones pendant que j'interviens auprès de l'autre groupe composé d'étudiants qui ont préféré suivre le cours en français.

Au-delà de cet ajustement, le Rectorat n'a pas proposé de véritable solution. Le passage à un seul concours de recrutement public externe ne bénéficie pas de ses faveurs. Il avait pourtant été adopté par l'Assemblée de Corse. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il aurait pu permettre un empowerment des non-corsophones, mais en l'état, compte tenu de la distorsion entre l'offre de postes au concours standard et au concours bilingue, la répartition des inscrits montre que le coût imaginé de l'apprentissage du corse est supérieur au bénéfice escompté par l'acquisition de la corsophonie. En l'absence de solution par l'enseignement public, l'émergence en Corse d'expériences associatives immersives seront-elles en mesure de fournir davantage de candidats et d'alimenter le recrutement des professeurs des écoles ? L'exemple basque peut nous laisser dubitatifs, car il indiquerait le contraire, mais la situation serait probablement plus difficile encore sans l'apport du réseau Ikastola. Une étude plus approfondie des biographies langagières des candidats admis mériterait d'être réalisée.

Poursuivons notre analyse comparée des concours spécifiques de recrutement des professeurs des écoles par langue concernée. La situation du breton semble plus favorable. Les 18 postes mis au concours externe spécial langue régionale de recrutement, ainsi qu'au second concours interne spécial langue régionale ont pu être pourvus (Favreau 2019, p. 52). Quant aux concours de recrutement de professeurs des écoles privées, les 23 postes offerts au concours externe spécial langue régionale ainsi qu'au concours externe spécial langue régionale – Diwan ont donné lieu à autant d'admissions. On note en revanche un seuil d'admission plus faible pour les concours spécifiques, notamment en mathématiques, et un faible taux de recrutement de professeurs des écoles bilingues, 15% pour la Bretagne. Le pourcentage est plus difficile à calculer concernant le basque, car l'académie de Bordeaux est plus étendue que le territoire bascophone. La question se pose en des termes plus difficilement mesurables sur le territoire de l'Occitanie.

Cette brève analyse comparative du recrutement quantitatif des professeurs des écoles indique un enjeu fort en termes de transmission, des difficultés de recrutement et un rétrécissement de la compétence linguistique au sein du vivier de candidats. La répartition des postulants dans les différents concours ne vaut pas test de compétence ou de corsophonie, mais en 2020, avec 455 inscrits au concours externe public standard en Corse, pour 89 candidats au concours externe public spécifique, il indique néanmoins une représentation cinq fois plus forte des candidats aux concours standards. Faut-il en déduire que la corsophonie des jeunes se situe aux alentours de 20% d'une génération ? Nous pouvons au moins en formuler l'hypothèse, et mesurer à l'aune de ce résultat que ce vivier n'autorise ni le recrutement de 50% de professeurs des écoles corsophones, ni même de 100% des professeurs des écoles bilingues, tel qu'il avait été inscrit dans le plan Lingua 2020 (Assemblée de Corse 2015). Il pose ainsi des enjeux linguistiques, mais également politiques quant au projet éducatif mené en Corse en termes de curriculum comme d'égalité des chances et d'équité scolaire. Si la politique de la demande n'est encore jamais parvenue à satisfaire les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par l'Assemblée de Corse, l'Académie de Corse ne devrait-elle pas s'orienter vers une politique de l'offre ? Celle-ci pourrait mettre en œuvre la généralisation du concours spécifique de recrutement de professeurs des écoles de façon à neutraliser toutes les stratégies de contournement de la part des candidats et à les recruter sur la base d'une culture commune et d'un socle commun de compétences. Elle aurait l'avantage de normaliser la corsophonie des candidats au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues, sous réserve que l'Éducation nationale renforce sa formation en langue corse en amont, aussi bien à l'Université de Corse, par exemple, en proposant un Diplôme universitaire amenant les non-spécialistes à un niveau certifié C1 du Cadre européen de compétence pour les langues (Conseil de l'Europe 2001; 2018), ainsi qu'à l'INSPE. D'autres solutions peuvent être envisagées à court terme et de façon provisoire, comme la présentation d'une certification de niveau B2 en langue corse pour pouvoir s'inscrire aux concours de recrutement. Cela donnerait à n'en pas douter du sens et de la valeur à l'enseignement du corse, par-delà les aspects linguistiques et identitaires, en l'instituant davantage en tant que langue de l'employabilité, langue professionnelle, à l'image du dispositif mis en place au sein du « Diplôme universitaire journalisme, médias et corsophonie », proposé en partenariat avec des médias insulaires et l'École Supérieure de Journalisme de Montpellier : École Supérieure de Journalisme PRO. Je peux relever par ailleurs une contradiction déjà soulevée lors du débat public concernant le projet de coofficialité de la langue corse. La compétence éducative conférée à la Collectivité de Corse dans le statut de la

Corse depuis 1991 est dépourvue de tout pouvoir normatif, car elle se heurte à la réalité éducative de l'île qui jusqu'à présent offre le spectacle d'un monopole d'État sur le curriculum, le recrutement et les carrières des professeurs. Ainsi, dans le domaine de l'enseignement du corse, toute délibération de l'Assemblée de Corse se heurte à la nécessité de sa négociation et de sa contractualisation avec l'État. Ce besoin est d'autant plus fort que ce dernier n'a jamais été concurrencé par les écoles privées de l'île. Sera-t-il en mesure d'être bousculé par l'arrivée du réseau Eskolim intégré par l'association Scola corsa ? La question de la transmission du corse à l'école pourra-t-elle progresser au bénéfice d'une plus forte encapacitation des Corses ? Sera-t-elle susceptible de provoquer une avancée dans la reconnaissance juridique des droits linguistiques du corse ? Un réseau associatif sera-t-il en mesure de pallier d'ici vingt ans les difficultés de recrutement des professeurs des écoles bilingues ? La question du recrutement ne doit-elle pas être élargie à la question de l'attractivité du métier, en termes de conditions de travail et de rémunération, comme le souligne l'OCDE dans ses études (2020) ? Dans quelle mesure la loi Molac et le décret Blanquer (Ministère de l'Education nationale 2021a) pourront-ils se traduire par une nouvelle convention conclue entre la Collectivité de Corse et l'État, fixer des objectifs d'enseignement immersif, expérimenter et promouvoir des méthodes pédagogiques davantage axées sur la communication et produire des générations de corsophones assurant la vitalité et les devenirs de la langue corse ?

Pour revenir à mon expérience de candidat, l'année de préparation du concours fut très riche, car j'occupais en même temps un emploi de chargé de mission langue corse auprès du Président de l'Université de Corse Antoine Aiello. Chaque syndicat étudiant disposait alors d'un poste correspondant avec ses principales revendications. Après validation de mes propositions par le Président, je fus notamment chargé de l'organisation de deux opérations : la *Festa di a nazione* à l'Université sur laquelle je reviendrai ci-dessous, et un colloque sur l'enseignement bilingue, suivi d'un rapport scientifique collectif préconisant des mesures politiques. La certification en langue corse, qui s'inscrivait dans le cadre d'une généralisation de l'enseignement du corse et du cadre européen commun pour les langues, présentée par le Conseil de l'Europe relevait pour sa part de la pédagogie, donc du corps enseignant qui assura la réalisation de l'objectif fixé dans son projet par le Président.

Le colloque organisé en partenariat avec l'association des enseignants bilingues du premier degré « À scioglilingua¹⁶ » marquait une étape nouvelle dans le développement de l'enseignement du corse. Jusqu'à présent, si la demande sociale s'était exprimée au niveau de l'université puis au niveau du secondaire, elle s'intéressait désormais au premier degré. Faut-il y voir le fruit des travaux de neuroscience qui insistent jusqu'à aujourd'hui sur les bénéfices liés à l'apprentissage précoce des langues (Pliatsikas et al. 2020), ou bien la volonté d'investir le premier degré après avoir pu structurer, bien que de façon limitée, un enseignement du corse au second degré depuis l'instauration du Capes de langue et culture corses en 1991 (Di Meglio 2003) ? En tout état de cause, il s'agissait du premier partenariat entre l'université et des acteurs du premier degré.

Outre la volonté de promouvoir des motivations non patrimoniales, mais linguistiques, culturelles et cognitives auprès des parents d'élèves, ce fut l'occasion de rédiger un rapport d'experts *Langue corse, langue du citoyen*, présenté par le Président de l'Université de Corse. Il fut remis au Président de l'Assemblée de Corse, au Président du Conseil exécutif, au conseiller exécutif en charge de la langue corse, aux présidents des groupes de l'Assemblée de Corse élus en mars 2004, ainsi qu'au Préfet de Corse. Formulant une batterie de propositions dans tous les domaines, il devait donner lieu, un an plus tard, à l'installation d'un conseil scientifique par la Collectivité territoriale de Corse mobilisant notamment Pasquale Ottavi et Ghjacumu Thiers, deux auteurs de la première contribution universitaire. Son rapport « Un fiatu novu », remis en 2007 (Thiers, Ottavi 2007), préfigurait l'ossature du Plan stratégique d'aménagement et de développement linguistiques pour la langue corse 2007–2013 (Assemblée de Corse 2007b). C'est la première fois qu'un rapport de ce niveau considérait la question linguistique comme un phénomène social total, au-delà des secteurs éducatifs et culturels. Cette expérience universitaire sur l'enseignement primaire qui débouche sur une action glottopolitique globale de conseil auprès de la Collectivité de Corse et de l'Assemblée de Corse aiguillonnait et annonçait mon travail de thèse, comme son transfert dans les travaux relatifs à la planification et à la reconnaissance d'un statut de coofficialité pour la langue corse.

L'admission au concours de professeurs des écoles bilingues m'amena à quitter ce poste de chargé de mission étudiant. J'ai alors poursuivi ma formation à l'IUFM de Bastia, où *l'école dans plusieurs mondes* de Jean-Louis Derouet (2000) trouvait tout son sens. Entre les discours

¹⁶ Elle était notamment animée par Rosa Maria Ottavi, Pasquale Ottavi, Mattea Lacave, Pasqualina Pergola et Marie-Madeleine Menozzi.

angoissés sur le péril communautariste, les vertus de la laïcité et la défiance ou l'hostilité affichée à l'égard des professeurs des écoles bilingues et de notre professeur de corse Pasquale Ottavi, suspecté à tort par la direction d'agiter ses étudiants, nous regardions déjà ailleurs, vers Barcelone, semblant de cité-État commerçante de Méditerranée qui rassemblait les aspirations à l'authenticité, l'hypermodernité, la culture et la liberté de notre promotion. Lieu du tout-tourisme, du paroxysme de la consommation, Barcelone est ce symbole qui fascine la jeunesse corse des années 2000. Le héros de *Murtoriu* de Marcu Biancarelli n'échappe pas lui non plus à l'emprise de la cité « calme et séductrice » dont la plasticité agence ses « racines », son « génie », tout comme le « putanisme » de ses « boîtes branchées » (Biancarelli 2009). Elle alliait notre aspiration à l'individualisme et notre besoin d'affirmer, de ressentir notre appartenance, à la fois à la Corse et à un ensemble plus vaste qui ne serait pas prédéterminé par l'État, mais librement choisi. Barcelone présentait alors tous les atouts nécessaires à l'exercice d'un tel fantasme de l'authenticité, d'une forme de transfert de notre pulsion de vie sur ce que Lacan pourrait décrire comme un objet-a (Lacan 2006).

Après Barcelone, je passais un mois à Derby, en Angleterre, où je pus enseigner le français à des élèves britanniques qui m'apprirent l'anglais. J'ai alors observé le fonctionnement quasi entrepreneurial et industriel d'une école primaire. Cette expérience ne devait qu'accentuer le choc de ma découverte de la classe unique, lorsque je fus nommé au bénéfice de l'âge, à Petrapola, sur la commune d'Isulacciu di Fium'orbu. L'enseignement dans un monde rural déserté, dont l'abandon des bains indiquait le dépassement du seuil de disparition de la communauté villageoise, fut une expérience poignante des inégalités scolaires, territoriales, sociales et culturelles qui rappelle la lecture de *La Grande Beune* de Pierre Michon (2009). Cette position d'observation-participation me permit de mieux mesurer l'isolement et la solitude de l'enseignant devant une classe aussi hétérogène, regroupant des élèves de grande section, de CP, de CE1, de CE2 et de CM1. L'appartenance à un même village, voire à des familles élargies accentuait les difficultés relatives au climat scolaire, globalement serein, mais qui selon les circonstances, pouvait se trouver affecté par l'actualité microlocale. Déjà le rapport au village avait changé. Evidence, choix, ou contrainte, il s'agissait pour certains parents de scolariser leur enfant dans un refuge, loin des tumultes de la plaine et de certaines catégories ethniques et sociales qui partageaient pourtant avec eux une certaine précarité sociale par-delà leurs différences ethniques et culturelles. Alors que la Corse avait déjà opéré sa mue vers une forme propre de balnéarisation, le village conçu comme abri ou forteresse n'avait pas besoin que l'on érige des murs pour qu'il ne fût pas assiégé et détaché de ce monde. Son isolement

physique me rappelait le village de Rennu de Marie Susini (1989 ; 1981) et ses relations sociales celles décrites par Jean Giono dans *L'homme qui plantait des arbres* (2016) que je fis étudier aux élèves. Il s'agissait plutôt d'accompagner les enfants vers la découverte d'altérités aussi lointaines qu'abstraites et distinctes du flux déversé par les médias de masse. Le village présentait ceci de paradoxal à mes yeux, que sa situation dans le territoire signifiait une position de repli et d'abri pour certains parents, de distanciation du point de vue de la géographie sociale par rapport à l'environnement proche, et déjà, en 2005, d'hyperconnection, voire d'hyperidentification des élèves aux stars de la télé réalité face auxquelles les références culturelles de l'École étaient en concurrence, mais semblaient déjà presque désuètes, inaudibles et invisibles. Face au flux des discours, des images, des divertissements massifs proposés à des enfants passifs, l'École avait-elle encore une chance d'agir sur l'habitus des élèves ? Devait-elle sacrifier et remplacer ses figures classiques par les célébrités du moment pour pouvoir être acceptée et aimée par les élèves, pour gagner leurs cœurs et accrocher leur motivation, ou bien devait-elle persister au risque d'ajouter de la défiance ou du mépris aux inégalités territoriales, sociales et culturelles béantes (Champollion 2020) ? La tâche du maître d'école, à laquelle je m'appliquais, consistait alors à établir un juste agencement entre les figures de l'École et celles de la vie réelle, afin de susciter un sentiment d'appartenance qui crée une capacité à découvrir, à relier et à comprendre les différents mondes sans que l'École apparaisse comme une violence symbolique à l'égard de leurs attaches et de leurs habitus sociaux. Près de quinze ans plus tard, il serait encore difficile d'y répondre, le chemin se situant peut-être dans un entre-deux (Ferrari, David 2020). Mes souvenirs des répliques des enfants jouant la comédie sur scène, les reproductions de Rembrandt guidées par la conseillère pédagogique d'arts plastiques, l'apprentissage des langues étrangères et du corse comme la présence de la littérature ont pu donner à voir d'autres appartenances et points d'attache. Il est des lieux où l'École doit donner davantage aux enfants, mais où les Réseaux d'Éducation Prioritaires, sont parfois sans effet probant sur l'expérience scolaire des élèves. Dans l'enclos, dans le huis clos du sanctuaire scolaire et villageois, avec peu de moyens alloués aux sorties scolaires, lorsque la seule sortie de l'année est une semaine passée à Savaghju, dans la forêt de Vizzavona, l'École accrédite et confirme l'intuition enfantine qui ressent le néant de son territoire. Au village, l'appel de la vie est alors un appel à l'évasion.

En Corse, le débat public portait sur le modèle de développement de l'île. Le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse proposé par la majorité Santini-Rocca Serra (2004-2010) préconisant une « économie présentielle » fondée sur le tourisme de

masse et la construction de résidences secondaires suscita des réactions hostiles qui conduisirent à son retrait (Chabanon, Casanova 2009). Le parallèle avec les années soixante-dix raviva les inquiétudes.

En 1972, un rapport de l'Hudson Institute commandé par la Délégation à l'aménagement du territoire, et à l'action régionale proposait notamment quatre scénarios prospectifs de développement pour la Corse (DATAR 1972, p. 86) orientés vers le tourisme comme mono-activité, au risque de dissoudre l'identité culturelle de la Corse, à l'exception d'un seul qui défendait l'exploitation de la culture de l'île comme substrat du développement :

« Face à cette nécessité d'une orientation nouvelle, il semble qu'il n'y ait que deux options :

- accélérer la disparition de l'identité culturelle corse, en encourageant, par exemple, une nouvelle immigration massive en provenance de la métropole. La période de transition serait ainsi plus brève et la Corse atteindrait rapidement un niveau élevé de peuplement, environ 500.000, en majorité non corse ;

- conserver et restaurer l'identité culturelle et les traditions corses en développant le potentiel de l'île dans son contexte et selon le schéma précédent. Ne choisir aucune de ces deux options accroîtrait les difficultés. La première est douloureuse, difficile et aléatoire ; la seconde semble raisonnable, sans grands risques, et pourrait se révéler intéressante et passionnante. »

Alors que je faisais mes premiers pas dans l'enseignement bilingue, le Conseil exécutif de Corse présentait un Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse qui semblait faire l'impasse sur l'identité culturelle de la Corse. C'est néanmoins sous la même mandature que fut adopté le premier Plan stratégique d'aménagement et de développement linguistiques pour la langue corse 2007-2013 (Assemblée de Corse 2007b), qui envisage une politique de la langue élargie à la seule dimension scolaire, jusqu'alors dépositaire des efforts encore insuffisants des institutions publiques, avec les médias.

Qu'en est-il près de cinquante ans plus tard et près de quinze ans après le débat relatif au premier projet de Plan d'Aménagement et de Développement DURable de la Corse ? Bien que celui-ci fut abandonné (Chabanon, Casanova 2009), car il coalisa contre lui les élus, les associations écologistes, et l'Université de Corse qui publia un ouvrage collectif *La Corse et le développement durable* (Maupertuis 2010), auquel j'avais collaboré, il n'en demeure pas moins que le nombre de résidences secondaires s'est réellement accru¹⁷ et que le modèle de développement défendu par ce rapport jamais adopté ni même présenté devant l'Assemblée de

¹⁷ En 2020, selon l'INSEE, 28,8% des logements de l'île étaient des résidences secondaires. (Huysen, Squarcini 2020)

Corse, s'est réalisé, sans cependant atteindre les bénéfices annoncés. En revanche, le PADDUC adopté en 2015 par l'Assemblée de Corse, qui se voulait plus protecteur, social et écologique, ne parvient guère à être appliqué. Dès lors que les délibérations des Assemblées se réduisent à des intentions, comment peut-on repenser l'action publique, notamment lorsque le chercheur s'inscrit dans une logique de recherche-action ? Est-ce illusoire ? Quels sont les rouages à installer entre les sciences humaines et le politique, entre le discours public et l'action publique ? Si la politique éducative de la Corse et la politique de la langue m'intéressent en premier lieu, la confrontation des demandes de reconnaissance des Corses et des aspirations à l'authenticité des propriétaires des résidences secondaires n'apparaît-elle pas comme un terrain heuristique ? Cela apparaissait déjà en filigrane dans le rapport de l'Hudson Institute :

« En Corse, l'identité culturelle différente de celle de la France, devrait constituer un des principaux attraits de l'île. "C'est différent", "les gens sont différents", ce n'est pas tout à fait la France : thème attirant pour les Français et pour les étrangers ; c'est d'ailleurs le thème publicitaire pour Porto Rico et les îles Hawaï aux États-Unis. L'existence d'une langue corse représente un facteur positif pour le développement du potentiel, mais il y a érosion de l'identité culturelle de l'île » (DATAR 1972, p. 56).

En contrepoint de cela, l'Hudson Institute observait que : « consciente de la disparition progressive de son identité, la Corse adopte des attitudes de défense et devient extrêmement sensible ». Du point de vue chronologique, l'expérience du mépris relatée par le rapport publié en avril 1972 s'inscrit en amont du mouvement de réappropriation culturelle alors embryonnaire.

Les phénomènes se superposent et se sont traduits par un conflit politique armé aujourd'hui derrière nous depuis juin 2014. Néanmoins, nous pouvons faire l'hypothèse que les aspirations à la reconnaissance des Corses et à l'authenticité des nouveaux résidents, voire la double aspiration conjointe et simultanée des premiers et des seconds, ont pu trouver des ressources dans le néo-libéralisme et l'évolution de l'offre de transports qui ont facilité la libre circulation des personnes et des capitaux. Outre la littérature romantique issue du mériméisme, les demandes de reconnaissance des Corses ont probablement contribué à la construction de représentations exacerbées de l'authenticité de l'île par les candidats à l'acquisition d'une résidence secondaire. Tout comme les néo-ruraux qui choisissent la campagne, en faisant l'achat d'un bien défiscalisé en Corse, les propriétaires de résidences secondaires n'estimaient-ils pas aussi acheter une émotion, une appartenance, comme une marque et un espoir d'enracinement ? Le néo-libéralisme n'assèche pas ce besoin. Il peut fluctuer au cours de leur vie, mais ensuite il rejaillit. Ces dernières hypothèses m'ont conduit à développer ce

questionnement autour du discours corse, appréhendé comme un objet. J’y reviendrai par la suite dans la présentation de mon projet professoral.

Avant cela, poursuivons l’approfondissement des interactions entre l’enseignement primaire, mon idéal d’éducation bilingue et interculturelle ainsi que ma confrontation au terrain scolaire qui fut à l’origine de ma reprise d’études à l’Université de Corse.

3. À l’Université de Corse

« Ce qui éveille l’âme, la métamorphose ou la sublime, c’est toujours qu’à la place des rêves et des pressentiments intimes soudain un appel du dehors, un fragment de réalité s’impose et agit » (...) « Harmonieusement, dans l’équilibre, le monde intérieur et l’univers extérieur élaborèrent et mûrirent leur rencontre. »

Herman Hesse, Le jeu de perles de verre, p. 114-115.

La découverte de l’enseignement à l’Université de Corse exige une adaptation à la dimension de l’institution, qui à l’instar du professorat des écoles, requiert de la polyvalence. Au sens du devoir, s’y ajoute un certain poids symbolique, dans une institution relativement jeune (Thiers et al. 2011), mais dont l’enracinement dans l’imaginaire comme dans l’histoire de l’île est plus profond.

Plus de vingt ans après mes premiers pas, elle est devenue une maison, c’est-à-dire à la fois une habitation, un toit sous lequel vit une famille, un foyer, mais aussi un esprit. Certains ont pu considérer cette université enclavée dans les montagnes comme une allégorie de l’enfermement de la Corse, tel qu’a pu la développer Marie Susini dans son œuvre littéraire ; mais au regard de mon expérience, si je devais poursuivre la comparaison de l’université avec une maison, je ne saurais le faire sans évoquer le mot de Guillaume Apollinaire, dans *Les mamelles de Tirésias*, lorsqu’il écrivit : « Il faut voyager loin en aimant sa maison » (1918, p. 23).

Si dans ma jeunesse l’université exerçait sur moi une forme de fascination, elle a agi comme un agent d’émancipation me conduisant tour à tour en Angleterre, en République tchèque, en Italie, au Portugal, en Espagne. Elle me permit de développer une activité professionnelle à l’international avec la Collectivité territoriale de Corse, notamment au sein du *Network to Promote Linguistic Diversity* et du Conseil permanent corso-sarde, ou plus ponctuellement avec d’autres partenaires internationaux, en construisant des échanges dans le cadre des manifestations *Linguimondi*. Actuellement, au sein même de l’université, elle me

permet de porter la Chaire UNESCO « Devenirs en Méditerranée » qui regroupe 17 nationalités. Après m’être permis de partir, elle me donne les moyens de recevoir.

L’université est une maison où se transmettent des savoirs à des individus dont les rôles changent au cours de leur expérience. À la suite de longues initiations, chaque étudiant devient hôte, jusqu’à l’accession au rang de serviteur de la cause du savoir et de l’émancipation, dans un *Jeu des perles de verre* revisité, où l’on poursuit l’apprentissage de Joseph Valet, le Magister Ludi. Par-delà les références administratives établissant l’habilitation à diriger des recherches, la trajectoire spirituelle, artistique et intellectuelle du héros de Herman Hesse, est aussi une contribution à la réflexion sur la carrière universitaire qui oscille entre retrait du « siècle » et désir d’agir pour le transformer. Le héros du *Jeu des perles de verre* témoigne :

« Je voudrais vous faire voir la voie que j’ai suivie en tant qu’individu, qui m’a amené maintenant hors de Celle-Les-Bois, et me conduira demain hors de Castalie. Ecoutez-moi encore un instant, ayez cette bonté !

“Pendant mon stage chez le père Jacobus, j’avais découvert que je n’étais pas seulement un castalien, mais aussi un homme, et que le monde, le monde entier, me concernait et avait le droit de me voir partager sa vie. (...) Dans l’optique des castaliens, la vie du siècle était un élément arriéré et de valeur secondaire, une existence de désordre et d’instincts primitifs, fait de passions et de dispersion, sans beauté, sans rien qui méritât le désir. Mais le siècle et sa vie étaient en vérité infiniment plus grands et plus riches qu’un Castalien ne pouvait se les représenter, le monde était plein de devenirs, d’histoire, d’essais et d’éternels recommencements ; il était chaotique, mais il était la patrie et le sol nourricier de tous les destins. » (Hesse 2017, p. 50)

L’Université de Corse n’a pas connu une existence retirée du monde. L’institution a probablement subi les excès des siècles, dans sa longue disparition, comme dans sa résurrection tumultueuse. Elle a ensuite bénéficié d’une forme de sanctuarisation et de sanctification, y compris par le politique. Après avoir obtenu sa reconnaissance et sa stabilisation au sein de la société corse, elle a entrepris une restitution de ses travaux en se positionnant comme un acteur de la vie publique comme un témoin la motion adoptée à l’unanimité de son conseil d’administration après l’agression ayant visé Yvan Colonna (2022).

La victoire des nationalistes aux élections territoriales de 2015 a rendu sa tâche plus ardue. Le discours sociolinguistique de l’université avait alors atteint une forme d’hégémonie culturelle sans disposer du pouvoir de coercition. Aussi interventionniste que puisse être la sociolinguistique corse, la mise en œuvre d’une politique linguistique lui échappe. En France, du point de vue de la théorie de la reconnaissance, elle relève principalement du domaine régalien de l’État, et dans le cas qui nous occupe, de façon plus secondaire, de la Collectivité de Corse, des municipalités, des entreprises et associations du territoire. Dès lors que la

philosophie du projet linguistique est partagée au sein de la société corse, la sociolinguistique interventionniste ne doit-elle pas se déporter sur d'autres opérations d'accompagnement scientifique des acteurs et des institutions par la réalisation d'outils linguistiques ? Telle était l'intention du Cunsigliu di a lingua (Assemblée de Corse 2011b), j'y reviendrai par la suite, mais en raison de sa disparition de fait, la charge symbolique et scientifique de l'entreprise linguistique n'incombe-t-elle pas à l'Université ? Dès lors, il s'agirait :

- d'élaborer une grammaire standardisée et un dictionnaire général de la langue corse, d'une part pour éviter l'inflation microdialectale et d'autre part pour réunir ensemble les compétences actuelles en lexicographie dialectale et en sociolinguistique, et compiler les recherches réalisées depuis le *Vocabolario dei dialetti, geografia e costumi e geografia della Corsica* de Francesco Domenico Falcucci de Ruglianu (1915), la *Gramatichella corsa* d'Antone Bonifacio de Ersa (1926), ou bien encore le recueil *Pruverbj, Massime e detti còrzi* publié par Petru Rocca (1921). Le dictionnaire général de la langue corse affleure à la fois dans la Banque de données langue corse¹⁸, la publication du Muntese (Ciavatti, Thiers 2014), dans le travail de mise à jour d'un cadre de référence professionnel, tel qu'il apparaît au sein de l'opération du B3C, et dans les projets structurants qui lui succèderont et qui pourraient figurer dans le prochain projet de l'UMR LISA.
- de développer des outils de formation en planification pour soutenir le pilotage administratif de la politique linguistique qui requiert une expertise et une ingénierie propre.
- de développer un programme international de comparaison des systèmes éducatifs bi/plurilingues et plus largement des politiques linguistiques.

Aussi, l'investissement de certaines de ses ressources au sein de la Collectivité de Corse ou d'autres instances politiques de l'île a pu se traduire par une forme de distanciation de l'institution du débat public. Peut-être s'agit-il d'une crise de croissance qui doit l'amener à animer et à éclairer à nouveau les politiques publiques sur des questions socialement vives, par-delà les appartenances et les engagements de ses acteurs.

Université, objectivité, société et post-vérité

¹⁸ Disponible sur : <https://bdlc.univ-corse.fr/bdlc/corse.php>, consulté le 17 juin 2022.

J'appréhende les cours comme un échange réflexif entre l'enseignant, les étudiants et la société. J'essaie de les situer sur cette ligne de crête, entre un positionnement purement académique, et un dialogue nécessaire et fécond avec l'écosystème aux différentes échelles locales et globales, tout en respectant mes devoirs de neutralité et d'objectivité.

À cet égard, certaines critiques actuelles relatives à l'endoctrinement des étudiants par leurs professeurs m'apparaissent sans consistance au regard de mon expérience à l'Université de Corse. Je vois dans la neutralité un enjeu fondamental de philosophie de l'éducation. L'Université n'est pas simplement une instance favorisant l'insertion professionnelle, à l'ère de l'anthropocène, elle doit aussi créer, interroger et transmettre des savoirs au service de l'amélioration des conditions de vie des Hommes, de leur écosystème et de la biosphère. Malgré toutes mes précautions, je peux reconnaître que cette énonciation n'est elle-même pas neutre philosophiquement, car elle est une critique sous-jacente de l'humanisme et du néo-libéralisme. Repositionnée dans l'histoire des idées, se rapproche-t-elle de la neutralité? En lui-même, le savoir est neutre, ses usages peuvent servir ou asservir, détruire ou construire. Il revient néanmoins à l'Université d'éclairer les enjeux, de se situer, « au-dessus de la mêlée », d'être une « oasis de pensée » selon le mot d'Hannah Arendt proposant par une expertise, par une éthique, par un positionnement qui la situe à la fois dans la société et hors de ses querelles, dans le cours de l'histoire universelle des idées en explicitant l'apport de chacun au cheminement intellectuel et spirituel de l'humanité. Alors que les individus existent et se réfugient dans leurs appartenances religieuses, culturelles ou de genre, quelle autre institution que l'Université peut encore offrir un espace de libre pensée, de recontextualisation et de médiation à l'égard des idées, notions, concepts, protocoles, organisations ou mobilisations des hommes ? Le Magister évoqué dans l'œuvre d'Herman Hesse peut vivre hors de la société et être aux prises de postures ou de faux-semblants. En effet, « il voudrait approcher des hommes et il ne voit que des collègues, il voudrait voir de près des élèves et des enfants et ne rencontre que des gens instruits et des membres de l'élite ». J'aborde l'enseignement animé d'une foi pour le savoir, et de doutes quant à ce qui peut et ce qui doit être transmis. La foi et le savoir, qu'une forme de morale laïque a pu opposer, m'apparaissent ensemble sur une même image. Combiner l'antagonique, agencer le distinct et le dissocié, rapprocher le lointain de l'isolé, telles sont aussi les premières épreuves proposées par l'enseignement à celui qui s'y initie.

Si penser, c'est être exigeant avec soi-même, l'impartialité ne se confond pas avec le détachement. La recherche de l'impartialité interroge les processus idéologiques de production

de vérités. Elle appelle une plus grande rigueur scientifique afin de produire non pas sa vérité, mais sa vérité provisoire vérifiée à l'aune de la scientificité. La situation du chercheur minoré, minoritaire, dans le domaine des sciences sociales, ne doit pas le conduire à accepter une situation de chercheur mineur ou à minorer la scientificité. Sa présence dans une situation singulière appelle-t-elle un devoir de lutte de sa part? La science est une éthique de l'émancipation par le savoir. Le savoir peut divulguer des situations, des faits, des inégalités qui peuvent donner lieu à des projets scientifiques ou politiques. Lorsque l'objet devient une cause, le chercheur dévise de sa ligne de crête et quitte le chemin de la description à la compréhension, pour basculer dans l'engagement. J'y vois deux démarches distinctes qu'il convient de disjoindre méthodiquement et scrupuleusement lorsqu'elles occupent la même existence. Alors qu'une conviction est déjà une conclusion, une intuition n'est qu'une hypothèse qui pose question. La politique et la religion peuvent se fonder sur des savoirs. Une défaite peut appeler une revanche. La connaissance de la vie de Jésus ou des évangiles peut irriguer la foi, mais ces savoirs cherchent des confirmations quand tout le travail de la science cultive la réfutation. Ainsi, une publication n'est pas une proclamation ou un évangile. C'est une contribution mise au commun non pas d'une Église ou d'un parti, mais de la communauté scientifique qui aura tout loisir de critiquer, de tester, de vérifier et de réfuter les preuves apportées.

C'est dans ce sens que j'étais intervenu lors de la table ronde organisée par Bruno Garnier sur la laïcité, en décembre 2020, en posant la question suivante : « Peut-on encore enseigner des savoirs à l'heure de la post-vérité ? ». Alors que s'accumulent les crises (Morin 2020a), de l'autorité (Renaut 2004 ; Arendt 2017), de l'École (Dubet 2002 ; Mabillon-Bonfils 2008), que se développent des faits alternatifs, des *fake news* (Roudinesco 2021), que les médias traditionnels voient leur légitimité érodée (Wolton 2015 ; 2010 ; Rifkin, Chemla, Chemla 2012), que se multiplient les demandes de reconnaissance et de réparation (Fleury 2020), que se développent depuis les États-Unis la *cancel culture* (Roudinesco 2021), comme les thèses complotistes et conspirationnistes, l'École qui détenait le monopole de la vérité se voit remise en cause de toutes parts.

Que sont donc les savoirs ? La question pourrait sembler niaise, mais j'essaie de la poser systématiquement aux étudiants qui les confondent avec les compétences¹⁹, sans distinguer les

¹⁹ Pour Philippe Perrenoud, « les compétences (...) s'appuient sur des savoirs étendus et explicites, et restent pertinentes pour une large classe de problèmes, car elles incluent des possibilités d'abstraction, de généralisation, de transfert. Il s'agit encore de savoir-faire, au sens large, puisqu'il subsiste une référence à une pragmatique, à

différentes approches philosophiques et les enjeux éducatifs sous-tendus par ces nuances. Alors qu'Emmanuel Kant s'interrogeait : « Que puis-je connaître ? » (1980), Edgar Morin observe que « les plus grandes avancées des connaissances scientifiques font s'accroître l'inconnaissance en même temps que la connaissance » (2015, p. 22), d'où il tire la conclusion selon laquelle la connaissance donne à « appréhender et à ressentir l'inséparabilité connaissance-ignorance-mystère » (2015, p. 25), brisant à nouveau le « cogito » cartésien, après le romantisme et la phénoménologie de Husserl (1954) ou bien de Ricœur (1990). Issue des savoirs savants, la transposition didactique développée par Chevallard (1991) inscrit les savoirs enseignés dans un récit, dans une sémiologie. L'histoire enseignée est un roman s'accommodant parfois avec l'erreur historique. Ernest Renan (1882), Jules Michelet et d'autres par la suite ont illustré ou défendu cette idée. Dans sa célèbre conférence donnée à la Sorbonne le 11 mars 1882 : « Qu'est-ce qu'une nation ? », Renan assume des propos qui nous interpellent aujourd'hui au regard de la *cancel culture* (Vesperini 2022), si nous remplaçons le terme « nation » par celui de « minorité » :

« L'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger. L'investigation historique, en effet, remet en lumière les faits de violence qui se sont passés à l'origine de toutes les formations politiques, même de celles dont les conséquences ont été le plus bienfaisantes. »

Paradoxalement, si le *Riacquistu* s'est proposé de réévaluer l'histoire de la Corse (Ettori 1977), d'approfondir la connaissance, nous assistons de nos jours à un mouvement inverse de la part des minorités, un mouvement d'effacement et de déboulonnage des facteurs, événements, personnages historiques ou individus parfois contemporains renvoyant à une situation de domination. Ne sommes-nous pas passés d'une aspiration à la révélation, à une impulsion de dissimulation et d'enfouissement ? Les polémiques relatives à la commémoration ou bien à la célébration de Louis-Ferdinand Céline ou de Napoléon (Bonifay 2021) illustrent les tensions entre la sphère savante et la sphère politique comme si le choix d'un objet était déjà un parti pris en sa faveur. Nous assistons à un conflit de savoirs alimenté par les conflits de

la sphère de la décision et de l'action. Une compétence permet de faire face à une situation singulière et complexe, à " inventer ", à construire, une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées » (1995). En revanche, pour Bernard Stiegler, « l'Anthropocène est un « Entropocène », c'est-à-dire une période de production massive d'entropie précisément en cela que les savoirs ayant été liquidés et automatisés, *ce ne sont plus des savoirs*, mais des *systèmes fermés*, c'est-à-dire *entropiques*. Un savoir est un système ouvert : il comporte toujours une capacité de désautomatisation productrice de néguentropie » (...) « un savoir (...) quel qu'il soit, est toujours une façon de définir collectivement ce qui est néguentropique dans tel ou tel champ de l'existence humaine » (2015, p. 138-139).

mémoires. Ce n'est pas tout, même dans les sciences dites dures, la construction des savoirs est remise en cause par l'opinion dont l'idéalisation de la science comme discours de vérité tolère péniblement ses hésitations, tâtonnements, incertitudes et réfutations. Le nombre de publications relatives au Sars Cov-2 : 88654 pour l'année 2020 et 41958 pour les quatre premiers mois de l'année 2021²⁰ peut accréditer certaines thèses critiques à l'égard de la légitimité, de l'honnêteté et de la valeur des savoirs savants engagés dans une course à la publication. Rechercher à savoir, c'est d'abord apprendre à savoir, apprendre les mécanismes de la construction et de la déconstruction du savoir, l'utilité de l'erreur comme du hasard. Apprendre à savoir, c'est apprendre le cheminement de la démarche scientifique. La sociologie a montré que les critères de scientificité étaient aussi des constructions sociales pour la légitimité des disciplines (Renisio, Orozco-Espinell 2017). La scientificité, mère de la vérité, ne correspond pas à des critères éternels et absolus de vérité. Même les mathématiques euclidiennes que l'on apprend sur les bancs de l'école se fondent sur des axiomes, c'est-à-dire sur des vérités admises sans démonstration. Dès lors, et *a fortiori* dans le contexte corse, se pose la question de déterminer quels savoirs enseigner. Celle-ci ne me semble pas superfétatoire dans la mesure où les programmes étant fixés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette dernière composante est appelée à participer au débat d'experts en lien avec la société. Les savoirs enseignés appellent des choix, une détermination des savoirs qui peuvent, méritent et doivent être enseignés. La transposition didactique opère en deux étapes (Verret 1975 ; Chevallard 1991 ; Perrenoud 1998 ; Boilevin 2013), en passant d'abord des savoirs savants aux savoirs à enseigner (curriculum formel), puis des savoirs à enseigner aux savoirs enseignés (curriculum réel, contenus d'enseignement). C'est là que se sédimentent les apprentissages effectifs et durables des élèves, c'est-à-dire la mémoire, mémoire généralement dépourvue de la généalogie du savoir.

La diffusion du savoir circule désormais par d'autres canaux que celui de l'École. Les réseaux sociaux numériques sont devenus d'importants distributeurs d'informations, relevant parfois de la post-vérité. Qu'est-ce que la post-vérité ? Selon Myriam Revault d'Allonnes, elle « porte avant tout atteinte aux vérités de fait (relatives à des événements contingents, à des faits qui ont eu lieu, mais dont la nécessité ne s'impose pas) plutôt qu'aux vérités scientifiques et rationnelles qui, dans la modernité, ne sont plus guère remises en cause » (2018). Ainsi, la post-vérité est un mode non scientifique, alternatif de recherche de la vérité, qui ne se fonde pas sur

²⁰ Recensées sur <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/>, au 14 avril 2021.

des procédures de certification de la vérité. Elle est en quête de certitudes qui peuvent établir un sentiment de savoir, comme un sentiment de sécurité, quand les incertitudes de la scientificité peuvent générer un sentiment d'insécurité. Selon le philosophe Dorian Astor : « établir une certitude, c'est toujours surmonter une crainte » (2020, p. 29). La post-vérité est devenue un véritable enjeu scolaire, une question socialement vive de notre temps. C'est le mot de l'année 2016 du dictionnaire Oxford selon lequel elle désigne les « circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence pour modeler l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux opinions personnelles. » En 2020, le terme « QAnon », du nom d'un mouvement complotiste aux USA est apparu dans ses colonnes. Dès lors, écoles et médias sont les premiers réceptacles de l'expression de ces mises en cause de la vérité qui relèvent aussi du ressentiment (Fleury 2020). La post-vérité opère alors un déplacement des conflits de valeur du terrain doctrinaire, idéologique, religieux, sur le terrain scolaire qui doit être neutre, objectif, scientifique. S'il est une institution en première ligne, c'est bien l'école et a fortiori l'université dans la mesure où les étudiants sont plus connectés aux réseaux sociaux numériques que les enfants. L'enjeu est de taille, car si elle a pour tâche de transmettre des vérités scientifiques et des vérités de fait, ce que l'on appelle un patrimoine symbolique et intellectuel, elle a aussi pour tâche de former le citoyen, un citoyen acteur dans les débats publics. La post-vérité apparaît alors comme une question socialement vive sur les terrains de l'éducation et de la laïcité. Elle interroge notre appréhension de l'école juste, en sus de l'approche sociologique développée par les inégalités d'éducation et elle interroge notre conception de la bonne école, de l'école publique pour tous. Du point de vue du curriculum, l'École devrait apprendre à aimer l'incertitude, à jouer, à vivre avec, alors que le discours scolaire de la science dure diffuse parfois une représentation radicale, accomplie, incontestable, irréfutable, infaillible. La science n'est pas la vérité, mais sa recherche, ce n'est pas l'art de trancher, mais l'art d'aiguiser. Enfin, la post-vérité appelle à une explicitation de la construction des savoirs savants afin de mieux retracer la généalogie entre le savoir enseigné et le savoir savant. Si nous partageons la connaissance que la Terre est ronde, combien d'étudiants sont-ils capables d'expliquer comment l'a-t-on découvert ou vérifié ? J'y reviendrai par la suite, mais les outils dont dispose le laboratoire LISA, parmi lesquels la M3C²¹ doivent permettre d'organiser et de proposer une médiation auprès du grand public afin de valoriser la science, et d'y donner un accès plus élargi.

²¹ Disponible sur : <https://m3c.universita.corsica/s/co/page/home>, consulté le 17 juin 2022.

De l'enseignement à la recherche

Lors de mon inscription en doctorat, j'ai pu ressentir la diversité des enseignements comme une contrainte, notamment dans les jours et les mois qui suivirent ma nomination en tant qu'Attaché temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, car l'objectif principal demeurait la soutenance de ma thèse sur la structuration de l'École bilingue. La variété des cours dispensés venait rogner sur le temps précieux que je devais consacrer au travail de recherche. Cette concurrence entre mon ambition personnelle et mes devoirs collectifs n'était pas mon seul souci. Je devais m'en affranchir en comprenant mieux le lien organique entre la recherche et l'enseignement. Le positionnement de l'universitaire à l'égard du politique, lui aussi perçu comme un rappel à l'ordre permanent d'une voix intérieure que l'on appelle tantôt éthique ou conscience, tantôt laïcité, objectivité, neutralité, est devenu une opportunité de dépassement de la dichotomie par le dialogue, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle. Craignant de confondre conviction et expérience, savoir et sentiment, l'exigence de neutralité m'a parfois conduit à taire mes épreuves parallèles dans la sphère politique. J'ai alors parfois pêché par mes silences, comme j'ai probablement conduit les étudiants à considérer ce que la société faisait aux individus, au détriment parfois, de ce que les individus peuvent faire au sein de la société. Cette dialectique entre logique de reconnaissance et *empowerment* (Jouffray 2015), encapacitation ou capacités m'apparaît aujourd'hui comme un des principaux fondements de mon travail interdisciplinaire. Si l'on doit cultiver les interactions entre l'enseignement et la recherche, j'ai pu observer que le besoin de sens des étudiants ne demande qu'à s'épanouir dans la recherche, en lien avec la société, ou sein de *living labs*, de *fab labs* dont les contenus pratiques éclairent le pouvoir d'être et d'agir des concepts et des contenus théoriques. C'est tout le sens de l'expérience initiée auprès des étudiants de troisième année de licence d'études corses dans le cadre du projet de réédition de la revue *Rigiru*. Dès lors, si la neutralité et l'objectivité sont des aiguillons, je crois aussi que le lien entre l'enseignant-chercheur et son territoire est un autre fil à tisser afin de transformer la société car telle est aussi l'ambition assumée par toute université.

Pluri, inter, trans-disciplinarité

Dans une université accueillant 4500 étudiants, chacun est amené à cultiver pluridisciplinarité, interdisciplinarité, transdisciplinarité et solidarité. Pour ma part, j'ai pu articuler mes enseignements entre les besoins de l'institution, notamment dans un premier temps dans le cadre de la certification en langue corse pour les non-spécialistes, et mon projet

de recherche au croisement des Études corses et Sciences de l'éducation. Mes premiers enseignements ont concerné les aspects méthodologiques de la filière Études corses, officiellement dénommée : Littératures et Civilisations étrangères et Régionales Parcours corse. Par la suite, j'ai été chargé de l'enseignement de la traduction et de la grammaire en lien avec la littérature ; l'idée étant de construire des compétences linguistiques solides, tout en travaillant les représentations littéraires du corse en accompagnant son accession à la dignité littéraire par la traduction du corse au français ou du français au corse. Dans un entretien réalisé avec Ghjuvan'Ghjaseppu Franchi le 30 mars 2020 dans le cadre du séminaire lié à la réédition critique de *Rigiru*, ce dernier est revenu sur la traduction comme entreprise d'encapacitation de la langue et des locuteurs, c'est-à-dire d'équipement linguistique, de reconnaissance de la dignité littéraire et de formation des locuteurs. Il évoqua son importance lorsqu'il enseignait le corse auprès d'adultes à Toulon, ou bien en tant que traducteur, lorsqu'il publia une version de *Knock* de Jules Romain en langue corse. Au-delà, la traduction est aujourd'hui reconnue comme une compétence professionnelle pour les journalistes corsophones au sein de rédactions bilingues à Via Stella, Corse-Matin, Télé Paese ou RCFM.

Ce n'est que par la suite que j'ai pu pleinement cultiver les aspects sociologiques en germes dans ma thèse, dans les champs des sciences de l'éducation et de la sociolinguistique appliquée aux politiques publiques. Après avoir enseigné l'histoire de l'éducation à un public de non-spécialistes au sein d'un partenariat contracté entre l'Université de Corse et l'Institut de marketing et de management des Caraïbes, j'ai orienté mes enseignements sur de l'éducation comparée auprès des spécialistes. Cette discipline des sciences de l'éducation se situe à la croisée de l'aide à la décision, et de la production ou de l'analyse de savoirs sur les politiques et méthodes éducatives. Il s'agit d'un domaine irrigué ces dernières années par les principales enquêtes internationales de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (*Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA)*), *Program for the International Assessment of Adult Competencies (PIAAC)* comme les *Trends in International Mathematics and Science Study (TIMSS)* et *Progress in International Reading Literacy Study (PIRLS)* de l'International Association for the Evaluation of Educational Achievement), comme par des travaux universitaires. J'avais d'ailleurs tenté d'obtenir que la Corse « dispose d'une enquête propre en proposant un échantillon représentatif de sa population scolaire », à l'image des enquêtes PISA réalisées au sein des communautés autonomes en Espagne. L'Assemblée de Corse s'y était prononcée favorablement en 2017, avant que le gouvernement ne rejette cette demande (Assemblée de Corse 2017a).

Avant cela, j'avais cultivé les comparaisons internationales des systèmes d'éducation bilingues, aussi bien au sein du Network to Promote Linguistic Diversity qu'au sein de l'association des Régions de France. J'essayais alors de mobiliser cet apport pratique dans une perspective théorique auprès des étudiants, à la fois dans le cadre des cours relatifs à l'éducation comparée, comme dans le cadre de mes enseignements sur la didactique du corse. Il importe à mes yeux de montrer aux étudiants que la revendication en faveur d'un curriculum bilingue ou immersif n'est pas une position idéologique corso-corse. Elle s'inscrit en effet au sein d'un appareil critique alimenté par des travaux scientifiques organisés et reconnus au niveau international. Ainsi, la comparaison des systèmes éducatifs met en exergue la norme, le standard et l'impensé monolingues qui deviennent un objet d'étude. Il nous revient ensuite d'identifier la généalogie de l'idéologie linguistique, les performances réciproques des systèmes éducatifs, leurs méthodes et leurs ressources comme leurs effets directs et induits en termes de bilinguisme et de justice. Dès lors, la découverte des différentes dimensions de la question des langues dans l'éducation ouvre des perspectives sociologiques, didactiques, managériales, curriculaires, qui donnent cours à l'élaboration d'un nouveau projet éducatif sur des communautés dynamiques de l'Union européenne : Catalogne, Pays de Galles, Frise, Communauté autonome basque, mais également sur des territoires français, au Pays basque ou en Bretagne, comme en Occitanie ou en Alsace (*Network to promote linguistic diversity* 2021).

Dès lors, et bien qu'il s'agisse de deux enseignements distincts au sein de la licence sciences de l'éducation, la relation est étroite entre ces enjeux éducatifs liés aux questions linguistiques, et le cursus lié à la gestion de la diversité au sein duquel j'aborde les théories et politiques publiques. Ce cours m'a permis d'approfondir mes connaissances relatives aux grands modèles républicains, multiculturels ou interculturels qui s'influencent ou se repoussent les uns, les autres. À côté des aspects théoriques, nous nous intéressons aux différentes minorités ethniques, linguistiques, culturelles, religieuses, sexuelles, aux revendications développées par ces groupes, et au traitement politique de chaque État, dans les sphères juridiques, éducatives ou culturelles. J'ai pu observer en une dizaine d'années la manifestation de nouvelles sensibilités chez les étudiants influencés par les *gender studies* et les *post-colonial studies* avec par exemple un renouvellement de la question des droits des minorités ethniques ou des femmes au travers des mouvements #BlackLivesMatter, #Metoo, #IWAS, comme celui des animalistes avec les courants végans. Plus largement, ce cours m'a conduit à m'intéresser aux motifs contemporains des luttes pour la reconnaissance, c'est-à-dire aux discours des minorités, notamment culturelles, par-delà les traits d'identification linguistiques, qui m'ont

semblé enrichis de supports complémentaires apparus dans le flux des objets produits par la société de consommation. J’y reviendrai par la suite, dans la partie consacrée au discours corse ainsi qu’à mes projets de recherche.

Parmi les terrains émergents ces dernières années, la religion apparaît comme un puissant vecteur d’identification. Les sources de la création mobilisant la religiosité sont nombreuses, de la pop culture de Madonna « Like a virgin » à celles plus profondes de Lady Gaga (Judas, Black Jesus, Electric Chapel, You and I), aux pratiques issues de la culture corse mâtinées de paganisme et de christianisme. Dans une île où le chant se présente comme une des principales instances de transmission linguistique et culturelle, la frontière pourrait se brouiller entre le profane et le sacré, opérant ainsi un amalgame entre la corsitude et si ce n’est la foi, la pratique religieuse. Les fêtes de Pâques apparaissent à cet égard comme des moments qui appellent la réalisation d’enquêtes sociologiques plus approfondies tant la quête d’authenticité qui a suscité un renouveau des confréries analysé par Dominique Verdoni (2003) semble avoir connu une expansion au cours des vingt dernières années. Les dynamiques migratoires et les attentats terroristes ont également remis au cœur du débat public les enjeux liés à la laïcité (Weil 2021 ; Baubérot 2015 ; Héran 2021) au travers de l’émergence d’un Islam en France et de la volonté des responsables politiques de structurer un Islam de France. Une série d’évènements locaux et internationaux marquant l’opinion publique ont fait de la laïcité une question socialement vive. Il en allait notamment:

- du financement des lieux de culte,
- de la formation des imams,
- du port ostensible des signes religieux,
- de la sécurité avec l’attentat du 14 juillet 2016 à Nice,
- le communiqué du *FLNC du 22 octobre* à l’attention de l’État islamique publié le 27 juillet 2016,
- la résolution de l’Assemblée de Corse du 28 juillet relative à « la sécurité publique et l’intégrisme islamiste »,
- l’affaire du burkini à Sisco au mois d’août suivant (Le Monde, AFP 2017),
- l’identification d’un aumônier fiché S en septembre (Paolo 2020).

Cette actualité a contribué à alimenter et à crisper le débat public relatif à la laïcité en Corse. Il était déjà enfiévré par l’affaire des Jardins de l’Empereur lors de laquelle des pompiers

furent violemment pris à partie la veille de la Noël par des jeunes issus de l'immigration (BFMTV 2016 ; France 3 Corse ViaStella 2016 ; Marcelin 2020). Quelques jours plus tard, une manifestation hostile à l'immigration se tient sur les lieux mêmes de l'agression. Pendant les vacances scolaires, le fait divers devient un phénomène médiatique. D'une question de sécurité publique, le débat public glisse alors sur des enjeux de gestion de la diversité culturelle et de modèle pour la Corse. Comment doit-elle gérer ses minorités culturelles, linguistiques et religieuses ? Quelques jours après la victoire des nationalistes, ce n'est pas tant la question de la laïcité qui est posée, mais celle de l'intégration et de l'identité du peuple corse, déjà abordée par la Ligue des Droits de L'Homme dans le cadre d'un débat organisé le 23 octobre 2015 (2015). Face aux dynamiques démographiques et linguistiques et aux mutations des religiosités, qu'en est-il du rapport des Corses à l'altérité et des enfants issus de l'immigration ou des nouveaux résidents à l'égard de l'identité corse ? J'avais alors réagi à l'affaire de Prunelli di Fium'orbu, par la publication d'une chronique dans la mensuel *Paroles de Corse* sur la question de l'éducation interculturelle (2015). Certaines déclarations avaient brocardé la Corse comme étant une terre habitée par d'infatigables racistes. Elles escamotaient une analyse plus fine de la situation. Elle comportait certes des attitudes racistes de la part de certains parents d'élèves, mais elle donnait à voir d'autres comportements tout à fait tolérants et ouverts à la diversité linguistique, religieuse et culturelle de la part de la communauté éducative qui élabore des pratiques pédagogiques innovantes dans un cadre républicain peu enclin à l'inclusion culturelle et sur un terrain accueillant une grande diversité culturelle (Ottavi, Di Meglio 2014 ; Verdoni 2010a). L'apparition et la réitération de ces crises appellent le développement d'une sociologie de la jeunesse et d'une sociologie des religions sur le terrain insulaire. Dans une île à la démographie vieillissante, les outils sociologiques seraient susceptibles d'éclairer le débat public et d'accompagner l'action publique. En effet, l'île ne dispose pas d'outils d'analyse lui permettant de comprendre et d'agir sur les jeux qui s'opèrent sur un territoire devenu multiculturel, multilingue et plurireligieux. Celui-ci ne l'est plus seulement avec le protestantisme et le judaïsme, demeurés très marginaux. Il l'est désormais avec l'Islam en expansion, alors que le catholicisme voit ses pratiques hebdomadaires s'effondrer, mais son sentiment d'appartenance probablement s'exacerber, à la fois en réaction à la modernité et à l'Islam et se manifester notamment lors des fêtes de la Noël et de Pâques.

Dans le domaine scolaire, la question de la laïcité a connu une actualité nouvelle avec l'assassinat de Samuel Paty le 16 octobre 2020. Au-delà de l'émotion et des polémiques, un nouveau débat s'est engagé autour de la liberté d'expression, de la liberté de conscience, de la

liberté d'enseignement et de l'iconoclasme islamiste (Héran 2021 ; Calves 2020). La laïcité ne peut plus se réduire à l'énonciation de grands principes : séparation, neutralité, liberté de conscience. Elle doit aussi interroger les valeurs et les pratiques au regard des dynamiques sociales, des inégalités, des discriminations et de la qualité de l'éducation. À cet égard, par-delà les débats théoriques visant à déterminer si nous assistons à l'islamisation de la radicalité ou à la radicalisation de l'Islam qui apparaissent notamment dans les controverses engagées en France entre Olivier Roy et Gilles Kepel (Roy 2004 ; 2012 ; 2013 ; 2015 ; Roy, Truong 2018 ; Kepel 1994 ; 2009 ; 2015 ; 2016 ; Kepel, Rencontres de la laïcité 2017 ; Kepel 2021), il semble plus fécond d'engager un travail de recherche dans la sociologie de la jeunesse pour s'intéresser à son rapport à la religiosité, au politique, à la criminalité, à la sexualité (Kristeva 1999), mais aussi à toute autre croyance, en incluant le supportérisme qui donne parfois à voir des déclinaisons violentes, sous la forme des mouvements ultras ou hooligans (Louis 2017; Bromberger, Hayot, Mariottini 1995; Brohm, Perelman 2006; Correia 2020; Dietschy 2014; Quenot 2022a).

La sociologie de l'éducation m'est apparue de bonne heure comme une ressource puissante capable de donner les moyens de refonder l'action éducative, en lien avec la philosophie politique de John Rawls à Michael Sandel en passant par Amartya Sen. Certes, les travaux de Pierre Bourdieu ont démontré les inégalités d'éducation, jusqu'à dénoncer le discours républicain sur la méritocratie comme une violence symbolique (Bourdieu, Passeron 1964; Passeron, Bourdieu 1970; Fabiani 2015), mais en dépit des innombrables dispositifs mis en œuvre en France, l'action publique est demeurée sans effet notable sur l'égalité des chances (Demeuse et al. 2014; Van Zanten 2012; 2021; Ben Ayed 2010; 2015a; Charmillot, Felouzis 2012; Felouzis, Liot, Perroton 2007; Felouzis, Henriot-Van Zanten, Maroy 2013; Fouquet-Chauprade 2015; Felouzis, Fouquet-Chauprade 2015; Fouquet-Chauprade 2013; Rochex 2011):

- Zones d'Éducation prioritaires, REP + (Ministère de l'Éducation nationale 2017) ;
- Aide à l'orientation au lycée avec des manifestations, des interfaces et de la formation à l'orientation (Printemps de l'orientation (Ministère de l'Education nationale 2021b), Parcoursup (Ministère de l'Education nationale 2021c), Horizons 2021 (Ministère de l'Education nationale 2021d)) ;
- Dédoublage des heures dans le secondaire ou des CP et CE1 en Réseaux d'Éducation Prioritaire au primaire (Ministère de l'Education nationale 2021e) ;

- Plans d'Accueil Personnalisé (ministère de l'Éducation nationale 2021), programmes personnalisés de réussite éducative (Ministère de l'Éducation nationale 2021e) ;
- Plans d'Accueil Individualisé pour les maladies chroniques (Ministère de l'Éducation nationale 2021g) ;
- Plans personnalisés de scolarisation dans le cadre des reconnaissances de handicap (Ministère de l'Éducation nationale 2021h) ;
- Plateformes numériques de soutien (Jules) (Ministère de l'Éducation nationale, CNED 2021) ;
- Internats d'excellence (Ministère de l'Éducation nationale 2021i), Internat du XXI^e siècle (thématique, excellence, campus pro) (Ministère de l'Éducation nationale 2021j) ;
- Socle commun de compétences, de connaissances et de culture (Ministère de l'Éducation nationale 2021k) ;
- Salle d'accueil des parents d'élèves, mallette des parents (Ministère de l'Éducation nationale 2021l) ;
- Dispositif cordées de la réussite (Ministère de l'Éducation nationale 2021m) ;
- Dispositifs de devoirs faits (Ministère de l'Éducation nationale 2021n) ;
- Réformes de la carte scolaire (Ministère de l'Éducation nationale 2021o) ;
- Réforme des rythmes scolaires (Ministère de l'Éducation nationale 2021p) ;
- Vacances apprenantes (École ouverte, colonies apprenantes, accueil des loisirs) (Ministère de l'Éducation nationale 2021q) ;
- Stages de réussite pendant les vacances (Ministère de l'Éducation nationale 2021r) ;

Pire encore, les enquêtes sociologiques comme les dispositifs de lutte contre les inégalités pourraient donner le sentiment qu'il s'agit d'une cause perdue d'avance tant les savoirs produits sont invariablement mobilisés par les plus favorisés pour imaginer des modes de contournement des dispositifs. Lors des dernières publications relatives au programme PISA, la France s'est distinguée pour l'incapacité de son système éducatif public à réduire les inégalités sociales. Lorsque la sélection scolaire procède d'une reproduction des classes sociales - malgré les tentatives de mises en place de voies relevant des méthodes de la discrimination positive – elle remet en cause la légitimité de l'ensemble de l'édifice méritocratique et démocratique et la foi du citoyen dans les institutions. Cette fonction discriminante de la distinction scolaire s'explique par la situation de quasi-monopole de distribution des places sociales par l'École.

La méritocratie comme méthode est aujourd'hui critiquée, y compris outre-Atlantique, où selon le philosophe Michael Sandel, à défaut d'avoir favorisé la mobilité sociale, elle aurait installé une nouvelle aristocratie héréditaire au pouvoir qu'il qualifie de « tyrannie du mérite » (Sandel 2021).

Dans le contexte corse, la sociologie de l'éducation demeure un champ riche à exploiter que je crois avoir seulement ouvert lors de la soutenance de ma thèse en 2010. Outre l'existence d'un dualisme scolaire au primaire entre les filières bilingues et les filières standards, l'existence de filières au secondaire repose sur des composantes curriculaires significatives à l'extérieur de l'École qui contribuent à la construction d'identifications culturelles à l'École et par l'École, même lorsqu'au nom d'une forme de républicanisme libéral, elle tente de les neutraliser. Les travaux que j'ai pu réaliser (Quenot 2010a), comme plus tard ceux de Christelle Moretti (2019) indiquent l'existence d'inégalités scolaires tolérées par l'Éducation nationale. Dans la mesure où elle ne propose aucun dispositif de lutte qui pourrait prendre les formes suivantes :

- généralisation de l'offre immersive ;
- généralisation du concours de recrutement des professeurs des écoles bilingues ;
- fléchage des postes du secondaire par défaut ;
- développement du bilinguisme dans toutes les filières du secondaire ;
- conditionnement de la nomination à titre définitif sur l'académie de Corse à l'obtention de l'habilitation en langue et culture corses ;
- titularisation sur tout poste par l'obtention d'une habilitation en langue corse ;
- mise en place d'un grand plan de formation pour le secondaire.

À tout le moins, la communauté éducative pourrait s'attendre à ce que l'institution en charge de l'éducation nationale organise la diffusion et la réception par les parents d'élèves des bénéfices et avantages du bilinguisme prouvés par la communauté scientifique (Cummins 2000 ; 2016). À ce jour, le désengagement de l'État est tel que même la formation continue de ses ressources humaines dépend de financements de la Collectivité de Corse (Assemblée de Corse 2016a), comme si la langue et la culture corses relevaient d'éléments subalternes, marginaux, provinciaux ou périphériques du curriculum des professeurs des écoles. Ainsi, en l'absence d'encapacitation des parents d'élèves comme des enseignants, et face à la demande sociale établie, reconnue, majoritaire, en faveur de l'enseignement bilingue, l'Éducation

nationale s'oppose tacitement à la généralisation d'un projet éducatif bi/plurilingue fondé sur la langue corse, sans assumer publiquement ce choix politique et éducatif. Ainsi, l'institution va défendre son bilan en langue et culture corses, privilégier les aspects quantitatifs, se focaliser sur le primaire, voire mettre en cause le constituant si elle ne parvient pas à former des corsophones, sans jamais être à même de contrôler l'efficacité de ses dispositifs, ni de développer un discours critique sur sa pédagogie, son organisation et ses finalités. Elle exprime même une forme de déni, en vantant ses mérites quant à la gestion de la pénurie d'enseignants bilingues. Elle oscille alors entre réactions aux crises et victimisme institutionnel en déplorant le manque de candidats, la baisse du niveau en langue corse, ou même parfois l'absence de demande sociale, conduisant à une inversion du stigmatisme sur le corps social et la communauté linguistique.

Liée à une sociolinguistique interventionniste, la sociologie de l'École en Corse offre ainsi un terrain de recherche fécond ouvert à un travail interdisciplinaire, entre sociologie des organisations, philosophie de l'éducation et sociologie du curriculum, en lien avec les acteurs de la communauté éducative, des parents d'élèves aux municipalités, en passant par la Collectivité de Corse et l'État.

Cependant, la sociologie de l'éducation en Corse propose un terrain d'étude élargi à d'autres enjeux que ceux sous-tendus par la question linguistique. L'accueil des allophones, ou des élèves issus de l'immigration, mais aussi la question du fonctionnement de l'école rurale au sein des RPI, ou des petits collèges ruraux, la question des décrocheurs ou NEET's²², peuvent mettre à jour des dispositifs et expériences en faveur de l'équité scolaire sur les différents territoires (Champollion 2020). Par ailleurs, l'accès aux filières générales, ou à l'enseignement supérieur, tout comme l'impact du tourisme sur les motivations scolaires des jeunes pourraient venir alimenter une sociologie de l'École sur le territoire métropolitain qui enregistre le plus fort taux de décrochage scolaire. La réouverture de l'Université de Corse a-t-elle permis à l'île de combler le retard de l'île en termes de formation (MSC 2020; ORS 2021; Metayer et al. 2018) ? Dans quelle mesure les dispositifs de retour à l'emploi pour les personnes les plus précaires favorisent-ils l'inclusion ? Alors que le tourisme représente 39% du PIB de l'île, que le chômage frappe les territoires les plus touristiques et que la crise de la Covid impacte cette activité, comment peut-on engager une dynamique de développement proposant des emplois

²² Cet acronyme désigne les jeunes de 15 à 24 ans « Not in Education, Employment or Training », c'est à dire sans emploi, ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

qualifiés et plus diversifiés ? Ces questions réactualisent le PADDUC adopté par l'Assemblée de Corse en 2015 qui sert d'aiguillon aux politiques publiques dans l'île et dont l'exécution appellerait la réalisation d'évaluations de la part des universitaires, de façon autonome ou bien en lien avec le comité d'évaluation des politiques publiques créé en février 2020 (Assemblée de Corse 2020b).

À cet égard, il m'apparaît que la sociologie de l'éducation est un domaine d'étude susceptible de rassembler les chercheurs de l'UMR LISA et de fournir des clés nécessaires au développement durable de la Corse.

L'île présente un taux de pauvreté de 18,7% en 2017, plus de 10 % de chômage, 12,7% de jeunes de 16 à 25 sans emploi, diplôme ou formation (Maestracci 2020). Le PIB en recherche et développement de l'île atteint seulement 0,23% contre 2,19 pour la France (Guidoni 2021). Il s'élève à 33% pour l'activité touristique (Bonfont et al. 2015). La Méditerranée accueille 30% des touristes mondiaux et cherche à proposer une expérience culturelle ne se réduisant pas à ses plages (Leone 2017). Tout en se situant dans l'espace métropolitain, la Corse présente des caractéristiques sociales correspondant aux territoires périphériques du sud faisant de la mobilisation de ses ressources patrimoniales et environnementales un enjeu fort de la montée en compétence des jeunes et de l'inclusion sociale des acteurs de ses territoires.

Le sujet est sensible sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Lieu de civilisation et de conflit, de l'invention et de la réinvention du barbare - d'Ulysse aux migrants, en passant par les dictatures, la colonisation, les populismes, les printemps arabes et le terrorisme - sa diversité culturelle, au Nord comme au Sud, peut en faire un terrain d'expérimentation du risque de « choc des civilisations » (Huntington 1996) aussi bien que de la « cohabitation » (Wolton 2015) et de la réinvention du « voisinage » (Appadurai 2015) en développant la localité face aux localismes, la localisation face aux délocalisations entropiques.

La Méditerranée se présente encore à nous comme un vaste territoire de successions d'espoirs et de crises, de ressources humaines, patrimoniales, environnementales à savoir valoriser davantage par ses enfants. Dans ce contexte, l'encapacitation des acteurs est une condition de leur agentivité, en d'autres termes, de leur pouvoir d'agir sur eux-mêmes et sur le monde. En proposant des espaces de co-construction de connaissances afin de mieux discerner pourquoi et comment les méditerranéens anticipent, ceux-ci sont amenés à repenser leurs motifs et leurs modes d'action, c'est-à-dire comment ils se situent dans l'espace et dans le temps.

En mobilisant les sciences de l'éducation, la sociolinguistique, la sociologie et l'anthropologie, les sciences économiques et les sciences de gestion, il pourrait être envisagé de développer une géographie de l'École en Méditerranée ou de l'École en milieu insulaire, tant il me semble important de rapprocher la Corse des deux rives de la Méditerranée, et les îles, non seulement par des outils d'observation, mais plus encore, en comparant les méthodes et résultats des politiques éducatives. Les données collectées pourraient enrichir la Médiathèque culturelle de la Corse et des Corses (Université de Corse, UMR LISA 6240, CNRS 2021) et alimenter la Chaire UNESCO que je porte au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée notamment d'enseignants-chercheurs en langues et cultures régionales, en sciences de l'éducation, en prospective, en géographie et en sciences de gestion.

Le deuxième champ disciplinaire qui a mobilisé mes enseignements, comme mes recherches, et mon activité administrative à la Collectivité territoriale de Corse concerne la sociolinguistique. C'est par elle que je me suis orienté vers le concours spécifique de recrutement de professeur des écoles, c'est par elle aussi que je me suis intéressé à la performance des filières et de l'éducation bilingue. Par la suite, mes observations m'ont permis de développer une expertise au sein de la CTC. À l'université, mes enseignements s'adressent aux étudiants spécialistes de licence et de master. Pour les premiers il s'agit de découvrir les principaux concepts ; avec vingt-quatre heures de cours, les seconds travaillent la discipline en lien avec leur projet de recherche. Ainsi, il leur revient d'élaborer un état de l'art sur un sujet précis, d'identifier les principaux concepts, de poser une question de recherche, de proposer des hypothèses, d'élaborer un corpus et de proposer une méthode d'exploitation et d'analyse des données.

En Master MEEF, j'intègre la sociolinguistique dans le cadre de la « culture commune » sous l'intitulé « Éducation à et par le biplurilinguisme ». C'est l'occasion pour certains étudiants d'études corses de revenir sur nos travaux antérieurs, et pour les autres de découvrir les notions, enjeux et résultats de la discipline dans un format réduit de trois heures d'atelier participatif. Le cadre de cet échange m'a conduit à élaborer un annuaire des idées reçues sur le bilinguisme et des bonnes pratiques pédagogiques. J'y apporte des réponses claires et référencées à des questions simples entendues dans le cadre des relations Ecole-familles, tout en m'appuyant sur une solide bibliographie pour ceux d'entre eux qui souhaiteraient réaliser leur production collective sur un sujet relevant de ce domaine complété par l'atelier « Éducation à et par le numérique » et un troisième atelier intitulé « Éducation à la pensée critique ».

Le troisième champ disciplinaire concerne la littérature, et plus particulièrement la sociologie de la littérature. Face à des étudiants faiblement lecteurs, l'objet littérature corse, dont la matérialisation éditoriale a connu un bond en avant avec l'avènement de ce millénaire, m'a conduit à approfondir la question du sens de cet enseignement de spécialistes qui a concerné les étudiants de Licence 3 d'Études corses, comme les Master LLCER parcours langue et culture corses.

L'objectif est de donner une culture littéraire aux étudiants, tout en leur faisant partager les concepts nécessaires au développement d'une analyse des littératures de l'exiguïté, minorées, ou minoritaires. La diversité des publics appelle de ma part un équilibre entre la révision des textes fondateurs susceptible de lasser les plus avancés, et l'approfondissement des textes et des concepts qui exige une plus grande abnégation. Aussi, le numérique permet aujourd'hui d'accéder et de partager plus facilement les textes et de donner à voir des pans entiers de la littérature corse dont le lieu, la date et le faible tirage de la publication rendent l'accès ardu ou simplement impossible à l'étudiant qui ne dispose pas d'un budget conséquent de bibliophile. En ce sens, s'inscrivant dans le chantier des humanités numériques et de la science ouverte, la M3C apparaît comme un véritable outil en faveur de l'égalité des chances des étudiants, et pour la construction de littératures affranchies des considérations technologiques. « Le bluff technologique » (Ellul 2019) ne doit cependant pas nous faire perdre de vue combien la domination linguistique prescrit les dynamiques littéraires et détermine ses pouvoirs symboliques et matériels.

J'ai alterné une orientation de mes enseignements sur la connaissance du corpus littéraire, des mouvements littéraires insulaires, leurs liens avec les champs littéraires français, italiens ou minoritaires avec une approche plus théorique parsemée d'illustrations. Au final, je crois que l'université a l'opportunité de se positionner en tant qu'acteur majeur de la littérature corse, en encourageant la culture du projet, en transformant les cours en *fab labs* littéraires, qu'il s'agisse de création, de traduction ou de critique. N'est-ce pas dans cet esprit que la revue *Bonanova* a été créée (Association de soutien au Centre culturel universitaire de l'Université de Corse 1998) ? Depuis, elle ne cesse d'accueillir des étudiants. Si la revue *Rigiru* donnait à lire une forme d'anthologie des textes d'auteurs débutants, confirmés ou disparus, *Bonanova* recueille davantage de jeunes plumes, des personnes qui ne se destinent pas forcément à la littérature, mais dans la période contemporaine, quel auteur de la littérature corsophone serait advenu s'il n'avait pas d'abord publié ses premiers écrits dans une revue littéraire ou politique comme : U

Muntese, Righiu, Populu corsu, U Ribombu, Kyrn, Arritti, Paese, À Pian d'Avretu, U Taravu, A Nazione ou Bonanova, ou sur des blogs littéraires en libre accès, mais qui ont l'inconvénient d'être éphémères et évanescents²³ ?

En l'occurrence, la dimension de l'Université de Corse permet à l'enseignant-chercheur de cultiver les liens entre ses enseignements, ses recherches et la valorisation. J'y vois non seulement une opportunité en termes de sens, de motivation pour les étudiants, mais plus encore, un véritable levier pour la recherche publique, la création littéraire et la professionnalisation des acteurs de l'édition et de la culture. C'est dans cet esprit que j'ai mis en place un séminaire littéraire « *U Riacquistu di Righiu* », en lien avec la réédition critique de la revue *Righiu* figurant au sein de l'action *Al di là* du projet *Boost Cultural Competences in Corsica* de l'UMR LISA, avec les étudiants de troisième année de licence d'études corses au cours de second semestre 2020-2021. Ainsi, nous avons pu recevoir :

- Rinatu Coti,
- Patrizia Gattaceca, Rosa Maria Ottavi et Lucia Santucci,
- Ghjucumu Fusina et Ghjacumu Thiers,
- Saveriu Valentini,
- Ghjuvaghjaseppu Franchi et Ghjacumu Thiers,
- Pasquale Ottavi et GhjuvanLuiggi Moracchini.

Auparavant, j'avais pu réaliser une première expérience de ce genre avec Charif Majdalani, auteur libanais, récipiendaire du Prix spécial du jury Femina pour son ouvrage « Beyrouth 2020 : journal d'un effondrement » (Majdalani 2020). En novembre, alors que nous vivions un second confinement, nous avons pu converser avec lui sur Zoom, en diffusant l'échange en direct sur les réseaux sociaux numériques de l'Université. La réussite de cette rencontre a permis d'aller plus loin avec le séminaire consacré à *Righiu*.

Les étudiants ont pu voir, entendre, lire et dialoguer, directement avec des auteurs incarnant pour l'un, la francophonie en situation de minoration dans son pays méditerranéen présentant de nombreuses similitudes culturelles avec la Corse, mais bénéficiant de la puissance des institutions littéraires françaises, pour les autres, des acteurs de la création du champ

²³ (*Righiu* 1974; *Kyrn* 1969; *Arritti: settimanale nazionalistu corsu*. 1966; *U Ribombu*. 1979; *U Ribombu internaziunale*. 2005; *Ciavatti* 1955; *Partitu popolare corsu* 1974; *Associu embiu di quinci* 1991; *A Pian' d'Avretu* (Porto-Vecchio 2005; Association U Taravu 1990; Association de soutien au Centre culturel universitaire de l'Université de Corse 1998)

littéraire corse, fondateurs, animateurs ou contributeurs d'une revue mythique par sa rareté et par le mouvement qu'elle a su impulser et accompagner en publiant vingt-six numéros en quinze ans. Le pouvoir de la littérature se loge dans l'immatériel de nos imaginaires, mais les étudiants éprouvent le besoin de matérialité dans la présence du corps du créateur, et des objets littéraires : revues, ouvrages, anthologies. Le numérique facilite certaines opérations, mais il ne présente aucunement un substitut aux objets.

En donnant à voir des auteurs, je crois que nous avons donné vie à la littérature, y compris en démythifiant les aspects mystérieux de la revue. Les témoignages recueillis donnent à voir une génération d'écrivains optimistes, habités par une foi en la langue corse, en la littérature, influencée par les pionniers de la *Cispra*, de grands mouvements littéraires ou philosophiques, le surréalisme pour les uns, la figure de l'intellectuel engagé pour les autres. La connaissance des conditions de création de la revue, dans la banlieue parisienne, dénote certes une motivation sans pareil de la part des fondateurs, mais illustre aussi combien il est possible d'agir. *Rigiru*, c'est une forme d'encapacitation des Corses au résultat considérable, car sans elle, probablement rien de ce qui fut publié par la suite n'aurait été ni publié, ni même écrit ou imaginé. L'effet levier de la revue permet-il aujourd'hui encore de libérer les énergies, les rêves et les désirs des étudiants ? J'espère pouvoir en vérifier cette hypothèse dans quelques années, mais déjà, je crois percevoir chez certains d'entre eux, le désir de poursuivre cette recherche.

Outre ces enseignements adressés à des spécialistes, j'ai également pu aborder la littérature corse auprès d'un public de futurs professeurs des écoles bilingues au sein du Master MEEF. La « Connaissance de la littérature corse » à destination des étudiants, est apparue comme une interrogation posée à mon endroit. Ces dernières années, au gré des échanges sur les blogs (Renucci 2009; Tonu è timpesta 2021), et des travaux universitaires (Talamoni 2013 ; Ottavi 2004 ; Di Meglio 2015) notamment, les catégories relatives aux mouvements et périodes de la littérature corse ont pu être réinterrogées à l'aune d'outils de sociocritique ou de sociologie de la littérature. J'ai alors mis en perspective la littérature corse et sur la Corse, du XVIII^e siècle à nos jours, selon ses langues, ses thèmes, ses auteurs, ses genres, ses supports d'édition, ses mouvements littéraires et ses connexions avec la société. De la *Giustificazione di e Rivoluzione di Corsica* de Don Gregoriu Salvini, publiée en 1758 (Salvini, Luciani 2014), à la littérature contemporaine du *Riacquistu*, le corpus pourrait mobiliser des écrits toscans, corses et français, comme les témoignages de « voyageurs », voyageurs notamment anglais ou écossais, de James Boswell (1768) à Dorothy Carrington (1971 ; 1980), analysés par Christophe Luzi et Eugène

Gherardi (Flaubert, Luzi 2016; Rosseeuw Saint-Hilaire, Gherardi 2015; Luzi 2022), mais la visée professionnelle du concours me conduit à me focaliser sur une analyse de textes publiés en langue corse dont la valeur symbolique et patrimoniale leur donne une dimension représentative d'un courant ou d'une époque. Ainsi, étant contraint de renoncer à des auteurs ou des périodes, j'ai centré mon approche sur l'influence du romantisme français, les almanachs et recueils du 19^e siècle, le *Lamentu di u castagnu à u Corsu* de Paoli di Taglio (Anton'Battista Paoli) (Tessarech et al. 1933), la revue *A Cispria* de Saveriu Paoli et Ghjacumu Santu Versini (Paoli, Versini 1914), le corsisme (Yvia-Croce 1979 ; Desanti 2013 ; Ceccaldi 1973 ; Talamoni, Vinciguerra 2008 ; Mattei, Menozzi, Pietrera 2020) de l'entre-deux-guerres entre « autonomistes corses et irrédentisme fasciste » pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Poli (2007), le *Riacquistu* avec les textes *Indiatura* (Geronimi, Coti 1974) et *Portacultura* de Dumenicantone Geronimi (Geronimi 1976), le fondateur de la revue *Rigiru*. Le parcours se clôture avec *A Funtana d'Altea* de Ghjacumu Thiers (1990) et *Murtoriu* de Marcu Biancarelli (2009). Ce panorama de la littérature corse puise d'autres références ailleurs, auprès de François-Xavier Renucci, *Tarrori è fantasia* dont l'animation est collective, de la chanson corse qui domine, représente et introduit la création littéraire auprès du grand public. Ce corpus donne à voir et interroge le mouvement de création du champ littéraire corse, son entreprise d'autonomisation depuis les années soixante-dix et son intégration, par le bilinguisme des auteurs, par la traduction, par les salons et manifestations littéraires, par les prix, au champ littéraire français qui domine le marché du livre et la consommation culturelle des Corses. Ce dialogue entre les expressions corsophones et francophones des Corses nourrit, travaille et structure le champ littéraire. Il donne à voir des formes de domination, mais également des interstices d'échange entre les livres, les langues et les auteurs. Tel poète du *Riacquistu* devient romancier de langue française, tel essayiste, poète et romancier corsophone assume ses influences littéraires françaises, telle autrice récipiendaire du Prix de l'Académie française publie des passages entiers en langue corse au sein de la collection blanche de Gallimard, tel écrivain récipiendaire du prix Goncourt traduit un auteur corse en langue française quand un autre auteur du *riacquistu*, spécialiste de sociolinguistique crée en corse, mais traduit ses romans en français et des essais en langue corse. Derrière les œuvres de Ghjacumu Fusina, Rinatu Coti, Marie Ferranti, Jérôme Ferrari, Marcu Biancarelli, Ghjacumu Thiers et d'autres encore s'élaborent des classiques de la littérature corse guidés par l'aspiration à l'affranchissement de la domination et la reconnaissance de la « dignité littéraire » de l'écrivain et de la Corse (Berti 2013).

Ainsi, j'ai pu développer un objet d'étude relatif à la sociologie de la Corse, dans ses dimensions linguistiques, éducatives et littéraires. La diversité des terrains m'a permis d'élaborer des compétences dans le domaine de la sociologie et d'envisager la construction d'une sociologie de la Corse en lien avec les territoires insulaires, méditerranéens ou minoritaires. La conjonction de ces trois grandes caractéristiques procure des possibilités de recherches à l'international, avec d'autres milieux, tout comme avec des territoires ruraux ou montagneux, au regard de la géographie physique de la Corse, cette « montagne dans la mer » selon le géographe allemand Friedrich Ratzel (1899), reconnue par le législateur « île montagne » (*Article 5 - Loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne* 2016).

Du doctorat aux jalons épistémologiques de la recherche

« Pourrons-nous proposer l'an prochain, après concertation un ensemble d'objectifs et de moyens qui permettra aux régions qui le souhaitent de rendre vie à une culture et à une langue qui sont, je le répète, des éléments enrichissants de la vie nationale et non pas des phénomènes dont on doit se défier sous prétexte de je ne sais quelle menace de sécession ou d'indépendance. »

Alain Savary, le 10 novembre 1981, devant l'Assemblée nationale²⁴.

Ce va-et-vient entre mes différentes appartenances professionnelles et philosophiques fut à l'origine de mon projet de thèse dirigé par Alain di Meglio, qui fut déjà mon professeur de sociolinguistique en licence, puis de culture générale en sciences de l'éducation, en me préparant à l'épreuve orale d'entretien préprofessionnelle à l'IUFM de Corse. Il fut également directeur de mémoire en Master 2. En si bon chemin, il était alors écrit qu'il devait devenir le garant de mon Habilitation à diriger des recherches. Son parcours d'instituteur, de professeur de corse puis de professeur des universités, de poète et d' élu, était un témoignage vivant du sens que je m'imaginai donner aux mots, aux êtres et aux objets. Homme pluriel dans ses activités et de par les champs disciplinaires qu'il a su investir, en articulant la sociolinguistique et les sciences de l'éducation, il retrouve son unité dans l'action artistique, éducative, scientifique, administrative et politique développée au service de son territoire.

Mon expérience de l'enseignement bilingue dans l'école de L'Isula m'a donné à observer, durant mon année de Master 2, deux phénomènes liés à ma *praxis*. Du point de vue didactique, il me fallut d'abord viser l'immersion pour pouvoir assurer la parité horaire. Cela permit aux

²⁴ (Savary 1981)

enfants d'acquérir les compétences nécessaires à la compréhension orale et écrite du corse. Je dus dépasser ce stade - facile à atteindre, quelle que soit la langue, pourvu qu'on l'emploie systématiquement et par conséquent dans des situations diversifiées - en provoquant des situations d'expression par les élèves, comprises comme des situations langagières non formalisées, implicites, c'est-à-dire normales, d'expression en langue corse. Si l'autre phénomène, sociologique celui-ci, fut immédiatement perceptible, il me conduisit néanmoins à essayer de l'objectiver, à l'analyser et à le comprendre dans mon mémoire de master 2, puis par mon doctorat. Au sein de l'école élémentaire Albert Camus de l'Isula, la composition des filières semblait étroitement corrélée aux origines sociales, culturelles et ethniques des élèves. Je m'intéressais alors à d'autres grandes écoles primaires qui proposaient un choix entre les deux filières sur l'ensemble de l'île. Les données du terrain se confirmaient à Borgu, à Bastia, à Bonifaziu et à Corti. Partout les inégalités sociales se répercutaient sur l'expérience scolaire et linguistique des élèves. Résultant de la liberté de choix des parents d'élèves, établi au nom des principes républicains, dans une société devenue multiculturelle, l'ethnicisation de l'enseignement bilingue allait à l'encontre des valeurs des militants associatifs et politiques, des enseignants et des élus qui défendaient une vision universaliste de l'éducation, mais sans universalisme. L'éducabilité de chacun implique aussi que l'égalité des chances dépasse la simple scolarisation de tous. *A posteriori*, et bien que la situation ne semble pas s'être améliorée sur ce sujet dix ans plus tard, la doctrine de l'État concernant l'usage des tests et des masques pendant la crise du Covid-19 m'a rappelé celle du libre choix des familles. D'un côté, la science dit que les masques protègent de la maladie et que l'enseignement immersif ou bilingue apporte des bénéfices linguistiques, culturels et cognitifs, de l'autre, le gouvernement escamote la pénurie des stocks de masques en indiquant que son port n'est pas obligatoire, voire même déconseillé, de même qu'au motif du libre choix des familles et de la pénurie d'enseignants corsophones, l'enseignement du corse, bilingue ou immersif, ne saurait être généralisé. Dans le premier cas, l'État a géré la rareté pour tenter de dissimuler la situation de rupture de stock de masques, dans l'autre, l'idéologie monolingue organise l'insuffisance de l'offre scolaire tout en avançant un argumentaire lié à la liberté des familles, en ne se fixant aucun véritable objectif éducatif qualitatif et en se contentant de répondre à la demande sociale au coup par coup. Dès lors, tout travail en sciences humaines et sociales est aussi une contribution, aussi modeste soit-elle au débat politique public. Ma thèse se situant dans le *credo* d'une recherche-action, elle a aussi montré les limites de ce type de transfert, tant la situation semble bloquée en France sur la question de la mixité sociale à l'école comme sur celle des langues. Les études triennales du

Programme for International Student Assessment indiquent de façon répétée, combien les inégalités d'éducation en France sont plus fortes que dans n'importe quel pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE 2019). Je crains, chiffres et arguments à l'appui, que la situation ne soit pire encore en Corse du fait de la dualisation durable du système éducatif depuis l'école maternelle (Quenot 2010a).

L'obtention d'un poste d'Attaché temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, en 2007, au moment de mon inscription en doctorat, me permit de réaliser ma thèse au sein du laboratoire Lieux Identités eSpaces Activités 6240, tout en assurant divers enseignements pour la préparation à la certification en langue corse, dans le domaine de la méthode d'enquête, en histoire de l'éducation ou bien en littérature, à l'Université de Corse tout comme en Guadeloupe, au sein de l'Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes à Pointe-à-Pitre. Mon sujet de thèse sur *La structuration de l'école bilingue en Corse* doit être recontextualisé au regard des progrès de l'enseignement du corse et des évolutions de la société corse.

Avec un peu de recul, je crois que la décennie 2000-2010 fut celle de la conquête totale de la Corse par le néo-libéralisme : développement de l'offre de transport (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement 2021), des résidences secondaires (Pedinielli, Bretel 2015 ; Maupertuis, Tafani, Poggioli 2017), du tourisme balnéaire, crédit d'impôt sur les investissements en Corse²⁵, hausse des prix de l'immobilier sans lien avec l'évolution des revenus ou du pouvoir d'achat des Corses conjugués à une forte dynamique démographique due au solde migratoire (Président du Conseil exécutif de Corse 2019 ; Bretel 2019), et comme partout ailleurs, l'arrivée de la technologie numérique facilitait la libre circulation certes des idées, mais aussi des biens, des personnes et des capitaux. Durant cette période, le PIB de la Corse a connu une forte croissance, sans pour autant que l'activité économique puisse résorber les inégalités sociales (Vachey et al. 2018). Du point de vue politique, le processus de Matignon initié en décembre 1999 par le Premier ministre Lionel Jospin avait ravivé un nouvel espoir de paix. Près de trois ans après l'assassinat du préfet Erignac et les dérives policières qui s'en suivirent, après l'affaire de l'incendie illégal des paillotes par des gendarmes qui conduisit à la condamnation du préfet Bonnet (Bonnet 1999 ; Dumay 2002), il aboutit à la loi du 22 janvier 2002 dont l'article 7 oblige l'État à offrir un

²⁵ Disponible sur : <https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/puis-je-pretendre-au-credit-dimpot-en-faveur-des-investissements-en-corse>, consulté le 17 juin 2022.

enseignement de corse à tous les élèves du primaire (Assemblée nationale 2002, p. 22). Toutefois, le résultat du référendum du 6 juillet 2003 mit un terme aux discussions et au processus de décentralisation (Colombani 2002 ; Andreani, Colombani 2010 ; Talamoni 2001).

C'est dans ce contexte tiré à grands traits que je me suis intéressé aux effets cachés et insoupçonnés de l'offre d'enseignement bilingue qui en plein débat relatif à la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (Poignant 1998 ; Cerquiglini 1999), connut une ouverture avec François Bayrou (Ministère de l'Éducation nationale 1995), puis un véritable essor avec les circulaires Lang (2001a ; 2001b) et le décret du 3 janvier 2002 portant création d'un « concours spécial de Recrutement de Professeurs des Écoles, en langues régionales » (2002). Outre les évolutions politiques propres à la Corse, le gouvernement socialiste se prêtait à une extension des droits linguistiques des langues dites régionales ou de France, dans le domaine de l'éducation. Aussi, septembre 2001 allait correspondre avec les attentats d'Al-Qaïda aux États-Unis, et les guerres les plus longues jamais menées par les USA en Afghanistan puis en Irak, marquant en cela une profonde défiance à l'égard des minorités ethniques, culturelles et religieuses qui ne tardèrent pas à se manifester en France, à l'automne 2005 (Duprez 2006 ; Lagrange 2008 ; Ayed 2015 ; Tournier 2011 ; Tafferant 2006 ; Haas, Vermande 2010). Trois semaines d'émeutes dans les banlieues provoquèrent la déclaration de l'état d'urgence. L'État ne s'est-il pas senti déconcerté par ces jeunes qui ressentent alors un fort sentiment d'injustice et qui sont « habités d'un fort sentiment identitaire ne reposant pas uniquement sur leur origine ethnique ou géographique, mais sur leur condition sociale d'exclus de la société française » (Mucchielli 2020) ? Ainsi, l'actualité faisait se percuter les luttes de reconnaissance des minorités historiques avec les revendications des minorités issues de l'immigration et les angoisses des groupes ethnoculturels majoritaires des États-nations. Elles s'exprimaient notamment en France, au soir du 21 avril 2002, en portant Jean-Marie Le Pen au second tour des élections présidentielles.

Ainsi, en me lançant dans ce projet de doctorat, la compréhension des effets de la lutte pour la reconnaissance des droits linguistiques, culturels et politiques ne pouvait s'exonérer de l'analyse des mutations du contexte économique et social. C'est ce que m'inspirait alors la lecture d'Anthony Giddens avec son ouvrage *La constitution de la société* qui inspira le titre de ma thèse (2005).

Avec la sociolinguistique, la sociologie de l'éducation m'apparaissait alors comme un instrument de dévoilement des mécanismes de la société, d'analyse et de synthèse des enjeux

de pouvoir. En l'absence de véritables études relatives à la sociologie de la Corse (Fabiani 2018), la sociologie de l'éducation permettait aussi de développer une forme de prospective relative aux risques et aux enjeux liés à la gestion de la diversité dans notre contexte insulaire et euro-méditerranéen (Landry, Deveau, Allard 2006; Spolsky, Cooper 1977; Cyrulnik, Sansal, Lenzini 2019; Duchene, Heller 2008), connecté par l'histoire aux conflits coloniaux du passé (Musée de la Corse 2002) comme à ceux de l'actualité (Quenot 2015 ; Peretti-Ndiaye 2014 ; Terrazzoni 2019).

J'ai alors rencontré parents d'élèves et enseignants afin de mieux comprendre les failles du système éducatif. Je me suis intéressé aux origines des injonctions contradictoires présentant d'une part, une reconnaissance des bénéfices linguistiques, culturels et cognitifs du bilinguisme et d'autre part, les limites du système éducatif déclinées au niveau des relations école-familles, de l'information sur les enjeux des choix scolaires, des motivations des parents d'élèves et des enseignants qui ont choisi l'enseignement bilingue. La sociologie du travail m'a également conduit à m'intéresser aux frustrations des enseignants auxquels l'Éducation nationale ne donne pas les moyens de devenir corsophone et à celles des enseignants bilingues qui partagent un sentiment d'injustice eu égard au règlement du mouvement des personnels. Au-delà des aspects sociolinguistiques et glottopolitiques, je me suis alors intéressé à la sociologie des organisations ainsi qu'à la sociologie des professions. L'appréhension de l'école en tant qu'objet m'a clairement conduit à privilégier la sociologie sur la didactique et la psychologie comme sur l'histoire de l'éducation.

Après la soutenance de ma thèse, mes travaux se sont principalement orientés sur des questions de politique et de planification linguistiques (Spolsky 2018 ; 2021 ; Bourhis, Lopicq 2002 ; Ferguson 2006 ; Coyos 2013 ; Gardner 2002 ; Martínez de Luna, Erize Etxegarai, Zalbide 2016), en développant notamment par la suite des travaux relatifs à la sociologie de la littérature corse. C'est ce chemin que j'envisage de poursuivre, en m'intéressant aux manifestations de l'identité et du sentiment d'appartenance des Corses dans un contexte de consommation de l'École et d'autres objets transitionnels autorisés par les sociétés libérales et numériques, du spectacle, de la consommation. Cet objet n'abandonne pas l'observation des pratiques, représentations et processus d'institutionnalisation des Corses dans la mesure où il s'agit de recueillir et d'analyser les modes d'agencement des discours du corse et sur le corse, comme agent diglossique devenu le trait principal de l'identification des Corses avec les

produits de consommation qui fabriquent et renouvellent les cadres de la terroirisation (Alen Garabato, Boyer 2020), de l'expérience de l'authenticité et de la corsitude.

Chapitre 2. Expérimenter, discuter et transférer

« Un homme qui serait seul dans l'univers n'aurait aucun droit, mais il aurait des obligations. »

Simone Weil, L'enracinement, (1949).

La sortie de la minoration procède de deux logiques distinctes, mais complémentaires : la reconnaissance et l'encapacitation autour de la théorie des capacités développée notamment par Amartya Sen et Martha Nussbaum. C'est cette seconde attitude que j'ai adoptée pour moi comme pour les autres, certes par l'enseignement, mais plus encore par l'écriture et l'ingénierie culturelle, dans le secteur associatif et au sein de mes engagements éditoriaux dans les médias.

La langue corse est le fil conducteur, continu et permanent de cet engagement qui peut être analysé comme autant de formes d'expérimentation sur différents terrains.

1. Le champ associatif comme terrain d'encapacitation : *Cap'in lingua*

C'est au sein de l'association *Ghjuventù luresa*, puis en créant l'association *Cap'in lingua* que j'ai pu développer une activité d'abord localisée sur le Cap corse, puis déployée sur l'ensemble de l'île en portant un projet plus innovant et itinérant.

Nous avons débuté le programme de promotion linguistique par de l'évènementiel, en participant à la *Simana di a lingua corsa*. J'avais alors essayé d'élaborer un paysage qui donnait à voir la diversité des produits de la langue corse, non seulement au travers de conférences en plein air données par des universitaires dans l'intention d'accroître la connaissance du patrimoine littéraire insulaire et d'élever le niveau de dignité littéraire du corse aux yeux des Corses eux-mêmes ; mais également en proposant une langue vivante, amusante, divertissante dans la bouche de comédiens issus de trois compagnies différentes.

a ghjuventù lusese presenta

CAP'IN LINGUA

1, 2 È 3 DI GHJUGNU LURI / MACINAGHJU



VENERI U 1^u DI GHJUGNU
LURI // 7 ORE DI SERA
Teatru
- Vai à fà ti leghje
Tutti in scena.

SABBATU U 2 DI GHJUGNU
MACINAGHJU // 2 ORE NANT'À A PIAZZA
Literatura corsa è autori capicursini.

Presentazione generale di a literatura corsa: Alanu di Meglio, Professore à l'Università di Corsica
Francescu Dumenicu Faluccu: Stella Medori, Maestra di cuntarenze à l'Università di Corsica
Antone Bonifacio è Santu Alessandrini: Pasquale Ottavi, Professore à l'Università di Corsica
Paul Valery: Ghjuvan Guidu Talamoni, dutturante in literatura à l'Università di Corsica
Vincent Stagnara: Lucia Santucci, pueta.

// 9 ORE DI SERA NANT'À U PORTU
Spettaculu - Ballu, cantu è musica
- Quadrigliu cù Ochju à ochju
- Farfalle di Lume
- Ghjuvan'Carlu Papi

DUMENICA U 3 DI GHJUGNU
LURI // 7 ORE DI SERA
Teatru
- In a solitudine di i campi di cutonu.
Teatru Alibi.
- Boulevard Bastiacciu
U Teatrinu.

TUTTE E MANIFESTAZIONE SÒ RIGALATE À U PUBLICU.

Creazione grafica: ID Pimento / www.idpimento.com / 06.41.92.26.70



Affiche de la Simana di a lingua corsa organisée par la Ghjuventù lusese en 2012.

Il ne faut voir ni candeur ni ingénuité derrière la malice du programmeur culturel sociolinguiste. S'il s'agissait de travailler les représentations linguistiques des Corses, il s'agissait aussi de tester les capacités du territoire, en termes d'organisation, de mobilité et de sociabilité entre les villages d'une région touristique et plutôt âgée de l'île.

Le public, dont la composition n'avait pas été analysée finement, montrait cependant une limite récurrente dans ce type d'action de médiation culturelle. La population cible constituée par les jeunes adultes et les jeunes parents est rarement atteinte. Cumulant une activité professionnelle avec la parentalité, cette tranche représente la cible privilégiée, mais elle s'avère peu disponible. C'est pourtant cette catégorie qui a la charge de la transmission linguistique familiale et dont les propres parents ont souvent dédaigné transmettre cette part de leur héritage par impéritie, ou peut-être aussi parce qu'en se focalisant sur l'École, la revendication linguistique a sans doute atténué la responsabilité de chacun, et notamment des familles, dans la transmission de la langue. À l'inverse, les partisans politiques de l'exclusivité de la transmission familiale étaient représentés par les clans, dont les membres étaient corsophones

et reproduisaient la diglossie sans critiquer la situation de domination linguistique. Ils ne percevaient pas ou faisaient mine de ne pas remarquer que la famille n'était plus en mesure de transmettre la langue corse sans le soutien de l'École et des institutions. En ce sens, l'inévitable politisation de la question de la langue corse a peut-être scindé la communauté linguistique en deux groupes qui considéraient pour les uns que la transmission relevait d'une logique de reconnaissance et de réparation, donc du devoir de l'État, quand les autres accablaient la culpabilité des familles, sans les engager dans une démarche *d'empowerment* et de résilience. C'est ici qu'intervient le besoin d'aller plus loin, d'approfondir cette polarisation pour en saisir ses différentes dimensions en s'élevant « au-dessus des préjugés et de la routine propres à la vie quotidienne » (Sandel 2017, p. 49).

La seconde opération engagée par l'association concernait l'enseignement du corse pour les adultes. Afin de ne pas réduire la langue à une discipline scolaire, nous avons fait le choix de proposer des cours de corse durant deux semaines, en alternance entre Luri et Macinaghju, suivis d'une journée en immersion, à la découverte du patrimoine. Au-delà de la socialisation et du lien social créé par ces activités qui ont regroupé des apprenants de Petracurbara, Baretali, Cagnanu, Luri, Meria, Tuminu, Macinaghju, Ruglianu et Ersa, nous avons pu organiser des sorties dans le Niolu, en Balagne, ou au sein de villages plus proches, comme à Canari, Brandu, Nonza, Bastia ou Centuri, ou plus éloignés jusqu'à Bonifaziu. Au-delà du lien social, la découverte du patrimoine de l'île est parfois apparue comme une révélation.

Concernant le public, là encore, la cible recherchée initialement n'a pas été réellement atteinte. Les apprenants étaient très majoritairement des femmes. Corses, continentales ou parfois étrangères, elles étaient déjà bi- ou plurilingues. Les adultes monolingues ont souvent abandonné après les premiers cours. Quant aux hommes d'origine corse, ils se montraient plus friands de situations en immersion que de cours. Les moins de trente ans n'étaient pas représentés.

Si par les visites en immersion, nous avons pu faire sortir la langue corse du bocal scolaire et de son formalisme pour provoquer des situations de communication en plein air, l'enjeu du public est apparu prioritaire. C'est alors que j'ai porté le projet *The Mostra*, dans le cadre de la Festa di a lingua corsa en 2014. Il s'agissait de donner à voir les créations de cinq artistes : Dominique Fumaroli, Sophie Marucchi, Alexandre Ristorcelli, Marcelli Lepidi et Battì Manfrulli dans l'espace public, tout en proposant des discussions au moment des vernissages. Le site Internet présentait un commentaire des œuvres recontextualisées.



Affiche de l'exposition The Mostra, organisée en 2014 par l'association Cap'in lingua.

La création visuelle numérique ou dessinée, utilisant le corse dans l'espace public, a permis de donner une image renouvelée de la langue corse, tout en abordant des thématiques liées à l'actualité. *The Mostra* fut une action de médiation appréhendant les enjeux de démocratisation linguistique et culturelle. Elle a associé l'association Cap'in lingua avec des institutions académiques ou communautaires, comme l'Université de Corse et les mairies de Bonifaziu, de Bastia, de Ruglianu et de Luri.

Cette expérience réalisée grâce à la maîtrise technique des dispositifs de financement des projets associatifs m'a permis de mettre en place une action culturelle sur l'ensemble du territoire insulaire en formant une ingénierie qualifiée au sein d'une association de village. Le développement d'un discours alliant création artistique et langue corse donne à voir non pas seulement des images à des passants, touristes ou résidents, mais de la langue corse à des citoyens non-locuteurs qui peuvent prendre conscience de l'intérêt de connaître le corse

expérimenté comme langue de la vie publique, de la culture et de la citoyenneté. Quant aux touristes, puisque la période d'exposition dans l'espace public concernait la saison estivale, ils ont pu découvrir ou approfondir leur connaissance de la singularité culturelle de la Corse sans avoir à réaliser une démarche volontaire, car les cubes étaient exposés sous leurs yeux dans des lieux de passage, sur le bastion de Bonifaziu, dans la rue Napoléon à Bastia, sur le quai d'honneur de Macinaghju, sur le parvis du campus Mariani de l'Université de Corse ou au cœur du hameau de Piazza à Luri, entre l'école et les commerces.

2. *La presse et les médias*

La note réflexive est une plongée en apnée dans les profondeurs du passé. J'y redécouvre un besoin d'expression ancien, dans ma jeunesse étudiante, lorsque j'avais créé *L'avvene*, le journal du syndicat étudiant *Giuventù Indipendentista*.

A Nazione

Par la suite, à partir de 2007, j'ai participé au lancement du supplément culturel en langue corse du *Ribombu internaziunale*, *A Nazione*. Le socle regroupait des auteurs confirmés tels que Jean-Guy Talamoni, Marie-Jean Vinciguerra, Ghjacumu Thiers, Francescu Maria Perfettini, Petru Vachet-Natali ou Antone Filippi, au sein d'une équipe de rédaction qui avait pour projet d'utiliser la langue corse dans une perspective historique, sociologique, littéraire ou artistique.

Chaque mois, je représentais également le média pendant une heure, en alternance avec le mensuel Corsica, Corse-Matin et France 3 Corse Via Stella, sur l'antenne de la radio de service public RCFM, le lundi midi, lorsque nous recevions l'invité de Pierre-Louis Alessandri. Radio et journal papier étaient bousculés par le numérique. Celui-ci permettait de viser un public plus jeune au prix d'une adaptation de la forme du contenu et des voies de médiatisation, sur les forums puis sur les réseaux sociaux, mais le modèle économique restait à inventer.

Aussi, malgré les promesses du numérique ou de nos illusions technologiques, nous nous apercevions que la mise en ligne de contenus éditoriaux suivant un format long ne permettait pas d'atteindre un public plus large, y compris lorsque celui-ci était en libre accès. La question de la réception et de la corsophonie des publics ne m'apparaissait pourtant pas seule en cause dans la constitution du lectorat. Comme tout média, mais avec un souci plus affirmé compte

tenu de la situation de minoration du corse et de mutation de ses pratiques, les thématiques, la quantité de l'offre, sa diversité, sa tonalité et son style devaient également appeler une réflexion de notre part.

A Piazzetta

Réfléchissant au support éditorial, au format, au public cible, ainsi qu'à son accessibilité, j'ai lancé le blog *A Piazzetta* avec Petru Paulu de Casabianca en décembre 2007. Oscillant entre *macagna*²⁶, et critique plus acerbe, le blog permettait d'exprimer une vision de la Corse moins complaisante que celle qui apparaissait dans les autres médias publics ou payants. Comme unique langue de création, la langue corse ne représentait pas une contrainte, mais une solution, en disposant d'une fonction de communication au sein d'une communauté linguistique et culturelle qui ne pouvait envisager de se critiquer qu'à l'insu du regard des autres. En créant un espace propre de communication, un espace public visible (Isabello 2021), monolingue et non traduit, recréant des sociabilités perdues, *A Piazzetta* parlait et s'adressait aux membres d'un groupe bien précis, déterminé et contenu par la frontière linguistique entre *l'in group* et *l'out group*. Paradoxalement, le niveau de langue, moins littéraire, moins poli et policé, permettait d'élargir la base du lectorat en proposant une lecture du corse plus facile que celle des revues, chroniques littéraires ou culturelles au sein desquelles il demeurait confiné. Par ailleurs, si l'anonymat des contributeurs ne les a jamais autorisés à verser dans la calomnie ou la diffamation, il nous permit ponctuellement d'élargir l'équipe des rédacteurs sans les exposer aux critiques relatives à la langue employée, bien connues en contexte minoritaire, qui défendent une attitude d'hypercorrection au regard d'une certaine idée de la norme. Cette posture éditoriale critique sans être ni érudite ni militante nous amena à lancer les premiers numéros gratuits d'une version imprimée du blog grâce à notre réussite au Prix *Ghjovanni in mossa* de la Collectivité territoriale de Corse.

Dans quelle mesure la création en 2013 d'un Diplôme universitaire *Journalisme, médias et corsophonie* à l'Université de Corse en partenariat avec l'École Supérieure de Journalisme de Montpellier et les principaux médias corses germa-t-elle suite à l'initiative de *A Piazzetta* ? Si l'enjeu du remplacement des personnels corsophones en fin de carrière anima la démarche, l'audience du blog a pu faire apparaître la nécessité de disposer de journalistes corsophones non

²⁶ Traduction : attitude consistant à plaisanter en taquinant, raillant, ou en portant en dérision un individu ou un groupe affinitaire.

pas seulement pour pouvoir produire des informations identiques en corse et en français, mais pour apporter un contenu spécifique au sein d'une société bilingue qui a besoin de réserver des espaces d'expression propres à la langue minorée afin de ne pas accentuer sa minoration par la traduction systématique de ses énoncés.

Aussi, la réflexion épilinguistique que nous avons pu alors développer au sujet de *A Piazzetta* relevait en réalité de l'action publique, ce vers quoi je devais me diriger trois mois après la soutenance de mon doctorat.

Paroles de Corse

Parallèlement à mon engagement professionnel au sein de la Collectivité territoriale de Corse, j'ai animé une chronique au sein du mensuel *Paroles de Corse* fondé par Jérôme Paoli. Avec vingt contributions, j'ai pu balayer librement tous les sujets d'actualité, en Corse ou dans le monde.

J'ai pu en effet aborder des sujets d'ordre sociologique comme :

- la question de la gestion des différences culturelles et des minorités culturelles par la France,
- les enjeux de l'interculturalité en situation de minoration,
- l'éducation bilingue suite aux événements de Prunelli,
- le chômage des jeunes en Europe,
- les grands hommes suite à la disparition de Nelson Mandela,
- la montée de l'extrême droite en France,
- la fièvre électorale en Corse durant les municipales,
- l'expansion des indépendantismes en Europe,
- l'impact du tourisme sur le mode de vie des Corses,
- le référendum écossais,
- le consumérisme durant les fêtes de Noël,
- la laïcité et le Pape François, l'attentat contre Charlie Hebdo,
- la notion d'authenticité,
- les mutations sociologiques de la Corse.

Après relecture de ces chroniques, je mesure combien elles ont pu indiciblement dessiner si ce n'est une réorientation, du moins un élargissement de mes terrains, au-delà de l'objet sociolinguistique premier. Une anecdote me rappelle ces mouvements vers de nouvelles curiosités et vers mes intérêts les plus profonds. Alors que je me réorientais d'une première scientifique vers une terminale littéraire, mon professeur de langue et culture corses Jean-Charles Adami me témoignait certes de tout son soutien, mais il me suggérait de me diriger plutôt vers un baccalauréat en section économique et sociale. Peut-être aurait-il été opportun de réformer ce diplôme avant les mesures du ministre Blanquer, de façon à m'offrir une voie générale réellement interdisciplinaire, mais n'en déplaise à Edgar Morin, l'ère du temps qui cultive la spécialisation et la professionnalisation n'est pas de cet avis.

L'informateur corse

Le quarantième anniversaire de l'Informateur corse a donné lieu à la publication d'un numéro spécial auquel j'ai pu contribuer par la rédaction de six articles sur les enjeux linguistiques, éducatifs et culturels de l'île. Ces restitutions valorisent un travail universitaire collectif réalisé dans les domaines de l'histoire culturelle, de la sociologie de la littérature et de la culture, de la sociolinguistique, comme des sciences de l'éducation.

Les relations presse au cabinet du Président de l'Assemblée de Corse

À côté du travail de restitution et de valorisation des travaux, des questionnements, ou des hypothèses de la recherche corse dans la presse, j'ai également eu l'occasion d'avoir d'autres rapports avec les médias, notamment lors de mon expérience passée en tant que directeur de cabinet du Président de l'Assemblée de Corse. J'ai pu avoir en charge la communication du Président, tout comme celle de l'institution, étant appuyé en cela par trois ressources humaines que j'ai pu recruter au sein du cabinet, du service de la présidence et du secrétariat général, et avec lesquelles nous avons pu élaborer un projet de communication du Président et de l'institution, sur les réseaux sociaux, sur les sites institutionnels et auprès de la presse audiovisuelle, écrite ou radio.

Outre l'organisation et la communication sur les réseaux sociaux et le *community management*, j'ai pu organiser des interviews, parfois y répondre au nom du président. J'ai également été amené à rédiger, corriger ou prononcer des discours en corse, en français ou en anglais, lors de réceptions, d'inaugurations, ou de situations nécessitant une représentation du

président. L'organisation des sessions, notamment la séance d'installation de la première Assemblée de Corse de la Collectivité de Corse, le 2 janvier 2018, fut un moment intense, tout comme la réception de ministres, de Premiers ministres, ou de Présidents de la République à l'Assemblée de Corse.

Cette expérience m'a amené à communiquer avec des médias insulaires ou internationaux, de Corse-Matin, à Sputnik, en passant par BFM, LCI, TF1, Kombini, Le Monde ou le New York Times. J'ai pu mesurer les contraintes liées au métier de journaliste qui peuvent être notamment le temps, le format ou la cible. La vulgarisation de faits divers, politiques ou scientifiques est rendue plus difficile et exigeante de par les mutations des formes de réception enregistrées avec le développement des réseaux sociaux, par l'émergence des chaînes d'information en continu, la normalisation de l'information gratuite, l'invisibilité des *fake news* et la généralisation du doute à l'égard de toute parole publique politique ou scientifique. Ce doute n'est pas le cogito cartésien, mais une forme de défiance, de soupçon, de fracture, qui appelle l'Université à se rapprocher des acteurs de terrain afin de redonner de la confiance en la science, par-delà les manifestations de promotion et de sensibilisation auprès de jeunes publics. J'essaie de répondre à cet enjeu de défense de la science, des savoirs et de l'université, à la fois en développant des projets de recherche en lien avec les acteurs. J'y reviendrai par la suite, notamment au sujet de la chaire UNESCO. C'est aussi en ce sens que j'avais présenté mon intervention dans le cadre de la table ronde donnée lors de la Journée de la laïcité en 2020 autour de la notion d'incertitude.

Chapitre 3. Intervenir et transformer par l'administration publique ?

« *Faci scappà a pacienza à i santi.* »

« *T'hà una pacenzia di frati.* »

*Arnestu Papi*²⁷, (2021)

Au cours de mon expérience professionnelle, j'ai occupé trois postes au sein d'administrations publiques me permettant d'agir directement sur la langue. Celui que j'ai occupé à l'Université de Corse en tant que chargé de mission auprès du Président est probablement le premier dans l'île à disposer d'une fonction de planification de la langue corse au sein d'une organisation de cette dimension.

Après la soutenance de ma thèse en décembre 2010, j'ai pu intégrer et construire le service du conseil linguistique au sein de la direction de la langue corse. Là encore, je crois pouvoir dire que j'étais animé d'un esprit pionnier, dans la mesure où il s'agissait de concevoir et de donner corps à différentes missions de planification linguistique m'autorisant à agir, à intervenir et à transformer, au nom de la première institution démocratique de l'île, sur le statut, l'équipement, les représentations et les pratiques langagières des Corses.

Enfin, au sein du cabinet du Président de l'Assemblée de Corse, je n'étais plus en lien avec la fonction exécutive. Je pouvais néanmoins espérer agir sur l'imaginaire des Corses, de par les discours, les modes et les langues de communication, sur les délibérations de l'Assemblée de Corse en concevant, en rédigeant, ou en amendant des rapports, tout comme en intervenant auprès de l'environnement institutionnel de l'Assemblée de Corse, notamment l'État. J'ai pu alors mesurer combien il était difficile depuis l'échelon territorial d'infléchir les projets et décisions relevant de la politique éducative ou linguistique, lors de la création de l'agrégation des langues de France, de la réforme Blanquer du baccalauréat, de la nomination de jeunes enseignants corsophones dans des académies du continent, ou bien lors de la mise en œuvre du grand plan de formation des enseignants figurant au sein de la convention tripartite.

1. En mission auprès du Président de l'Université de Corse

²⁷ Proverbes corses : Il laisserait la patience d'un saint. Il a une patience de moine.

La festa di a nazione

La *Festa di a nazione* organisée par l'Université de Corse, en 2003, en lien avec le Rectorat de l'Académie de Corse, fut probablement la première forme d'institutionnalisation et de sécularisation d'une fête religieuse par une institution d'État référant à une sphère d'appartenance relevant d'un récit historique, voire d'un roman national, venant concurrencer le récit officiel sur la question de la laïcité et sur la question de l'antériorité, donc de la légitimité (Gherardi 2008). Alors que l'Université était habituellement fermée depuis 1992, en accueillant des dizaines de lycéens venus de toute la Corse, elle apportait une alternative aux mobilisations collectives et autres cortèges habituels, mais elle formulait aussi une réponse éducative à un absentéisme qui contestait et perturbait l'institution scolaire tout en affaiblissant la force de la demande de reconnaissance aux yeux de ceux qui ne voyaient dans ces manifestations que des divertissements potaches et indolents.

En organisant cet évènement, l'Université entendait répondre à la demande sociale de reconnaissance tout en apportant un contenu éducatif, par un jeu en langue corse, qui permettait de rencontrer ses pairs venus de toute l'île et de s'y confronter, de présenter l'institution et de normaliser une fête dont les racines religieuses sont réactualisées, en réalité sécularisées par sa signification politique. Un an plus tard, le Rectorat décidait de banaliser le 8 décembre pour tous les élèves en proposant une journée de promotion de la langue et de la culture corses. À ce jour, aucun recteur de l'Académie n'est revenu sur cette orientation et depuis 2016, le 8 décembre est une journée offerte aux agents de la Collectivité de Corse.

Les prémices d'une politique linguistique

Le colloque « Enseignement ou éducation bilingue » organisé le 5 mai 2004, conjointement entre l'Université de Corse et l'association *À scioglilingua*, qui regroupe des professeurs des écoles bilingues, a débouché sur la présentation d'un rapport « Langue corse, langue du citoyen » aux principales autorités politiques de l'île, ainsi qu'à l'État.

Près de dix ans après l'ouverture officielle des premiers sites bilingues, il s'agissait de la première rencontre organisée entre universitaires et enseignants. La problématique du colloque visait à élargir et répartir la charge de la transmission à d'autres acteurs que l'École, tout en lui enjoignant une véritable mission de service public lié à la massification et à la démocratisation des expériences pédagogiques des fondateurs des premiers sites bilingues.

Le Préfet de Corse, Pierre-René Lemas, futur directeur de cabinet du Président du Sénat et futur secrétaire général de la présidence de la République française, avait assisté à la clôture

du colloque à l'issue duquel il devait déclarer devant l'assemblée « ne pas être constituant », identifiant par-là même que toutes les considérations pédagogiques développées au cours de la journée n'avaient que peu de portée au regard de l'incidence du droit constitutionnel sur les droits linguistiques et les pratiques des locuteurs.

En réponse, le Président de l'Université me demanda de coordonner le rapport « Langue corse, langue du citoyen » (Quenot et al. 2004). Regroupant des enseignants comme Pasquale Ottavi et Ghjacumu Thiers qui seront par la suite nommés au sein du conseil scientifique de la CTC, ce document formule un état des lieux de l'enseignement du corse et un certain nombre de propositions éducatives et statutaires.

Si l'État fut sans réaction, la Collectivité territoriale de Corse engagea une démarche visant à élargir la question linguistique au-delà des considérations éducatives. Elle installa un comité scientifique qui préconisa l'officialisation de la langue corse et dont les propositions furent reprises au sein du Plan stratégique d'aménagement et de développement linguistique pour la langue corse 2007-2013 (Assemblée de Corse 2007b) et au sein de la convention Etat-CTC 2007-2013 (Assemblée de Corse 2007a).

2. Dans l'action publique au service du conseil linguistique de la Collectivité territoriale de Corse

« L'œuvre lente et implacable qui, par la culture piétinée, humiliée, interdite, conduisait à la négation de l'identité de tout un peuple. Certes, il fallait apprendre le français, mais pourquoi donc contre le breton ? C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et sa culture.

Nous proclamons le droit à la différence. Il est indigne de la France qu'elle rejette ses richesses, qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elle-même signées. Il est indigne qu'elle ne respecte pas la parole donnée ».

« Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de la radio et de la télévision permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique ».

François Mitterrand, le 14 mars 1981, Lorient.

Le service du conseil linguistique de la Collectivité territoriale de Corse fut créé lors de ma nomination, trente ans après le discours de François Mitterrand à Lorient.

Encore sans bureau, je travaillais depuis l'Université. Je devais par la suite rejoindre l'ancien Tribunal de Corti, fermé par la garde des Sceaux Rachida Dati, avant d'être racheté

par la Collectivité territoriale de Corse. La langue corse occuperait dorénavant les locaux de la Justice, un comble pour une langue dont l'usage demeure exclu des prétoires.

Mon expérience à la CTC dans le domaine de l'aménagement linguistique au poste de chef de service du conseil linguistique m'a permis d'acquérir une expertise conséquente dans le domaine de la planification linguistique, du management et plus largement de l'administration des collectivités. Je fus alors notamment en charge, entre avril 2011 et septembre 2015, de la conception du projet de coofficialité de la langue corse (Assemblée de Corse 2013a), de la planification Lingua 2015-2020 (Assemblée de Corse 2015), de la création du Cunsigliu di a lingua corsa, de la représentation de la Collectivité territoriale de Corse au sein du Network to Promote Linguistic Diversity, de la conception et de l'analyse de l'enquête sociolinguistique relative à la langue corse (Quenot 2013), de la traduction des actes de la collectivité, ainsi que de l'organisation de la *Festa di a lingua* qui d'une journée annuelle est devenue une manifestation d'un mois sur l'ensemble du territoire insulaire.

Je vais revenir ici sur le contexte sociolinguistique de cette période, sur les tâches réalisées et mettre cette expérience en perspective, l'interroger, comme s'il s'agissait d'une observation participante, posture que j'ai essayé de cultiver dans une forme de dialogue intérieur, comme en échangeant avec mes collègues et partenaires.

La création du Cunsigliu di a lingua corsa

Installé en présence du Président de l'Assemblée de Corse Dominique Bucchini, du Président du Conseil exécutif de corse Paul Giacobbi, du Conseiller exécutif en charge de la langue corse Pierre Ghionga le 8 décembre 2012, ainsi qu'en présence des conseillers à l'Assemblée de Corse représentant tous les groupes politiques, le *Cunsigliu di a lingua corsa* apparaît d'emblée comme un symbole politique de l'action glottopolitique entrepris par les institutions de l'île (Assemblée de Corse 2011b).

Il s'agissait de réunir les élus de la Corse et les experts de la langue corse : écrivains, universitaires ou acteurs de la société civile au sein d'une même organisation afin de travailler à la fois à l'élaboration de la langue et au consensus linguistique. Un comité de pilotage présidé par Ghjacumu Thiers organisait le travail de six commissions : médias, éducation, terminologie, toponymie, littérature, société.

Pour cela, chacune des commissions était présidée par un conseiller à l'Assemblée de Corse et disposait d'un rapporteur universitaire. Un important travail de prospective a pu être

réalisé, établissant ainsi un panorama des outils nécessaires à l'élaboration linguistique. Cependant, mis à part la commission littérature / *Accademia di i Vagabondi*, aucun calendrier de travail n'a pu être tenu.

Avec Ghjacumu Thiers, j'avais alors proposé une réorganisation du *Cunsigliu di a lingua corsa* en direction d'un Groupement d'Intérêt Scientifique entre la Collectivité de Corse et l'Université de Corse. Le fonctionnement aurait pu permettre de reconnaître le travail des membres du *Cunsigliu* et de le valoriser financièrement, notamment lorsque les besoins de la communauté linguistique sont distincts des gratifications accordées par les carrières universitaires. Malgré diverses tentatives, cette proposition n'a, semble-t-il, pas été retenue et le *Cunsigliu* s'est progressivement éteint.

Pourtant, en dépit de ces difficultés, le comité de pilotage du *Cunsigliu di a lingua corsa* a remis un avis favorable sur le projet de coofficialité le 6 mars 2013 (Assemblée de Corse 2013a). La commission littérature a revu le fonctionnement des prix littéraires de la collectivité pour intégrer non seulement les œuvres littéraires en langue corse, mais également les œuvres littéraires en langue française en relation avec la Corse, comme les traductions littéraires français-corse ou corse-français, comme les ouvrages scientifiques (Assemblée de Corse 2011b). Ces quatre prix littéraires décernés chaque année permettent de valoriser la diversité du champ littéraire corse et s'articulent avec les principaux prix de l'île, Ulysse, Musanostra, prix du livre corse et prix des lecteurs. À cet égard, la commission littérature correspondait aussi avec la résurrection de *l'Accademia corsa di i Vagabondi* fondée en 1659 et réactivée une première fois en 1749 par le marquis de Cursay (Franzini 2019). Il s'agissait de créer un lien entre une ancienne tradition littéraire bastiaise et la modernisation du champ littéraire corse.

La traduction des actes de la Collectivité territoriale de Corse : entre élaboration linguistique et déplacement de la diglossie ?

La mise en place d'une opération de traduction au sein de la collectivité était dotée d'un budget de 100 000 euros par an. Elle poursuivait deux objectifs. D'une part, il s'agissait de donner à voir et de permettre aux locuteurs d'utiliser la langue de leur choix lorsqu'ils devaient consulter le site Internet ou bien les rapports et délibérations de la Collectivité territoriale de Corse. D'autre part, elle entendait alimenter un dictionnaire général de la langue corse en appréhendant la traduction comme une entreprise d'élaboration linguistique concourant à l'extension du corpus de la langue corse, en expérimentant directement son acceptabilité sociale.

Aussi, une précision doit être apportée. C'est peut-être parce qu'elle relève de l'évidence qu'elle me pose question. Le processus de traduction allait systématiquement du français vers le corse. La langue de travail de la Collectivité était le français. Malgré les actions de formation et de certification développées alors en lien avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, le circuit de validation des rapports devant être présentés devant l'Assemblée de Corse est demeuré monolingue. Les agents bilingues de la Collectivité et de ses satellites n'ont pas été habilités à rédiger directement leurs rapports en langue corse. À ce titre, j'observe que le corse ne pourra prétendre à une véritable normalisation qu'en devenant une compétence reconnue dans le référentiel de l'institution, mais aussi une compétence mobilisée, c'est-à-dire une langue normale de travail. Sans disposer de cet espace d'expression, comment peut-on imaginer motiver les agents à s'engager dans des formations qui seront sans effet sur leur carrière ou leur pratique professionnelle ? N'est-il pas contradictoire d'observer un discours de demande de reconnaissance du corse au-delà de l'éducation se heurter à des fonctionnements internes n'autorisant aucune réelle évolution des pratiques ?

Outre l'observation de fait qui doit être distinguée d'un jugement de valeur, de loyauté ou de performance, je vois ici un champ d'études expérimentales que l'Université de Corse pourrait ouvrir en partenariat avec la Collectivité de Corse et d'autres institutions volontaires de l'île. En interne, au sein même de l'université, la situation est plus paradoxale encore. Les préconisations de ses propres sociolinguistes n'ont que peu d'effets sur le fonctionnement linguistique de l'institution à la fois formellement peu corsophone et encore trop massivement monolingue en français dans son fonctionnement interne comme dans sa communication externe. La signature de la Charte de la langue corse ne semble pas avoir fortement infléchi les pratiques institutionnelles au-delà de la signalétique largement monolingue en corse déjà plébiscitée par l'université.

L'opération de traduction s'est interrompue après mon départ de la direction de la langue corse. La majorité nationaliste arrivée ensuite aux responsabilités n'a, semble-t-il, pas jugé opportun de reconduire cette action limitée qui avait au moins pour mérite de mettre en évidence l'égalité et l'universalité de la langue corse tout en l'équipant. Lorsque la première institution publique de l'île ne met pas les deux langues à égalité et si elle ne décide pas non plus d'octroyer des espaces d'expression propres à la langue corse, elle reproduit la minoration linguistique. Cette pratique minorisante s'accommode fort bien d'un discours de reconnaissance critique à l'égard de l'idéologie linguistique monolingue. Le statut juridique du corse est-il responsable

de la situation ? De toute évidence, il n'y est pas étranger. Est-il à croire en l'impossibilité du dépassement de la minoration et du contournement de la diglossie pour des raisons statutaires ? Le discours des acteurs sur le statut de la langue corse est-il incapacitant ? Ou l'incapacité vient-elle du statut juridique du corse ? Dans quelle mesure l'anticipation du futur appelle-t-elle la mise en œuvre de dispositifs d'encapacitation, c'est-à-dire *d'agency* et *d'empowerment* des acteurs, aux sens entendus par Amartya Sen et Martha Nussbaum ? Quelles procédures pourraient-elles être mises en place au sein des principales institutions afin de développer l'encapacitation des acteurs sans attendre qu'une improbable révision constitutionnelle suivie d'une loi sur la langue corse ne vienne libérer les compétences entropisées des acteurs par une attente chronophage et glottophage de reconnaissance ? Je me situe ici résolument dans une sociolinguistique engagée, interventionniste, qui n'entend pas seulement décrire les situations et les processus, mais les comprendre, pour pouvoir accompagner leur transformation par tous les moyens favorisant la néguentropie des espaces anthropiques de contact des langues.

En 2022, dix ans après le lancement de cette opération, la Collectivité de Corse donne à voir une institution globalement monolingue qui soutient des opérations externes de promotion de la langue corse, dans les secteurs de la culture, du patrimoine, des médias, de l'éducation ou de la formation. Alors que la normalisation appelle une extension des usages du corse en sortant la langue de ses espaces d'expression renvoyant à la ruralité ou à l'agriculture, à l'image de l'entreprise initiée par la revue *Rigiru*, la sortie de la domination passe aussi par des expériences ludiques ou artistiques, alliant culture populaire et culture de masse développant un discours corsophone permettant à la langue de produire tout type de discours et au locuteur de vivre pleinement sa corsophonie avec son temps. Tel est l'objectif poursuivi par l'organisation de la *Festa di a lingua corsa* dont le slogan « *impignassi* » est une forme d'appel à l'implication et à l'encapacitation des acteurs.



Affiche de la Simana di a lingua corsa

L'organisation de la Festa di a lingua

Portée depuis les années soixante-dix par l'ADECEC à Cervioni, la *Ghjurnata di a lingua corsa* est une manifestation consacrée à une thématique littéraire ou culturelle.

C'est ensuite à l'initiative d'une élue municipale de Purtivechju Gaby Biancarelli, qu'elle est devenue un moment de mise en scène, auprès du grand public, des apprentissages scolaires réalisés au cours de l'année. Progressivement, le succès a conduit d'autres municipalités à organiser des événements similaires, faisant de plus en plus appel à des artistes reconnus.

C'est à partir de 2012 que j'ai pu piloter l'appel à projets spécifique de la CTC. Il a été difficile de contenir et de cadrer l'engouement des acteurs culturels ou institutionnels, tout comme de négocier un règlement d'aide, car les opérations de promotion de la langue corse se présentaient dans un tel contexte de précarité des acteurs et de pauvreté de l'offre que toute initiative apparaissait providentielle et comme une promesse *d'empowerment* de la communauté linguistique.

Le *Riacquistu* a pu provoquer un tel sentiment de risque d'extinction qu'il est parfois devenu difficile d'extraire le discours sur la langue du discours sur la frontière ou du sentiment d'éternité qui lui répond et qui correspond au déni du danger (Thiers 1997). Entre ces deux extrêmes, le *Riacquistu* s'est voulu résolument confiant et conquérant en créant sans pour autant ignorer les menaces. Peut-être faut-il voir dans ce genre d'attitudes une forme de sagesse qui me rappelle le poème *Invictus* de William Ernest Henley dont j'avais publié la traduction dans le journal *U Taravu* en décembre 2013 :

*In la notte pagna cusì stretta
Bughja nera cum'è una pozzina secca
Rendu grazie à i Dii di tutte e mamme
Per a mo anima chì mai ùn treme*

*In stu mentre più chè salitu
Ùn aghju nè chinchinnatu nè pientu
Acciaccatu da tante lite ch'o sentu
Stò arrittu, ben chè feritu*

*In stu locu di zerga è di pienti
S'infilza l'ombra di a morte
Quale ella fussi a mo sorte
Senza paura stò quì per a mo ghjente*

*Puru strettu lu caminà
È mischinu u mio campà
Stò maestru di u meiu u destinu
Steraghju maestru di a mo anima*

Associer la langue à la fête, au développement personnel, voire au dionysiaque m'était apparu comme un passage obligé en termes de représentations, comme en termes de management du changement des pratiques linguistiques. La Collectivité territoriale de Corse a installé l'appel à projets annuel dans un contexte de crise des financements de la culture. Ainsi, la qualité et la diversité des manifestations proposées ont conduit l'institution à rebaptiser l'évènement. De la « *Ghjurnata di a lingua corsa* », nous sommes passés à la « *Simana di a lingua corsa* » en 2012, 2013 et 2014, puis à la « *Festa di a lingua corsa* » à partir de 2015. Mais qui trop embrasse mal étreint.

En effet, les acteurs culturels se sont retrouvés face à un appel à projets disposant d'une enveloppe de 200 000 à 300 000 euros qui permettait de compenser leurs pertes occasionnées par les restrictions budgétaires opérées au niveau de la culture. On a alors assisté à un glissement de l'aide à la culture d'expression corse de la direction de la culture de la CTC vers sa direction de la langue corse. S'il ne s'agissait que d'un jeu de comptabilité publique, la situation présenterait toute similarité avec le phénomène des vases communicants. Or je considère que la détermination des actions qui devaient relever d'un financement « culture » ou d'un financement « langue » n'est pas qu'un enjeu de comptabilité. Elle pose diverses questions de politique culturelle, de transparence de l'action publique, de visibilité de l'action glottopolitique, de cohérence de l'action culturelle et de statut symbolique de la langue corse

dans le vaste ensemble que l'on dénomme « culture ». J'y vois donc des questions à la fois philosophiques et politiques.

**Chjama à prugetti
per a seconda Simana
di a lingua corsa
1 – 10 di ghjugnu 2013**

Da u 1a à u 10 di ghjugnu a Cullettività Territoriale di Corsica
prupone a «Simana di a lingua»

**V'impegnate pè a lingua corsa ?
Avete un'idea pè a prumuzione di a lingua ?
Vulete prupone un'attività à i zitelli o à i maiò di u vostru circondu ?
Site un associu, un istituzione, una cullettività, una persona murale ?
A Cullettività Territoriale di Corsica vi sustene è accompagna
i vostri prugetti per a sparghjera di a lingua corsa.
Rispondite à a chjama à prugetti per a seconda edizione
di a « Simana di a lingua corsa »,
da u 1u finu à u 10 di ghjugnu di u 2013.
I vostri prugetti ponu concernà ghjochi,
cuncorsi, attività spurtive, canti, ballu, musica,
sinemà o altru è valurizeranu a vostra azione cuntinua
à prò di a lingua corsa.
Truverete u cartulare di scrizione à telecaricà nantu
à u nostru situ : <http://www.corse.fr/linguacorsa>
Fate cunnosce sta chjama à prugetti è rispondite ci à u più prestu.
A chjama serà chjosa u 1u di marzu.
A lingua hè viva, ci tocca à parlà la !**

www.corse.fr/linguacorsa
Cuntattu : toussaint.mariani@ct-corse.fr

Collectivité Territoriale de
CORSE
Cullettività Territoriale di
CORSICA

Appel à projets pour la Simana di a ligua corsa

Dans un premier temps, il s'agissait pour les responsables de la direction de la langue corse de déterminer une fonction, un périmètre à leur action. En ce sens, les réticences de la direction de la culture à financer certains projets ont conduit les partenaires à trouver un refuge auprès de la direction de la langue corse. Du point de vue de la sociologie des organisations, on a alors assisté à une situation qui voit d'un côté la construction d'une direction de la langue corse articulée autour de trois services : formation, diffusion et conseil linguistique, et le déplacement de la domination symbolique du français sur le corse par la réorientation du financement de projets d'action culturelle en langue corse hors du champ de la culture. Il en va par exemple des opérations réalisées par l'association de soutien au Centre Culturel Universitaire, comme de l'adaptation en langue corse de dessins animés ou des ateliers de pratiques artistiques en langue corse dans le cadre scolaire. Quelles sont les raisons de ce déplacement ? La direction de la culture a-t-elle cherché à dégager des marges de manœuvre

pour mieux financer des créations qu'elle jugeait plus universelles et dignes d'être soutenues ? En raison de la domination exercée par la langue française sur la langue corse, les financements publics de la collectivité doivent-ils se concentrer exclusivement sur la création en langue corse ? La CTC doit-elle alors renoncer à la dimension universelle de la culture par-delà les langues des œuvres créées, traduites, représentées ou produites ou bien considérer que sa mission est de protéger la contribution de la culture corse à l'universel ?

C'est dans son règlement des aides que la collectivité fixe le cadre qu'elle donne à sa politique culturelle, mais ses choix relèvent toujours d'une décision politique susceptible de s'en affranchir. Par nature, la culture ne se laisse ni piloter, ni encadrer, ni enfermer dans un document de programmation. Le financement en 2013 d'une exposition du photographe Reza avait suscité une polémique relative à l'opportunité pour une petite collectivité comme la CTC d'engager des fonds (200 000€) pour qu'un photographe de renommée internationale soit exposé (Casabianca 2013). Dès lors, j'observe la confrontation de la politique de revitalisation de la langue corse à une apparente aporie dans la mesure où la quête de reconnaissance de son universalité pourrait conduire à des choix politiques susceptibles de remettre en question l'ouverture universelle de la Corse aux autres cultures, jusqu'aux arts visuels. N'est-ce pas aussi plus fondamentalement la place de la culture dans les politiques publiques de l'île qui était interrogée par les contempteurs de cette exposition ou bien son absence d'enracinement dans un projet culturel sur le long terme permettant de développer la photographie sur l'île ? Le fait est qu'après un nécessaire mouvement d'institutionnalisation de la langue corse par la création d'une direction dédiée, le temps est peut-être venu de considérer le corse comme « la langue du citoyen » (Quenot et al. 2004) tout comme la langue du créateur, et de la réintégrer pleinement à la direction de la culture.

Après l'enseignement et les médias, on observe que l'avènement de la langue corse dans la sphère institutionnelle s'accompagne d'un déplacement de la diglossie jusqu'au sein de l'administration de l'institution qui est pourtant supposée être la plus favorable à sa reconnaissance. Le déplacement du cadre diglossique atténue symboliquement la relation de domination, mais il maintient la situation de minoration linguistique. Sa caractérisation appelle un nouvel effort d'étayage conceptuel et de vulgarisation de la recherche sociolinguistique afin d'accompagner locuteurs et acteurs publics dans le diagnostic de leurs pratiques et de leurs représentations. C'est en ce sens que je me suis intéressé aux terrains du discours corse dont la diversité des formes m'a suggéré de formuler l'hypothèse d'un déplacement et d'un

dépassement de la diglossie comme de la post-diglossie tant ledit discours corse opère une extension et une diversification m'amenant à formuler l'hypothèse d'une exodiglossie pouvant conduire à l'identification des Corses par d'autres traits d'appartenance que la langue.

Aussi, l'amorce d'institutionnalisation ne doit pas être confondue avec une politique de reconnaissance. Une politique linguistique procède des droits linguistiques accordés aux locuteurs. Or en l'absence de reconnaissance juridique, toute politique linguistique est condamnée à reproduire la situation de minoration. Faut-il cependant interrompre toute action glottopolitique ? En sociolinguiste engagé et réflexif, je ne le crois pas. Le mouvement d'institutionnalisation d'une langue minorée permet d'élaborer une politique publique de reconnaissance et de réappropriation de la langue corse, mais elle pose de nouveaux enjeux de frontière entre les actions de soutien aux entreprises par l'Agence pour le Développement Economique de la Corse ou aux acteurs culturels par la direction de la langue corse, qui peut chercher à compenser tantôt une moindre corsophilie des autres services administratifs, tantôt une plus grande exigence de la création culturelle. Le positionnement de la direction de la langue corse sur le terrain du financement des actions culturelles n'est-elle pas une forme de misérabilisme, de victimisme et de déplacement de la diglossie ? Ce déplacement au sein de la création s'opère entre ce qui relève de la haute culture qui est réalisée en français et qui bénéficie de fonds fléchés sur la culture et ce qui est produit en langue corse et qui doit être financé pour soutenir vaille que vaille une langue menacée, tantôt pour justifier l'existence du service, tantôt pour donner l'image d'une politique publique consiste ou pour donner satisfaction à une clientèle électorale.

L'apparition d'une politique linguistique de revitalisation conduit-elle les acteurs publics à renoncer à une certaine exigence de qualité avec les créateurs en langue corse ? Une politique linguistique publique menée par la CDC permet-elle de créer des capacités linguistiques ou bien présente-t-elle l'effet pervers de leurrer les locuteurs quant au pouvoir réel de l'institution sur l'évolution des pratiques linguistiques des Corses ?

Je vois dans ces questions des objets de recherche féconds et autant de pistes de collaboration entre l'Université et les acteurs publics du territoire. Depuis sa réouverture en 1981, l'Université contribue à la résilience linguistique de l'île. Sans disposer du pouvoir politique d'un colbertisme linguistique à jamais révolu, les synergies territoriales apparaissent comme les seules ressources des communautés linguistiques en danger face aux dynamiques démographiques et culturelles qui semblent échapper au contrôle même de l'État.

La représentation de la CTC au sein des régions de France

Au cours de mon expérience au sein du conseil linguistique, j'ai pu représenter la Corse au sein de la commission langues régionales de l'association des Régions de France. Les échanges se limitaient aux enjeux éducatifs et d'équipement linguistique.

Alors que la Corse regardait ailleurs en Europe en direction des langues officielles, les conseillers régionaux en charge des langues de France menaient un travail parlementaire nourri au sujet du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (*Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République 2015*), optant par-là même pour une stratégie correspondant avec le niveau de demande sociale de leurs communautés linguistiques. Leur objectif consistait principalement à obtenir une reconnaissance proche de l'article 7 de la loi sur la Corse du 22 janvier 2002. Elles obtinrent que figure au sein de l'article 104 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 une mention relative aux compétences linguistiques des régions.

Malgré ce progrès dans la reconnaissance des langues de France, l'organisation institutionnelle de la politique linguistique diverge entre la Corse et les autres territoires en trois principaux points. D'une part, si l'on excepte la Gallura en Sardaigne, le territoire linguistique historique du corse correspond avec le territoire administratif de la Collectivité de Corse. L'occitan est en revanche à cheval sur plusieurs régions. D'autres langues comme l'alsacien ou le basque ne sont parlées que sur une partie du territoire administratif régional du Grand Est et de la Nouvelle-Aquitaine. Quant à la Bretagne, outre le breton, elle a aussi en charge la promotion du gallo. D'autre part, l'article 52 du statut de la Corse confère depuis 1991 des compétences linguistiques à l'Assemblée de Corse (Assemblée nationale 1991, p. 53), ce qui n'était pas le cas des autres régions :

« L'Assemblée adopte, dans les mêmes conditions, un plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses, prévoyant notamment les modalités d'insertion de cet enseignement dans le temps scolaire. Ces modalités font l'objet d'une convention conclue entre la collectivité territoriale de Corse et l'État ».

Le corse diffère néanmoins des autres langues par l'article L312-11-1 du code de l'éducation créé par la loi du 22 janvier 2002. Il dispose :

« La langue corse est une matière enseignée dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires de Corse » (Assemblée nationale 2002).

Ainsi, alors que la Collectivité de Corse dispose de la pleine compétence, sans partage avec une région ni avec l'État, elle développe sa politique linguistique de façon autonome, en

interne, au sein de la direction de la langue corse. Ce n'est pas le cas des autres langues dont la politique est régie par à une organisation Etat-Région intégrant le bloc communal dans le cas de l'Office public de la langue basque.

Au regard de la situation du corse et du statut de la Corse, l'action exercée au sein de l'association des régions de France apparaît comme la construction d'un espace de connaissance mutuelle, d'échange de bonnes pratiques et finalement, en raison de la diversité des situations sociolinguistiques et politiques, un lieu présentant peu d'opportunités de collaboration politique ou technologique.

La représentation de la CTC au sein du Network to Promote Linguistic Diversity,

Dans un souci à la fois d'internationalisation de la cause de la langue corse, d'acquisition des meilleures pratiques de promotion et de normalisation linguistique, j'ai obtenu l'intégration de la Collectivité territoriale de Corse au réseau européen Network to Promote Linguistic Diversity en 2011.

Créé en 2007, il poursuit comme objectif la reconnaissance des langues minoritaires et de la diversité linguistique par l'Union européenne. Au regard de la devise de l'Union : « l'unité dans la diversité », la chose semble aisée, or la question linguistique relevant des États, celle-ci ne semble pas plus encline que ces derniers à consentir à leur financement au sein de projets européens ou à la reconnaissance de droits linguistiques tels que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires défendue par le Conseil de l'Europe. Les langues officielles de l'Union et les langues éligibles aux financements européens se limitent à celles qui sont officielles dans leur État. Cette condition n'est cependant pas toujours suffisante.

Dès lors, le NPLD a regroupé des États dont la langue historique est officielle, mais minoritaire comme l'Irlande, ou d'autres qui disposent de minorités linguistiques, en l'occurrence russophones, comme l'Estonie (qui a quitté le réseau), comme des territoires autonomes (Catalogne, Communauté autonome basque, Pays de Galles, Galice) ou des minorités linguistiques représentées par des gouvernements locaux telles que les suédophones de Finlande, les finnophones de Suède, les Frisons et les Macédoniens. Il a également intégré des minorités linguistiques françaises représentées au sein de leurs instances à savoir l'Office public de la langue bretonne et l'Office public de la langue occitane avec lesquels j'échangeais aussi sur l'actualité et l'équipement de nos langues à Paris au sein de l'Association des Régions de France. En collaborant avec de véritables ministres comme avec les responsables de leur administration au sein du comité de pilotage du NPLD, j'ai pris davantage conscience du

caractère non seulement politique de la langue, mais plus encore des possibilités d'agir sur ses représentations, ses pratiques et son institutionnalisation. La politique linguistique du corse qui n'en était qu'à ses balbutiements y trouva une source d'inspiration engageant une dynamique alimentée par des exemples probants de revitalisation. Les pratiques linguistiques n'obéissent pas aux discours, intentions ou propositions glottopolitiques, elles n'obéissent qu'aux cadres juridiques qu'on leur impose.

L'accueil de l'Assemblée générale du NPLD à Corti en octobre 2012 m'a permis d'organiser un évènement international regroupant les plus hauts acteurs politiques, administratifs et scientifiques d'Europe sur les questions de politique linguistique et de situer la Corse parmi les acteurs les plus actifs. Le Conseiller exécutif Pierre Ghionga avait alors obtenu le soutien des gouvernements du sud de l'Europe dans l'élection à la présidence du réseau qu'il remporta au sein du collège des membres pléniers pour être battu par l'addition des voix des membres associés.

Les membres du réseau représentaient des langues en danger figurant sur l'atlas de l'UNESCO (Moseley, Nicolas 2010), et d'autres qui n'y figuraient plus grâce aux effets de leur politique de normalisation. Au-delà des échanges de bonnes pratiques, le réseau a travaillé à l'élaboration d'une Feuille de Route pour la Diversité linguistique (Network to Promote Linguistic Diversity 2015) à laquelle j'ai contribué.



Sébastien Quenot
@SebastienQuenot

U @NPLD2020 hà presentatu oghje in Bruxelles u Fogliu di strada per a diversità linguistica. #LinguaCorsa

[Traduire le Tweet](#)



2:40 PM · 5 févr. 2015 · Twitter for Android

Présentation de la *Feuille de route pour la diversité linguistique en Europe* le 5 février 2015 à Bruxelles.

Cette feuille de route pour la diversité linguistique en Europe est un cadre commun présentant quatre grandes orientations : « l’adoption d’une politique inclusive en faveur du multilinguisme en Europe ; pour que les langues jouent un rôle déterminant dans la cohésion sociale, dans le développement personnel, social et économique, ainsi que dans la mobilité professionnelle ; pour que les technologies de l’information et de la communication (TIC) soient utilisées au profit de l’apprentissage, de la promotion et de la vitalité de toutes les langues ; pour qu’un soutien soit apporté aux langues régionales, minoritaires et menacées de disparition d’Europe – les langues les plus vulnérables d’Europe » (Network to Promote Linguistic Diversity 2015, p. 14).

Cette expérience au sein de ce réseau m’a permis d’acquérir une pratique de l’anglais écrit et parlé en milieu professionnel. Au-delà, j’ai pu construire un réseau de spécialistes de haut niveau qui a pu alimenter, observer ou prendre part aux opérations que j’ai pu impulser et réaliser au sein de la Collectivité territoriale de Corse.

L’enquête sociolinguistique relative à la langue corse

Avec la proposition de statut de coofficialité de la langue corse, la réalisation de la première enquête sociolinguistique quantitative sur la langue corse est l’opération sociolinguistique la plus emblématique et pratique que j’ai pu réaliser.

Non seulement elle permet d’appréhender la langue comme un objet auprès du grand public et des locuteurs eux-mêmes, de la normaliser en la mesurant comme tout autre objet de politiques publiques, mais plus encore, elle donne des indications précises quant aux pratiques linguistiques. Celles-ci sont encore largement reprises dans la sphère académique, dans le champ politique comme au sein des ONG en charge de la revitalisation de la langue²⁸.

Que veut dire parler corse ? Qui comprend le corse ? Qui parle corse ? Initialement, elle s’inscrivait dans un programme annuel d’enquêtes, de suivi des pratiques et devait être réalisée de façon quinquennale. Il s’agissait d’opérer une forme de monitoring de la langue. Près de dix ans après cette première opération, aucune autre enquête de même ampleur n’a vu le jour, venant rappeler les limites de l’appareil sociolinguistique institutionnel de l’île.

Le programme d’étude que j’avais élaboré au sein du service du conseil linguistique prévoyait la réalisation d’autres enquêtes annuelles devant compléter le panorama général dégagé par cette première étude. Outre l’enquête générale quinquennale, il s’agissait d’organiser chaque année une enquête sectorielle sur les pratiques du corse : médias, TIC, loisirs, usages de la langue dans la rue. Au moment de mon départ de la collectivité, une enquête relative aux médias était en cours de réalisation en partenariat avec l’entreprise Marc Simeoni Consulting. Dans la mesure où l’UNESCO considère ce domaine vital et que la politique culturelle revient à la Collectivité territoriale de Corse²⁹, je considérais ce terrain d’usage du corse comme prioritaire³⁰ pour la politique linguistique qui devait être menée.

Degré de vitalité	Niveau	Nouveaux domaines et médias acceptés par une langue en danger
Dynamique	5	La langue est utilisée dans tous les nouveaux domaines.
Solide/active	4	La langue est utilisée dans presque tous les nouveaux domaines.
Réceptive	3	La langue est utilisée dans beaucoup de nouveaux domaines.
Adaptable	2	La langue est utilisée dans quelques nouveaux domaines.
Minimale	1	La langue n’est utilisée que dans quelques nouveaux domaines.
Inactive	0	La langue n’est utilisée dans aucun nouveau domaine.

Il s’agissait notamment d’enquêter sur :

²⁸ Conférence de presse de syndicats étudiants donnée à l’Université de Corse le 6 mars 2021 au sujet des nouvelles modalités du concours du CAPES de langue et culture corses.

²⁹ Article L4422-16 et article L4422-24 du Code général des collectivités territoriales.

³⁰ Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001836/183699F.pdf>, consulté le 7 avril 2014.

- les ressources humaines du média,
- le contenu rédactionnel,
- l'usage des langues sur les réseaux sociaux et le site Internet du média,
- la communication externe.

La cible s'appuyait sur un recensement de la presse en Corse en 2014 avec pour la presse écrite : Corsica, Corse-Matin, Le Petit bastiais, L'Informateur corse, Le Journal de la Corse, U Ribombu, Arritti, Terre de Corse, Corse-Hebdo, Stantari, Paroles de Corse ; pour les radios : France Bleu RCFM, Alta Frequenza, NRJ, Corsica radio, Voce nustrale ; pour les chaînes de télévision : France 3 Via Stella, Télé Paese, A Corsica TV, Corsica TV Net, Sud Corse TV ; pour les web médias : A Piazzetta et Corse net infos.

L'enquête générale (Quenot 2013) a permis de dégager des tendances relatives aux pratiques langagières des Corses et à la vitalité de la langue corse présentées en conclusion :

- *la Corse compterait entre 86800 et 130200 locuteurs corsophones.*
- *90% des sondés pensent qu'à l'avenir il faudrait parler corse et français*
- *58% déclarent comprendre le corse bien ou assez bien*
- *Plus d'un quart le parlerait bien (28%)*
- *26% des 18-24 ans seraient capables de s'exprimer à l'oral contre 23% des 25-34 ans*
- *62% des parents déclarent que leur enfant a déjà suivi des cours de corse*
- *48% des moins de 24 ans ont déjà suivi un enseignement de langue corse*
- *93% des sondés écoutent de la musique corse et 50% en chantent*
- *18% des sondés envoient des SMS en langue corse*
- *20% ont déjà lu un livre en langue corse*
- *35% des actifs souhaiteraient pouvoir suivre une formation dans le cadre de leur activité professionnelle*
- *10% des insulaires parlent toujours corse en famille*
- *En famille, l'usage du français est majoritaire, mais le monolinguisme est minoritaire*
- *26% des 18-24 ans sont capables de s'exprimer à l'oral contre 23% pour les 25-34 ans*
- *10% des sondés ont répondu au questionnaire entièrement en langue corse dont 7% de 18-24 ans.*

Cette enquête sur les usages et les représentations du corse n'est pas un aboutissement du travail sociolinguistique. Il s'agissait d'une première esquisse appelant un approfondissement

du rôle d'observatoire de la parole en Corse joué par la Collectivité de Corse, et comme un outil d'aide à la décision politique. En cela, sa publication s'inscrivait dans le cadre des travaux relatifs aux propositions pour un statut de coofficialité et de revitalisation de la langue corse.

Propositions pour un statut de coofficialité et la revitalisation de la langue corse

« C'est une politique qui est inspirée par la volonté de donner un plein droit de cité à l'ensemble des formes particulières et originales d'expression dans chacune des régions de France, de la Catalogne à l'Alsace, du Pays flamand à l'Occitanie, de la Bretagne au Pays basque. Nous souhaitons que toutes ces richesses puissent bénéficier de l'appui de l'ensemble du pays, d'une vraie reconnaissance. Ça veut dire quoi concrètement ? Ça veut dire qu'à l'École, à l'Université, les langues de ces pays puissent être vraiment enseignées. Ça veut dire qu'à la télévision et à la radio, ces cultures aient un plein droit d'accès, puissent s'exprimer. Ça veut dire aussi que l'ensemble des groupes de théâtre, de musique, de peinture, de cinéma, puissent avoir les moyens de vivre. Notre pays leur doit beaucoup. La France doit beaucoup à l'ensemble de ces provinces. Ceux sont eux qui ont fait la France. C'est appauvrir le pays que de ne pas reconnaître un plein droit de vivre à chacune de ces cultures ».

Jack Lang, ministre de la Culture, le 11 mars 1982 (FR3 1982).

Avant ce discours sur la « reconnaissance », le devoir de réparation a été évoqué par François Mitterrand, le 14 mars 1981 à Lorient. En campagne pour l'élection présidentielle, il avait déclaré :

« C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et sa culture. Nous proclamons le droit à la différence. Il est indigne de la France qu'elle persiste dans cette persécution honteuse, qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composants les droits culturels élémentaires reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elle-même signées. Il est indigne qu'elle ne respecte pas la parole donnée. (...) Le temps est venu de dire qu'il appartiendra aux régions de décider de l'importance qu'elles donneront à leurs valeurs culturelles spécifiques. (...) Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. »

Quarante ans plus tard, la promesse de réparation, de reconnaissance et de transfert de la compétence linguistique aux régions n'est pas tenue et la France ne respecte, semble-t-il, pas « la parole donnée » par celui qui exerça les fonctions de Président de la République de 1981 à 1995.

Les propos du ministre de la culture Jack Lang se sont certes accompagnés de réformes dans le domaine de la culture et de l'enseignement notamment avec les circulaires Savary, par des lois de décentralisation de Gaston Defferre, et un statut particulier pour la Corse, mais la « vraie reconnaissance », par une mesure d'officialisation n'est jamais advenue et depuis quarante ans, la diversité linguistique de la France s'est largement érodée. Même la loi Paul Molac relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion ne confère

aucune obligation aux institutions publiques et privées (Molac, Assemblée nationale 2021). La loi reconnaît des droits, autorise la signalétique bilingue, les signes diacritiques et l’immersion dans l’enseignement public, mais ne fixe aucun objectif ni quantitatif ni qualitatif. Cette reconnaissance repose entièrement sur la demande sociale des communautés linguistiques. Elle ouvre des possibles, elle sécurise juridiquement certains dispositifs, mais elle ne s’apparente en rien avec une mesure de coofficialité telle qu’elle avait été mise en débat en Corse lors de la mandature Giacobbi-Bucchini des années 2010-2015.

La concertation relative au projet de statut de coofficialité de la langue corse (2011-2013) (Assemblée de Corse 2013a) illustre par l’exemple combien les tensions sociales, en l’occurrence, les situations diglossiques de conflit linguistique, appellent des décisions politiques. Le décideur ne fut pas condamné à choisir, mais à agir pour répondre d’un côté, à la demande sociale en faveur de la généralisation de l’enseignement du corse au bénéfice de tous les élèves, et de l’autre côté, les craintes de certains syndicats qui défendaient les intérêts des professeurs des écoles non-corsophones ne souhaitant pas entrer dans un processus de formation à l’enseignement bilingue. Un accommodement raisonnable construit par un dialogue, en confiance, permit aux différents acteurs de cheminer globalement ensemble et de réduire les divergences et les malentendus initiaux. En l’occurrence, l’apport de la sociolinguistique corse et des travaux relatifs aux inégalités d’éducation apparurent probants dans le cadre du débat public en Corse. Ils se sont avérés néanmoins insuffisants dans l’argumentaire développé par le corps politique à l’égard des gouvernements successifs quant à l’opportunité d’une révision de l’article 2 de la Constitution. Toutefois, le *statu quo* étant devenu intenable, s’en suivit dès la rentrée scolaire 2016 un « grand plan de formation des enseignants³¹ » financé par la Collectivité territoriale de Corse auprès d’agents de l’État et dont la mise en œuvre se poursuit encore aujourd’hui avec la formation de 30 agents lors de l’année scolaire 2021-2022 (Pescetti 2022), sans précision du niveau atteint et de ses impacts pédagogiques. L’extension du dispositif au secondaire demandée à trois reprises par l’Assemblée de Corse demeure sans réponse (Assemblée de Corse 2016b ; 2020c ; 2020d).

La recherche de la synthèse à la fois scientifique et politique entre les différents relais d’opinion, influenceurs ou lobbys n’est pas forcément le juste point d’équilibre et ne recouvre pas la même signification dans les deux domaines. Dans le champ scientifique, la synthèse

³¹ Disponible sur : http://www.ac-corse.fr/Mise-en-place-du-grand-plan-de-formation-en-langue-et-culture-corses_a4238.html, consulté le 3 mai 2021.

renvoie à l'ensemble des connaissances constituées sur un sujet précis à un instant t', tandis qu'en politique, la synthèse renvoie non pas à une acception provisoire de la vérité, mais à un équilibre, un compromis lui aussi provisoire, selon l'évolution future non pas des savoirs, mais des forces en présence. Ainsi, en politique, la synthèse ne renvoie ni à la vérité, ni à la justice, mais à l'agencement temporaire des acteurs relatif à la labilité (Canguilhem 2015) et à la plasticité (Malabou 2000) de l'organisme sociétal.

Cette expérience de l'aide à la décision m'a appris à suspendre davantage mon jugement sur autrui pour mieux le comprendre. Il ne s'agit pas de rechercher la vérité, mais plutôt de s'approcher du côté du possible et de la justice, ou du moins, de ce qui apparaît comme juste et possible aux différents acteurs. Il ne s'agit donc pas d'incriminer, mais de rapprocher et de rassembler. Aussi, cet aller-retour entre recherche et action publique m'a appris que les sciences humaines ne doivent pas juger les attitudes des hommes. Elles visent à problématiser l'insoupçonné, à collecter des informations objectivées par un protocole d'enquête permettant d'analyser puis de synthétiser, de comprendre et d'agir. La politique doit pour sa part anticiper l'insoupçonné, prendre la mesure de la pluralité des opinions, tout en écoutant experts et scientifiques, et en élaborant des discours et des actes susceptibles de transformer non seulement la perception du réel par les citoyens mais le réel lui-même, en direction du juste et du bien. Ici, les apports de théoriques de Max Weber dans *Le savant et le politique* (1919), d'Anna Arendt dans *La crise de la culture, La condition de l'homme moderne* ou *Compréhension et politique* (2000 ; 2000 ; 2015), de John Rawls³² dans sa *Théorie de la justice* et dans *La justice comme équité* (2009 ; 2000 ; 2008), ou d'Amartya Sen dans *L'économie est une science morale, L'idée de justice* ou *Repenser l'inégalité* (2006 ; 2010 ; 2012), me semblent apporter un éclairage décisif sur les liens entre la pensée et l'action, entre la connaissance et la politique.

³² Pour lequel : « La justice est la première vertu des institutions sociales comme la vérité est celle des systèmes de pensée »



Couverture du journal Corse-Matin en date du 18 mai 2013

Chez Martha Nussbaum par exemple, les droits culturels en tant que « libertés qui protègent le pluralisme sont des éléments clés de la liste des capacités » (2012 : 150). Selon Nussbaum :

« la liberté de parole, la liberté d'association, la liberté de conscience, la participation politique et l'égalité des chances sont des éléments fondamentaux d'une société qui protège le pluralisme culturel et religieux. En les faisant figurer sur la liste, nous leur donnons une place centrale et non négociable » (2017, p. 150-151).

En ce sens, en tant que moyen d'organisation du libre choix linguistique des citoyens d'un territoire et d'une communauté, la coofficialité ne s'inscrit pas seulement dans le rapport particulier entretenu par un agent dont la domination juridique exerce une minorisation sur un groupe culturel, ni même dans le cadre du respect d'une tradition linguistique imaginée ou d'un relativisme culturel, mais dans le cadre universel des « valeurs surplombantes qui protègent les choix de tous les citoyens » (2017, p. 151). En ce sens, la coofficialité n'est-elle pas un mode de l'universalisme ? N'apporte-t-elle pas des réponses fondamentales aux prémices de la conception de la justice par la théorie des capacités qui s'interroge à savoir : « que suis-je capable de faire et d'être ? Quelles sont mes possibilités réelles ? » (Nussbaum 2017, p. 145). L'approche par capacités se décline selon des éléments simples.

- Elle considère chaque personne comme une fin, elle se concentre sur le choix ou la liberté, les possibilités ou « les libertés substantielles »,
- elle défend une conception pluraliste des valeurs,
- elle s'attache à lutter contre les inégalités sociales structurelles,
- elle appelle la mise en œuvre de politiques publiques de la part des gouvernements (Nussbaum 2017, p. 37).

Si l'approche distingue les capacités internes des capacités combinées, l'observation du système éducatif indique de grandes difficultés quant à la construction de capacités internes et celle des droits linguistiques, de véritables obstacles quant à la capacité de chaque citoyen de réaliser les actes de la vie quotidienne dans la langue de son choix. Si la question de l'enseignement, de la formation et de la transmission renvoie aux capacités internes, selon Nussbaum, « les capacités combinées sont ainsi définies comme des capacités internes auxquelles s'ajoutent les conditions sociales, politiques et économiques où le fonctionnement correspondant peut effectivement être choisi » (Nussbaum 2017, p. 41). Nous pourrions donc disposer d'un système éducatif bi/plurilingue transmettant le corse à tous les enfants de l'île, mais une situation juridique prohibant son usage public. Par ailleurs, la distinction théorique entre les capacités internes et les capacités combinées fait l'impasse sur les interactions entre les deux dans la mesure où la reconnaissance de capacités combinées, de libertés substantielles, enrichit inévitablement les capacités internes de l'individu. En ce sens, je peux formuler deux observations. D'une part, alors que dans le monde actuel, les individus appartiennent à une diversité de groupes et relèvent d'une multitude d'affiliations, Amartya Sen observe que « bon nombre de conflits ou d'actes barbares sont alimentés par l'illusion d'une identité unique qui ne peut faire l'objet d'un choix » (Sen 2015, p. 16). Ainsi, l'approche par capacités est une célébration du pluralisme culturel. D'autre part, dans la mesure où elle s'inscrit dans un cadre intersubjectif renvoyant à des capacités combinées fondées sur des formes de reconnaissance mutuelle, ne constitue-t-elle pas un complément à « la théorie sociale à teneur normative » (Sen 2015, p. 9) de la reconnaissance développée par Axel Honneth articulée autour de l'estime sociale ou de la solidarité dans la sphère de l'accomplissement individuel, du droit dans la sphère de l'égalité et de l'amour dans la sphère de l'intime ?

En tant que demande de reconnaissance mutuelle du corse et du français, la délibération en faveur de la coofficialité s'inscrit pleinement dans la sphère du droit décrite par la théorie d'Axel Honneth. En ce sens, la non-reconnaissance du corse, cause de son déclin, de son entropie, crée une pathologie sociale, une crise identitaire que la reconnaissance serait à même de résoudre (Quenot 2020). Enfin, cette délibération ne correspond-elle pas à ce que Jürgen Habermas considère être « la capacité collective de s'auto-déterminer par la discussion publique appréhendée comme l'incarnation pratique d'un processus d'émancipation inscrit dans les structures normatives des démocraties modernes » (Honneth 2006) ?

Après la publication de l'enquête sociolinguistique suivie de l'adoption du statut de coofficialité en 2013, le Plan d'aménagement et de développement linguistique 2007-2013 arrivait à échéance. Je fus alors chargé d'élaborer le rapport *Lingua 2020 : Pianificazione per a normalisazione di a lingua corsa è u prugressu versu una sucetà bilingua*, adopté le 16 avril 2015 par 30 voix sur 51 (Assemblée de Corse 2015).

Le document est articulé en deux cahiers. Le premier présente le contexte sociolinguistique, les notions importantes à diffuser auprès des élus comme auprès des locuteurs, l'implication d'institutions internationales telle que l'UNESCO dans l'élaboration d'un baromètre de la vitalité linguistique et l'observation des langues en danger, l'historique de la planification linguistique en Corse, ainsi qu'un comparatif à l'échelle européenne démontrant qu'il est possible d'intervenir sur la vitalité des langues. Le second présente les objectifs que la collectivité s'assigne à elle-même, ainsi que les fiches-action dans l'ensemble des domaines concernés par le plan :

- le statut juridique du corse : passer du non-droit au droit de cité avec la coofficialité,
- la transmission familiale de la langue,
- une éducation bilingue pour la corsophonisation des jeunes,
- la corsophonisation des adultes,
- la culture,
- les médias,
- sport et loisirs,
- les services publics,
- les entreprises,
- la qualité de la langue corse,
- les technologies de la langue,
- la sensibilisation, la motivation et le désir de la langue,
- la promotion de la langue à l'extérieur.

Le plan s'inscrit dans le temps long de l'action glottopolitique, mais aussi dans l'urgence de sauver le corse de la menace de disparition. Du point de vue de la méthode, en amont comme en aval, le consensus et la transversalité de la planification linguistique apparaissent comme les

deux éléments nécessairement combinés en vue de la réussite de la normalisation linguistique. L'influence de l'exemple catalan, dans la méthode, les concepts et les réussites comme les difficultés ont joué un rôle majeur dans l'espoir de voir ce plan réalisé et ses objectifs atteints.

Alors qu'il était censé arriver à échéance en 2020, il demeure la référence de la politique linguistique de la Collectivité de Corse en 2021. Une évaluation de la planification en cours de mandature aurait pu permettre de réajuster le dispositif, de faire émerger les priorités et de proposer une vision de la politique linguistique. En l'occurrence, l'action du conseil exécutif s'est limitée à une revendication générale de co-officialité. Dans le domaine de l'éducation, il a adopté une posture illusoire de co-gestion du système éducatif au travers du Conseil Académique Territorial. Cette instance de suivi du pilotage réunit une fois par an le Rectorat et le Conseil exécutif. Ainsi, la Collectivité de Corse n'a pu obtenir la reconnaissance de la part des gouvernements successifs et s'est avérée incapable d'impulser une dynamique d'encapacitation des Corses à partir de sa planification.

Une contribution à l'équipement numérique de la langue corse

Au cours de mon expérience passée à la CTC, l'équipement numérique du corse m'était apparu comme un enjeu vital afin de développer ses usages auprès des plus jeunes générations et de construire des représentations positives. Le corse doit non seulement disposer de droits linguistiques dans l'espace public, mais il doit aussi se rendre accessible auprès de ses locuteurs, sur tous les supports contemporains, qu'il s'agisse des réseaux sociaux (d'où mon engagement dans la traduction de Facebook en corse), des logiciels de traitement de texte, des logiciels de traduction, des logiciels de cartographie, ou bien encore des outils liés à l'intelligence artificielle ou à la reconnaissance vocale.

À cet égard, eu égard au développement de la cartographie numérique et des GPS, j'avais lancé un marché public relatif à l'inventaire et l'expertise de l'ensemble des travaux d'étude toponymique existants sur la Corse³³ afin de fournir au décideur public un rapport présentant un recensement exhaustif de tout travail accompli ou en cours de réalisation concernant la toponymie corse :

– listes des toponymes attestés : nom corse traditionnel, forme écrite traditionnelle et toponymie officielle (INSEE/IGN),

³³ Disponible sur : <https://www.corse.fr/file/149054/>. Budget primitif 2014 de la Collectivité territoriale de Corse.

– classification des toponymes recensés : ponctuel (lacs, etc.), linéaires (voies de communication, cours d'eau, etc.) et spatiale (communes, cantons, régions, etc.),

– bibliographie et sources.

Une analyse scientifique de ces travaux du point de vue méthodologique visant à :

– évaluer leur qualité,

– évaluer les territoires couverts,

– évaluer la transférabilité de ces travaux sur des logiciels SIG.

- une classification des travaux selon l'opérateur : scientifiques, associatifs, particuliers ou municipalités.

- toute autre observation visant à faciliter la réalisation d'un inventaire global de la toponymie corse en s'appuyant sur les travaux réalisés jusqu'en 2014.

- un état des droits d'auteur et de propriété intellectuelle des travaux réalisés ainsi que les voies, les moyens juridiques pour la CTC de les exploiter le cas échéant.

J'ai pu élaborer le cahier des charges de la prestation et suivre son lancement, jusqu'à mon départ à l'université en septembre 2015, avant la livraison de l'opération.

Parallèlement à cela, j'avais présenté un état des lieux de la diffusion du corse sur Internet (Quenot 2010b; 2010c) ainsi que les orientations susceptibles d'être poursuivies dans le cadre de la future planification *Lingua 2020* lors d'un colloque organisé par l'IMMI-CNRS, la DGLFLF, le LIMSI-CNRS, ELDA et Ortolang sur le thème du développement des technologies pour les langues régionales de France (Quenot 2016).

La valorisation de l'action publique : le blog de la direction de la langue corse

Le besoin de diffusion de l'action publique auprès de l'opinion corse et le besoin de former les Corses à la sociolinguistique m'a conduit à développer le blog de la direction de la langue corse³⁴. On peut encore y retrouver l'actualité, les travaux du Cunsigliu di a lingua corsa, les publications, ainsi que les appels à projets. De même, la stratégie³⁵ développée alors apparaît sur un organigramme encore accessible qui indique une mise en sommeil depuis lors.

³⁴ Disponible sur : https://www.isula.corsica/linguacorsa/Accolta_r8.html, consulté le 4 mai 2021.

³⁵ Disponible sur : https://www.isula.corsica/linguacorsa/Serviziu-di-u-Cunsigliu-linguisticu_a38.html, consulté le 18 mai 2021.

3. *Au cabinet du Président de l'Assemblée de Corse*

« Pour faire de la politique, il faut rêver. »

Bernard Stiegler., 2016, Dans la disruption, Les liens qui libèrent.

Le Président de l'Assemblée de Corse est entouré d'un cabinet réparti sur Bastia et Ajaccio, constituant une équipe resserrée regroupant diverses compétences dans des missions de conseil, de communication, de management et de gestion de projet. Issus de l'Université de Corse, de la Collectivité de Corse, d'agences de la CDC, du barreau ou bien fraîchement diplômés, les collaborateurs composent un cabinet riche de ses profils complémentaires. Cependant, la spécialisation des collaborateurs sur certains sujets ne les exonère pas d'une vision d'ensemble sur les autres dossiers.

Sous l'impulsion et la responsabilité du Président, le cabinet élabore et met en œuvre un projet de mandat ainsi qu'une stratégie politique. Si sa première qualité doit être l'imagination, la seconde doit être sa capacité à opérationnaliser ses intentions, c'est-à-dire à concrétiser un idéal. Dans un environnement complexe, le cabinet de l'instance parlementaire doit être un facilitateur auprès des partenaires extérieurs comme auprès de l'administration de la Collectivité de Corse.

Le cabinet est consulté par le Président sur les priorités de l'agenda et l'accompagne au cours de son mandat, même à distance pendant de la crise de la Covid et en permanence en lien avec l'environnement interne et externe de la Collectivité. Les collaborateurs du Président opèrent un suivi des relations avec les acteurs sociaux, institutionnels, politiques et économiques. Le cabinet dirige également la communication du Président de l'Assemblée et de l'institution. Cela passe notamment par la rédaction de discours ou de publications sur les réseaux sociaux, comme l'organisation de déplacements ou la réception de personnalités. Au cours de la crise de la Covid et des confinements successifs, les connexions numériques ayant remplacé les déplacements physiques, l'informatique a permis la continuité de l'action publique. Le cabinet traite aussi le courrier, les mails, les appels...

Enfin, sur le temps long, comme dans l'urgence, le cabinet conçoit, rédige et suit l'exécution de motions, rapports et délibérations déposés par le Président et adoptés par l'Assemblée de Corse.

Ma nomination au poste de Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée de Corse est intervenue dans la précipitation en décembre 2015 (Chabanon 2020). Dans le monde

politique, rien ne se réalise autrement. La prise de décision peut s'appuyer sur des expertises, des consultations, de longs débats et du lobbying, mais elle reste avant tout une impulsion. La proposition me fut formulée quelques jours avant le premier tour de scrutin et me fit retrouver la Collectivité territoriale de Corse seulement quatre mois après l'avoir quittée pour un poste de Maître de conférences à l'Université de Corse en 70^e section, mention éducation interculturelle.

Précisons d'emblée qu'il ne s'agit pas ici de développer une apologie du mandat, mais d'expliquer en quoi cette expérience professionnelle a pu m'apporter des connaissances et des compétences utiles dans le cadre de mes recherches et d'un projet de professorat des universités. Il s'agissait pour moi de faire preuve d'une totale liberté dans le conseil, tout en faisant preuve de loyauté dans l'exécution de la position convenue au sein du cabinet, souvent après de longs échanges.

Les débuts furent extrêmement rudes, physiquement, entre l'écho des bureaux vides et le bruit des médias avides d'interviews, entre l'euphorie électorale et le poids des responsabilités. La réception par la classe politique française du discours d'investiture prononcé en langue corse par le Président de l'Assemblée de Corse fut le révélateur du décalage entre les représentations épilinguistiques des Corses et celles des élus, observateurs et médias continentaux. Jérôme Ferrari ne manquait pas d'exprimer sa stupeur dans sa première chronique publiée dans le journal La Croix :

« Je dois avouer que je n'arrive pas à comprendre quelle terrible menace l'usage d'une langue qui ne cesse de perdre des locuteurs fait peser sur la République. Il me semble même, à l'inverse, que la menace s'exerce plutôt dans l'autre sens et que c'est cette langue qu'on doit sauver, non de je ne sais quel danger symbolique, mais d'une mort prochaine, notamment en lui accordant, comme l'avait déjà demandé l'ensemble des élus corses lors de la précédente mandature, une reconnaissance officielle. (...) Je le demande sérieusement : en dehors des Corses, de quelle communauté est-il encore possible de parler dans ces termes sans susciter l'indignation générale ? Je n'ai jamais compris qu'on pût être fier ou honteux de ses appartenances culturelles, mais je suis heureux d'être corse pour permettre à mes contemporains de s'abandonner aux élans qu'ils sont trop souvent contraints de réprimer douloureusement » (2016).

Je retrouvais plus vite que prévu mes attaches initiales dans une tempête médiatique qui vit l'affolement d'une bulle parisienne quand sur l'île personne ne contestait la légitimité d'une expression en langue corse au sein d'une instance délibérante, officielle et publique. Le Premier ministre Manuel Valls (2015), naturalisé français à vingt ans, catalanophone, dont le dernier ouvrage affiche un titre racoleur : « Pas une goutte de sang français » (2021), ne tarda pas à

réaffirmer la doctrine de l'État à la lettre : « La coofficialité ? Il n'y a qu'une seule langue dans la République, c'est le français ». Il énonçait alors des « lignes rouges » qui devaient faire avorter le projet politique pour lequel les Corses avaient voté (Chevalier 2015).

La suite me porta à développer une approche globale débutant par le recrutement des collaborateurs, l'organisation du cabinet, les relations extérieures avec les acteurs institutionnels et sociaux de l'île, continentaux ou étrangers, la communication ainsi que sur la prospective, qui est au cœur du mandat, quand celui de l'exécutif est davantage happé par la gestion quotidienne.

Je ne pourrais pas dresser la liste exhaustive des dossiers qu'il m'a été amené d'appréhender. La fonction ne s'apparente pas non plus à celle d'un directeur de cabinet de région. Cela ne tient pas seulement au statut particulier de l'île et en l'occurrence à son bicéphalisme avec un président du conseil exécutif et un président de l'assemblée, mais aussi au rapport que les Corses entretiennent avec leurs élus et avec la dimension politique de leur plus haute institution. Les réseaux de sociabilité et les représentations de l'institution par les Corses autorisent et requièrent l'investissement des élus et de la Collectivité sur tout type de dossier. La clause de compétence générale n'y est probablement pas pour grand-chose. Cette attraction s'explique, dans l'imaginaire des Corses, par l'exercice de la force symbolique de l'institution et par le statut comme par la personnalité du premier président indépendantiste. La diversité des domaines et des enjeux rattache toutes les problématiques globales à l'écologie et aux solidarités, à l'identité culturelle et aux dynamiques économiques et fiscales, ainsi qu'à la démocratie et à la vie en société. Il est alors nécessaire que le politique intervienne sur une ligne de crête. Il est décrié comme étant distant et éloigné du quotidien des Corses lorsqu'il plaide en faveur de la révision la Constitution ou qu'il formule des demandes d'adaptation législatives sur les questions statutaires, linguistiques, foncières, ou fiscales. Il peut sombrer dans le clientélisme lorsqu'il ne fait que répondre aux sollicitations ou appels en détresse d'individus - qui le sont réellement - qui croient le politique en mesure de résoudre tous leurs maux. Je crois l'action publique utile également dans l'intervention de proximité, sans arrière-pensée, car aider n'est pas asservir et demander de l'aide n'est pas renoncer à ses droits, c'est au contraire s'en prévaloir ; je crois aussi l'action publique nécessaire à un niveau supérieur, impersonnel, collectif, qui lui seul peut essayer de résoudre en profondeur les fractures sociales, culturelles, écologiques, économiques et politiques, par-delà les manifestations de détresse individuelle.

Dès lors, la direction du cabinet de la présidence de l'Assemblée de Corse m'a donné une autre expérience du temps et de la justice. Le temps comprend différentes dimensions irréductibles. Je distingue différentes périodes d'action incompatibles avec l'ère de communication instantanée dans laquelle nous vivons. La littérature, mais aussi les sciences de l'information et de la communication comme les sciences politiques ont identifié le problème de longue date. « L'homme moderne, universel, c'est l'homme pressé, il n'a pas le temps, il est prisonnier de la nécessité, il ne comprend pas qu'une chose puisse ne pas être utile... » écrivait déjà Eugène Ionesco dans « Notes, contre-notes » en 1962 (1991, p. 211). Ces périodes se décomposent ainsi :

- le temps du sentiment d'injustice,
- le temps de la formulation et de la médiatisation du problème,
- le temps de la concertation,
- le temps de la délibération,
- le temps de l'exécution,
- les temps du contrôle, de l'évaluation et de la résolution ou de la remédiation.

Nos sociétés hypermodernes veulent écraser le temps et le réduire à l'instant. En cela, elles fragmentent aussi l'espace public.

On le mesure dans la littérature, notamment dans la littérature de jeunesse, par exemple avec la disparition des temps du passé-simple, du plus-que-parfait et bientôt du futur simple que l'on confond avec le conditionnel présent (Crignon 2017). Dans le pire des mondes, seul pourrait subsister le présent de l'indicatif et de l'impératif. La conjugaison se voit trop souvent réduite à une question scolaire là où il en va du bien-être, du développement personnel de chacun. Comment bien vivre sans plus pouvoir se situer dans le temps ? Plurielles dans leur approche, les sciences de l'éducation doivent pouvoir appuyer leurs discours sur les savoirs et les compétences en cultivant davantage d'interdisciplinarité avec les autres disciplines des sciences humaines et sociales, en évaluant par exemple le bien-être en lien avec les compétences de l'individu en conjugaison. La langue corse n'échappe pas à ces écueils. La minoration n'est pas qu'une dégradation des droits linguistiques ; elle dégrade le corpus disponible, et ce faisant, elle appelle les acteurs publics, à commencer par l'Université de Corse, à élaborer des outils permettant une bonne maîtrise de la langue dont la complexité et la singularité se réduisent de concert. Lors du débat parlementaire relatif à la loi Molac adoptée le 8 avril 2021 (Assemblée nationale 2021 ; Conseil constitutionnel 2021a), le député Michel Castellani était intervenu pour

dénoncer les discours relayant une idéologie monolingue amalgamant l'expression en langue minoritaire, dite régionale, et le risque d'enfermement social (Castellani 2021). En ce sens, quand le répertoire langagier de l'individu peut être pluriel, le monolinguisme comme idéologie apparaît comme une entropisation de soi et des autres.

Le temps appelle aussi une réflexion et un discours de la recherche sur le sujet. Trop rapide, elle éveille les soupçons, trop lente, elle les attise. En sciences humaines comme en sciences de la vie, il est impératif de cultiver encore davantage le dialogue sciences-société, par des manifestations auprès d'un jeune public, mais plus généralement auprès de l'ensemble du corps social. Parfois, les mêmes personnes peuvent tout attendre de la recherche, de l'avis d'un conseil scientifique, d'une publication ; les mêmes peuvent aussi, et pour les mêmes raisons, tout rejeter de la recherche. Or elle n'est ni omnisciente ni totalitaire. Elle se distingue de la politique. Max Weber a depuis longtemps déjà ouvert le parallèle entre les deux dans « Le savant et le politique » (1919), dans la mesure où elle éclaire le débat public, sans pour autant délibérer. La recherche pose des questionnements, formule des hypothèses, élabore des protocoles et produit des preuves réfutables au sein de la communauté scientifique parfois en collaboration avec les acteurs et en direction de la société. Le politique a une autre cible. Il s'adresse à la communauté des citoyens, parfois au-delà, en direction d'une audience internationale. Son travail produit un discours, demande des délibérations, des décisions et des actions. La science s'appuie sur des critères de scientificité pour progresser, tandis que le politique ne cherche pas le vrai, mais recherche un cheminement désirable entre le juste et le bien.

Il est néanmoins commode pour le politique de s'appuyer sur la science pour étayer ses décisions ou ses indécisions, mais lorsque la science ignore certains phénomènes, le politique est seul à assumer les choix les plus difficiles. L'amalgame entre le vrai, ou le savoir dont on dispose à l'instant t' et le bien est parfois une tentation du politique pour se soustraire à tout ou partie de ses responsabilités. En ce sens, un développement des sciences humaines et sociales en Corse pour comprendre les motivations des citoyens qui par exemple refusent la réduction et le tri des déchets, s'opposent à l'égalité des droits femmes-hommes, s'abstiennent de voter lors des élections, préfèrent l'enseignement monolingue ou manifestent contre la vaccination pourrait permettre aux acteurs publics de développer des stratégies afin d'améliorer l'acceptabilité des politiques publiques mais surtout de lutter contre la fragmentation de la société.

En Corse, la faible part de thèses réalisées dans le cadre de Conventions industrielles de formation par la recherche s'explique certes par la composition du tissu économique, mais aussi par cette distanciation culturelle entre le monde de la recherche et les acteurs privés et publics. Par les partenariats qu'il a pu agréger, à la fois à l'échelon territorial, comme du point de vue thématique, insulaire ou méditerranéen, le projet de Chaire UNESCO en littérature des futurs « Devenirs en Méditerranée » que j'ai pu développer s'inscrit dans cette logique bipède d'enracinement territorial et d'internationalisation. En ce sens, la reconnexion du scientifique et du politique, tout en respectant l'autonomie de chacune des sphères, m'apparaît comme une nécessité absolue.

L'autre apport principal du cabinet, c'est l'expérience des dimensions de la justice, indéfectiblement liée aux caractéristiques culturelles du territoire. Les théories de la justice de Michael Sandel me semblent plus en phase avec le ressenti des Corses, que la théorie abstraite de John Rawls. Suite à différentes délibérations de l'Assemblée de Corse au cours de la mandature 2010-2015 concernant le foncier avec le statut de résident, le développement durable avec le PADDUC, la coofficialité de la langue corse, l'amnistie des prisonniers politiques, la fusion des collectivités, l'élection qui devait me porter aux fonctions de directeur de cabinet s'inscrivait clairement dans une logique de reconnaissance souhaitant rompre avec une politique plus individualiste, claniste et clientélaire. Le décalage entre les compétences réelles de la collectivité et les demandes réelles des Corses ont d'abord conduit à une revalorisation symbolique de l'institution, puis à l'affaiblissement du politique, dans un contexte marqué par un regain de centralisme au plus haut sommet de l'État, et de multiples crises allant du terrorisme à la Covid, en passant par les gilets jaunes et conduisant à de fortes abstentions.

Investis sur tout type de problème ne relevant pas forcément de leurs compétences juridiques, comme le prix des carburants ou le prix du panier, ayant donné lieu à de longues discussions et délibérations dans le cadre d'une conférence sociale organisée à la suite du mouvement des gilets jaunes, les élus ont parfois pu donner le sentiment inverse à celui recherché, à savoir un sentiment d'impuissance du politique. Ce fut notamment le cas lorsque leurs partenaires institutionnels, singulièrement l'État, qui disposait de la compétence juridique et donc du pouvoir réel, ne partageait pas les mêmes orientations et n'empruntait pas le même chemin. On observe alors un hiatus entre une exigence de justice, *a fortiori* dans une petite communauté, qui demande une vision macro, plus froide, et le pouvoir réel du politique réduit

à une capacité d'action sociale au niveau individuel, car à l'épreuve du pouvoir, il s'avère presque inapte à donner un autre sentiment de justice à l'expérience des citoyens.

Ce dilemme entre des formes de charité et la recherche de la transformation sociale appelle un apport, un accompagnement, un travail de la recherche d'innovation sociale. C'est ce qui est entrepris au sein du projet de chaire, à la fois avec des projets tels que Territoire Zéro chômeurs de longue durée ou le revenu universel, comme le projet de recherche contributive sur les imaginaires méditerranéens. Dans ces différents cas, si la mise en œuvre revient au politique, la recherche sociologique peut analyser les discours et modes de réception de ces démarches, le rapport des Corses au travail et à l'emploi, tout comme les dynamiques de résorption des inégalités sociales. Je crois également qu'au-delà de l'analyse romantique du banditisme dans la littérature, que le phénomène de criminalité organisée mérite une attention accrue de la recherche en sciences humaines par un travail sur les imaginaires, le rapport à l'argent, à la violence, aux armes, à la vie humaine et à la reconnaissance sociale.

Cette expérience de la justice affleure au cœur du triangle négentropique que j'ai développé dans mon travail sur les terrains du discours corse, entre ressentiment, réification et reconnaissance. Les expériences du mépris analysées par Rancière et Honneth (2020), tout comme les postures de la victime, les attitudes réparatrices, ou de la reconnaissance juridique s'articulent et s'agencent ensemble.

Le politique n'est-il pas fondé à agir sur l'expérience historique et sociale des individus, c'est-à-dire sur le temps long, de façon structurelle, neutre, abstraite et durable ? Or dans une société utilitariste, comment le citoyen peut-il fonder sa confiance dans le politique, si ce dernier ne parvient pas à agir *hic et nunc* sur l'urgence qui précarise son expérience présente et qui hypothèque son avenir ? On parvient alors inévitablement à une aporie qui jette le discrédit sur le politique, le collectif et le commun.

Entre le rapport au temps et l'expérience de la justice, l'opinion des citoyens à l'égard de l'action publique s'est durcie avec l'arrivée des réseaux sociaux et des chaînes d'information en continu. Les réseaux imposent leur agenda politique sur un ton accusateur. La dilution de la responsabilité politique ou le partage des compétences entre les différents niveaux de décision, du maire, à la Commission européenne, en passant par le président d'EPCI, le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse, le Préfet, le gouvernement, le parlement, les instances consultatives, ou bien encore le parlement européen, rendent les décisions souvent peu lisibles, incomprises, voire contradictoires ou inappliquées, engendrant alors en réaction, une nouvelle inflation de

délibérations et de lois non suivies d'effets ; quand le pouvoir des multinationales ou des oligopoles locales n'écrase pas celui de la puissance publique (Vachey et al. 2018; Autorité de la concurrence 2020).

Pourtant, aucune démocratie ne peut disposer d'institutions simples, et de cadres temporels d'action et de concertation trop réduits. La répétition d'informations anxiogènes est-elle la cause de la multiplication des crises : crise identitaire aux Jardins de l'Empereur en 2015, crise institutionnelle au sujet de l'inscription de la Corse dans la constitution en 2017, crise migratoire en Méditerranée avec l'Aquarius en juin 2018, crise sociale avec les gilets jaunes en décembre 2018, crise climatique et écologique au travers des incendies, de l'érosion des littoraux, de l'effondrement de la biodiversité (xylella, châtaigniers, réserve de Scandola...), de la sécheresse ou de la pollution de l'air. Par-delà ces crises, peut-on dégager un sens global, élaborer une synthèse susceptible de faire système face aux défis technologiques, démographiques, climatiques et démocratiques ?

Alors que la Corse avait voté pour la reconnaissance de ses droits culturels, la crise des Jardins de l'Empereur qui éclata dans la nuit du 24 décembre 2015 lorsqu'un camion de pompiers fut la cible de jets de pierres et de cocktails Molotov par un groupe de jeunes rappela combien l'île était devenue un territoire de diversité culturelle où les inégalités sociales avaient créé de véritables ghettos urbains qui empruntaient les codes des banlieues du continent (BFMTV 2016 ; Henry 2016). En réponse, un cortège de manifestants partit de la préfecture pour le quartier de l'Empereur, en entonnant des chants et des slogans issus des mouvements d'extrême droite. En dix jours, la Corse semblait passer d'une couleur politique à une autre et d'une aspiration à la reconnaissance à des revendications communautaristes ou racistes. Le contexte des attentats terroristes de Paris, notamment celui du 13 novembre 2015, qui visa le Bataclan, était encore dans les esprits (Terrazzoni 2019 ; Peretti-Ndiaye 2014).

L'écologie émergea par un problème très concret, à savoir la saturation des sites d'enfouissement des déchets (U Levante 2016; Marion, Battini, Quilichini 2018; Sciences et Avenir, AFP 2018; Mattei 2019; Autorité de la concurrence 2020). Comment généraliser le recyclage des déchets quand l'empilement des institutions dissout les responsabilités et que la Collectivité territoriale de Corse ne dispose pas de l'autorité sur le Syvadek en charge du traitement³⁶ et sur les intercommunalités compétentes en matière de la collecte? L'institution qui adopte un plan de traitement des déchets ne dispose d'aucune compétence exécutive dans

³⁶ Le SYVADEC, syndicat intercommunal de valorisation des déchets.

le domaine, à savoir : la collecte (qui relève des établissements publics de coopération intercommunale), la valorisation et le stockage ou l'incinération des déchets ultimes. La société de consommation n'épargnant pas la Corse, et les Corses disposant de faibles incitations au tri, ne souhaitant pas dénaturer leur paysage par un centre d'enfouissement ou polluer l'atmosphère par un centre de valorisation thermique, le problème demeure entier et accentué par la logique de profit qui anime certains prestataires privés du traitement des ordures ménagères.

Les transports posèrent la question de l'influence et de la place politique, culturelle, économique de la Corse en Europe et en Méditerranée. La géographie physique ne suffit pas à situer un territoire. Ce qui importe, c'est la pluralité des voies de communication, leur durée et leur coût. Ce n'est pas seulement une question de circulation de flux de personnes ou de marchandises, mais également de rapport à l'autre et à soi. Les transports sont autant une question économique qu'une question culturelle. Si toute relation à l'autre passe par le port de Marseille ou par l'aéroport d'Orly³⁷, il existe un intermédiaire, une situation de dépendance illustrée par la fermeture d'Orly entre le 31 mars et le 26 juin 2020 alors même que depuis une quinzaine d'années, le développement des lignes *low cost* avait permis l'ouverture de la Corse à de nouvelles relations directes avec des capitales et de grandes villes d'Europe. Ainsi, la création du Cunsigliu corsu-sardu qui réunit pour la première fois la Corse et la Sardaigne dans une même institution fut adoptée dès le mois de mars 2016, et aborda par la suite des questions liées à la culture, à la mutualisation des moyens de lutte contre les incendies, aux transports, à l'urgence climatique et écologique ou au statut des îles d'Europe (Assemblée de Corse 2016c). Pourtant, à l'orée de la saison touristique 2021, la carte des liaisons aériennes de l'aéroport de Bastia Poretta présente un total de quarante-six destinations dont une seule pour une ville méditerranéenne hors de France, Fès, à l'intérieur des terres du Maroc (Aéroport de Bastia Poretta 2021). La Corse voulait-elle s'extraire de la Méditerranée ?

³⁷ Luc Bereni, le président du directoire de la compagnie Air Corsica présentait Orly comme « l'aéroport naturel de la Corse » dans les colonnes du quotidien Corse-Matin paru le 23 juin 2020, en page 6.



Carte des lignes aériennes ouvertes depuis Bastia pour la saison 2021.

La crise des gilets jaunes apparue en novembre 2019 marqua un tournant dans le mandat. Alors que les nationalistes disposaient du monopole de la contestation ont vu l'apparition de nouveaux acteurs et modes de protestation. Pour la première fois, des forces non organisées s'étaient constituées pour formuler un certain nombre de revendications relatives au pouvoir d'achat et au fonctionnement des institutions. Une conférence sociale installée par le Président de l'Assemblée de Corse, le Président du Conseil exécutif et le Président du CESEC devait alors se réunir tous les vendredis pendant trois mois afin de déboucher sur deux délibérations relatives au coût de l'essence et au prix des biens de première nécessité. Si la première resta sans suite de la part de l'État qui diligenta une mission de l'Autorité de la Concurrence (2020), la seconde permit de bloquer le prix de deux cents produits de première nécessité dans les grandes et moyennes surfaces de l'île (Assemblée de Corse 2019b).

La crise des migrants en Méditerranée et les longs périple de certains navires posèrent une question anthropologique majeure faisant écho à la place des personnes âgées ou handicapées dans la société. Dans les États modernes, la solidarité mécanique est venue remplacer la solidarité organique. Or n'existe-t-il pas des situations pour lesquelles, les dispositifs d'assurance développés par l'État ou de nos jours par des entreprises privées, doivent aussi agir pour ceux qui ne cotisent pas, mais dont la situation d'urgence humanitaire appelle la solidarité, par-delà les considérations relatives à la citoyenneté, à l'identité de l'Europe, de

la Corse ou de la France. Jusqu'où doit s'exercer la solidarité ? Celle-ci ne risque-t-elle pas d'être détournée par des passeurs mal intentionnés qui exploitent la misère et le désespoir des plus fragiles ? Là encore, ce n'est pas tant la question de l'altérité qui est posée à l'acteur public, mais le fait de savoir si l'élus, en tant qu'individu, représente seulement sa communauté ou bien sa communauté et une partie de l'humanité (AFP 2018).

C'est en ce sens que l'Assemblée de Corse, au milieu du monde, a pu représenter un foyer de discussion d'innovations sociales telles que le revenu universel, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, ou bien encore des projets relatifs à la maîtrise du foncier et de l'immobilier en Corse. L'organisation de deux conférences relatives au Futur du travail et au Futur de la démocratie fut à cet égard l'occasion d'élargir les débats politiques et prospectifs de l'Assemblée de Corse hors de ses murs. Associer l'ensemble des couches de la société aux décisions publiques, au-delà du débat public qui a lieu dans un cadre électoral, est également un objectif poursuivi par la création dès 2016 de *l'Assemblea di a Giuventù*. Paradoxalement, la création d'une nouvelle instance a aussi créé une césure entre élus et non-élus, ainsi qu'entre les jeunes membres de cette assemblée qui ont rapidement adopté des comportements politiques ou des clivages reproduisant ceux de l'hémicycle de l'Assemblée de Corse. Faut-il y voir un indice de la cohésion de la classe politique corse avec sa jeunesse, ou bien une forme d'emprise ou d'influence, y compris par mimétisme ? Le lien intergénérationnel aujourd'hui affaibli par les modes de transmission et de consommation culturelle représente néanmoins un enjeu majeur en termes de cohésion sociale qui appelle la réalisation d'enquêtes sociologiques comme de nouvelles politiques publiques.

L'appréhension de tous ces sujets a pu m'apporter un nécessaire repositionnement scientifique auprès des grandes questions du siècle : mutations démographiques, technologiques et culturelles, crise climatique et écologique, crise de la Covid-19, droits des femmes, libertés publiques, fractures territoriales et sociales, accès aux soins... La liste n'est pas exhaustive, mais ces sujets socialement vifs donnent à voir les grands enjeux locaux comme les grands enjeux du monde sur lesquels la recherche en sciences humaines et sociales doit mettre en place des expérimentations et apporter des solutions en coordonnant le travail académique avec les acteurs des territoires.

Chapitre 4. Un projet professoral : savoir pour pouvoir ?

« La scientificité de la sociologie est limitée, elle conduit à une arrogance débile, alors qu'il faudrait reconnaître que l'exercice sociologique est un mixte de scientificité, de philosophie et d'essayisme et aussi parfois, mais c'est rare, de littérature ou poésie ».

Edgar Morin, Revue du Mauss, (2020b).

« Il existe bien des espèces et bien des formes de vocations, mais l'essence et le sens de l'aventure qu'on vit ainsi restent toujours identiques : ce qui éveille l'âme, la métamorphose ou la sublime, c'est toujours qu'à la place des rêves et des pressentiments intimes soudain un appel du dehors, un fragment de réalité s'impose et agit. »

Herman Hesse, Le jeu de perles de verre, p. 114.

La recherche n'est pas un rêve d'enfant, mais un itinéraire qui s'est dessiné au fil des chemins que j'ai pu emprunter dans ma vie associative, politique et professionnelle.

Si pour Joseph Valet, le héros de Herman Hesse, la première passion vient de la musique, elle prend racine chez moi de la langue et d'une certaine idée de la Corse, de ses héritages, de ses voisinages et de ses devenirs. Un engagement pour une cause peut-il être sublimé en un projet scientifique ? C'est précisément ce que mes parcours parallèles et mon habilitation à diriger des recherches s'emploient à esquisser et à démontrer.

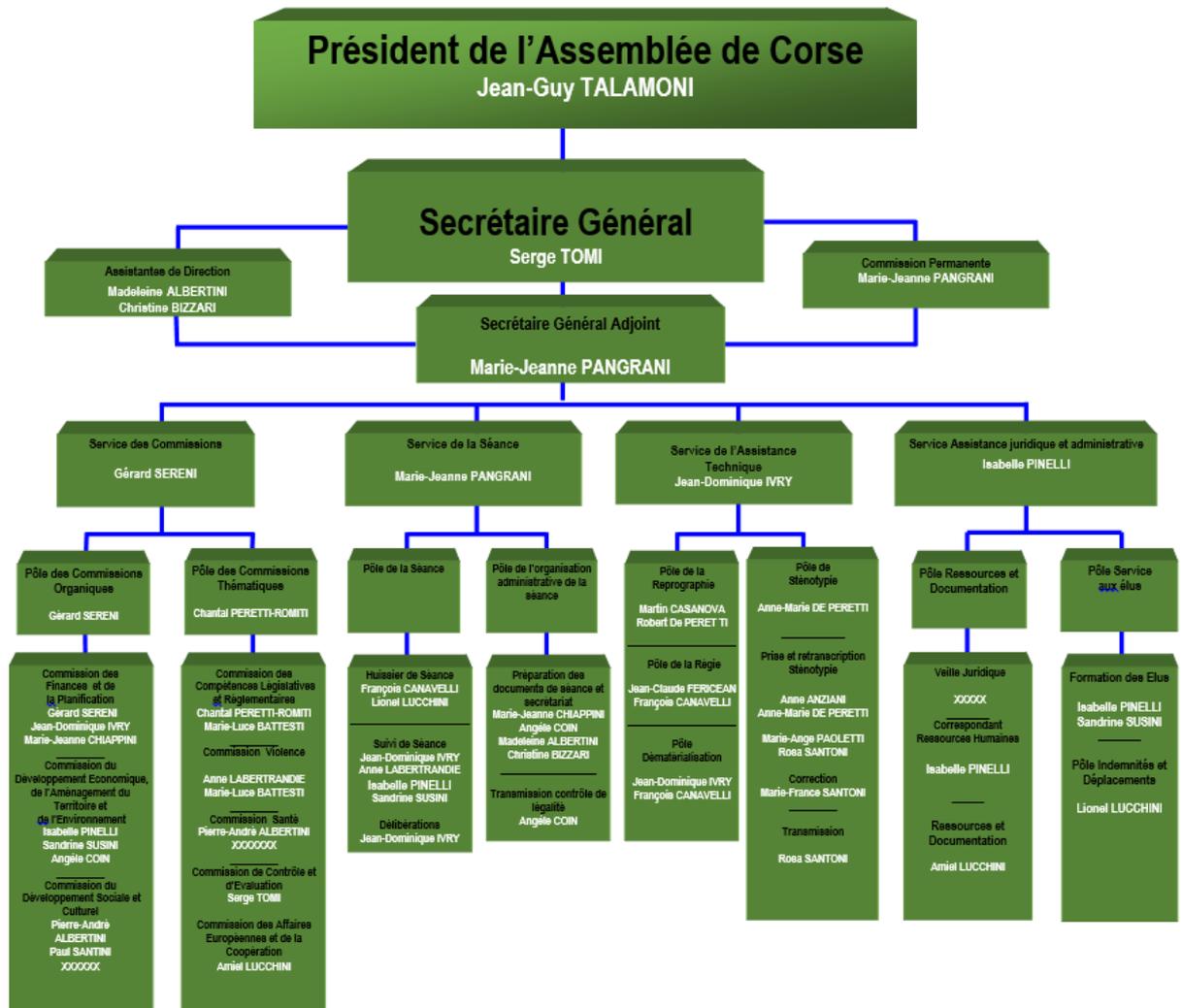
Des prises de position de Jean-Baptiste Marcellesi à la tribune de Philippe Martel relative à la censure de la loi Molac (Martel 2021), ou bien encore celle publiée quelques jours avant l'émission de l'avis du Conseil constitutionnel, tout comme les réactions partagées au sein de la liste de diffusion du réseau francophone de sociolinguistique témoignent de l'engagement des sociolinguistes en faveur de politiques de reconnaissance (Collectif 2021). Cela se vérifie en Corse avec les discours et les œuvres littéraires des sociolinguistes comme Ghjacumu Thiers (1981; 1989; 1989; 1990; Gagnon 2013; Cini, Thiers 2007; 2003), Pasquale Ottavi (2013b; 2004; 2001; 2003; 2007a) ou Alain Di Meglio (Di Meglio, Ottavi, Claude 2016; Di Meglio 2007; 2004; 2015b; 2009).

1. De l'administration publique à l'administration de la recherche

Mon recrutement à la Collectivité territoriale de Corse en avril 2011 a marqué une étape importante dans ma carrière. Au-delà des opérations que j'ai pu réaliser, j'ai développé de nouvelles compétences que je considère comme utiles à l'administration de l'enseignement et de la recherche à laquelle j'aspire en présentant mon habilitation à diriger des recherches.

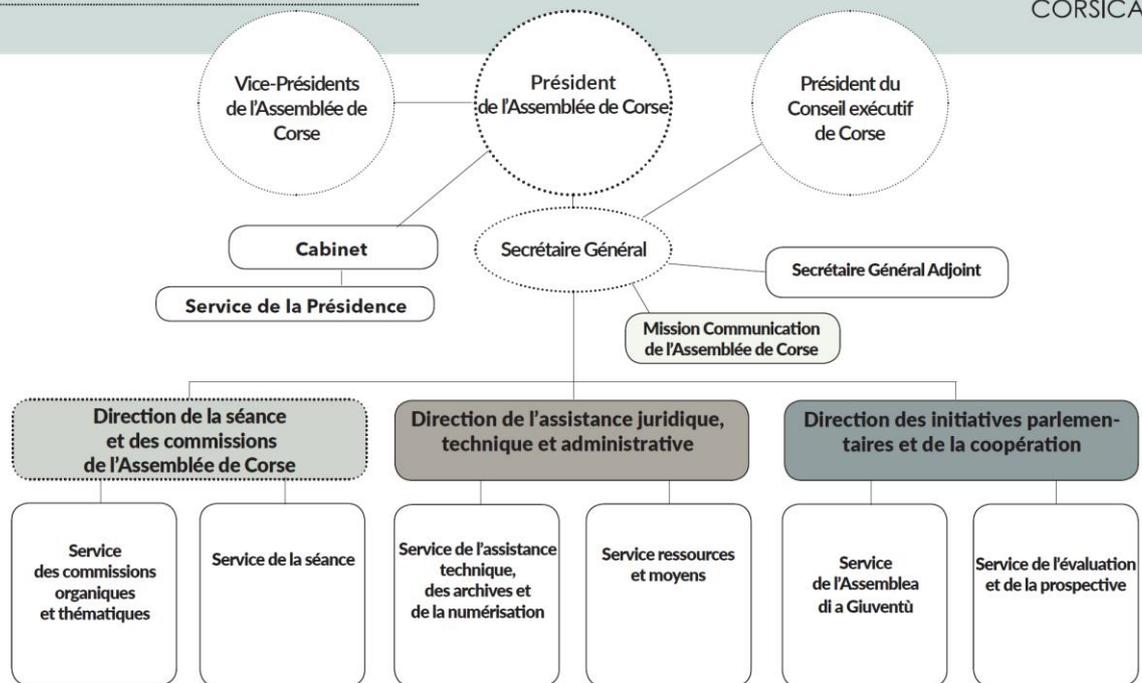
Outre la direction du service qui comptait quatre personnes à mon arrivée, j'ai par la suite été amené à encadrer un nombre plus important de ressources, au sein du cabinet du Président de l'Assemblée de Corse, où mes relations avec les agents du Président, à savoir les collaborateurs de cabinet, le service de la présidence et le secrétariat général m'ont conduit à organiser une relation hiérarchique auprès d'une cinquantaine d'agents. Auparavant, j'avais pu également accueillir des stagiaires et une doctorante pendant mon expérience au conseil linguistique.

À notre arrivée, le secrétariat général fonctionnait avec un organigramme formel, dissimulant la polyvalence des agents. Cette organisation présentait un service satisfaisant, mais apparaissait peu encline à l'innovation. Après une première création de deux postes de directeurs, l'un consacré aux questions techniques, l'autre consacré à l'organisation et au fonctionnement et de quatre services, nous avons procédé à la création d'une troisième direction orientée sur des questions de prospective. Ce mouvement s'est effectué avec les évolutions liées à la création d'un comité d'évaluation des politiques publiques, de l'Assemblea di a Ghjuventù, ou bien encore de la questure et de la commission de déontologie et d'un pôle de communication.



Organigramme du Secrétariat général de l'Assemblée de Corse en 2015

ORGANIGRAMME Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse



Organigramme du Secrétariat général de l'Assemblée de Corse en juin 2021.

Parallèlement à ces tâches, j'ai mis un terme à mon détachement en septembre 2020 pour me consacrer davantage à l'Université de Corse, tout en poursuivant mon travail au sein du cabinet. C'est alors que j'ai pu réintégrer l'UMR LISA, porter l'opération *Al di là* au sein du projet *Boost Cultural Competences in Corsica* porté par le Professeur Eugène Gherardi dont j'ai hérité de la responsabilité scientifique en avril 2021.

Ainsi, mon cheminement épistémologique et professionnel constitue un parcours jalonné de quelques questions simples. Après une expérience de l'enseignement primaire, faisant du corse la langue de la vie de la classe, ainsi que celle des disciplines, des savoirs et des interactions entre l'adulte et l'enfant, je me suis intéressé aux différences entre les discours de l'institution et sa praxis de l'éducation. Je me suis interrogé quant aux contradictions apparentes entre les valeurs des fondateurs et les résultats de l'expérimentation.

Fallait-il se taire pour ne pas risquer d'entraver le développement de l'enseignement du corse ? Fallait-il dénoncer les inégalités pour mieux structurer l'enseignement bilingue appréhendé comme un embryon de système éducatif public appelé à se substituer en totalité à l'enseignement standard, moins performant et tout autant inégalitaire ? Le discours scientifique

n'est pas un engagement en soi, car un résultat peut-être interprété et défendu différemment, jusque dans des directions opposées.

Dans le cas qui m'occupait, si l'enseignement bilingue représentait un progrès inespéré pour la génération précédente d'enseignants, de chercheurs, de parents et de militants, il comportait des insuffisances que mes valeurs ne pouvaient tolérer. Non seulement sa croissance s'est fortement ralentie au cours de la décennie 2010-2020 et alors qu'il se présentait comme un moyen de créer de la compétence en corsophonie, il n'a pas permis de corsophoniser les enfants au niveau attendu par la société, mais plus encore, il est apparu comme une ressource gratuite, publique et mécanique de création de la ségrégation socioculturelle, voire ethnique au sein des écoles primaires, dès l'âge de 3 ans. C'est en effet dans des proportions qui indiquaient un dysfonctionnement systémique de l'institution que les enfants issus de l'immigration apparaissaient surreprésentés dans les filières standards. Ce curriculum caché n'a pas disparu aujourd'hui. Il semblerait même qu'il s'étende désormais à l'enseignement secondaire (Moretti 2019) où en dépit de l'offre marginale d'enseignement bilingue réel, il complète et réactualise l'offre stratégique d'évitement et de constitution d'entre-soi au sein des établissements publics locaux d'enseignement. Au-delà des inégalités scolaires générées par ce marché scolaire (Felouzis, Henriot-Van Zanten, Maroy 2013; Felouzis, Perronton 2007; Van Zanten 2012), il génère et reproduit de nombreux stéréotypes issus de l'histoire culturelle issue de la rencontre des mondes méditerranéens au sein de la société corse qu'une éducation interculturelle pourrait sublimer (Verdoni 2010a; Cortier, Di Meglio 2008; 2018; Di Meglio, Ottavi, Claude 2016; Ottavi 2014a; 2013b). Au lieu d'inscrire l'individu dans un projet collectif, dans le divers et le commun, dans l'universel et le citoyen, il est renvoyé à l'étrange, à l'infirme, à l'inapte et à ses origines stigmatisées. Objet de ressentiment et de crainte, de racisme et de suspicion, on observe une hiérarchie de normes sociales, culturelles et linguistiques. L'École promeut le français comme horizon indépassable, le corps social défend le corse comme héritage et comme projet de société alternatif, contre le modèle promu par l'État. Sur l'île, les minorités issues de l'immigration subissent la conjugaison des inégalités sociales, de la domination linguistique et des rivalités ethniques. Très peu d'études sociolinguistiques s'intéressent à leur rapport aux langues en milieu minoritaire (Géa 2005). Il semblerait qu'elles adoptent le modèle monolingue de l'École tout en transmettant les langues de l'immigration dans la sphère privée, notamment en Corse. Peut-on considérer que le discours universaliste qui se veut être une reconnaissance des droits égaux de l'Autre réifie et transcende les identités ? Il les réifie en limitant *de facto* l'offre d'enseignement bilingue conduisant à une communautarisation du corse. Il transcende

les identités dans la mesure où il offre un enseignement public assimilationniste à tous les élèves, par-delà leurs origines, et sans tenir compte de celles-ci. Dès lors, l'absence de reconnaissance de l'identité culturelle des élèves issus de l'immigration s'agence avec une politique de libre choix du corse, vécue comme une discipline ou une filière optionnelle, comme une langue non reconnue dans les sphères d'exercice de la citoyenneté ou de l'accès à l'emploi, comme un espace ethnicisé duquel ils sont absents, qui conduit ces élèves à éviter le corse de façon rationnelle, tout en grandissant sur l'unique territoire de cette langue historique. Alors que les enfants issus de l'immigration pourraient fournir de nouveaux locuteurs au corse, ils contribuent malgré eux à la minoration à cette langue en danger, dans la mesure où l'ethnicisation de l'orientation scolaire détermine et ethnicise aussi les pratiques linguistiques. Ainsi, les parents d'élèves issus de l'immigration ne sont-ils peut-être pas si ignorants que cela des rouages de la domination linguistique (OCDE 2012). Ne sont-ils pas eux aussi des parents choisissants ? Faisant eux-mêmes l'expérience du mépris, ils privilégient leur affiliation historique et une affiliation civique à l'État, à une affiliation culturelle et territoriale minorée. À la croisée de la sociologie de l'éducation, de la sociologie de la famille et de la sociolinguistique, le rapport des familles avec les langues de leur répertoire linguistique, de leur communauté linguistique ou de leur territoire pourrait nous permettre d'anticiper l'évolution des pratiques linguistiques ainsi que d'observer les franchissements et affranchissements des frontières ethno-culturelles.

Ainsi, lorsque l'institution scolaire, en l'occurrence l'Éducation nationale, défend les valeurs de diversité culturelle et d'universalisme, elle considère souvent que la francophonie combine les deux et qu'à ce titre elle peut s'affranchir des autres référents linguistiques et culturels. Pas plus qu'elle ne saurait se satisfaire de deux ou de trois langues, la diversité ne saurait se satisfaire d'une seule ou d'un système dualiste dès le primaire. Dans le cas qui nous occupe, la langue corse qui est historiquement la langue des Corses est exclue du champ de la citoyenneté. Formuler cette observation relève de l'analyse sociolinguistique, défendre l'intégration du corse aux sphères de reconnaissance de la citoyenneté s'inscrit dans une conception de la recherche ancrée dans une volonté de transformer la société selon une certaine idée du bien et du juste.

Entre sociolinguistique et sociologie de l'éducation, j'ai élargi le corpus de la littérature scientifique à la sociologie et à la philosophie, les deux se superposant parfois. La rencontre des logiques d'enracinement (Weil 1949), de communalisation (Maffesoli 1988; 2009; 2018; Vibert

2004; Tönnies 1887; Weber 1921), le besoin d'authenticité (Hobsbawm 1983; Fabiani 2001; Illouz 2019; Profizi 2020), les valeurs de la société de consommation (Baudrillard 2018), le style de vie de l'individu hypermoderne (Macé 2016; Bauman 2005; 2019; Aubert 2006; Stiegler, Collectif International 2020), des marchandises émotionnelles (Illouz 2019; 2020), de la société du spectacle (Debord 1967; Goffman 1974; Michéa 2016; 2018) et de la situation diglossique de l'île (Thiers 2009; Di Meglio 2003; 2010b; Ottavi 2013a; 2004, p. 200; Colonna 2013; Quenot 2013; 2010; 2009) produisent un discours corse en mutation, à la fois vecteur de legs imaginaires (Rey, Gherardi 2014; Gherardi 2020; Talamoni 2013) et d'influences hypermodernes (Talamoni 2020). Faisant œuvre de plasticité (Malabou 2000), il agence un style de vie (Macé 2016) matérialiste dans la mesure où l'identité est mise en scène par les objets consommés (Walzer 1983), bus, mangés, portés ou vaporisés sur soi dans une forme d'exodiglossie minorant dorénavant la langue face aux biens sur le marché des identifications et autorisant la diversification exponentielle des produits identificatoires, matériels ou immatériels de la gastronomie aux cosmétiques, de la mode à la chanson, en passant par les affiliations politiques et les comportements électoraux (Quenot 2022a). En s'appuyant sur les réseaux sociaux et sur les influenceurs devenus les nouveaux modèles et prescripteurs de la vie réussie, le marketing territorial développe une image de la pureté, de l'authenticité, de l'enracinement floral, minéral à la Corse, autour de grandes figures historiques de l'imaginaire national corse tel que Paoli et Napoléon (Talamoni 2018) ou de l'imaginaire religieux avec la Vierge Marie et des figures du pop art, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives en faveur d'une analyse sociologique de la Corse dans laquelle le tourisme apparaît comme un puissant catalyseur (Fabiani 2018).

2. Activités et projets au sein de l'UMR LISA 6240

L'UMR LISA 6240 a été créée en 2008 avec « pour objectif principal l'étude des relations sociétés-nature à la fois dans leur dimension spatiale, leur dimension temporelle et leur dimension symbolique. » Selon la présentation publiée sur le site Internet de l'institution :

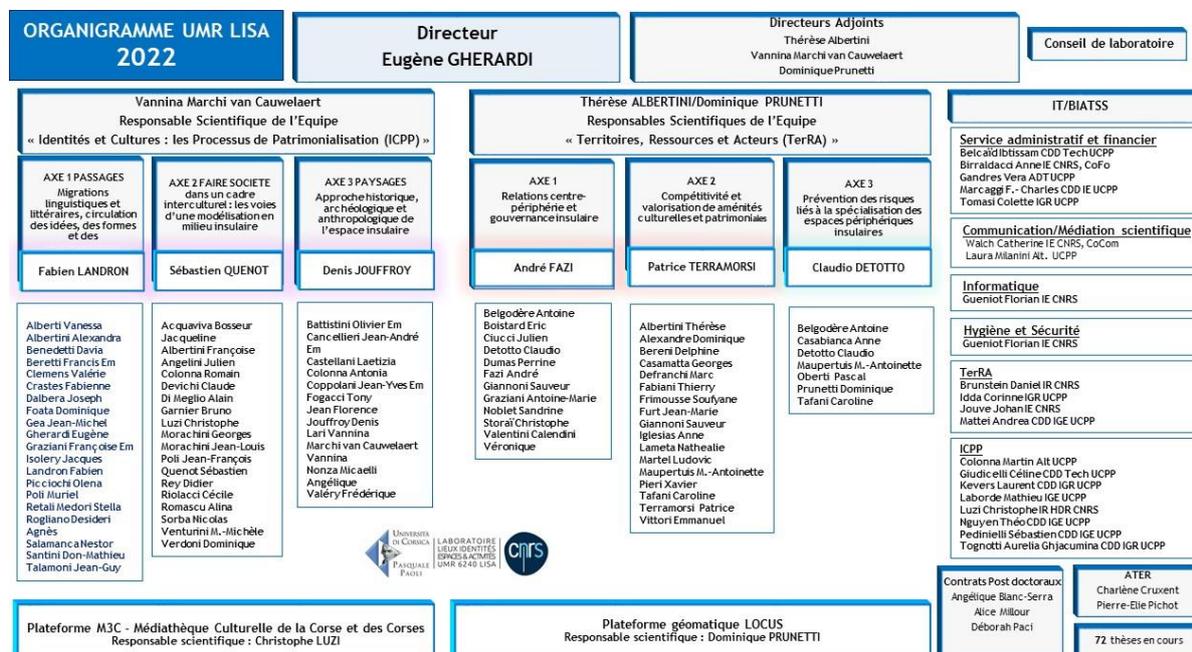
« Elle concourt à une double finalité :

Explorer sous un angle singulier - celui des espaces et sociétés insulaires - le paradigme du développement durable : l'espace insulaire devient un "lieu" d'analyse et de compréhension de la complexité que recèle ce concept

Contribuer à définir la gestion durable des territoires. Là encore l'espace insulaire peut être le "lieu" de simulation voire d'expérimentation des politiques de développement durable ».

La présentation de l'organigramme des équipes et des axes indique un complément d'information quant aux terrains étudiés par l'UMR. Outre le terrain insulaire, la Méditerranée apparaît comme l'espace privilégié.

ORGANIGRAMME UMR LISA 2022



Organigramme de l'UMR LISA 2022³⁸

³⁸ Disponible sur : <https://umrlisa.univ-corse.fr/le-laboratoire/organigramme/>, consulté le 20 juin 2022.

Identités, Cultures, Processus de Patrimonialisation : une équipe transdisciplinaire au service de la connaissance de la Corse, des îles et de la Méditerranée

Membre de l'équipe Identités et Cultures : les Processus de Patrimonialisation depuis sa création, j'occupe les fonctions de responsable de l'axe 2 « Faire société dans un cadre interculturel » depuis novembre 2021. Cela m'amène à participer au comité d'édition de l'université. C'est dans ce cadre institutionnel que je peux développer l'opération *Al di là* au sein du projet B3C.

Boost Cultural Competences in Corsica

Le projet Boost Cultural Competences in Corsica regroupe sept Professeurs d'université, quinze maîtres de conférences, un ingénieur de recherches CNRS et deux ingénieurs d'études. Il s'agit du projet de l'UMR regroupant le plus grand nombre d'enseignants-chercheurs en sciences humaines. Porté initialement par le Professeur Eugène Gherardi, il m'en a confié la responsabilité scientifique en avril 2021.

Bénéficiaire d'un financement du Contrat de plan Etat-Région, il se présente ainsi :

Élaborées autour de la place centrale accordée à la Corse dans la relation qu'elle entretient avec son environnement euro-méditerranéen, les recherches menées au sein du projet B3C sont intrinsèquement pluridisciplinaires. Ses membres (anthropologues, historiens, linguistes et sociolinguistes, littéraires, spécialistes des sciences de l'éducation et des sciences de l'information et de la communication) investissent des thèmes et des terrains de recherche qui se structurent autour de quatre thématiques entendues dans une approche comparatiste :

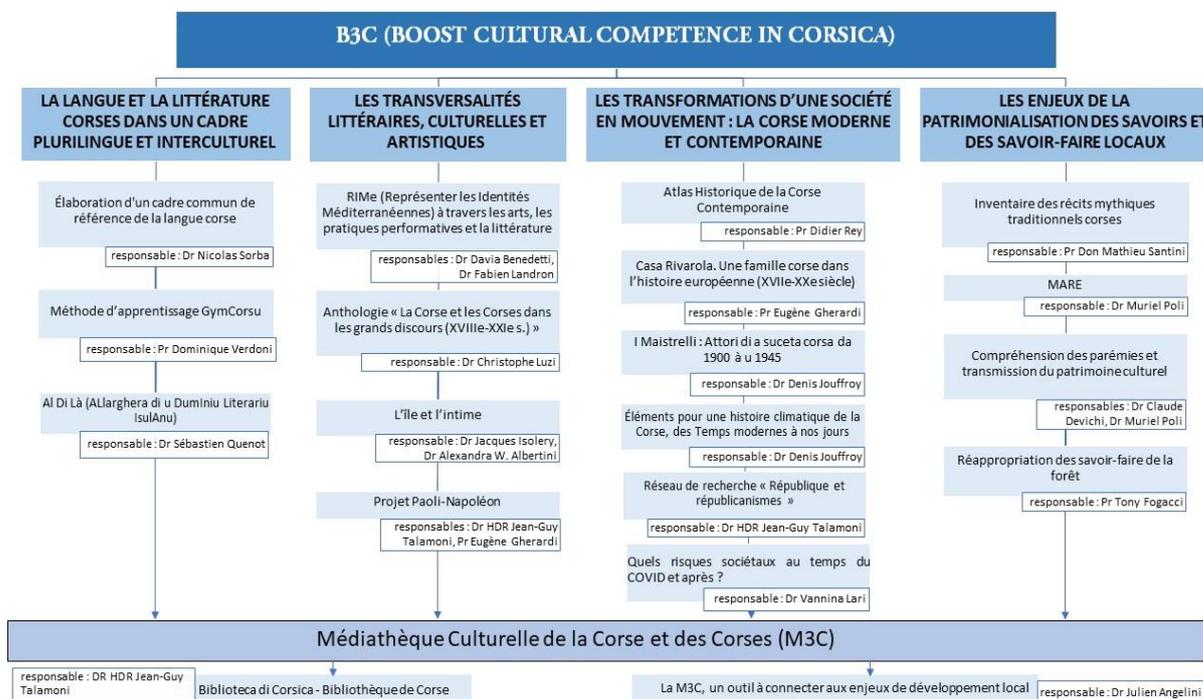
- La langue et la littérature corses dans un cadre plurilingue et interculturel ;*
- Les transversalités littéraires, culturelles et artistiques ;*
- Les transformations d'une société en mouvement : la Corse moderne et contemporaine ;*
- Les enjeux de la patrimonialisation des savoir-faire locaux.*

Les travaux menés par les chercheurs dans les quatre thématiques de la B3C interrogent les deux champs transversaux suivants :

- Les identités et leurs reconfigurations comme résultat des pratiques sociales, politiques et culturelles ;*
- La création culturelle et les enjeux de la médiation.*

L'ensemble des activités de recherche sont adossées à la M3C (Médiathèque culturelle de la Corse et des Corses).

L'objectif est de produire les outils nécessaires à un usage social des connaissances et des expériences menées au sein du laboratoire.



Organigramme du B3C

Il s'agit d'accompagner la montée en compétences des acteurs de l'industrie culturelle, qu'ils soient privés, associatifs ou institutionnels, en lien avec le patrimoine et le tourisme. En ce sens, il s'agit d'un projet d'innovation sociale dont l'intention consiste à transformer le rapport des Corses avec leur patrimoine.

Il permettra de mettre en ligne un cadre commun de référence de la langue corse de 50 000 entrées, de proposer une méthode en ligne d'apprentissage du corse (Gymcorsu) avec une première tranche de cinquante leçons, une application de contes et de légendes corses, la création d'une revue en ligne *Lumi*, la publication de 17 ouvrages suivis d'une exposition sur la revue *Rigiru*.

Intitulé de l'ouvrage	Porteur
Héros de Plutarque	J-G. Talamoni
Lochi Mondu	A. Di Meglio
Legitimità à l'intoppu	G. Thiers

Sur les terrains du discours corse	S. Quenot
Histoire environnementale	D. Jouffroy
Histoire climatique	D. Jouffroy
I Maistrelli	D. Jouffroy
Paysages insulaires	D. Jouffroy
Anthologie des discours corses	C. Luzi/K. Petroni
Ochju	F. Landron/D. Benedetti
Deuil et Covid	V. Lari
Fert'îles	A. Albertini / J. Isolery
Casa Rivarola	E. Gherardi
Nozze	S. Quenot
Lit'urale	M. Poli
Rigiru	S. Quenot
Réappropriation des savoirs faire culturels de la forêt	T. Fogacci
Revue Lumi	J-G Talamoni

Liste des ouvrages publiés au sein du B3C

Au sein de ce projet, je porte plus particulièrement une opération intitulée *Al di là, Allarghera di u DumIniu Literariu IsulAnu*, Extension du domaine littéraire insulaire.

L'intégration de la littérature corse à la république mondiale des lettres se fait de plus en plus évidente, de par les influences, les modes de consommation, les échanges entre les créateurs, les associations et les festivals littéraires organisés sur l'ensemble de l'île sur des thématiques insulaires, méditerranéennes ou américaines. Si cette intégration ne fait plus de doute, l'existence d'une littérature corse d'expression corse demeure problématique au regard de la fragilité des industries culturelles, de la minoration de la langue corse, de la place de la lecture dans nos sociétés numériques. La plus grande visibilité de l'auteur corse, sa plus grande reconnaissance au sein des instances littéraires ne saurait faire illusion quant à la situation de minoration dont son œuvre fait parfois l'objet (Quenot 2014). Le projet vise ainsi à travailler quatre enjeux décisifs dans la sortie de la minoration :

- le développement des industries culturelles,

- le soutien à la création littéraire,
- l'élaboration d'un appareil de critique littéraire,
- l'acquisition de techniques de traduction.

Concernant les industries culturelles, les mutations actuelles, notamment liées à la révolution numérique, aux modes de réception et de consommation des œuvres nous conduiront à élaborer un cheminement :

- observer : Dynamiques d'identités-projet de sortie de la minoration avec la participation d'étudiants, de chercheurs et d'auteurs à un salon littéraire international à l'extérieur de la Corse. Ce projet reste conditionné à l'évolution de la situation sanitaire. Le déplacement envisagé en novembre 2020 au Pisa book festival a dû être reporté.

- comprendre :

- * Séminaire semestriel avec un spécialiste des domaines de la traduction ou de la sociologie de la littérature

- agir : Concours de création d'entreprise ou de manifestation dans le domaine de la promotion littéraire

Le soutien à la création littéraire requiert une action sur les domaines particulièrement pauvres en œuvres au regard des besoins du lectorat et de son élaboration. Ainsi, jeunesse et littérature de jeunesse seront les principales cibles de l'opération. Il s'agira de créer les conditions de la continuité de la fréquentation des œuvres en langue corse par-delà les âges de la vie et par-delà les territoires et les origines socioculturelles. L'action culturelle se conçoit ici en termes de médiation culturelle, dans la perspective de la démocratisation de la littérature corse dans une société multiculturelle :

- l'organisation de Masterclass avec des auteurs corses ou étrangers, chaque semestre, sur le campus, qui sera suivi de rencontres auprès de publics spécifiques, au sein de territoires ruraux ou de quartiers relevant de la politique de la ville. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, celle-ci a permis la réception et l'enregistrement d'échanges entre les étudiants de licence d'études corses et d'auteurs de la revue *Rigiru* (1974).

En outre, nous proposons trois actions structurantes et transversales qui concernent à la fois les processus d'institutionnalisation de la littérature et le travail de valorisation du capital littéraire. Dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, les étudiants seront ici à la fois acteurs et observables du projet aux yeux de l'enseignant-chercheur.

- l'organisation d'un festival annuel à l'université,
- la création d'un prix des étudiants,
- l'organisation d'une exposition littéraire en espace public.

L'organisation d'un festival annuel à l'université permettra aux étudiants de se familiariser, via le pilotage de ce projet, aux différents acteurs de la littérature. Souhaitant laisser la plus grande liberté aux étudiants qui s'investiront dans le projet, les thématiques, les territoires, les auteurs seront choisis par eux-mêmes, afin de créer un festival qui ressemble à leurs goûts et à leurs interrogations.

Le prix des étudiants sera ici en lien avec l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'année et pourra être remis à l'occasion du festival.

L'exposition itinérante en espace public a pour objectif double d'amener les étudiants à travailler le patrimoine littéraire relatif à une thématique particulière et à concevoir des dispositifs de médiation permettant la confrontation fortuite du grand public à ces œuvres. Le projet concerne un corpus de la revue *Rigiru* travaillé avec les étudiants de licence première et troisième années de la filière Etudes corses durant l'année scolaire 2021-2022 et dont le design a été élaboré par les étudiants de la filières arts plastiques avec Elodie Pinet.

La valorisation du patrimoine littéraire passera également par la réédition critique de la revue *Rigiru* en déclinant le projet autour d'archives numérisées au sein de la M3C :

- phase de recueil des données (recherche documentaire et constitution du corpus, entretiens avec l'équipe de rédaction et les contributeurs de la revue) : 2020-2021,
- phase de construction (élaboration de l'appareil critique, présentation générale, notices biobibliographiques...) : 2022.
- phase d'édition : relecture et correction visée par l'équipe de travail, édition finale.

La publication contiendra un coffret contenant une présentation critique, un recueil iconographique, ainsi que les 26 numéros de la revue, tout en respectant le format et la mise en page originels.

L'ensemble de ces manifestations et publications suscitera à la fois des articles dans la presse insulaire, dans la presse spécialisée et dans les médias suivant l'actualité des différents auteurs associés.

La circulation littéraire étant un élément majeur de la consécration et de l'accumulation du capital littéraire, en lien avec les opérations de création, des actions de traduction seront mises en œuvre :

- un ouvrage de langue française en langue corse : *Noces* d'Albert Camus, que je publie avec des clichés de Rita Scaglia et Fella Tamzali,

- un ouvrage de langue française en langue corse : *Le choc des légitimités* d'Alain Gagnon, traduit par Ghjacumu Thiers,

- Un ouvrage de la langue corse à la langue française : *Lochi mondi* d'Alain di Meglio.

Enfin, et ceci constitue une action transversale, par la capture des rencontres, la mise en ligne des ouvrages, la promotion du festival, de l'exposition et du prix, la M3C sera à la fois un outil de communication du projet, ainsi que de promotion et de patrimonialisation de la littérature corse.

La Médiathèque Culturelle des Corses et de la Corse : recueillir, analyser, valoriser

De quoi est constitué le fonds corse ? Quels ouvrages, rapports, cartes et documents papiers ou numériques sont-ils dignes d'y figurer ? Quels sont les critères devant permettre de distinguer ce qui relève du fonds corse d'un fonds patrimonial issu d'un autre terrain ? Qu'est-ce qui distingue la M3C des archives de la Corse et des bibliothèques ? Comment peut-on articuler ces trois entités avec le projet de bibliothèque de la Corse et les fonds corses dont disposent la Bibliothèque Nationale de France, les archives nationales, les annales, la bibliothèque de Gênes ? À quels publics s'adresse le discours de la M3C ? Est-ce un outil à destination du grand public, de scolaires, de spécialistes en études corses ou langues et cultures régionales, ou bien de touristes auxquels s'adresse la valorisation d'un fonds en lien avec des projets de relance économique et de valorisation du patrimoine ? Les différentes cibles sont-elles exclusives ? Si elles sont complémentaires, quelle ergonomie du site doit-on privilégier ?

Inscrite dans le cadre du développement des humanités numériques et de la science ouverte, la M3C renvoie à d'autres projets du même type comme le site Sudorama porté par

l'Institut National de l'Audiovisuel et la région sud, à visée pédagogique et mémorielle. Outre l'accès grand public par le site de l'INA, il est également disponible depuis l'Espace Numérique de Travail des élèves de la Région. D'autres sites similaires donnent à voir une approche territoriale des médias en ligne. Il serait à cet égard aisé de conventionner entre l'UMR, Canopé et l'Académie de Corse, afin que les élèves disposent d'un accès direct à une version pédagogique de la M3C sur l'ENT Leia³⁹ et pour que les archives de l'INA soient directement référencées et accessibles depuis le moteur de recherche de la M3C. Outre l'INA, les moteurs de recherche de l'UMR, des bibliothèques de l'île, ainsi que ceux des archives pourraient renvoyer aux différentes bases de données, mais les logiciels qui les structurent ne permettent pas la réalisation d'une telle opération. En outre, se posent les questions du périmètre de la numérisation et des lieux de consultation.

Du point de vue du corpus, l'apport du forum *Camperemu* sur la M3C pourrait constituer une banque de données abondante comptant plus de 1563461 messages relatifs à l'actualité sportive, culturelle ou politique de l'île recensés au 14 juillet 2021 produits par plus de 5000 inscrits, depuis sa création (Collectif 2004). Cette ressource pourrait donner lieu à la création de parcours thématiques sur le supportérisme, les stéréotypes, le sport en Corse et particulièrement le football, virtuels, ou bien en partenariat avec le Club et ses partenaires publics et privés. Il s'agirait de donner à voir une autre image de l'université, plus en lien avec des acteurs du territoire éloignés de l'institution.

D'autres parcours, expositions virtuelles et publications pourraient voir le jour lors d'une prochaine contractualisation. Je pense ici par exemple aux thématiques suivantes :

- les politiques linguistiques de la loi Deixonne à la Loi Molac,
- tendances et mutations du discours corse à travers le football 2000-2020,
- les 40 ans de l'Assemblée de Corse,
- les 40 ans de l'Université de Corse,
- littérature corse et littérature des Corses,
- *Rigiru* et le *Riacquistu*,
- les inégalités d'éducation en Corse,
- les stéréotypes sur les réseaux sociaux numériques.

³⁹ Disponible sur : <http://www.leia.corsica/>. Consulté le 14 juillet 2021.

Expert-évaluateur auprès de la commission européenne pour le programme Marie Skłodowska-Curie

Parallèlement à mes activités, j'ai participé deux années durant, en 2016 et 2017, à l'évaluation des propositions individuelles relatives au programme Marie Skłodowska-Curie (Ministère de l'enseignement supérieur 2021).

Cette expérience m'a donné l'occasion de mieux connaître les attentes de la commission européenne, de découvrir des projets innovants menés par de jeunes chercheurs ou des chercheurs confirmés, d'utiliser l'anglais comme langue de travail et de collaborer avec des experts reconnus par la commission. Outre l'amélioration des mes compétences en ce domaine, j'ai alors approfondi mes connaissances sur les enjeux contemporains de la sociolinguistique et de la sociologie de l'éducation. En maintenant un engagement constant avec la recherche même lorsque j'étais engagé dans d'autres activités professionnelles, j'ai cultivé mes compétences professionnelles dans la perspective du dépôt de projets internationaux, à l'image de la chaire UNESCO « Devenirs en Méditerranée ».

Expert-évaluateur auprès de la commission européenne pour le programme Horizon Europe

Lors des mois de mai et juin 2022, j'ai participé en tant qu'expert puis en tant que rapporteur à l'évaluation de cinq projets déposés dans le cadre de l'appel : HORIZON-CL2-2022-HERITAGE-01. Outre l'usage de l'anglais en tant que langue de travail à l'oral comme à l'écrit, j'ai pu me familiariser avec des méthodes de travail collaboratives obéissant à des standards internationaux tant au niveau du calibrage des projets que de leur pilotage, de leur financement, de leur impact et de leur évaluation. L'objectif de cette démarche consiste à me donner toutes les compétences afin de pouvoir déposer des projets de dimension européenne incluant les partenaires de la rive sud afin d'internationaliser la recherche en sciences humaines et de diversifier les financements de l'UMR LISA.

3. *L'extension du domaine des littératures insulaires : le cas de la Corse*

Depuis la fin du 19^e siècle, le corse est devenu le trait majeur de l'identification des Corses (Lacan 1961; Jacques Thiers 1989; Thiers 2003; Sorba 2022), même lorsque ceux-ci ne le parlent pas. Il est devenu un repère, un horizon, un refuge pour de nombreux jeunes élevés sur le continent qui ont fait le choix de revenir sur l'île de leurs parents après leurs études ou une fois devenus adultes, après les années soixante.

Le processus de reconnaissance-naissance de la langue corse est le résultat involontaire et inattendu de la francisation de l'île annexée en 1769 (Marcellesi 2003 ; Thiers 2009). La rupture avec l'aire italique a en effet permis l'élaboration linguistique du corse en investissant des domaines d'usage autrefois préemptés par le toscan.

Si le corse est attesté à l'oral comme à l'écrit avant cette période, le français n'est pas son père comme il pourrait l'être dans le cas de certains créoles, mais il peut néanmoins être considéré comme son tuteur, dans une première partie de la période de leur relation diglossique. Il est ensuite devenu hégémonique, car en l'enfermant dans des sphères d'usage bien précises, en restreignant son libre usage dans la sphère publique, il a installé une diglossie de substitution devenue conflictuelle, dans une lutte à mort largement décrite notamment par les catalanistes et la sociolinguistique corse ou francophone. Dans ce contexte, chaque circulaire ministérielle, décret ou arrêté, de Savary (1981), à Vallaud-Belkacem en 2017 (Ministère de l'Éducation nationale 2020) en passant par celles de Bayrou (1995) et de Lang en 2001 (ministère de l'Éducation nationale 2001a ; 2001b), a contribué à circonscrire la place du corse à l'école, jusqu'à la loi Molac et sa censure par le Conseil constitutionnel (2021).

Le corse bénéficie d'une dynamique de revalorisation, notamment depuis *l'ethnic revival* des années 70 (Smith 2010; Etori 1982b; 1977; Di Meglio 2003). Elle s'exprime dans les arts comme dans l'éducation ou les médias. Le corse apparaît pourtant « en danger » sur l'atlas des langues de l'UNESCO (2010). Non-reconnu comme langue officielle, matière optionnelle du curriculum scolaire, ses usages se sont diversifiés, mais sa transmission naturelle s'est resserrée sur les militants linguistiques et sa pratique spontanée décline dans une île faiblement peuplée, mais en forte croissance démographique qui brasse Corses, migrants et touristes.

La littérature corse s'exprime dans les périphéries et les marges, mais elle n'échappe pas aux dynamiques linguistiques. L'italien n'est plus la langue de la création depuis la fin du 19^e siècle. Le couple corse/français travaille depuis lors l'évolution des champs littéraires, et les topos de l'imaginaire, entre besoin d'enracinement et besoin de reconnaissance sociale et littéraire des auteurs. Depuis le *Riacquistu*, la sublimation de la minoration par la création et la révolte s'est heurtée à la régression des pratiques de lecture, à l'émergence de la vidéosphère, ainsi qu'au statut de la langue corse à l'école comme dans la société. Les champs littéraires se rencontrent aussi dans les opérations de médiation culturelle nombreuses et prestigieuses, où les auteurs se côtoient indifféremment par-delà leurs langues, sans pour autant ignorer que l'édition et la critique littéraire participent aussi à l'élaboration du statut des langues et à la

détermination de la trajectoire des auteurs. Les stéréotypes s'inscrivent aussi dans le temps long de la littérature et puisent leurs origines auprès des auteurs romantiques du 19^e siècle (Gherardi 2000; Rey, Gherardi 2014; Gherardi 2020).

Le mériméisme comme réactualisation des ethnotypes du Corse

Une phrase émerge dans *La chasse au mouflon en Corse*, au milieu d'un échange de vues datées dans leur forme, mais témoignant d'un effort de compréhension des Corses (1998). Dès 1891, Émile Bergerat regrette que les Corses soient « des victimes de la littérature. Depuis la *Colomba* de Mérimée (1973), le Corse marche, agit et parle comme s'il était étudié par un major anglais spleenique aquarellisé par sa fille. Il a la pose voulue du frontispice de ce roman fatal, et il porte son fusil comme Orso le portait » (1998, p. 42).

Le pouvoir de la littérature relève de la prophétie autoréalisatrice dans la mesure où elle se fonde aussi sur le consentement, car ainsi que l'observait Montaigne dans ses essais, « la parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute » (1595). La réception sans filtre de l'ouvrage, dans une île pourtant peu francophone, mais qui n'est pas l'Italie (Cini 2003) et où il est possible de « tirer sur tous les gibiers possibles, depuis la grive jusqu'à l'homme », atteste de « l'aspect sauvage du pays, qui ne ressemble à aucun autre » comme « le caractère original de ses habitants, leur hospitalité et leurs mœurs primitives » aura des conséquences sociologiques et politiques jusqu'à nos jours. La « sauvagerie du pays » semble pourtant fasciner le colonel Nevil et sa fille Lydia qui s'endort avec un « joli petit stylet, moins remarquable par sa forme et sa monture en cuivre que par son origine. Un fameux bandit l'avait cédé au capitaine Ellis, garanti pour s'être enfoncé dans quatre corps humains ». Le soir même, « Miss Lydia le passa dans sa ceinture, le mit sur sa table de nuit, et le tira deux fois de son fourreau avant de s'endormir ». Ce doudou d'acier mériterait sans doute de plus amples analyses psychanalytiques, tout comme l'ensemble du roman d'ailleurs.

Par ailleurs, si Émile Bergerat pointe la condition de « victime » des Corses, à cette époque, le victimisme collectif apparaîtra plus tard (1998, p. 42). Si l'exigence de « Justice » est au cœur de la mécanique de la vendetta, tout comme le défend l'auteur, le *Lamentu di u banditu* de Peppu Flori, ou le *Lamentu di Tramoni*, décrivent une situation peu enviable, de misère, de solitude (« rimitu⁴⁰ ») et d'angoisses :

⁴⁰ Tda : Hermite.

*« A vita di u banditu hè mischinella
Si stà incù l'arme nude à for di rettu
U volu, di una fronda o di un acella
Mi porta di u nemicu è lu suspettu »*

Déjà dans l'au-delà, le bandit d'honneur se sent « più mortu chè vivu⁴¹ ». Les topos de la Corse traditionnelle apparaissent aussi dans le texte « l'onore⁴² », « un corsu hè curagiosu è vile mai », « cum'è l'antichi corsi omi di core, Pronti semu à tumbà è pronti à more⁴³ », élevant le désir de justice et la Corse « terra d'eroi addulurata è sola⁴⁴ » comme autant de transcendances, entre un moi aliéné par les devoirs de l'ethnotype et une île pour laquelle :

*« Di sangue per rompe le to catene,
Daria di lu core è le me vene. »*

Le *Lamentu di Tramoni*, créé u 19^e siècle et chanté au cours de la tournée d'été 2019 du Chœur des Hommes de Sartè⁴⁵ reprend cette même complainte. Le bandit s'adresse ici à Jésus auquel « Tramoni banditu à la sventura⁴⁶ » confie son « martyr », et se plaint de l'omniprésence de la mort : « per mè, tutti li ghjorni hè aperta la sepultura⁴⁷ ». Puis il s'adresse à sa mère, dont il est privé, comme de son village et de ses contrées voisines, en faisant écho à un autre chant : « Lettera à mamma⁴⁸ », lorsqu'un soldat détenu en Prusse est empêché de voir sa mère.

*« O cara mamma pienghje lu to figliolu
In questu mondu abbandunatu è solu
M'anu pruibitu à Sartè è lu vangonu turtolu
Lu rimirgu da luntanu è mi pare un mondu novu⁴⁹ ».*

Ces *lamenti* appellent trois observations. Tout d'abord la langue ne joue ici aucun rôle en termes d'identification, c'est la langue des locuteurs, du bandit Tramoni, comme du poète niolin

⁴¹ Tda : Plus mort que vivant.

⁴² Tda : l'honneur.

⁴³ Tda : L'honneur. Un Corse est courageux, jamais lâche. Nous sommes prêts à tuer et prêts à mourir.

⁴⁴ Tda : Terre de héros, endolorie et seule.

⁴⁵ Disponible sur : <https://ajaccio.media.tourinsoft.eu/upload/polyphonies2019.pdf>

⁴⁶ Tda : Tramoni, bandit malheureux.

⁴⁷ Tda : Pour moi, la sépulture est ouverte tous les jours.

⁴⁸ Tda : Lettre à maman.

⁴⁹ Tda : Chère mère, ton fils est en pleurs / Seul au monde et abandonné / Ils m'ont banni de Sartène et la vallée accidentée / Je la regarde de loin comme un nouveau monde.

Peppu Flori. L'identification est plus saillante dans la mise en scène actuelle du chant, car si la langue corse ne permet pas une compréhension fine du texte par le public composé de touristes, il donne à voir une mise en scène amalgamant langue corse, banditisme et complainte, venant bousculer une représentation du bandit heureux. Enfin, le fait que la littérature d'expression corse relative aux bandits d'honneur, y compris lorsqu'elle est produite par eux-mêmes ne soit pas un appel à la vendetta indique combien le droit doit prévaloir sur toute autre forme de justice, y compris pour ceux qui s'en sont détournés.

Par ces textes, on est encore bien loin d'une poésie du *mantenimentu*⁵⁰, comme d'une poésie du *Primu Riacquistu* (Talamoni 2013). Incapables de briser le mythe du bandit d'honneur, ils témoignent néanmoins de manière inattendue de l'attachement des Corses au droit, y compris face au pouvoir des ethnotypes et de la présence de la langue corse, dans le réel plus encore que dans l'imaginaire. Il faut en effet attendre les années soixante-dix pour que la langue effectue une apparition littéraire organisée, notamment dans *Rigiru*, face au risque de disparition programmée.

S'il n'a fallu que quelques années pour que le stéréotype du corse violent, excessif et sauvage ne se diffuse dans l'imaginaire des Français et dans l'imaginaire des Corses eux-mêmes, deux siècles plus tard, la représentation de l'ethnotype est profondément ancrée dans les esprits et réactualisée par la création littéraire ou cinématographique. J'observe le concours inattendu et involontaire d'auteurs ou réalisateurs anti-mériméistes tels que Thierry De Peretti, Marcu Biancarelli ou Jérôme Ferrari, mais aussi plus largement la génération d'auteurs marquée par la décennie quatre-vingt-dix qui voit s'opposer les nationalistes dans un affrontement fratricide (Marceddu Jureczek, Gilles Zerlini) (Gherardi 2020). Entre sentiment d'impunité, cultes des armes et de la mort ou encore absence de Justice, le pouvoir de l'imaginaire des romantiques déferle sur la réalité sociale comme sur la fiction contemporaine. Remarquons la contribution active des Corses eux-mêmes à la diffusion du stéréotype mériméiste. Les adaptations au cinéma sont le fait des Corses ou jouées par des Corses. Il en va du théâtre ou de la bande dessinée. L'analyse montre une absence de jeu avec la réalité conjugée à une incorporation des stéréotypes affleurant sans filtre dans les rushs de Julie Allione compilés dans le documentaire *Lutte jeunesse* (*Lutte jeunesse* 2017). Compte tenu des moyens de

⁵⁰ Corpus de récits produits de l'entre-deux guerres au *Riaquistu*, aux tonalités parfois passéistes et plaintives évoquant la fin d'usages, pratiques et traditions dont l'intérêt contemporain est plus lexicographique et ethnographique que littéraire.

communication de l'époque, elle peut surprendre par sa fulgurance, mais elle annonçait peut-être déjà les formes du totalitarisme décrites par Hannah Arendt.

En revanche, notons toutefois que les programmes de « Langues, littératures et cultures régionales » mention corse de 2019 ⁵¹ voient apparaître une approche plus critique du « cas du personnage de Colomba, créé par Prosper Mérimée, devenu un archétype de la femme corse porteuse des valeurs de la société traditionnelle » au croisement de la sorcière et de la *mazzera* (Multedo, Monti 1975; Multedo 1998; 2011). « De même, le bandit d'honneur, plutôt qu'une réalité historique, est un mythe qui s'est de plus en plus confronté au XXe siècle à la réalité du brigandage » dans une île qui voit la création de deux collectifs anti-mafia en 2019 et des centaines d'assassinats impunis depuis de longues années.

Que l'identification des Corses passe par les topos de la violence, de l'honneur et du banditisme relève d'une réduction, voire une déformation de la réalité, même s'ils sont fondamentalement liés à la masculinité, il s'agit là d'une constante dans le pouvoir de la littérature, mais lorsque les Corses s'authentifient eux-mêmes dans le partage de cet imaginaire, l'imagination de l'auteur devient une prescription de la réalité, un façonnement du moi par autrui. La littérature romantique est-elle alors anti-moderne au point de communautariser l'individu ? Si elle répond au besoin d'enracinement de l'individu, elle se heurte alors aux aspirations du moi, parfois en conflit avec celle de l'idéal du moi et du nous. Surtout, en naturalisant les différences, ne soustrait-elle pas l'Homme à ses devoirs ?

Le Riacquistu ou l'authentification du moi par la langue

En tant que *praxis* de l'enracinement, le *Riacquistu*, mouvement d'identification et de réappropriation culturelle par la langue, se fonde sur les devoirs que l'Homme contracte à l'égard de lui-même. De même, les mouvements de défense des minorités vont chercher une voie médiane entre la reconnaissance des identités collectives, vécues comme des fiertés, et l'individu émancipé, libre de choisir ses identités et ses appartenances. L'individu élabore ainsi une expérience lui permettant de sublimer le stigmaté, notamment en l'inversant, en produisant d'autres objets d'identification. Il peut aussi renoncer et se désindividualiser en intégrant le stigmaté et en surjouant le rôle qui lui a été octroyé, par d'autres, à ses dépens.

Le *Riacquistu* choisit résolument la première voie. Il rassemble différentes innovations linguistiques, littéraires, artistiques et mutations politiques et sociologiques qui en font une

⁵¹ Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/media/11363/download>, consulté le 24 mai 2021.

période à part entière dans l’histoire culturelle de la Corse. Une nouvelle génération d’auteurs apparaît après celle qui a poursuivi le « *mantenimentu* » depuis l’après-guerre. Actant la rupture culturelle avec l’Italie, elle a fait ses études en France et assume des influences plus éclatées, par-delà les langues et les mouvements littéraires, sans mythification d’un âge d’or de la Corse. Elle réunit les différentes parties du territoire et se projette dans l’avenir de l’île. L’orthographe se stabilise avec la publication de l’ouvrage « *Intricciate è cambiarine* » de Marchetti et Geronimi (1971), et ouvre les prémices de la polynomie établie en 1984 par Marcellesi (1983). L’esthétique se renouvelle en diversifiant les thématiques littéraires. Le chant occupe une place centrale, et accroît l’audience des poésies publiées dans *Rigiru*. Le *Riacquistu* est le mouvement d’une identité-résistance qui veut basculer vers une identité-projet (Castells 1999). En plein ethnic revival, le texte de Geronimi publié en mai 1976⁵² évoque les tensions entre l’individu et les appartenances collectives pour dire avec Albert Camus : « je me révolte, donc nous sommes » (2018), devenant en cela une lutte pour la survie qui s’appuie sur les ressorts de l’individualisme en poursuivant une lutte pour la reconnaissance (Honneth 1992) et une lutte contre le narcissisme (Lasch 1984). Fallait-il que le corse risque de sortir du langage pour qu’il fasse enfin sa rentrée littéraire ? Ainsi que pouvait l’annoncer Émile Ajar dans *Pseudo* : « les langues vivantes qui sont tombées dans l’oubli et l’indifférence et que personne n’entend sont celles qui hurlent avec le plus d’éloquence » (1976, p. 19).

Tandis qu’au nom de la liberté, certains auteurs de l’identité tels que Romain Gary cherchent au même moment à se dégager de leurs appartenances, Dumenicantone Geronimi, proviseur en poste à Paris et fondateur de la revue *Rigiru* exalte les siennes et n’envisage pas d’émancipation individuelle sans racines collectives. Quand le premier dénombre et démembre des additions dans *Pseudo* sous le pseudonyme Émile Ajar, le second déplore et dénonce la soustraction des appartenances dans *Rigiru* (Geronimi 1976). Le « Je me suis toujours été un autre » (1976) lancé par Gary/Ajar joue-t-il avec la réalité, entre désignation de soi, jeu stylistique pour dire son souci de soi, son souci du récit de soi, ou bien son souci du récit lyrique ? Pourtant, tous deux semblent avoir ceci de commun qu’ils recherchent la liberté dans une quête de sens et de soi, qui passe par la sublimation de leurs appartenances, dans un travail littéraire de résilience, par-delà leur(s) sentiment(s) d’appartenance (de Mijolla-Mellor 2012; 2006).

⁵² Date marquant l’apparition du Front de Libération Nationale de la Corse.

En réponse aux détracteurs de la revue *Rigiru* qui critiquent le monolinguisme de la revue pour divers motifs : sectarisme, modèle économique, exclusion de la communauté culturelle corse d'individus non-corsophones pourtant convaincus de l'être et de vouloir y demeurer⁵³, Geronimi renvoie trois arguments, non pas sur les terrains sur lesquels ils furent formulés, enjeux d'idéologie linguistique et économique, mais s'agissant des deux premières critiques, comme de la troisième, il va décliner sa conception du sentiment d'appartenance et des obligations qu'elle comporte notamment du point de vue de la philosophie politique.

En premier lieu, Geronimi affirme que *Rigiru* entend répondre à une mission d'intérêt pédagogique. Partant du principe selon lequel les individus qui ressentent le sentiment de faire communauté à travers la Corse, mais qui ne disposent pas du matériel culturel et linguistique « authentique » peuvent se sentir exclus, il répond d'une part : « ùn ci pare ch'ella pò esiste un identitai culturale senza di u so modu sputicu di spressione⁵⁴ » et d'autre part : « u scopu tandu hè di mette un purghjitoghju à usu di quelli chì à l'identitai culturale corsa ci credenu è chì u bisognu l'anu d'un dettu sputicu⁵⁵ ». Le sentiment d'appartenance se traduit en une « quête d'authenticité » visant à retrouver ce que l'on est, à se retrouver, à s'amarrer à bon port, à son port, dans le cadre de l'expression de droits individualistes à la réalisation personnelle, tout autant que dans une autoédification de soi-même, dans une voie collective tracée conciliant individu et communauté, c'est-à-dire dans une dynamique individualiste encore animée par des idéaux collectifs. La quête de Geronimi s'apparenterait-elle alors à la fameuse injonction contradictoire nietzschéenne « deviens ce que tu es », donnant la primauté à la transmission culturelle sur le sentiment d'appartenance ?

Geronimi mobilise à nouveau le champ lexical de la religion, *religare*, lorsqu'il évoque la « fede », la foi, « di i Corsi in la so cultura, è in la capacitai d'issa cultura à dissi in lu linguaghju d'oghje⁵⁶ ». L'authenticité est ici une réinvention permanente, une fidélité et une promesse. C'est également une interrogation, car l'auteur évoque, pour mieux l'écarter, la possibilité de l'abandon par les Corses eux-mêmes, faisant ainsi peser la responsabilité de

⁵³ « Corsi di sangue chì ùn sappianu più a so lingua, ci ne hè è po ci ne hè, è di sta situazione, colpa elli ùn ne anu. Fendu cum'i vo fate, i cacciate di a cummunitai culturale bench'elli sappianu d'esseci à fondu, è di vulè ci stà. » (Geronimi 1976).

⁵⁴ Tda : il ne nous semble pas qu'il puisse exister une identité culturelle qui ne dispose pas de son propre mode d'expression.

⁵⁵ Tda : L'objectif est de donner un support à tous ceux qui croit dans l'identité culturelle corse et qui ont besoin d'une expression authentique.

⁵⁶ Tda : la foi des Corses dans leur culture, et dans la capacité de cette culture à s'exprimer dans le langage d'aujourd'hui.

l'existence d'une communauté culturelle sur les choix individuels de ceux qui s'y reconnaissent et qui en l'occurrence, par l'animation ou par la consommation culturelle de *Rigiru*, s'agrègeraient pour témoigner de cette « volonté d'être » (Simeoni 1995): « a quistione hè quella di s'elli sò dicisi i corsi à fà ch'ella campi a so cultura. Senza di quessa a dicisione, ch'èmu da avè à caru ch'ellu campi Rigiru⁵⁷ ? ».

Le troisième argument avancé par Geronimi concerne l'« individu diventatu mezu cà frustere in lu so campu culturale cagione d'esse statu spussissatu di a so lingua⁵⁸ », autrement dit, celui qui serait devenu ce qu'il n'était pas, et qui par un oxymore absurde, aspirerait à devenir ce qu'il est. Quand le narrateur de *Pseudo* fait le récit de l'invention d'une langue dont il serait le seul locuteur, Geronimi présente le cheminement inverse des Corses qui ne sont plus corsophones. Selon les critiques de *Rigiru*, la langue corse ferait alors office de frontière, non pas seulement entre ceux qui se reconnaissent dans cette communauté culturelle et ceux qui ne s'y reconnaissent pas, mais y compris au sein de ceux qui s'y reconnaissent, par le partage d'un sentiment d'appartenance, mais dont le parcours biographique les a tenus éloignés de la pratique linguistique.

L'incapacité à entrer dans la revue *Rigiru*, littéraire, néanmoins militante, à lire et à comprendre le corse - d'ailleurs à l'époque beaucoup mieux maîtrisé à l'oral qu'à l'écrit, contrairement à aujourd'hui - pouvait alors apparaître comme une forme de jugement tacite conduisant à la culpabilisation voire à l'exclusion d'une partie des Corses ou de ceux qui partageaient ce « plébiscite de tous les jours » (Renan 1882), par manque de compétences linguistiques. C'est cependant en usant de toutes les prévenances possibles que Geronimi se défend de toute intention d'authentification : « ùn vulemu avè l'ardì di dà o di ricusà certificati d'essezza corsa, di qualvoglia manera ch'ella sia⁵⁹ ». Pourtant le processus d'identification ne se suspend pas aux déclarations d'intentions. Si Geronimi n'ignore pas le contexte sociologique et politique qui a produit la rupture de la transmission linguistique, il admet néanmoins la part de cette « respunsabilitai⁶⁰ » individuelle, qui revient à ses aînés, « ch'è duvetenu o ch'è li parse di duvè abandonà a so lingua è ùn amparà la micca à i so figlioli⁶¹ ». Comment cependant reprocher ceux qui firent passer les aspects individuels et sociaux devant les aspects

⁵⁷ Tda : La question est de savoir si les Corses sont décidés à faire vivre leur culture. Sans cela, quelle serait la raison de vivre de *Rigiru* ?

⁵⁸ Tda : l'individu devenu étranger dans sa propre culture parce qu'il a été dépossédé de sa propre langue.

⁵⁹ Tda : nous n'avons nullement l'intention de donner ou de refuser des certificats d'identité corse, de quelque manière que ce soit.

⁶⁰ Tda : Responsabilité

⁶¹ Tda : qui durent ou qui leur sembla devoir abandonner leur langue et ne pas la transmettre à leurs enfants.

linguistiques et culturels par un calcul coût/bénéfices et par les à-coups d'une idéologie linguistique (Ottavi 2004; Eloy, Trimaille 2013), tant la réussite et l'émancipation passaient *volens nolens* par l'acculturation à la langue française devenue hégémonique ?

En second lieu, il reconnaît également que ce processus de substitution linguistique, de glottophagie est « un fattu di cunquista nantu à sè⁶² ». Il prolongera la métaphore guerrière en utilisant par trois fois le terme de « lotta » : « hè una lotta faciule da più à menu suvente e persone ed e circunstanze ma lotta hè. Chì avaria da esse da fà chì sta lotta ùn abbisogni micca pà a lingua corsa⁶³ ? » S'inscrivant dans le fil de Hegel et de l'École de Francfort, il va alors défendre qu'il n'existe de conflit linguistique sans langue minorée et langue dominante. Par essence, si toute lutte implique résistance, donc l'existence de deux êtres, la reconnaissance de la lutte implique déjà la reconnaissance de l'autre, de l'être et des Lettres.

Et si la lutte venait à prendre fin, à se conclure, par « mancanza di lotta⁶⁴ », par abdication, par abandon, plus que par une défaite technique, organique, matérielle, du dominé par le dominant ? Alors que Geronimi en appelle implicitement à la morale du *Wilhelm Meister* de Goethe : « Renonce et sois utile », refusant la défaite psychologique, prélude à la substitution linguistique, il en appelle à « l'indiatura », à l'engagement, à la « ricunquista⁶⁵ », en réponse au besoin que devrait ressentir l'individu face à une telle « prufonda mancanza⁶⁶ ». Si la réalisation de soi passe par la remise en cause de l'ordre social, alors la lutte à mort du maître et de l'esclave n'est pas terminée. La liberté passe nécessairement par l'engagement, même si l'issue est incertaine. La liberté individuelle est convoquée une fois de plus. Elle mettrait en évidence une extinction du désir de langue, du désir d'être, une « mancanza di vulintai d'appartenesi⁶⁷ », quelle que soit l'appartenance recherchée, d'être un homme. Le besoin de l'homme de se réaliser ne se superpose-t-il pas à celui d'être reconnu ? Réalisation et reconnaissance, n'apparaissent-elles pas ici comme les conditions d'être un homme ? Si comme l'écrivait Hermann Hesse, « la vie de chaque homme est un chemin vers soi-même, l'essai d'un chemin, l'esquisse d'un sentier » (1986, p. 20), et si chaque homme doit aussi être considéré dans son « insemi sociologicu⁶⁸ », car « chaque homme n'est pas lui-même seulement. Il est aussi le

⁶² Tda : est un acte de conquête sur soi.

⁶³ Tda : c'est une lutte plus ou moins facile selon les personnes et les circonstances, mais c'est bien une lutte. Qui pourrait imaginer qu'il n'en va pas de même pour la langue corse ?

⁶⁴ Tda : manque de lutte.

⁶⁵ Tda : Reconquête.

⁶⁶ Tda : manque profond.

⁶⁷ Tda : manque de volonté de s'appartenir.

⁶⁸ Tda : Ensemble sociologique.

point unique, particulier, toujours important, en lequel la vie de l'univers se condense d'une façon spéciale qui ne se répète jamais ».

Dans le schème suggéré par Geronimi, le sentiment d'appartenance est-il alors conciliable avec une absence d'engagement, *d'indiatura* ? Comment peut s'opérer l'interprétation de l'identité du sujet quand l'appartenance devrait répondre soit à des critères culturels et linguistiques, soit à des attitudes politiques visant à témoigner du manque, du désir et du besoin de l'individu de se reconnaître et/ou d'être reconnu comme acteur de la communauté culturelle ? L'individu est-il sujet ou objet, présent ou absent de la lutte évoquée par Geronimi : sujet présent « en lutte », sujet absent par manque de volonté ou d'espoir, objet présent à ses dépens ou bien objet absent déjà battu par des dynamiques identitaires qui ne laissent que peu de place à l'engagement individuel ? Par l'affirmation de la responsabilité de l'individu, Geronimi ne souligne-t-il pas « le caractère fondateur du Retournement dans la problématique psychique de l'identité » (Nicolle 2001) ? La dualité des choix apparaît également de façon problématique, quand il exhorte à se reconnaître dans la communauté culturelle, tout en reconnaissant le choix de l'oubli, « l'éducation de l'oubli », pour reprendre le mot d'Angelo Rinaldi (1974), concernant la langue des anciens qui préférèrent s'acculturer au français plutôt que de transmettre la langue corse dont ils avaient un usage inversement proportionnel à leur conscience linguistique (Blanchet 2005). Ainsi, la transmission culturelle, qui repose sur le sentiment d'appartenance ne se situe pas tant sur le registre de la continuité avec la génération précédente, mais sur celui de la discontinuité relative aux choix d'éducation dans la perspective d'une identification commune. Si chez Lipovetsky, « la responsabilité a remplacé l'utopie festive et la gestion la contestation » (1983, p. 316), chez Geronimi, la responsabilité est déjà-là, comme source de contestation : « a respunsabilitai. Serà chè no possamu assume a nostra sputichezza senza chè no piglimu à contu nostru ancu ciò chì dā fastidiu ». Chez Geronimi, la contestation ne dispose pas des attributs de la manifestation hédoniste. Est-elle pour autant une forme de la dynamique libérale de l'affirmation individualiste ou plutôt un snobisme de la tradition ?

« *U portacultura* » de Geronimi porte en lui la dialectique du questionnement sociologique et psychanalytique qui jonche les chemins et les choix identificatoires, et *in fine*, les imaginaires comme les destins identitaires des individus et de leurs communautés. Par un jeu subtil sur « la relation des contraires » (Freud 2009), mené sous la forme d'un dialogue fictif par correspondance, Geronimi oppose méthodiquement : la communauté de sang à la

communauté culturelle, le prétendu sectarisme de *Rigiru* et la « fede di i Corsi », la dépossession culturelle et l'authenticité, l'authenticité et la responsabilité, la dépossession et l'engagement, l'abandon et la transmission, la conquête et la reconquête, la faiblesse de l'être et la faible volonté d'être. La tension entre le sentiment d'appartenance, semble-t-il, partagé, y compris par les accusateurs, et les modalités de la transmission culturelle apparaît comme la trame du drame de l'identité culturelle en milieu minoritaire dans lequel les instances de résolution du conflit linguistique deviennent à leur tour conflictuelles.

Tout en se fondant sur l'expression d'un besoin : « u scopu hè di mette un purghjito ghju à usu di quelli chì à l'identità culturale corsa ci credenu è chì u bisognu l'anu d'un dettu sputicu⁶⁹ », la communauté culturelle imaginée par Geronimi n'est-elle pas un fantôme d'identité injonctive que les constructions identitaires des sujets mettront à mal par l'analyse nietzschéenne développée dans son *Ecce homo* :

« Que l'on devienne ce que l'on est, suppose que l'on ne présente pas le moins du monde ce que l'on est. De ce point de vue, même les bévues de la vie ont leur sens et leur valeur, et, pour un temps, les chemins détournés, les voies sans issue, les hésitations, les "modesties", le sérieux gaspillé à des tâches qui se situent au-delà de la tâche. En cela peut s'exprimer une grande sagacité, et peut-être la suprême sagacité : là où le nosce te ipsum serait la recette pour décliner, c'est s'oublier, se mécomprendre, se rapetisser, se borner, se médiocriser qui devient la raison même » (Nietzsche 1888).

L'identité est souvent perçue comme un héritage, une réception, un don. L'argumentation de Geronimi relative à la responsabilité fait de l'identité culturelle la résultante d'une action, *a contrario* d'une communauté ethnique, de sang, qui ne nécessite aucun investissement, aucun travail. En ce sens, les propos de Christian Seulin (2019) relatifs à l'identité de patients greffés semblent faire écho à ceux de Geronimi:

« Le lien entre l'action et l'appropriation des mains me semble consubstantiel. On peut penser qu'un degré trop important de passivité dans la personnalité du patient peut entraver cette dynamique. Ainsi une appropriation de qualité ne peut exister que si l'investissement pulsionnel libidinal mobile est suffisant et qu'il peut trouver une issue satisfaisante, effectrice, au travers de l'accomplissement moteur et sensitif, en appui sur l'équipe soignante. À ce prix, un sentiment d'intégrité corporelle apparaîtra, le greffé bénéficiant d'une identité subjective recomposée. »

Dans le cas qui nous occupe, l'équipe soignante n'est-elle pas celle de *Rigiru*, qui pose un regard sur soi, au travers d'une réactualisation de la mémoire de soi cherchant à assouvir la

⁶⁹Tda : L'objectif est de proposer un support à l'attention de ceux qui croient en l'existence de l'identité culturelle corse et qui ont besoin d'une expression authentique.

quête d'authenticité et d'enchantement du monde du sujet ? L'expérience de l'individu est alors au centre du questionnement. Or comment peut-on rendre sécable l'expérience du point de vue sociologique, de l'expérience du point de vue psychanalytique ? Si nous ne sommes pas à proprement parler dans de l'écriture autobiographique, l'interpellation de Geronimi qui fait l'apologie de la transformation du moi, est néanmoins une mise en danger de sa propre narration : « Le moi, instance imaginée, n'est pas assuré de s'y trouver et peut même au contraire se voir délesté, confronté à ses ambiguïtés et à sa part non élucidable » (Clouard 2020). La projection de son identité, sa simulation, comme sa dissimulation, par un jeu entre identité et existence ne conduit-elle pas inévitablement à « la mise à l'épreuve du vrai, qui peut mobiliser la fiction ou l'illusion, l'imagination et l'expérience poétiques donnent son sens à la démarche. La tentative de s'approprier une vérité sur soi, à partager avec autrui, donne à l'intériorité la possibilité de témoigner en son nom » (Clouard 2020).

Pour Winnicott, c'est justement par l'action, le *playing*, « c'est en jouant, et seulement quand il joue que l'enfant ou l'adulte est libre de se montrer créatif et d'utiliser sa personnalité entière, et c'est seulement en étant créatif que l'individu découvre le self⁷⁰ » (1971). Mais plus encore, il oppose l'explication à l'expérience, lorsqu'il observe que sur ses patients, « l'explication reste sans effet. La personne que nous essayons d'aider a besoin d'une expérience nouvelle dans un cadre spécial » (1971, p. 73). Par-delà l'explication qu'il développe, n'est-ce pas une nouvelle expérience de vie que Geronimi propose lui aussi à ses lecteurs, comme plus largement, à tous ceux qui croient pouvoir se retrouver dans l'identité culturelle corse pour y découvrir leur propre singularité, comme s'il fallait passer par un bien commun, pour prendre conscience de son ipséité ?

C'est cette tension universelle entre le « je » et le « nous », entre le moi et le groupe, entre l'ipséité et l'altérité, entre l'autre en soi de Paul Ricœur (1990) ou l'identité-rhizome, l'identité-relation d'Édouard Glissant (1984) et le soi dans l'autre, l'autre soi-même, *l'allos autos*⁷¹ de l'Éthique à Nicomaque d'Aristote, qui affleure dans ce texte introductif de Dumenicantone Geronimi. En plaidant malgré lui devant le box des accusés, il porte un regard sur soi, comme un regard sur la différence en soi, sur la diversité du groupe minoritaire, comme sur les diverses trajectoires biographiques et les débats qui l'animent ou le raniment. À défaut de partager la

⁷⁰ Winnicott (1971b), p. 108. « It is in playing and only in playing that the individual child or adult is able to be creative and to use the whole personality, and it is only in being creative that the individual discovers the self. », Winnicott (1971a), p. 73.

⁷¹ « L'homme de bien, (*epieikes*), est avec son ami dans une relation semblable à celle qu'il entretient avec lui-même car l'ami est un autre soi-même ». (Aristote 1995)

même vision messianique⁷² de la communauté culturelle et/ou politique, la seule existence du débat ne re-crée-t-elle pas la communauté imaginée ?

Le *Riacquistu* apparaît alors comme un mouvement collectif d’insularisation et de corsophonisation de la création littéraire. La responsabilisation des Corses au nom de la conservation de leur identité culturelle et linguistique est aussi un individualisme par lequel s’articule le moi et le nous de la communauté. La corsophonisation est un langage, une praxis de la lutte pour la reconnaissance et la résolution du conflit diglossique en partie dépassée par l’émergence récente d’analyse étayant la possibilité d’une post-diglossie comme déplacement des identifications vers des marchandises linguistiques produites et mises en circulation sur le marché des identités par la société de l’imaginaire. Dès lors, qu’en est-il de la situation de la langue corse, après cinquante ans d’engagements en sa faveur ?

La post-diglossie comme consommation de marchandises linguistiques imaginaires ?

Le sociolinguiste Romain Colonna considère que le corse est entré dans l’ère de la post-diglossie. Celle-ci peut se présenter aujourd’hui comme un phénomène à double entrée (2013). Elle apparaît d’emblée comme la possibilité du dépassement du conflit linguistique par la construction d’un consensus glottopolitique sur le statut de la langue. Durant de longues années, les divisions de la communauté linguistique sur l’orthographe, les politiques d’enseignement, la polynomie notamment, ont été autant d’arguments dilatoires utilisés aux fins d’asseoir encore davantage l’idéologie linguistique de l’État et l’hégémonie du français. Or la question linguistique demeurant profondément régaliennne et liée à l’identité de l’État-nation, aux enjeux de citoyenneté et de diplomatie, le consensus acte une étape nouvelle de la conscience linguistique, une ère de vide, car la cohésion de la minorité linguistique ne lui confère aucunement le pouvoir de transformer les pratiques linguistiques, y compris auprès des militants de la langue, comme si une bride invisible accentuait le volume des discours francophones pour le bilinguisme au détriment des discours corsophones. Même l’attractivité d’associations de promotion de la langue corse se heurte à un plafond de verre.

Ainsi, la post-diglossie n’est pas tant un dépassement qu’un déplacement des cadres conflictuels et des identifications collectives sur d’autres objets transitionnels que la langue elle-même. Alors que la culture est le socle du *Riacquistu* corse, la triade, le mantra : « *Lingua,*

⁷² « Messianisme : thèse selon laquelle l’homme n’est pas un donné, mais un sujet à construire, une liberté à inventer. Une liberté qui ne peut se forger que dans les actes par lesquels l’individu, soucieux de conférer un sens à son histoire, cherche à émanciper l’humanité entière pour mieux s’émanciper lui-même » (Delacampagne 1998, p. 69).

*populu, nazione*⁷³ » fonctionne-t-il encore ? À l'ère de la globalisation, la post-diglossie voit en effet l'individu hypermoderne être un consommateur de marchandises émotionnelles créées dans un vaste processus de patrimonialisation, d'hybridation et d'agencement des cultures (Illouz 2019). Le transfert des identifications s'opère ainsi d'une culture populaire vers quelques objets et attitudes qui sont autant d'aspérités de la culture de masse, d'autant plus puissantes en termes de signification et d'identification que leur nombre se réduit et qu'elles renvoient à des segments de l'imaginaire populaire. Mais plus fondamentalement encore, si ces aspérités fabriquent les communautés, c'est bien le marché qui devient le dénominateur commun, « l'unique instance capable de préétablir une harmonie entre des individus rationnels, définis, par hypothèse, comme sans filiation ni attachements particuliers, c'est-à-dire comme de simples calculateurs égoïstes » (Michéa 2011 : 13 In Lasch 1981).

Dans un contexte de mondialisation des champs littéraires, de marchandisation des consommations culturelles appuyée par la traduction et le marketing d'auteur, de mouvement des pratiques culturelles de la lecture silencieuse au visionnage en continu d'images et de films, une politique culturelle territoriale développant des institutions autonomes a-t-elle le pouvoir d'extraire la littérature corse de la minoration pour l'insérer dans les mouvements de circulation littéraire ? La condition de sa conservation réside-t-elle dans sa circulation, circulation au sein des champs littéraires qui signifie aussi son élaboration et sa transformation ou dans sa situation de minoration, aux marges des grandes littératures ?

Le besoin d'enracinement, les demandes de reconnaissance et la recherche d'authenticité apparaissent comme les moteurs de la dynamique de création et d'extension du domaine de la littérature corse. La critique littéraire contemporaine du mériméisme verse dans l'hyperréalisme qui décrit une société en proie à la violence. La société de consommation met à disposition de l'individu pléthore d'objets transitionnels sur le marché de la quête de sens pour répondre aux besoins et aux requêtes de l'individu de la société de l'imaginaire. La rupture de la transmission linguistique et culturelle suscite une quête de sens d'autant plus insatiable que l'individu cherche une société à son image. Or la dégradation du système éducatif, la rupture de la transmission culturelle en famille et la crise de l'autorité laissent l'individu condamné à l'imagination et à l'enracinement, à élaborer un imaginaire au milieu du marché de marchandises émotionnelles distribuées notamment sur les réseaux sociaux et dans les séries. Ces marchandises s'altèrent, se succèdent, s'auto-détruisent. Le caractère obsolète, mais

⁷³ Tda : Langue, peuple, nation.

impératif de ces codes qui dictent « ce qu'il faut aimer, *qui* il faut être » (Serra 2020, p. 32), transforment alors en crise existentielle et en crise de la culture, la quête d'idéal d'authenticité du moi et les besoins civilisationnels de lien intergénérationnel.

« Comment écrire alors que ton imaginaire s'abreuve, du matin jusqu'aux rêves, à des images, des pensées, des valeurs qui ne sont pas les tiennes ? Comment écrire quand ce que tu es végète en dehors des élans qui déterminent ta vie ? Comment écrire, dominé ? » tel est l'incipit de l'ouvrage de Patrick Chamoiseau, *Ecrire en pays dominé* (2002), qui se trouve « désemparé » car « là, on ne résiste pas : on s'arc-boute dans une ornière de soi tandis que la domination silencieuse se pare de modernité progressiste, d'ouverture démocratique et de vertus économiques imparables ».

La diversité culturelle de l'île et l'absence de politique interculturelle sidèrent l'auteur et accentuent le sentiment d'appartenance vécu comme sentiment d'être assiégé, en survie, dans un monde qui situe la Corse en périphérie des centres, à la frontière entre le Nord et le sud de la Méditerranée, ou entre la France et l'Italie (Rey, Gherardi 2014). Cette notion de survie émerge dès que l'on évoque le discours sur la frontière de nombreux auteurs. Les thématiques agro-pastorales, traditionnelles, patrimoniales, de *mantenimentu* lexico-littéraires sont autant de littératures de l'intranquillité de Pessoa, ou de *littératures de l'exiguïté* et de « l'inquiétude » décrites par Paré (Paré 2001). À leur insu, elles circonscrivent l'imaginaire dans une époque révolue comme pour mieux l'anesthésier ou l'euthanasier, où les mots seraient autant de bandelettes apposées sur un corps momifié qui a arrêté de vivre.

Survie, hégémonie, domination

Un des paradoxes de la littérature corse, c'est sa situation de survie et l'affirmation d'« hégémonie culturelle » à laquelle seraient parvenus les nationalistes. Il existe certes un consensus, c'est-à-dire un *consentement* en faveur du soutien politique à la langue et à la culture corses, mais selon Gramsci, le pouvoir réel requiert *consentement* et *coercition*. Or tandis que « la clé de la reproduction hégémonique est l'éducation », le pouvoir d'éduquer demeure partagé entre l'État et les familles (Hoare, Sperber 2019).

Antonio Gramsci ne réduit pas les rapports éducatifs aux rapports scolaires. Selon lui « cette relation existe dans toute la société et pour chaque individu à l'égard des autres, entre couches intellectuelles et non intellectuelles, entre gouvernants et gouvernés, entre maîtres et disciples, entre dirigeants et dirigés, entre avant-gardes et corps d'armée. Tout rapport d'"hégémonie" est nécessairement un rapport éducatif » (Hoare, Sperber 2013).

Dans notre société horizontale, de pairs, mais sans pères, ni autorité, ni modèle, où se situe donc le champ éducatif qui permet à une minorité culturelle non reconnue dans un État centralisateur et universaliste de disposer des relations éducatives hors l'école ? Même la Collectivité de Corse qui dispose de la compétence culturelle ne parvient guère à mettre en place une politique culturelle susceptible de dynamiser de façon significative la création littéraire et la consommation d'objets littéraires insulaires. La multitude d'objets de consommation culturelle mis à disposition des consommateurs corses par les technologies numériques accentue la pression sur les modes de transmission, car plus encore que l'État, aujourd'hui c'est le marché qui renforce la minorisation d'une communauté culturelle de 350 000 habitants comptant un tiers de corses dans un monde connecté de 7,5 milliards d'individus dont les productions culturelles de quelques pays développés, dans la littérature comme au cinéma, dans la musique, la mode ou le design inondent les plateformes et les étalages des commerces. Dans ce contexte, qu'est-il raisonnable d'escompter du point de vue de la survie comme de l'hégémonie culturelle ou du futur de la littérature corse ?

Le choix de la création en langue française

La création en langue corse connaît son apogée depuis vingt ans. Outre la revue *Bonanova*, *A Nazione*, et d'autres revues plus ou moins éphémères, l'édition propose une offre structurée en collections, des romans, de la poésie, des traductions, des publications bilingues, des essais, des outils linguistiques et de la littérature de jeunesse, soutenue notamment par les Editions Albiana, Colonna Editions, A Stamperia Sammarcelli et d'autres encore. Les seules éditions Albiana présentent un catalogue de trente romans publiés en quinze ans et de cinquante et un ouvrage en prose. À la pluralité des genres, correspond une diversité d'auteurs ayant publié dans Rigiru comme Ghjacumu Thiers, Ghjacumu Fusina, Ghjuvan'Luigi Moracchini, Pasquale Ottavi, Patrizia Gattaceca, notamment, jusqu'à Philippa Santoni, Petru Santu Menozzi ou Nicolas Sorba, en passant par une génération d'auteurs désormais confirmés tels que Alain di Meglio, Stefanu Cesari, Paulu Desanti, Marco Biancarelli, Marceddu Jureszek, Jean-Yves Acquaviva, Ceccè Lanfranchi, Pierre-Joseph Ferrali, Olivier Ancy ou Guy Cimino pour ses adaptations théâtrales.

Pour autant, ce paysage prolifique décrit par Alain Di Meglio en 2014 (*La littérature en langue corse des années 2000* 2014), mais aussi par Marcu Biancarelli lorsqu'il écrit : « a literatura in lingua corsa hà budditu quant'è mai⁷⁴ » (2010), peut être aussitôt nuancé par le

⁷⁴ Tda : La littérature corse a bouillonné comme jamais.

sentiment d'assister à un regain d'énergie avant la mort : « scriva a nova generazione com'idda scrivaria « l'ultima generazione⁷⁵. » Récusant les critiques faisant de ces auteurs des individualistes, Biancarelli décrit au contraire un contexte « pessimu in tuttu pà a lingua è pà a cultura corsa. Un cuntestu d'addisperu è di rimprovari materiali crudi. Scrivani à u monumenti chì u solu fattu di scriva in corsu l'hè rimpruveratu com'è una tuntia assuluta.⁷⁶ »

Il se situe ici sur le temps long des dominations linguistiques pour observer aussi qu' : “une partie des auteurs (et j'en fais incontestablement partie) (...) semble, après avoir beaucoup publié en corse, vouloir exercer leur plume en langue française. Mais ça n'est pas ce dernier point qui me pose problème, on l'aura compris, parce que je sais bien qu'un auteur qui a déjà écrit en corse y reviendra d'une manière ou d'une autre” (Biancarelli 2013). Ce qui semble le plus dangereux à ses yeux, c'est la « régression folklorique » de certains auteurs et l'émergence d'« une littérature corse d'expression française, et de qualité » allant désormais de Jérôme Ferrari à Julien Battesti, en passant par Marie Ferranti (2013a ; 2009 ; 2013b ; 2018 ; 2017 ; 2013), Jean-Baptiste Predali (2003 ; 2007 ; 2014), Francesca Serra (2020) ou Laure Limongi (2019).

Ainsi, le contact des langues et des cultures dans un contexte de conflit sans valorisation sociale du bilinguisme gagne les auteurs eux-mêmes, qui à l'instar de Fusina ou de Biancarelli, n'ont pas cessé d'écrire en corse, mais ont basculé vers la littérature de langue française (Fusina 2018 ; 2015 ; Biancarelli 2016 ; 2018), dans un espoir de reconnaissance dans le sillage d'Angelo Rinaldi qui écrit d'abord avec l'équipe du *Muntese* (1955) ou de Ferrari qui a d'abord été un traducteur de Biancarelli (2000). Jusqu'à présent, la langue corse a toujours joué un rôle dans la formation, dans la trajectoire ou dans les influences des auteurs corses. Il semblerait que le passage par le corse ne soit plus aujourd'hui une étape nécessaire. Citons ici de façon non exhaustive Julien Battesti, Francesca Serra ou Philippe Alessandri écrivains corses de langue française dont les romans ne présentent pas de liens avec la Corse pour deux d'entre eux.

Aussi, n'observe-t-on pas ici trois limites : celles de la traduction des littératures mineures en langue majeure, encore très marginale ; celles du *Riacquistu*, dont l'idéalisation de la Corse l'élève au rang d'âge d'or de la création ; celle de l'échec de la normalisation de la langue corse qui en l'absence de statut officiel et de mobilisation sociale suffisamment puissante se heurte à l'ambition légitime des écrivains à la reconnaissance de leur valeur littéraire. En tant

⁷⁵ Tda : La nouvelle génération écrit comme pourrait écrire la « dernière génération ».

⁷⁶ Tda : dangereux en tout pour la langue et pour la culture corse. Un contexte de désespoir et de reproches matériels crus. Ils écrivent au moment où le seul fait d'écrire en corse leur est reproché comme une folie pure. »

qu'individu et créateur, l'auteur corse de la post-diglossie semble alors confronté à quatre options littéraires.

- Doit-il s'inscrire dans la dynamique des champs littéraires en sublimant la domination culturelle par la création dans la langue officielle et hégémonique, au risque d'affaiblir la langue minoritaire, tout en développant un imaginaire corse de langue française, à l'instar des Martiniquais : Césaire, Condé, Chamoiseau, Glissant ?
- Doit-il privilégier sa langue propre, minorée, mais seule capable de recueillir son témoignage, et de manifester la présence au monde de l'imaginaire corse, au risque de pâtir des carences liées à l'exiguïté du système littéraire insulaire ?
- Doit-il privilégier sa langue propre, pour procéder à l'extension du domaine de la lutte des champs littéraires et témoigner des mutations de l'imaginaire corse en inventant de nouveaux récits n'ayant pour seul lien avec la Corse que la langue, au risque de s'affranchir des enjeux de réception dans l'espace insulaire, à l'instar de Ferrali (2014) ?
- Doit-il développer une littérature polyglotte à l'image des discours de la société réelle, qui alternent *code mixing*, *code switching* et hypercorrection, qui travaillent les contacts des langues, au regard des aventures de l'histoire et des biographies langagières individuelles ? La littérature française est-elle prête à admettre une littérature polyglotte acceptant les installations, les influences et les survivances linguistiques douloureuses, traitant les langues à égalité, éduquant à l'intercompréhension ? L'interculturalité peut-elle induire une « francophonie polyglotte » (Cavaille 2007), une « écriture polyglotte » ou une « littérature-monde » (Rouaud, Le Bris 2007) mêlant le français avec ses langues de contact ?

La littérature par la langue ou par l'imaginaire ?

Dès lors, la littérature corse a-t-elle les moyens de s'affranchir de ses conditions sociales de survivance et s'extraire des enjeux glottopolitiques ?

Alors que la définition de la littérature corse devient une obsession des auteurs et des commentateurs, interrogeons-nous de savoir si la littérature est-elle d'abord une affaire de langue ou d'imaginaire ? Tels sont les jalons du débat qui anime la sphère littéraire du blog de François-Xavier Renucci (2009) « Pour une littérature corse » à la thèse de Jean-Guy Talamoni qui défend l'option de l'imaginaire, pour reconnaître une littérature corse plurilingue, du latin

au français, en passant par le corse et l'anglais, et au final tout effort de création qui évoque la Corse (2013).

Dans cet esprit, les prix du livre de la Collectivité de Corse admettent à la candidature les ouvrages ayant « un lien direct avec la Corse », dans quatre catégories différentes : « création littéraire en langue corse », « création littéraire en langue française qui ait un lien direct avec la Corse », « essai ou œuvre scientifique qui ait un lien direct avec la Corse », « œuvre de traduction littéraire qui ait un lien direct avec la Corse ou œuvre traduite en langue corse » (Assemblée de Corse 2013b). Alors peut-on qualifier les œuvres de Leonor Fini créées chaque été dans le couvent de Nonza de créations corses (Albertini 2020), au même titre que celles de Paul Valéry dont le père corse aurait nécessairement affecté son imaginaire (Talamoni 2017), ou d'un Ghjacumu Thiers (2021) dont l'œuvre romanesque, poétique, dramatique et scientifique enracinée à Bastia et dans la romanica littéraire, est à ce jour sans égal sur l'île ?

L'imaginaire corse apparaît comme un socle de définition d'autant plus pertinent que lorsqu'elle regarde en arrière, la littérature corse cherche à accroître son capital littéraire en revendiquant des biens inventoriés au titre du capital des littératures nationales comme autant d'objets volés, et lorsqu'elle regarde devant, elle recherche des circulations littéraires pour assurer les conditions de sa survie. Le présent n'existe pas. Pas de rentrée littéraire, pas de temps à soi. L'actualité est bousculée par les saisons de Paris (Thiesse 2019).

Articuler le plurilinguisme de la littérature corse, en intégrant des œuvres en latin, en toscan/italien, en français, en anglais et en corse, avec des œuvres relevant de l'imaginaire corse permet de disposer d'une définition extensive de la littérature corse, de la désinsulariser et lui octroyant un don d'ubiquité, sur l'île comme ailleurs par les langues et l'imaginaire. Plurilingue, mais ancrée dans un imaginaire, elle accroît ainsi la présence de la Corse dans les champs littéraires dominants, y compris en se réappropriant ou en annexant des auteurs déjà reconnus, en rattachant leur trajectoire avec la Corse. Ce processus de patrimonialisation joue alors sur le pouvoir symbolique d'affirmation nationale de la littérature, tout comme de son pouvoir interculturel, car elle transforme la relation déséquilibrée centre-périphérie en faisant de la Corse un passage obligé.

Ainsi, selon la « dialectique de l'un et du multiple » (Ettori, Fusina 1981), la littérature corse rassemble les œuvres d'auteurs corses ou dont l'œuvre est en lien avec l'imaginaire corse, quelle que soit la langue de création. Ce choix de définition opéré notamment par Jean-Guy Talamoni dans sa thèse soutenue en 2012 indique une mutation profonde des objets

d'identification des Corses (2013). En préférant la littérature, et par là même, la nation à la langue, c'est toute la rhétorique nationalitaire développée depuis la fin du 19e siècle et Santu Casanova qui appelle une redéfinition. Faut-il y voir un retour aux sources, car déjà dans la *Giustificazione* (Salvini, Luciani 2014) ou dans la nation de Pasquale Paoli (Thiers 2009 ; Ottavi 2007), le sentiment national précédait la conscience linguistique ?

Le genre des auteurs corses

Nous avons vu combien l'imaginaire pouvait être l'ossature d'une littérature. Restons encore dans le domaine de la sociolittérature pour nous intéresser à la place des femmes. Si elles sont majoritaires dans l'organisation des événements de médiation et de promotion culturelle, chez Musanostra, Altaleghje ou les Racines du ciel, l'auteur corse demeure un homme. Certes, Laure Limongi, Marie Ferranti, Dominique Memmi ou Francesca Serra ont pu remporter des prix littéraires de premier plan, il n'en demeure pas moins que le français est leur langue de création et que les hommes demeurent omniprésents dans la littérature d'expression corse. Même dans la création musicale, hormis Patrizia Gattaceca (1996 ; 2005 ; 2002 ; 1995 ; 2000 ; 2000) et Diana Saliceti (2015) qui rédigent leurs propres textes, les poètes et paroliers sont presque exclusivement des hommes. Auparavant, sur l'ensemble de la publication de *Rigiru*, entre 1974 et 1990, on ne dénombre qu'une seule femme dans l'équipe de rédaction qui a publié 30 femmes⁷⁷ sur les 154 auteurs qui ont contribué à l'existence de la revue. Si elles sont absentes des premières publications, le dernier numéro de 1990 présente néanmoins une situation plus proche de la parité avec 17 femmes pour 25 hommes. Pourtant, créée en 1998, la revue du Centre Culturel Universitaire *Bonanova*, dirigée par Dominique Verdoni, ne semble pas non plus en mesure de rééquilibrer la part des publications selon les genres. Pour l'heure, reconnaissons que les causes nous échappent encore et que la situation mériterait des enquêtes de *gender studies*.

Peut-être faut-il y voir une orientation de la littérature d'expression corse plus marquée vers le patrimoine, qui minore le moi, où l'individu s'efface derrière le collectif, mais les vingt dernières années ont montré une capacité à développer une littérature exigeante, sans indulgence avec les excès et les crises de notre société. Consommation, spéculation, enfant-roi,

⁷⁷ Lucia Santucci, Patrizia Gattaceca, Marta Renucci, Rosa Maria Ottavi, Matalena Rotily-Forcioli, Maria Dumenica Simonetti, Catalina Lanfranchi Beretti, Lauruccia, Ghjacinta, Carla Albertini, Gilberta Casabianca, Dumenica Demartini, Veronica Cesari, Dumenica Verdoni, Anna Laura Santucci, Francesca Albertini, Michela Curina Bartolini, Flavia Mazelin, Alexandra Jaffe, Maria Francesca Padovani, MariaAnghjula Ferrandi, Dumenica Franzini Demartini, Pasqualina Onida, Maria Paula Taddei, Flavia Carlotti, Marcella Conti, Gilda Emmanuelli, Dumenica Bosseur-Salini, Marcella Montet, Ghjermana De Zerbi.

sexualité, racisme, précarité et violence apparaissent dans une littérature enrichie par de jeunes auteurs comme Pasquale Baldovini (2018 ; 2020), Philippa Santoni (2017 ; 2018) ou Joseph Antonetti (2017), dans le sillage d'une littérature du désenchantement qui n'est peut-être pas moins critique et engagée que ne l'était la précédente. Dégradée par la « littérature » qui en a fait un « objet » et non un « sujet » au cours du 19^e siècle, la Corse semble comprimée entre le « surmoi » que lui attribuent les autres et le « ça » que lui imposent les siens.

Vide et spleen de l'auteur corse

N'y a-t-il pas cependant davantage de panache à écrire en corse aujourd'hui, qu'au milieu des années soixante-dix ? C'est ce que laisse entendre Marcu Biancarelli. Pourtant, où est l'héroïsme, dans une société qui considère sa langue de façon plus consensuelle, qui a institutionnalisé, même dans un mode dégradé, une offre d'enseignement du corse et qui dispose de maisons d'édition, d'un réseau de bibliothèques et de médiathèques, d'associations culturelles dynamiques, d'une Université et d'aides à la création comme à l'édition (Quenot 2020) ? Le champ littéraire corse semble alors plus hospitalier et fécond avec la créativité qu'il ne pouvait l'être cinquante ans plus tôt à l'égard des embryons d'auteurs corses qui sont devenus les classiques du *Riacquistu* et qui ont transformé le geste inattendu, mais survenu, gratuit, mais nécessaire, d'écrire en corse et en Corse, en acte littéraire (Fusina 2010).

L'errance du *Riacquistu* hors de la littérature instituée, sans attendre ni gloire ni commerce, dans un besoin de s'appartenir, animé par une nécessité créatrice, engendre une littérature de la délectation mélangée de plaisir, de grâce et de sens du bien, avant même d'être une littérature de l'engagement. En revanche, la littérature qualifiée du désenchantement, des auteurs post-2000, nous apparaît être celle de la désolation de l'individu, en quête de l'autre, de sens, de soi et du juste, et dont les émois profonds en font aussi une littérature engagée (Petroni 2020). Biancarelli rappelle que pour l'auteur corse « écrire, publier en corse, c'est souvent, encore aujourd'hui, résister, et résister non pas obsessionnellement en faveur d'une différence, mais face au mutisme assourdissant des indifférences⁷⁸ ». Comment cette littérature de *mente heroica* dirait Gianbattista Vico, saura-t-elle rééquilibrer les objets et les sujets littéraires dans une île où « rien ne se crée ici qui ne soit en regard de l'autre, et rien ne s'engendre non plus sans le deuil nécessaire d'une partie de soi » ?

Si comme le défend Christopher Lasch, « la conception dominante de la personnalité perçoit le moi comme la victime impuissante de circonstances extérieures » (1984, p. 54), alors

⁷⁸ Magazine In Corsica, août 2016.

l'auteur comme le lecteur sont en mesure de développer une attitude victimaire conforme au discours de l'hypermodernité (Bauman 2005; Campbell, Manning 2018), qui se fonde sur le manque de confiance dans les institutions littéraires et dans l'avenir glottopolitique.

À la lutte pour la reconnaissance des années soixante-dix, succède depuis les années 2000 une forme de narcissisme qui « signifie la perte d'individualité, et non l'affirmation de soi. Il désigne un moi menacé de désintégration, ainsi que par un sentiment de vide intérieur (2005, p. 53). » N'est-ce pas dans la rhétorique de l'excès que ce discours sur la frontière caractéristique des minorités culturelles trouve ici une réactualisation dans le sentiment de disparaître, d'être « l'ultima generazioni » (Thiers 1997) ?

Incapable de réenchanter le monde, de connecter le besoin d'enracinement avec la logique de la reconnaissance, la quête d'authenticité du moi se mue en une recherche de consommation ou de commercialisation de l'auteur pour un marché littéraire transformant la littérature en un produit de consommation en crise face à l'afflux d'images et d'imaginaires délivrés par les réseaux sociaux et la vidéosphère.

La critique littéraire succombe à cet appel de l'image et de la critique réduites aux sensations d'influenceurs donnant une image « cool » et « sympa » de la littérature et des lettres. Dès lors, le sentiment d'appartenance du lecteur est-il davantage travaillé par ses influenceurs des consommations littéraires que par le projet littéraire d'émancipation ?

La post-diglossie, dont j'aborderai sa critique par la suite, évacue le conflit en se résolvant à la glottophagie. Elle exalte le narcissisme, désindividualise le sujet et accentue le déclin des pouvoirs littéraires institués pour donner lieu à un trafic déterritorialisé des imaginaires au nom de la liberté. Personne n'a le droit d'imposer ses préférences à l'individu hypermoderne. C'est par le marché que cet effacement du conflit naturalise et accentue les positions de domination, tant et si bien qu'en présence d'un consensus politique en faveur de la littérature corse, la crise de l'autorité et l'extension de la critique littéraire aux technologies réduisent le contrôle administratif de la littérature aux subventions et aides à l'édition, actant la primauté du marché sur la politique culturelle.

Les festivals, publications et manifestations organisées sur le territoire, par exemple par l'Association Musanostra, grâce au soutien de la Collectivité de Corse, de mécènes ou d'autres institutions publiques illustrent aussi l'importance des réseaux sociaux dans la critique et la réception de la littérature, mais l'édition, en tant qu'institution littéraire et première instance de critique littéraire dicte encore ses valeurs et ses normes.

Si les festivals réunissent des auteurs d'expression corse ou française, les éditeurs défendent encore la césure entre le français et les autres langues et préfèrent la traduction à la publication originale. Ainsi, tel auteur se voit refuser une publication bilingue corse-français de ses poésies, se voit en revanche autorisé à publier un recueil de ses traductions en français cantonnant ainsi ses créations originales au chant où elles ont trouvé un public depuis de nombreuses années.

Les pouvoirs littéraires opèrent une répartition fonctionnelle et symbolique des langues selon les champs de réception écrits ou oraux. Signe des mutations des rapports de pouvoir entre les langues, Marie Ferranti a publié dans la collection blanche et dans la limite des 10% fixée par son éditeur Gallimard, des passages entiers et non traduits en langue corse dans *Les maîtres du chant* comme dans *Marguerite et les grenouilles* (2014 ; 2013a). Le ratio confirme l'évolution de la littérature vers des formes de plurilinguisme comme la prédominance actuelle de l'idéal monolingue ou de l'horizon diglossique.

Dans le domaine de l'édition, les choix de Ghjacumu Fusina d'écrire deux romans en français publiés chez Albiana (2015 ; 2018), tranche avec celui de Marcu Biancarelli qui après avoir publié en corse, a été traduit, d'abord chez Albiana, par Jérôme Ferrari, pour ses premiers recueils de nouvelles et romans, puis dans hors collection chez Actes Sud. Il a ensuite opté pour la création en langue française, toujours chez Actes Sud.

Prix du Livre corse 2015, *Orphelins de Dieu* (Biancarelli 2016) mobilise « l'imaginaire des précédents ouvrages écrits en langue corse dont *Murtoriu* (2009). L'archaïsme des mœurs et l'âpreté des paysages sont en osmose dans cette histoire de bruit et de fureur obsédée par la vengeance⁷⁹. » Si le mériméisme témoignait de l'imaginaire romantique suscité par l'évocation de la Corse, l'actualité de l'île témoigne du pouvoir du romantisme en tant qu'apposition d'archaïsmes imaginaires transfigurés dans l'existence des Corses et décor des œuvres de fiction des auteurs corses contemporains réalistes et anti-mériméistes. Extraits de la gangue patrimonialiste, les auteurs corsophones ne partagent-ils pas le sentiment d'être privés du pouvoir d'agir sur les imaginaires, comme si la langue les condamnait à être privés de tout, y compris de la capacité à partager la simple conscience d'une existence d'une littérature corse ?

L'impossibilité d'une littérature est d'ailleurs observée par Biancarelli dans *51 Pegasi* : « Oui, un roman en langue corse peut être quelque chose de beau et de fort, un objet rare et magnifique, qui brille comme un astre, mais en même temps un acte qui ne peut exister, c'est

⁷⁹ Disponible sur : <https://www.actes-sud.fr/node/53062>, consulté le 24 mai 2021.

l'acte le plus virtuel que l'on puisse produire. C'est *51 Pegasi*, un roman en langue corse. Un livre virtuel. C'est tout » (2003). La description est certes volontairement excessive, mais elle illustre aussi le désarroi de l'auteur face aux critiques littéraires des ouvrages en langue française. Est-ce la valeur littéraire qui discrimine les œuvres, ou la langue dans laquelle elles sont créées ?

Dans quelle mesure alors, la création en langue corse peut-elle prétendre devenir une activité liante, non seulement au sein de la communauté corsophone, mais aussi au-delà entre la communauté cible et les voisines, sur le territoire de l'île, comme sur les littoraux de la Méditerranée dans une redistribution des créateurs d'universalité au sein du Tout-monde ?

Champs de l'imaginaire et imaginaire du chant

Le *Riacquistu* a investi l'ensemble des arts, mais c'est la chanson, avec *Canta u populu corsu*, suivi de ses épigones, qui a joué un rôle majeur dans la popularisation des idées et des engagements des acteurs culturels. Dans le dernier numéro de *Rigiru*, Ghjuvan'Ghjaseppu Franchi évoque « u fenomenu – maggiore – di i gruppi di cantu⁸⁰ » (1990, p. 1), qui transforme la place de la poésie et du chant dans la culture, car à mesure que le chant hypertrophie la culture corse, la représente, la symbolise, la résume aussi, il contribue à sa mise en scène, devient la spécialité de quelques-uns et un élément d'identification d'autant plus puissant que sa pratique quotidienne recule. C'est ce basculement que décrit alors Franchi : « in a vita corsa, a puesia ùn fù mai arte, ma vita cuttidiana⁸¹. » La poésie bascule alors de la culture populaire à la culture de masse par la diffusion du chant dans les médias et les concerts qui sont autant de moments et de lieux de socialisation, d'émotion et de transmission.

Si les tournées estivales attirent dorénavant un public davantage composé de touristes que de Corses, les lieux de la transmission culturelle semblent se déplacer vers les comptoirs où ce ne sont plus les chanteurs qui organisent les tournées, mais la médiatisation qui suscite les pratiques. L'expérience « I Ricordi di Petru Pà » disponible sur sa chaîne Youtube dépasse le cadre des circulations littéraires, mais indique un fonctionnement distinct des circulations musicales et littéraires (Gori 2021). Tandis que la chanson corse demeure encore largement isolée, mais à part les collaborations organisées par les maisons de production avec I Muvrini, A Filetta ou Patrick Fiori avec *Corsu Mezu Mezu* (2015), elle demeure très largement corsophone, même lorsqu'elle s'engage dans des collaborations.

⁸⁰ Tda : le phénomène majeur des groupes de chant.

⁸¹ Tda : Dans la vie en Corse, la poésie ne fut pas un art mais la vie quotidienne.

À l'extérieur de la Corse aussi, les reprises ne sont pas des adaptations traduites. En témoigne l'histoire de la chanson des Fratelli Vincenti *À l'altru mondu* (2014). Après de nombreuses reprises par A Filetta, Antoine Ciosi et Diana Saliceti, Maï Pesce et Maurane, suite à la double explosion du 4 août 2020 à Beyrouth, deux chanteurs Libanais Pascale Ojeil et Charles Eid, transforment cette chanson corse en un hymne à la paix (Zalzal 2020).

Si la langue n'est alors aucunement un obstacle, ni en termes phonologiques, ni en termes de compréhension des sentiments, lorsqu'il s'agit de chanson, la littérature requiert en revanche des instances de traduction et de médiation encore insuffisantes afin de pouvoir retrousser l'idéologie diglossique plus vivace auprès des éditeurs littéraires que des labels discographiques (Gattaceca 2017).

L'auteur corse est-il alors condamné à devenir un parolier ou à s'épanouir dans la seule création littéraire ? Alors que l'élaboration linguistique a produit un nombre considérable de romans lors de ces vingt dernières années, la chanson corse semble remplir une mission de transmission linguistique, d'identification symbolique, de renouvellement de l'imaginaire et de rayonnement culturel que la littérature écrite d'expression corse semble encore incapable d'endosser malgré les progrès de l'enseignement du corse.

À ce jour, les pratiques culturelles des Corses ne font pas l'objet d'études spécifiques, mais il semble que la chute de la lecture observée en France soit similaire sur l'île, avec une féminisation du lectorat. Ce mouvement explique aussi le surinvestissement du chant comme lieu de partage autorisant identification de l'autre et authentification de soi par la mise en scène de son enracinement culturel et social. La crise identitaire de l'individu ne saurait se résoudre en demeurant privée d'interactions sociales, dans la lecture silencieuse et secrète.

La littérature hors champ : les créations numériques

Internet offre un espace de création et d'échanges conséquent depuis plus d'une dizaine d'années. Premier auteur présent sur la toile, Marcu Biancarelli a largement contribué à l'animation de la création, par l'organisation de jeux, et notamment de *Praxis Negra* ou de concours sur le blog bilingue français-corse *Tonu è timpesta* (2021) également animé par Jean-Yves Acquaviva, Fabien Raffali, Joseph Antonetti, Stefanu Cesari, Jean-François Rosecchi et Pierre Savalli.

L'intention est d'offrir une critique, un soutien en direction des jeunes : « dà a mani à tutti i ghjovani autori di talentu chì ci mandarani i so testi »⁸². Au-delà du succès du blog qui a publié une sélection de textes et qui est devenu une maison d'édition, la diversité des influences, notamment américaines et des thématiques ancrées dans l'actualité internationale produisent parfois une littérature corse sans la Corse en tant que lieu. L'extension des domaines d'usage de la langue se fonde sur un rapport à la langue corse qui emprunte au français comme à l'anglais et acte par la néologie comme par l'imaginaire la rupture avec l'ensemble italique.

Que des alternatives au système éditorial proviennent d'écrivains reconnus ou débutants, cela n'est guère surprenant, mais que ce soit une maison d'édition qui organise un concours avec la publication numérique et papier, cela indique le changement en cours dans le monde de l'édition. Le projet Decameron 20/2.0 (Biancarelli 2020) se présente comme une hybridation de la critique littéraire entre un comité de lecture - ouvert aux internautes - et les lecteurs : « Les textes les meilleurs, plébiscités par les lecteurs, seront publiés, dès que le vent mauvais aura cessé, et constitueront une mémoire vivante, mais non éphémère, sous la forme d'un ouvrage, exceptionnel kaléidoscope d'une société résiliente grâce, entre autres, à la création⁸³ ». L'initiative ne s'arrête pas là, avec la publication d'une revue mensuelle qui là encore hybride les auteurs et les langues. La langue française est certes plus présente que la langue corse, mais la création de cet espace commun pourrait à la fois accentuer la domination linguistique, comme offrir un espace de reconnaissance littéraire inaccessible lorsque l'interculturalité se résume à une juxtaposition de discours.

Enfin, le numérique apparaît également comme une réponse non plus seulement dans la reconnaissance de la valeur des productions cinématographiques, mais dans leur visualisation par les Corses. Le lancement de la plateforme *Allindì* sur le terrain des majors américaines propose « l'imaginaire de la Corse en illimité » (...) « pour valoriser des œuvres corses et méditerranéennes » (...) « créer des liens et permettre à tous de parcourir l'imaginaire d'une île cantonnée à un même registre » (Allindì 2021). La réception des œuvres par les Corses eux-mêmes, et la constitution d'un public, d'habitudes de consommation et d'un imaginaire commun par-delà les frontières étatiques et géographiques est alors un enjeu d'interculturalité et d'identification par la création insulaire.

⁸² Tda : Donner leur chance à tous les jeunes auteurs de talent qui nous enverront leurs textes. Disponible sur : <http://tonutimpesta.blogspot.com/2016/03/un-viaghjadori.html>, consulté le 24 mai 2021.

⁸³ Disponible sur : <https://www.albiana.fr/blog/le-projet-decameron2020>, consulté le 24 mai 2021.

Parcours et mouvements en cours

Au terme de ce parcours, il serait tentant de décrire les périodes de la littérature corse selon les thématiques plébiscitées ou bien selon leur rapport à la politique. Nous proposons ici, de façon provisoire, de les décrire selon les mouvements plus souterrains :

- d'idéalisation des Corses dans une nature sauvage justifiant l'œuvre de civilisation de la France, notamment avec des auteurs romantiques français et anglais. Elle se traduit par une démarche de patrimonialisation avec Viale, Tommaseo et leurs recueils de chants traditionnels (Tommaseo 1973; Viale 1984; Cini 2003; Vieusseux, Viale, Cini 1999). L'insularisation des Corses était alors liée à une circulation des œuvres sur la Corse dans un contexte de guerre entre États-nations, de fixation des imaginaires, d'articulation des ruptures et des continuités, d'identification du barbare aux limites des frontières intérieures et du même, de l'autre côté de ses propres frontières ;
- de singularisation, notamment avec *A Tramuntana* (Casanova 1896), *A Cispra* (Paoli, Versini 1914) et le *Primu Riacquistu* de l'entre-deux-guerres qui privilégie l'affirmation linguistique avec la victimisation collective avant de se diviser au regard des enjeux géopolitiques, entre folklorisation avec l'Annu corsu, insularisation avec *A Muvra* et irrédentisme notamment avec Anton'Francescu Filippini sans véritable circulation littéraire au sein de l'Italie fasciste (Talamoni 2013 ; Desanti 2013 ; Poli 2007 ; Yvia-Croce 1979) ;
- d'intégration littéraire par la langue française et de désinsularisation des auteurs de l'après-guerre comme Marie Susini ou Angelo Rinaldi, dans un conflit individuel d'« ubiquité symbolique » entre la Corse et l'ailleurs (Desanti 1984) ;
- de réappropriation vécue comme l'expérience de la corsophonisation de la création par l'animation d'espaces littéraires et créatifs engagés dans le retroussement de la diglossie, l'inversion du stigmate et la lutte pour la reconnaissance (Fusina, Centre de Recherches Corses de l'Université de Corse 1995 ; Etori 1982b ; 1977 ; Goffman 1975 ; Honneth 2013a; Di Meglio 2010b ; Quenot 2014) ;
- d'émergence d'une post-diglossie, fondée sur un consensus linguistique se heurtant à la permanence d'une inégalité des droits linguistiques provoquant une diminution des pratiques langagières, mais autorisant une croissance des publications littéraires. Le retour de l'oralisation couplée au dynamisme des créations numériques et de la structuration de l'offre éditoriale suscitent une recherche d'authenticité et

d’interculturalité appuyée par une politique culturelle développée par les institutions territoriales via un processus de médiation tendant à la désinsularisation de l’auteur et à la reconnaissance de sa valeur littéraire dans un contexte de désindividualisation, de mondialisation des imaginaires et des consommations culturelles où la localité réagit en s’articulant avec la Méditerranée contre la mondialité (Colonna 2013 ; Petroni 2020 ; Verdoni 2014).

Par-delà la diversité des mouvements littéraires, je propose d’interrompre momentanément ce parcours avec Albert Camus qui laissait deviner combien sa philosophie de l’absurde pouvait être une célébration et un combat transposable de nos jours à l’extension du domaine des littératures insulaires. « Je ne connais pas de symbole plus émouvant » écrivait-il, « car l’espoir, au contraire de ce qu’on croit, équivaut à la résignation. Et vivre, c’est ne pas se résigner » (1984).

4. *Sur les terrains du discours corse*

« Aujourd’hui que mon peuple a disparu, en tant que communauté culturelle, à ce moment où plus grand-chose ne le distingue du monde normalisé, il revendique haut et fort une différence. Le cadavre gonfle et bouge encore après la mort. »

Gilles Zerlini, Epuración, (2021).

De la *Tramuntana* de Santu Casanova (1896) actant le processus de « reconnaissance-nnaissance » du corse (Marcellesi 2003), au serment prononcé par les nationalistes sur la *Giustificazione* en 2015, puis sur le préambule de la Constitution de Pasquale Paoli dans l’hémicycle de l’Assemblée de Corse en 2017, en passant par les manifestes de Paoli et Versini dans *A Cispria*, « Autonomie ou la dégénérescence de l’individualisme corse » et « Una razza senza literatura » (Paoli, Versini 1914), les discours des mouvements corsistes et cynéistes de l’entre-deux-guerres (Yvia-Croce 1979 ; Ottavi 2004 ; Desanti 2013 ; Poli 2007) comme ceux des compagnons du *Muntese* ou ceux de *Rigiru* au moment du *Riacquistu* (Ettori 1982a; 1982b), la langue corse apparaît comme le trait principal d’identification des Corses. Depuis 1896, il n’est pas de démarche culturelle en faveur de la reconnaissance de la Corse qui ne se soit pas accompagnée d’une action pour la reconnaissance de sa langue. Toute reconnaissance de la Corse est nécessairement une reconnaissance de sa langue.

La nation sans la langue

Cette déclaration pourrait être incongrue pour Pasquale Paoli, dont la politique nationale n'a pas mobilisé le corse dans l'édification des attributs de la nation durant la période d'indépendance entre 1755 et 1769 (Jacques Thiers 1989) comme tout au long de ce siècle de révolutions corses (Franzini 2017). Pas plus que Paoli, dont la correspondance et les publications des *Ragguagli dell'isola di Corsica* (Graziani, Bitossi 2010) furent rédigées en toscan, la *Giustificazione* de Don Gregoriu Salvini (Salvini, Luciani 2014) n'évoque pas la langue au titre des attributs, identifications et revendications des insulaires en révolte contre le pouvoir génois. À ce jour, seule une poésie en langue corse, écrite par les Génois assaillis dans la citadelle de Bastia par les Corses évoque leur appartenance à l'île par le partage de ces traits linguistiques (Thiers 2009 ; Quenot 2009). L'imaginaire national des Corses se distingue en cela de la théorie développée par Benedict Anderson (1983) selon laquelle la diffusion des littératures nationales impulsée par l'invention de l'imprimerie par Gutenberg, aurait permis l'avènement des imaginaires nationaux. Rien de tel sur l'île, où le sentiment national précède l'institution de la littérature corse de plus de deux siècles (Talamoni 2013).

La langue comme trait principal d'identification ou la langue sans l'État

C'est donc à la fois en réaction à l'avènement de l'État-nation, et par mimétisme, que les Corses érigent leur langue comme un symbole de leur imaginaire collectif (Ottavi 2004 ; Hagege 1998 ; Godelier 2015). Dès lors, un processus de réification va associer les Corses à leur langue (Pentecouteau, Servain 2019), ainsi qu'à d'autres stéréotypes et traits identitaires issus du romantisme (Gherardi 2020). Le sentiment d'appartenance des Corses, attesté avant le *Riacquistu*, au travers des associations sur le continent ou dans les colonies (Martini, Remy 1953), connaît une nouvelle actualité avec le sentiment de dissolution, de disparition, de danger, qui heurte les Corses confrontés à la modernité, au libéralisme et aux inégalités (Piketty 2013), autant qu'à la singularité de l'idéologie monolingue de l'État-nation en France (Jaffe 2008 ; Woolard, Schieffelin 1994 ; Schnapper 2000 ; Garnier, Blanchet 2020 ; Eloy, Trimaille 2013 ; Gil 1978). À la fin des années soixante-dix, Pascal Marchetti observe cette mutation du rapport à l'identité corse :

« La dénomination de Corse est souvent revendiquée par les fils de ceux qui n'en avaient trop cure, et se répand la volonté de permanence pour les résidents ou de retour pour les « exilés ». (...) "Se manifeste fortement la volonté de conservation ou de réappropriation collective d'un sol et des racines humaines qui y plongent. (...) Vu l'état de sa démographie, la mort prévisible de sa langue, l'impuissance politique où il demeure astreint, semble vouer le peuple corse à disparaître, par résorption et substitution. (...) Trente ans après, ces mentalités enfouies – ou plutôt refoulées- semblent avoir subi une double transformation. Gravement entamées par l'assimilation, elles ont en même temps pris conscience de la

dimension historique de leur identité. Double pression contradictoire, constitutive de la crise, et qui explique à la fois la radicalisation nationaliste et l'ambiguïté culturelle et politique de tant d'hommes et d'organisations" (1980, p. 264-265).

L'hypermodernité comme retour des identités collectives

Pas plus que l'individualisme, l'hypermodernité liquide (Bauman 2005) n'efface pas les identités collectives. Dans le *Mémorial des Corses*, Fernand Etori évoque « le miracle » des années soixante-dix après la longue « conspiration du silence » (1982b). Après l'effondrement du bloc soviétique, Maffesoli considère que l'individualisme hypermoderne évolue avec des formes de fonctionnement tribal (1988; 2018; 2009; 2014). Huntington pointe pour sa part le risque de « choc des civilisations » (1996). Amartya Sen répond en dénonçant les approches de l'altérité réduites à l'appréhension d'un seul trait identitaire saillant, alors même que l'identité de l'individu donne à voir la complexité des hommes, notamment depuis les développements de la psychanalyse (Sen 2015).

Atténuation de la différence et progression du sentiment d'appartenance

Pourtant, on observe un croisement des courbes de la différence et du sentiment d'appartenance. Comment en effet expliquer les déplacements contemporains de la diglossie de substitution français-corse ? En dépit d'un processus d'institutionnalisation et de la manifestation concomitante d'une pluralité de témoignages du sentiment d'appartenance à la Corse articulés avec les logiques de consommation du libéralisme, ils conduisent à une forte régression de la pratique spontanée de la langue corse (Quenot 2010 ; Colonna 2013) et mobilisent la langue sur un mode de discours et un style de vie plus esthétique et mémoriel que communicatif. Le cadre de l'expérience (Goffman 1974) de la corsitude confronte la loyauté linguistique (Boyer 2014; Akin 2017; Heller et al. 2016)⁸⁴ des acteurs et les capacités du territoire. Comment s'agencent alors les discours, figures et manifestations du sentiment d'appartenance à la Corse avec les pratiques linguistiques et culturelles réelles des Corses ?

L'enracinement de Simone Weil (1949) et le besoin d'appartenir (Audi 2014) sont-ils devenus un besoin de consommer pour être identifié ? Le marché incorpore les marques et le marketing territorial. Il s'approprie la notion d'authenticité (Fabiani 2001) et les identités collectives qui renvoyaient à un enracinement au passé viennent irriguer les références de la création artistique, de la mode, des cosmétiques ou du football.

⁸⁴ Akin Salih, (2017), « La loyauté linguistique au sein des membres de la communauté kurde en France », in Beacco Jean-Claude, Krumm Hans-Jürgen, Little David, Thalgott Philia (ed.), 2017, *The Linguistic Integration of Adult Migrants / L'intégration linguistique des migrants adultes*, Conseil de l'Europe, Berlin/Boston, De Gruyter.

Boyer Henri, (2016), *Faits et gestes d'identité en discours*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociolinguistique ».

Vers un dépassement des objets d'identifications collectives ?

Aujourd'hui, je défends la thèse selon laquelle la corsophonie ne serait plus ni le « trait unique » de l'identité corse, ni peut-être plus le trait principal de l'appartenance ou de l'identification à la Corse. L'affirmation de Ghjacumu Fusina dans la revue *Rigiru* selon laquelle « *a lingua hè qualcosa di primura oghje. Ùn si pò negà. Oghje quant'è mai forse*⁸⁵ » ne correspond plus en l'état au discours corse tenu trente ans plus tard. Dans ce même numéro de *Rigiru*, répondant aux interrogations de Ghjuvaghjaseppu Franchi, Ghjacumu Thiers envisageait déjà une évolution à venir :

« oghje, hè vera chì a lingua a pensemu è a vulemu à u primu postu di i riferenti identitarii, ma quessa ùn hè micca un affare obligatu in a storia obligatu si in a storia d'un populu. Pè altri populi - è pè u populu corsu à altre stonde di a so vita- ponu esse l'ecunomia, a pulitica, l'altri fatti culturali à ghjucà issa parte in a cuscenza naziunale. Tutti i riferenti identitarii ùn si ponu allistina » (p. 18).⁸⁶

Si Thiers esquissait la possibilité d'un dépassement des objets d'identifications collectives par le seul vecteur linguistique, l'opinion publique a néanmoins démontré son adhésion à la revendication linguistique. Du sentiment de disparition, à l'engagement en faveur d'une revitalisation, normalisation ou coofficialisation de la langue, les Corses engagent un processus de reconnaissance juridique de leurs droits linguistiques, culturels et politiques qui se heurtent à la Constitution française (Mastor 2018 ; Mastor, Gogorza 2019 ; Tomasi 2020 ; André Fazi 2020). Mais après avoir été adoptées par l'Assemblée de Corse en 2007 puis en 2015, les planifications linguistiques (Assemblée de Corse 2007b ; 2015) ne sont pas appliquées et ne sont aucunement l'objet d'un contrôle et d'une évaluation par l'institution en charge de son application. Même la pose de lignes rouges par Manuel Valls, puis par les gouvernements successifs concernant notamment la coofficialité -vitale pour la langue corse- n'explique pas à elle seule l'absence d'opérationnalité des délibérations politiques de l'Assemblée de Corse. Ce constat est d'autant plus fondé qu'après une adoption par une majorité de gauche, la majorité

⁸⁵ Traduction : « la langue est quelque chose d'important aujourd'hui. On ne peut le nier. Peut-être plus que jamais. » Numéro 25, page 4. 1988.

⁸⁶ « aujourd'hui, c'est vrai que nous pensons et nous voulons la langue au premier rang des référents identitaires, mais ce n'est pas une situation inéluctable dans l'histoire d'un peuple. Pour d'autres peuples – et pour le peuple corse à d'autres moments de son existence – cela pourrait être l'économie, la politique ou d'autres faits culturels qui pourraient jouer ce rôle dans la conscience nationale. Tous les référents identitaires ne peuvent être listés » (p.18).

nationaliste n'a pas proposé de nouvelle planification au cours des mandatures 2015-2017 et 2017-2021.

La revendication linguistique demeure pourtant au cœur du projet politique des mouvements autonomistes et indépendantistes. La délibération de l'Assemblée de Corse relative au Capes de langue et culture corses et la mobilisation des syndicats étudiants de l'Université de Corse le 6 mars 2021 attestent de cette permanence (Assemblée de Corse 2021). En dépit de la responsabilité de l'État en matière de politique linguistique, la collectivité n'a pas mis en œuvre ses propres engagements. Faut-il y voir des causes liées à l'organisation, l'institution ou bien une évolution plus profonde du rapport des Corses à leur langue ? Dans quelle mesure la formation des acteurs de la normalisation linguistique pourrait-elle améliorer la performance des dispositifs ? La sociolinguistique peut-elle proposer aux acteurs publics et privés des *livings labs* du bilinguisme permettant d'accompagner et de monitorer le processus d'innovation sociale de normalisation linguistique ? La formation professionnelle appelle en cela une réflexion sur ses dispositifs. Elle peut s'appuyer sur des éléments de comparaison internationale et des expériences locales. Si la période actuelle nous a permis de mesurer les limites des dispositifs actuels de formation continue ou professionnelle, l'apprentissage et l'usage instrumental d'une langue au sein d'une activité professionnelle : petite enfance, activités culturelles, physiques et sportives notamment, appellent, semble-t-il, la levée de certains verrous psychologiques, linguistiques et juridiques.

Subliminer les identifications linguistiques : les objets transitionnels de la Corse contemporaine

Comment expliquer ce double mouvement de déplacement et de dépassement de la diglossie en direction d'une post-diglossie ou d'une exodiglossie ? Les mutations sociolinguistiques sont-elles motivées par des considérations juridiques, techniques ou psychologiques ? J'ai trouvé des éléments de réponse à ces questions par *sérendipité*, non pas du côté de la sociologie des organisations, mais de la psychanalyse, autour des travaux de Donald Winnicott sur les objets transitionnels, c'est-à-dire sur les doudous (Winnicott, Harrus-Révidi 2010 ; Winnicott 2018), mais aussi, du côté des notions de sublimation et de résilience.

Pour Winnicott, l'absence de la mère est compensée par un doudou. Dans l'imaginaire des Corses, la Corse ne joue-t-elle pas le rôle d'une mère qui met au monde puis qui s'absente ? Les représentations idéalisées d'une Corse éternelle, agropastorale, rurale, corsophone se heurtent à l'expérience du style de vie réel des Corses qui vivent désormais majoritairement en milieu urbain, qui occupent des emplois dans les services, le tourisme, la grande distribution ou bien dans les administrations publiques. Le sentiment d'appartenance à la Corse requiert alors

le besoin de disposer d'objets transitionnels/traditionnels permettant de compenser cette disparition et de supporter les dissonances entre leurs discours, leurs sentiments et leur style de vie. L'érection de la langue corse comme le trait principal de l'identité des Corses à la fin du 19^e siècle ne procède-t-elle pas déjà de ce sentiment ? Considérons la langue corse comme un objet, un objet qui rattache à un idéal d'authenticité, à un idéal du moi, à une Corse idéale, rêvée. Admettons que la langue corse ne soit pas défendue par les militants linguistiques, car elle constitue un bien culturel singulier abstrait, mais parce qu'elle permet à l'individu d'être au monde de façon pratique et concrète. On observe ainsi un discours sur l'attachement des Corses à leur langue qui s'exprime jusque dans la littérature, dans la chanson, dans les choix scolaires, dans les sondages, dans les choix démocratiques (Quenot 2022b)... Mais l'héroïsme discursif des Corses n'est-il pas contredit par leur faible loyauté linguistique ? La domination linguistique exercée à l'encontre de leur langue par le français, appuyée en cela par toutes les institutions publiques, les médias et le secteur privé, par des moyens juridiques, technologiques, démographiques et éducatifs employés de façon systématique est telle que l'existence du corse relève déjà d'une forme d'anomalie et d'étrangeté dans l'imaginaire français. Les Corses seraient-ils dans la situation de Jean-Baptiste Clamence, le héros d'Albert Camus dans *La chute*, célébrant leurs identifications linguistiques et culturelles, mais jugeant leurs infidélités sans scrupule (Camus, Lévi-Valensi 2006) ? L'analyse des discours peut nous éclairer quant aux rapports des Corses avec leur identité, entre réification (Marx 2018; Lukacs 1960; Vandenberghe 1992; Honneth 2007; Chanson, Cukier, Monferrand 2014; Lazzeri 2011), reconnaissance (Ricœur 2005 ; Honneth 2004 ; 2013b ; Lazzeri 2011 ; Lazzeri, Caillé 2004) et ressentiment (Fleury 2020; Grandjean, Guénard 2012; Heinich 2014; Scheler 1933; Deleuze 1962; Ferro 2008; Grjebine 2011; Angenot 2007; Nietzsche 1900).

Ainsi, la notion de sublimation que Freud emprunte à la physique et qu'il aborde comme une capacité, me semble correspondre aux attitudes collectives des Corses dans leur rapport à leur identité. Pour le fondateur de la psychanalyse :

« la vie sexuelle met à la disposition du travail culturel des quantités de forces extraordinairement grandes et ceci par la suite de cette capacité, spécialement marquée chez elle, de pouvoir déplacer son but sans perdre pour l'essentiel de son intensité. On nomme cette capacité d'échanger le but sexuel originare contre un autre but qui n'est plus sexuel mais qui est psychiquement apparenté, capacité de sublimation » (de Mijolla-Mellor 2012).

Il précisera quelques années plus tard « c'est une certaine espèce de modification du but et de changement de l'objet, dans laquelle notre échelle de valeur sociale entre en ligne de

compte, que nous distinguons sous le nom de sublimation » (Freud 2011; de Mijolla-Mellor 2012). La sublimation comme changement d'objet sans altération de l'intensité, peut-être même dans le cas qui nous occupe d'une exacerbation de cette dernière, me permet de considérer l'exodiglossie comme un processus de sublimation.

Peut-on également lire dans ce dernier une forme de résilience, c'est-à-dire de « réponse réussie » aux chocs de l'uniformisation culturelle menée par la France, puis par la main invisible de la mondialisation au sentiment de perte d'un patrimoine immatériel linguistique et culturel ? Si la résilience est une notion physique importée dans le champ de la psychologie, elle peut également être appliquée à l'analyse des transactions adaptatives des communautés humaines considérées dans leur écosystème socio-culturel (Archambaud, Gondard-Delcroix 2018; Boidin, Gérardin, Lallau 2017). N'est-ce pas le sens de la banderole déployée par les socios du Sporting club de Bastia lors du premier match de la saison de Ligue 2 en 2021, après le choc de la rétrogradation directe de la Ligue 1 à la Nationale 3 en 2017 ?



Banderole déployée lors du match de Ligue 2 BKT, le 24 juillet 2021 à Furiani (Pernici 2021)⁸⁷

L'usage de la langue corse sur la banderole comme sur de nombreux messages écrits diffusés dans les lieux publics indique combien la sublimation n'est pas une substitution, mais une transaction entre les différents objets d'identification. Aussi, le retour du club dans le

⁸⁷ Tda : Après des années de gabegie, quatre saisons de folie, pour retrouver notre chemin, merci Bastia.

monde professionnel apparaît comme une guérison face au trauma de la relégation. Enfin, à l'issue du match, les discours du staff témoignent de la gratitude envers le public qui a « poussé » l'équipe et qui lui a permis d'égaliser (Chabert 2021) comme une reconnaissance de son pouvoir d'agir sur les résultats du club.

Du sentiment d'appartenance à l'authenticité des marchandises émotionnelles

J'observe ainsi un dépassement de la langue comme trait principal d'identification et un déplacement vers une exodiglossie. Dans « la société de consommation » (Baudrillard 2018), la « société du spectacle » (Debord 1967), la marchandisation des identités (Taylor 1994), tout comme les marchandises émotionnelles (Illouz, Honneth 2019 ; Illouz 2020) inondent les médias numériques et renvoient au fétichisme de la marchandise (Marx 2018), tout comme à des objets transitionnels (Winnicott 1971) ou des objets-a (Lacan 2006). Le sentiment d'appartenance ne disparaît pas, mais il s'accroche à de nouveaux objets, se transfère sur des marchandises et des émotions, tout comme un nourrisson s'accroche à son doudou. Le besoin d'appartenance devient-il un besoin de consommer des marchandises plutôt qu'un besoin de s'éduquer, de telle sorte que l'appartenance se définit par ce que nous détenons plutôt que par ce qui nous civilise ? L'être se réduit à l'avoir, aux possessions plutôt qu'aux dispositions, aux consommations plutôt qu'aux attentions. Dans un monde libéral et pluriel, le sentiment d'appartenance va-t-il transformer les identités collectives en des espaces clos, en des clubs privés⁸⁸ de consommation d'objets estampillés de logos locaux ? La croyance en leur authenticité, en leur valeur symbolique apporte-t-elle une réponse acceptable à la crise identitaire, c'est-à-dire au besoin de reconnaissance de l'individu et de développement moral de ses capacités ?

Aujourd'hui, l'idéal du moi dispose de nouveaux objets transitionnels d'identification, dont l'authenticité vécue comme « l'expérience procurée par la production simultanée d'émotions et de pratiques de consommation » (Illouz 2019, p. 25) au sein d'un processus de patrimonialisation conjugue un syncrétisme de symboles identitaires du Tout-monde (Glissant 2013), une aspiration à la consommation et la satisfaction du sentiment d'appartenance dans une logique de lutte pour la reconnaissance. La pression consumériste ajoutée à l'érosion des pratiques linguistiques aboutira-t-elle à la substitution totale de ce qui fut un trait unique d'appartenance ? L'uniformisation des modes de vie, la mondialisation de l'information et de

⁸⁸ Rorty : « a world order whose model is a bazaar surrounded by lots and lots of exclusive private clubs », in (Rorty 1994) p. 243. Traduction : « un ordre mondial dont le modèle est un bazar entouré de nombreux clubs privés exclusifs ».

la culture, le néo-libéralisme et les technologies numériques vont-ils aboutir à la disparition du sentiment d'appartenance à une communauté culturelle pour se transférer vers des communautés humaines plus larges ? Le risque climatique et écologique peut-il être un accélérateur du sentiment d'appartenance à la Terre et à l'humanité et des devoirs que cela comporte ?

Ce travail s'inscrit donc dans une dimension pluridisciplinaire, de la sociolinguistique fishmanienne, à la sociologie de l'école, du sport, de l'art, des jeunes, de la religion, de la littérature, du tourisme, au marketing territorial, en mobilisant la psychanalyse, les sciences de l'éducation et de l'information, la sémiologie, ainsi que la philosophie sociale de l'École de Francfort représentée aujourd'hui par Axel Honneth ou la théorie des capacités d'Amartya Sen et Martha Nussbaum.

Il est né de l'observation d'indices hétéroclites, rassemblés sous mes yeux et auxquels j'ai posé des questions simples. En développant mes premiers questionnements, j'ai engagé une démarche scientifique regroupant une diversité de produits culturels au sein d'un corpus susceptible d'être encore enrichi par de nouvelles enquêtes et dont l'exploitation pourra donner lieu à des méthodes originales d'exploitation des données. Au regard de celles-ci, je considère cependant être arrivé à saturation, tant les nouveaux produits ne viennent plus qu'illustrer le discours et non plus lui conférer de nouvelles dimensions.

En effectuant des sondages au sein des manifestations et productions du discours corse depuis les années 2000, dans la littérature, dans la parole publique, sur les forums et réseaux sociaux numériques, dans les arts et le marketing, j'ai été orienté vers un terrain largement influencé par le football et en particulier par le Sporting Club de Bastia. Le supportérisme comme style de vie (Macé 2016), comme discours, comme manière de vivre son identité collective a été documenté par les travaux de Bromberger, Dietschy, Louis ou Rey en ce qui concerne la Corse pour une période antérieure (Elias, Dunning 2007 ; Bromberger, Hayot, Mariottini 1995 ; Dietschy 2014 ; Louis 2017 ; Zoudji, Rey 2015 ; Rey 2003 ; Rey, Martel 2009). Si les identifications culturelles basculent au profit de marchandises émotionnelles, le libéralisme aura-t-il réduit les identités, cultures et styles de vie à des biens de consommation ?

Le discours corse comme résilience ?

C'est alors qu'après les choix scolaires comme marqueurs identitaires, et l'analyse des mouvements de la littérature corse, je me suis intéressé à ce que je peux qualifier de discours corse. Loin des méthodes qualitatives et quantitatives que j'avais mobilisées dans mon travail

de thèse, j'ai constitué un corpus divers de produits marketing, de posts et de tweets sur les réseaux sociaux, de pièces graphiques ou iconographiques évoquant l'île, son histoire et ses mémoires dans la période contemporaine. Progressivement, j'ai observé que le discours corse dérivait sur la consommation de marchandises et d'émotions. La lecture d'Éva Illouz fut un révélateur. J'ai alors choisi de recueillir la profusion de discours évoquant le Sporting Club de Bastia. Remonté de National en Ligue 1, finaliste de la Coupe de la Ligue en 2015, puis rétrogradé en National 3 en 2017, avant de remonter en Ligue 2 en 2021, le club qui disposait déjà d'un capital patrimonial conséquent depuis sa création en 1905, a pu mobiliser, concentrer, confronter, exacerber et médiatiser, un discours polymorphe et polyphonique agençant les différentes figures de la Corse dont Pascal Marchetti pouvait observer en 1980 une forme d'éveil :

« la décennie qui s'achève aura marqué, dans l'histoire de la Corse, le réveil d'un nationalisme depuis longtemps assoupi sous l'édredon de l'uniformité hexagonale, ce fut aussi le réveil de l'identité, de la langue, de la culture, de l'originalité de tout ce qui fait un peuple et de tout ce qui le fait différent des autres » (Marchetti 1980, p. 262).

Si le discours relatif au supportérisme est très genré du côté de la masculinité, il n'en révèle pas moins des dynamiques sociales par-delà les identités de genre. Par ailleurs, le mouvement évoqué par Marchetti ne s'apparente-t-il pas à une dynamique de résilience ? Boris Cyrulnik propose pour sa part d'étudier ce phénomène selon trois dimensions qu'il développe ainsi :

« L'acquisition des ressources internes imprégnées dans le tempérament, dès les premières années, au cours des interactions précoces préverbales, expliquera la manière de réagir face aux agressions de l'existence, en mettant en place des tuteurs de développement plus ou moins solides.

La structure de l'agression explique les dégâts du premier coup, la blessure ou le manque. Mais c'est la signification que ce coup prendra plus tard dans l'histoire du blessé et dans son contexte familial et social, qui expliquera les effets dévastateurs du second coup, celui qui fait le traumatisme.

Enfin, la possibilité de rencontrer des lieux d'affection, d'activités et de paroles, que la société dispose parfois autour du blessé, offre les tuteurs de résilience qui lui permettront de reprendre un développement infléchi par la blessure » (2018).

Si je peux considérer que l'entropisation linguistique du corse est ressentie par les acteurs de la communauté linguistique et culturelle comme une agression de l'existence, la signification de cette perte n'est-elle pas réactualisée avec le *Riacquistu* et le sentiment d'appartenance à la Corse qu'il suscite ? Quant au troisième niveau développé par Cyrulnik, on

identifie assez aisément quels pourraient être les principaux lieux de l'imaginaire corse à disposition de la résilience de l'individu hypermoderne, ceux-ci allant du village au stade de football, lieu de la parrhésia (Foucault 1983; Colombo 2014; Lécu 2019). Ne faut-il pas inclure également les espaces de consommation, tant les créateurs corses développent un marketing territorial se déclinant sur un vaste paysage de produits, allant notamment des cosmétiques à la mode, en passant par la gastronomie ?



Publicité pour la marque Pietra (Aloïsi 2021)

 Sgiò a identifié un produit de sa boutique — à Plage de Calvi. ...
2 h · Calvi · 🌐

La Lunette Corse par sgiò ! Soyez Corse jusqu'au bout du nez 🤪👉
disponible sur www.sgio.fr et dans notre Showroom de corte
[#lunettesdesoleil](https://twitter.com/lunettesdesoleil)



Publication Facebook de la marque Sgiò (Sgiò 2021)



 IMIZA
5 juillet, 20:11 · 🌐

Véritable ode aux senteurs estivales, notre huile de beauté OLIU DI SOLE vous offre le meilleur de la Corse à votre peau.

·

· Formulée à base d'huile essentielle d'immortelle Corse et naturelle.

·

· Laissez vous tenter !

·

· En parfumeries, pharmacies et parapharmacies.
www.imiza.com

·

· [#imiza](https://twitter.com/imiza) [#corse](https://twitter.com/corse) [#oliudisole](https://twitter.com/oliudisole) [#immortelle](https://twitter.com/immortelle)
[#helycrisum](https://twitter.com/helycrisum) [#amura](https://twitter.com/amura) [#cosmetique](https://twitter.com/cosmetique)
[#madeinfrance](https://twitter.com/madeinfrance) [#huilesestivales](https://twitter.com/huilesestivales) [#huileseche](https://twitter.com/huileseche)
Voir moins

  58 4 commentaires 5 partages

Capture d'écran d'une publication Facebook de la marque de cosmétiques Imiza (2021)

Un autre phénomène appelant une attention particulière pourrait recouvrir l'attribution des prénoms des nouveau-nés, tant l'assignation d'anthroponymes corses constitue une tendance lourde des vingt dernières années et permet aux parents de choisir une partie de l'identité de leur enfant (Fourquet 2017; Fourquet, Manternach 2019; Coulmont 2014). Le prénom apparaît

alors avec les modes de consommation comme un terrain propice à l'expression publique du sentiment d'appartenance et du pouvoir d'agir des individus en résilience.

La consommation comme pouvoir d'agir

Cinquante ans après les débuts du *Riacquistu*, la dernière décennie a prolongé ce mouvement de distribution du pouvoir d'agir par la consommation. Elle l'a inscrit dans la sphère du pouvoir d'achat que Vanessa Wisnia-Weill (2020 : 20) considère comme un pouvoir d'agir comprenant le marché et la consommation, en référence aux travaux d'Axel Honneth, la sécurité et le bien-être social en renvoyant aux théories de la justice de Michael Walzer (1983), les moyens de vivre, la santé physique (alimentation, logement et santé), ainsi que les libertés et les droits garantissant l'intégrité physique dans la théorie des capacités de Martha Nussbaum.

Éléments méthodologiques

En constituant un corpus relatif au discours corse, la matière récoltée donne à voir un certain nombre de figures de l'île et de la corsitude, par des créations, des manifestations, des matchs, des conflits, ou bien encore par des actions de réparation et d'encapacitation autour du SCB et de ses supporters. Ainsi, entre les pôles du ressentiment, de la réification et de la reconnaissance, appréhendés comme un triangle néguentropique, s'élaborent des pouvoirs d'agir (Wisnia-Weill 2020). Ils permettent de donner du sens à l'individu, au sein de « la société du vide » (Barel 1984), par des manifestations de religiosité organisées dans des stades transformés en de véritables cathédrales poursuivant sur un terrain sportif le redéploiement de la religiosité déjà entamée au sein des confréries (Verdoni, Harixçalde 2003).

Ainsi, j'ai développé un travail de terrain visant à tester l'hypothèse de l'émergence de l'exodiglossie comme déplacement de la diglossie par un consensus politique sans normalisation linguistique. Cette exodiglossie donne lieu à un conflit émotionnel produisant la sublimation du sentiment d'appartenance (Audi 2014 ; Piveteau 1969) par la création et la consommation (Baudrillard 2018), d'objets transitionnels (Freud, Astor, Pellegrin 2019 ; 2017 ; Winnicott, Harrus-Révidi 2010 ; Lacan 2006 ; Nasio 2006), et de figures de l'autre, inscrits dans un processus de transmission culturelle (Audi 2007 ; 2014 ; Morin 2011 ; Rochex, Štech, Kučera 2001) et de distinction sociale (Bourdieu 1979), qui permettent de rêver la différence (Wieviorka 2005) et la singularité socioculturelle et développant la plasticité (Malabou 2000), l'agentivité (Deleuze, Guattari 1975) et les capacités des acteurs (Nussbaum 2017 ; 2015 ; Sen 2010 ; 2012).

J'ai pour cela procédé à l'identification, par une méthode sémiologique situationnelle, des mythologies contemporaines de la Corse et des Corses (Barthes 2015 ; 1983 ; BARTHES ROLAND 2014 ; Greimas 1985 ; Ricœur 1990), relatives à l'identité ipsité des Corses en tant qu'identité projet (Castells 1999) inscrite au sein de processus de patrimonialisation (Verdoni 2010b) et de spectacularisation de la société (Debord 2018 ; Wolton 2010).

À partir de ce corpus constitué d'un matériau autorisant les identifications collectives et l'élaboration d'un récit communautaire ou d'un roman national, j'ai étayé une analyse afin de situer le pouvoir des mythologies produites par le sentiment d'appartenance dans un contexte interculturel de minoration des pratiques sociales et culturelles des Corses, d'exaltation de leur sentiment national (Thiesse 1999; Schnapper 2000; 1991; Schnapper, Simon-Nahum 2017; Noiriél 2005; 2007; Detienne 2010; Talamoni 2018) et de redéfinition de leur rapport aux autres (Terrazzoni 2019; 2013; Peretti-Ndiaye, Quashie, Terrazzoni 2016; Peretti-Ndiaye 2014; 2017; Rey 2003; Moretti 2019).

Vers une extension du corpus ?

À cet égard, malgré la dimension du corpus que j'ai analysé, j'aurais encore pu m'intéresser à d'autres objets, images, gestes et dons relatifs à l'identification de soi à la Corse, comme :

- les discours de l'Assemblea di a ghjuventù (Questions orales, motions, discours des Vice-Présidents) ;
- les discours d'investiture d'Angelo Rinaldi à l'Académie française, ainsi que ceux des présidents de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif ;
- les discours des influenceurs corses sur les réseaux sociaux numériques ;
- le rapport au chant corse comme marchandise émotionnelle ;
- les figures mobilisées par les créateurs corses (mode, cosmétique, design, gastronomie, arts visuels...) ;
- les comportements électoraux des Corses.

En retour, les objets, images, gestes, figures et récits relatifs à l'identification des Corses par les autres indiquent l'état des stéréotypes. Un premier corpus indicatif pourrait rassembler :

- le rapport dit Glavany au nom de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics et la gestion des services publics en Corse (Glavany, Paul 1998) ;

- l'enquête corse de Pétilion (2000);
- *Mafiosa (Mafiosa: the complete collection 2014)* ;
- les évocations de la Corse sur les chaînes d'information en continu.

Enfin, le corpus pourrait agréger les objets, images, gestes, figures, récits relatifs au processus d'identification des autres par les Corses, notamment sur les réseaux sociaux ou les forums.

En quoi l'identification à un groupe culturel par la consommation de marchandises et d'émotions est-elle problématique, dans la mesure où les choix esthétiques, artistiques et commerciaux sont aussi des choix culturels qui mobilisent un substrat composé de l'imaginaire collectif et de la langue ? Les objets ne s'inscrivent-ils pas dans un jeu entre réification et sublimation de l'identité, car tout en renvoyant à des figures populaires et convenues, le design ne modernise-t-il pas les représentations ?

Chez les jeunes, la radicalisation n'est-elle pas une déclinaison pharmacologique de la sublimation par la résilience (Tarot 2008), un mode de réification de l'identité ? Parfois concomitante de la consommation, la radicalisation (Fize 2016 ; Galland, Muxel 2018 ; Khosrokhavar 2014) appelle des médiations socio-éducatives afin d'approfondir la connaissance de ces mythologies et de travailler, c'est-à-dire d'objectiver le sentiment d'appartenance des jeunes. En ce sens, l'éducation interculturelle apparaît comme une ressource à développer au sein du bassin méditerranéen afin de réhabiliter les identités tout en amorçant des dynamiques dialogiques désamorçant les conflits identitaires liés à la domination ou à l'ignorance de l'Autre.

Quel est le fil, le continuum entre la sociolinguistique et la sociologie de l'éducation, disciplines à partir desquelles j'ai initié mon travail de recherche, et ce travail transdisciplinaire situé entre sémiologie et sociologie de la jeunesse, entre sociologie du sport et sociologie de la culture, entre sociolinguistique et philosophie politique, aussi entre marketing et sciences de l'information et de la communication ? De même que les choix scolaires relèvent de la formulation de choix identitaires médiatisés par des formes de consommation, de même le sentiment d'appartenance à la Corse actualisé et sublimé par le soutien affiché au Sporting se déclinant dans la sphère de la création, du supportérisme ultra, de la mode, de la chanson, du discours, du soutien politique ou de la mémoire collective, crée du lien, de la culture qui mobilise les stéréotypes du corse, tout en proposant des dialectiques néguentropiques de résilience entre les pôles du ressentiment, de la réification et de la reconnaissance. En ce sens,

en proposant une mise à jour des identifications, l'analyse du discours corse donne à voir quels sont les acteurs, supports, motifs, valeurs et figures de l'identité corse hypermoderne. L'analyse du discours révèle alors dans quelle mesure est-il capacitant ou incapacitant, résilient ou vulnérabilisant. Dès lors, si le sentiment d'appartenance est plutôt lié à l'étude des migrations (Guilbert 2005), il m'a semblé opportun de travailler cette notion dans le cadre d'une minorité linguistique et culturelle insulaire et euro-méditerranéenne, dont le principal trait d'identification situe la communauté en danger de disparition (Pentecouteau, Servain 2019).

Reconnaissance et capacités de la Corse

Ainsi, mon travail relatif au discours corse entend montrer que la mondialisation et la révolution technologique (Wolton 2010), l'anthropocène (Stiegler, Collectif International 2020), le néo-libéralisme et le désenchantement du monde (Weber 1921; Arendt 1961; Elias 2018; Taylor 1994) n'effacent pas les attachements locaux et n'aboutissent ni à la fin de l'histoire (Fukuyama 1992) ni à la fin des attachements nationaux ou mystiques (Joas 2020; Maffesoli 2009) comme avaient pu l'imaginer des philosophes allant de Marcel Gauchet à Régis Debray (Gauchet 2000; Debray 2005; 2009). Ces phénomènes appellent néanmoins une politique de civilisation (Morin 2008) fondée sur la néguentropisation (Stiegler 2015) interculturelle de la Méditerranée et la cosmopolitisation des sociétés (Beck 2014). Qu'y a-t-il de commun entre le besoin d'enracinement évoqué par Simone Weil et la reconnaissance (Honneth 1992; Glissant 1984) comme primat et comme besoin ? Les deux renvoient à une dimension intersubjective de la construction du sujet, donc à d'éventuels processus d'aliénation (Fanon 1952; 2018b), comme à des mouvements de quête d'authenticité (Illouz 2019; Fabiani 2001) ou d'invention de la tradition (Hobsbawm 1983). Dans le contexte libéral actuel, enracinement et reconnaissance ne peuvent exister en dehors du marché et de l'espace sensible, d'où leur réactualisation par la consommation de marchandises émotionnelles identifiées par Éva Illouz (2020).

Dès lors, nous pouvons faire l'hypothèse du besoin de l'individu de matérialiser son sentiment d'appartenance par la consommation d'objets, de signes et d'insignes matériels attestant de son identité non seulement comme attestation, mais aussi comme ressource, comme *agency*, comme pouvoir d'agir (Sen 2003, p. 16-17). Le décalage entre le désir de langue -trait unique de l'identité culturelle, en Corse comme en Bretagne et ailleurs en Europe (Ozouf 2009; Le Clézio 2020)- et les pratiques linguistiques (Thiers 2009 ; Blanchet 2005 ; Meglio, Ottavi, Claude 2016 ; Cortier, Meglio 2018 ; Quenot 2013) peut être entendu par une critique phénoménologique de ce que je pourrais qualifier de sociolinguistique cartésienne, en vérifiant

l'hypothèse arendtienne, walzerienne et illouzienne que les nouvelles transcendances se fondent sur l'expérience de la consommation d'objets et d'émotions qui donnent à voir un style de vie, et non plus seulement des imaginaires langagiers (Quenot 2022b). Alors que le développement personnel peut émanciper l'individu comme le culpabiliser en cas d'échec dans son travail personnel de développement linguistique, l'individu hypermoderne privilégie-t-il la consommation comme ressource résiliente, à l'éducation, en l'occurrence, à la corsophonisation, afin de déplacer la responsabilité de ses crises identitaires tantôt sur l'État, tantôt sur le marché ? En ce sens, l'exodiglossie n'est-elle pas une ressource autorisant l'individu à se déculpabiliser, à s'exonérer de tout devoir lié à son enracinement ?

5. *L'anticipation comme agency ? La Chaire UNESCO en littérature des futurs « Devenirs en Méditerranée »*

Parallèlement à ce travail, j'ai entrepris un projet de création de Chaire Unesco en littérature des futurs. Interdisciplinaire, elle se décline en cinq opérations, dans les domaines de la discipline de l'anticipation, de la prospective territoriale, des sciences de l'éducation, des sciences du tourisme et du patrimoine, de la sociologie, de l'intelligence économique, de l'histoire culturelle, des sciences de gestion et de la sociolinguistique. Ce projet porté avec Caroline Tafani, Maître de conférences en géographie et Philippe Clerc, Président de l'Académie de l'intelligence économique a obtenu la validation de l'UNESCO. La Chaire sera officiellement installée à la rentrée 2022.

Dans la période contemporaine, l'anticipation du futur de la Corse prend date en 1972, avec la publication du très controversé rapport de l'Hudson Institute commandé par un organisme d'État : la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (1972).

Réalisé dans le cadre d'une commande intitulée « Survol de la France », il présente une libre opinion d'Américains sur les potentialités de l'hexagone. Après un état des lieux de l'île, il expose des choix qui, depuis lors, polarisent le débat politique. Au scénario « pas de changement », sur un territoire à « la beauté sans égale », en proie à un profond déclin culturel, démographique et économique, les observateurs opposent le développement du tourisme, au risque de faire disparaître l'identité culturelle des Corses. Cette hypothèse conduisait les auteurs du rapport à « envisager l'avenir comme une question urgente » en formulant « une hypothèse

intéressante et passionnante ». Celle-ci suggérerait un développement maîtrisé par les Corses construit autour de la préservation de leur environnement et de leur identité culturelle.

Dès lors, nous retrouvons ici les termes jalonnant près de cinquante ans de conflit politique, dont l'éventualité était alors écartée par les Américains. Les débats publics relatifs au Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse des années 2007-2015 ont largement repris les termes de ce rapport emblématique portant sur les enjeux de prospective et de développement durable de l'île (Chabanon, Casanova 2009).

L'Université de Corse y a pris toute sa place, notamment au travers de publications comme « La Corse et le développement durable » en 2010, ou bien dans le cadre du rapport de la mission universitaire de réflexion stratégique sur l'avenir de la Corse, publiées en 2011, suite à la sollicitation du Président de la République Nicolas Sarkozy. Les controverses se poursuivent aujourd'hui encore, tant l'application du PADDUC adopté en 2015 par l'Assemblée de Corse demeure problématique et pose de nouvelles questions : suprématie de l'économique sur le politique, faible décentralisation, mille-feuille administratif, ingénierie locale, application des lois et des règlements, dérives mafieuses, promotion de la diversité culturelle à l'ère de la mondialisation et du numérique.

Cette singularité de l'île et l'expertise dont dispose déjà l'Université doivent être connectées aux autres mutations qui affectent l'Europe et le monde. En effet, à l'ère de l'anthropocène, conjuguant globalisation et changement climatique, la Méditerranée apparaît comme un point chaud de la rencontre des imaginaires, des cultures et des hommes.

À la croisée du Nord et du Sud, la Corse connaît un rapport culturel complexe avec la Méditerranée. La participation des Corses à l'Empire colonial, puis sa dynamique démographique, ses mutations culturelles et ses conflits de reconnaissance en font un territoire de grande diversité.

Ce contexte particulier en Méditerranée occidentale, d'interculturalité dans un État universaliste, voit les imaginaires du moi, du nous et de l'autre créer, répéter et reproduire parfois des conflits bien réels qui viennent alimenter la quête de sens des individus.

Alors que les imaginaires sont aujourd'hui préemptés par les processus de consommation de la société du spectacle, par les réseaux sociaux et la vidéosphère qui affaiblissent les institutions, quelles organisations politiques, quels dispositifs de transmission culturelle, quels systèmes éducatifs et relations de voisinage, quels systèmes de production et de consommation durables peuvent être envisagés afin que cette « zone » de culture(s) ne réduise sa mémoire

collective à la culture de la crise et s'engage sur un processus de création, de patrimonialisation, de coopération animé par l'espoir d'une « pax Mediterranea » et de futurs durables ?

La Chaire UNESCO « Devenirs en Méditerranée » entend répondre à une question fondamentale :

– Dans le contexte de l'anthropisation entropique et acculturante de la Méditerranée, comment peut-on développer un cadre conceptuel et méthodologique interdisciplinaire de l'anticipation répondant de manière évolutive au besoin d'encapacitation des territoires méditerranéens ?

La Chaire s'emploiera à développer les méthodes de l'anticipation dans des axes interdisciplinaires de recherche-action participative. Elle mettra en débat les cadres scientifiques de l'anticipation et développera des opérations de sensibilisation et de formation. Elle impulsera et accompagnera des projets opérationnels de création et de négociation des futurs durables en Méditerranée.

S'appuyant sur une méthode inclusive, il s'agira de valoriser et de normaliser l'utilisation de la littératie du futur au sein des pratiques des acteurs engagés dans l'analyse prospective, les politiques publiques ou plus largement le développement inclusif de ces territoires méditerranéens.

Les résultats de ces expérimentations constitueront autant de prototypes mis à disposition des décideurs, de la société civile et de la communauté scientifique.

Contexte : développer la littératie des futurs comme compétence permettant de mieux comprendre les mécanismes humains conscients et inconscients de l'anticipation à l'échelle individuelle et collective ; compétence accessible à toutes et tous, car reposant sur notre imagination et notre force de résilience, l'étude des systèmes et processus anticipatoires répond à des futurs, un réel besoin d'encapacitation pour les territoires méditerranéens.

Les mondes méditerranéens sont des terres de contrastes. Fernand Braudel écrivait qu'ils sont « mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres » (2017). Ces mondes méditerranéens sont pleins de devenirs, d'histoire, d'essais et de recommencements. Parfois chaotiques, ils sont pourtant le sol nourricier de tous les destins. Regroupant près de 7% de la population mondiale avec 524 millions d'habitants en 2025 selon les projections de la Banque Mondiale, la Méditerranée se situe au cœur d'une

histoire riche de mélanges de civilisations (Leone 2017). Après avoir étudié les dynamiques de colonialisme linguistique (1975; 1999), Jean-Louis Calvet la décrit comme la « mer de nos langues » (2020). Déjà transformée par l'intensification de l'activité touristique, elle se montre particulièrement sensible aux effets du changement climatique. Les mouvements migratoires y prennent place dans un contexte de forte littoralisation des populations et de perte des savoir-faire traditionnels. Cette anthropisation de la Méditerranée appelle une politique d'encapacitation des acteurs, de remise en compétence.

Alors qu'elle constitue le foyer de civilisations et de grandes religions, les pays de la rive nord doivent renégocier leur importance politique, économique et socioculturelle à l'aune du XXI^e siècle. Quant aux pays de la rive sud, ils sont sortis de la colonisation sans pour autant toujours disposer des moyens de donner à leur jeunesse dynamique la formation et le pouvoir d'agir nécessaires à l'émancipation (Appadurai 2015). N'est-ce pas pour cela que l'Afrique, avec laquelle nous avons tissé des partenariats au sein de la Chaire, figure parmi les deux priorités globales de l'UNESCO (2019)?

Lieu de civilisation et de conflit, de l'invention et de la réinvention du barbare - d'Ulysse aux migrants, en passant par les dictatures, la colonisation, les populismes, les printemps arabes et le terrorisme - sa diversité culturelle, au Nord comme au Sud, peut en faire un terrain d'expérimentation du risque de « choc des civilisations » (Huntington 1996) comme de la « cohabitation » (Wolton 2010) et de la réinvention du « voisinage » (L'Heuillet 2016) en développant la localité face aux localismes, la localisation face aux délocalisations entropiques (Stiegler, Collectif International 2020).

La Méditerranée se présente encore à nous comme un vaste territoire de successions d'espoirs et de crises, de ressources humaines, patrimoniales, environnementales à savoir valoriser davantage par ses enfants. Dans ce contexte, l'encapacitation des acteurs est une condition de leur agentivité, c'est-à-dire de leur pouvoir d'agir sur eux-mêmes et sur le monde. En proposant des espaces de co-construction de connaissances afin de mieux comprendre pourquoi et comment les méditerranéens anticipent, ceux-ci sont amenés à repenser comment et pourquoi ils agissent, c'est-à-dire comment ils se situent dans l'espace et dans le temps.

L'enjeu est fort sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. La Corse n'y échappe pas. Son territoire insulaire présente un taux de pauvreté de 18,7% en 2017, plus de 10 % de chômage, 12,7% de jeunes de 16 à 25 sans emploi, diplôme ou formation. Le PIB en recherche et développement de l'île atteint seulement 0,23% contre 2,19 pour la France (Eurostat 2019;

INSEE 2020; Maestracci 2020; Agostini, Bonnefont, Gallard 2016). Il s'élève à 39% pour l'activité touristique (INSEE, ATC 2021). La Méditerranée accueille 30% des touristes mondiaux et cherche à proposer une expérience culturelle ne se réduisant pas à ses plages. La crise de la Covid n'épargne ni les modèles touristiques ni les jeunesses insulaires et méditerranéennes face au risque de décrochage. Tout en se situant dans l'espace métropolitain, la Corse présente des caractéristiques sociales correspondant aux territoires périphériques du Sud faisant de la mobilisation de ses ressources patrimoniales et environnementales un enjeu fort de la montée en compétence des jeunes et de l'inclusion sociale des acteurs de ses territoires.

Dans ce contexte, les objectifs de la Chaire s'enracinent dans ces enjeux territoriaux qui appellent une mobilisation institutionnelle et scientifique interdisciplinaire à l'échelle internationale, tout en s'inscrivant pleinement dans les objectifs de développement durable 2030 de l'UNESCO :

- appliquer, intégrer et sophistication le cadre conceptuel et méthodologique de l'anticipation tel que développé par l'UNESCO (UNESCO, Miller 2020) dans le cadre des futurs méditerranéens ;

Il s'agit de prendre en compte son application aux six disciplines et les relations interdisciplinaires subséquentes. Les six disciplines concernées sont l'étude des systèmes et processus anticipatoires, l'intelligence économique, les sciences de l'éducation, la géographie, les sciences de gestion et l'histoire culturelle. Pour ce faire, le projet de chaire aura vocation à explorer les prémisses, systèmes et processus anticipatoires propres aux futurs méditerranéens :

- mettre en œuvre des activités d'encapacitation fondées sur l'exploration, la mise à l'épreuve et la co-construction de futurs méditerranéens, à l'exemple de laboratoires de littératie des futurs ;

- développer les compétences des acteurs locaux en les accompagnant à comprendre les systèmes anticipatoires qui sous-tendent leurs images et perceptions des futurs méditerranéens ;

- articuler, diffuser et raffiner le cadre conceptuel auprès d'acteurs territoriaux et internationaux.

Pour cela, le réseau de la Chaire mobilise des acteurs méditerranéens ou spécialistes de la Méditerranée, des acteurs insulaires et des spécialistes de l'anticipation et de la prospective. Son dossier de candidature présente une coopération scientifique cherchant la double

articulation sciences-société, rive nord / rive sud qui a obtenu le soutien des partenaires suivants :

- Université Ouverte de Dakhla, Maroc
- Académie bulgare des sciences, Bulgarie
- Université de Burgas, Bulgarie
- Universitat de les Illes Balear, Espagne
- Université Grigol Robakidzé de Tbilissi, Géorgie
- Universités de Toscane, Région Toscane, Italie
- Università degli studi di Cagliari, en Sardaigne, Italie
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, France
- Université d'Aix-Marseille, France
- Université de Toulon, France
- Université de Mons, Belgique
- Université de Bucarest, Roumanie
- Universitatea « Ovidius » din Constanta, Roumanie
- Université de Szeged, Hongrie
- Université de Manouba, Tunisie
- Université Senghor, Egypte
- University Maritime Raja Ali Haji, Indonésie
- Universidad Bernardo O'Higgins, Chili
- Open University of Cyprus, Chypre
- Université Mohamed V de Rabat, Maroc
- Universidad Externado de Colombia, Colombie
- Université internationale de la mer, France
- Unité de Recherche Éducation, Cognition, Tice et Didactique, Tunisie

Elle rassemble également des ONG, des instituts des deux rives, ainsi que trois régions :

- Conseil régional de Sardaigne, Italie
- Collectivité de Corse

- Région Toscane
- Communauté des Communes Lisula Balagna
- Association Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée
- Revue politique et parlementaire
- Parc Naturel Régional de Corse
- Chambre d'Agriculture de Haute-Corse
- Association internationale francophone d'intelligence économique
- Hautes Études Internationales et Politiques
- Institut Français d'Algérie
- Institut « Les ateliers sauvages », Algérie
- La délégation corse du souvenir napoléonien
- Réseau CEDITER
- Association Via Grenelle
- Institution les Iris, Marrakech, Maroc
- CODATA France

La Chaire UNESCO sera pilotée par un comité regroupant l'ensemble des partenaires apparaissant dans les soutiens, dont la composition visera la triple parité :

- entre hommes et femmes,
- entre représentants du Nord et représentants du Sud,
- entre acteurs académiques et autres acteurs des territoires.

Il intègrera également un représentant de la commission nationale de l'UNESCO.

De façon plus précise, les 5 opérations qui seront développées au sein de la Chaire recouvrent les objectifs de développement durable formulés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans le cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4.

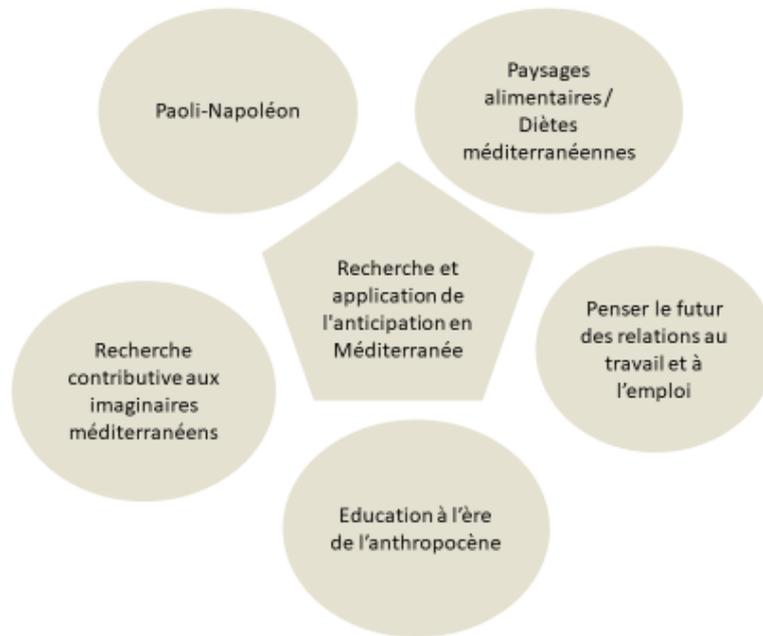


Figure 1 : Schéma de la déclinaison de la Chaire en 5 axes majeurs.

L'éducation et la formation, en lien avec l'anticipation, constituent le trait d'union des opérations proposées dans la Chaire.

Chronogramme prévisionnel projet chaire Unesco																
	2022				2023				2024				2025			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Recherche contributive aux imaginaires méditerranéens		O (2)				O	1							O		I
			1			Inter										
	2	1		1	2	1		1	2	1		1	2	1		1
Education à l'ère de l'anthropocène			3													Inter
Ingénierie des pouvoirs politiques et institutionnels		Inter				Inter				Inter				Inter (Dahika - Maroc)		
			O						O						O	I
Paysages alimentaires méditerranéens																
Penser le futur des relations au travail et à l'emploi																
			1													
	O / I	Publication (O : ouvrage; I : site Internet)														
	X	Nombre d'offre de doctorat/post-doctorat														
		Manifestations scientifiques nationales														
	Inter	Manifestations scientifiques internationales														
	X	Nombre d'événements ciblés récurrents														
		Mission de terrain														
		Kit de jeu pédagogique														

Chronogramme prévisionnel initial des principales actions du projet de chaire Unesco.

Période prévisionnelle d'exécution de l'action

Du 01/01/2022 au 31/12/2025

Objectifs, calendrier et résultats attendus de l'action

La Méditerranée est depuis la naissance et l'essor des civilisations antiques un espace à la fois fertile et complexe de circulation des hommes et des idées. Elle est aussi un lieu de conflit des mémoires. La colonisation, les migrations contemporaines, les inégalités sociales à la fois entre le Nord et le Sud et au sein des différents territoires, les ruptures de transmission linguistiques et culturelles élaborent des représentations de soi et des autres. Les stéréotypes, les ethnotypes et les clichés véhiculés par une pensée globalisante, binaire et sans nuance, s'entrechoquent et vont à l'encontre des processus de reconnaissance. Le ressentiment et les dynamiques de réification ou d'autoréification peuvent être source de discrimination, de haine, de racisme voire de terrorisme.

En anticipant les risques socioculturels liés à la haine ou au mépris de soi et/ou de l'Autre, la Chaire se fixe pour objectif de fournir aux acteurs de l'éducation les outils conceptuels, méthodologiques et didactiques afin de donner aux adolescents les clés de compréhension des imaginaires méditerranéens. Par cette recherche contributive, il s'agit d'impulser une dynamique de territoire apprenant sur lequel les acteurs s'emparent des enjeux d'éducation, définissent leurs propres valeurs et s'engagent pour produire de nouveaux réseaux de localité et de bon voisinage.

Nombre prévu de public cible

Collégiens, enseignants du secondaire, jeunes chercheurs.

Moyens prévus, modalités de mise en œuvre

2022 :

– construction d'un réseau international en Méditerranée, entre territoires insulaires, et spécialistes de l'anticipation

– organisation d'un séminaire international et interdisciplinaire sur les stéréotypes en Méditerranée avec universitaires et institutions publiques

– post-doctorat

– publication de la traduction de *Noces* en langue corse en partenariat avec *Les ateliers sauvages* à Alger

2023 :

– doctorat en co-tutelle sur le genre dans les littératures méditerranéennes

– élaboration d’un diagnostic territorial sur les stéréotypes de genre, de langue, de religion, de culture auprès de collégiens : élaboration du protocole, réalisation de l’enquête, analyse et publication des résultats en s’appuyant sur les méthodes de l’anticipation.

– séminaire intermédiaire de discussion et de restitution des résultats.

– séminaire international sur les manuels et méthodes de lutte contre les stéréotypes.

– séminaire d’élaboration du dispositif pédagogique en lien avec des enseignants en formation continue.

– publication : La Méditerranée de Marie Susini et Albert Camus

2024 :

– ateliers en classe de 4^e en heures de vie de classe au sein des collèges partenaires.

– séminaires d’évaluation-diagnostic des interventions.

– séminaire de suivi du dispositif pédagogique en lien avec des enseignants en formation continue.

2025 :

– ateliers en classe de 3^e pour élaborer un manuel pédagogique et site Internet plurilingue sur les stéréotypes en Méditerranée.

– publication du manuel pédagogique et du site Internet

– séminaire de restitution de la recherche contributive.

– formation continue auprès d’enseignants.

Chaque année :

– évènements lors de la journée internationale de la langue maternelle le 21 février, de la journée internationale des droits de la femme le 8 mars, la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement le 21 mai, la Journée internationale pour la tolérance le 15 novembre.

– mémoires de Master de l’INSPE

Suivi du public cible (moyens mis en place pour identifier le public cible, modalités de suivi du public : ex : enregistrement des présences aux formations, de leurs caractéristiques, d’évolution de leur situation à la sortie de l’action...) :

- enregistrement des présences aux formations,

- audience des séminaires, diffusion en ligne,

- évaluation des représentations des collégiens,
- nombre de publications.

Intervenants internes (identification, qualité, ...) en cas de formation, de séminaires... :

Eugène Gherardi, PU

Dominique Verdoni, PU

Didier Rey, PU

Alain Di Meglio, PU

Sébastien Quenot, MC

Davia Benedetti, MC

Fabien Landron, MC

Denis Jouffroy, MC

Christelle Moretti, Docteure qualifiée, Conseillère Principale d'éducation

Serena Talamoni, Docteure qualifiée

Laure Moretti, Doctorante, Professeure en sciences et vie de la Terre, Doctorante.

Intervenants ou prestataires externes (type de prestataire, mode de sélection ...) le cas échéant :

Académie de Corse : appel à candidatures auprès des collèges de l'île

Éditeurs et Webmaster : appels d'offres

Partenariat envisagé pour la mise en œuvre de l'action :

Académie de Corse

Canopé de Corse

Autres informations jugées nécessaires :

Les ateliers organisés entre collégiens, professionnels et chercheurs ont pour objectif d'augmenter les savoirs théoriques de chacun, de construire les outils critiques nécessaires à l'identification, à l'analyse et à la lutte contre les stéréotypes. Dès lors, appréhendée par les compétences interculturelles élaborées lors des ateliers, la différence culturelle sera abordée par le prisme d'une éducation au partage, au respect mutuel et à la tolérance.

DEVENIRS EN MÉDITERRANÉE

SÉMINAIRE DE PRÉFIGURATION DE LA CHAIRE

MERCREDI 21 JUILLET 2021 | 10H00

SPAZIU NATALE LUCIANI | CORTI

PROGRAMME

10H00 : Propos introductifs
10H30 : Conférence de Riel Miller, responsable du programme Littérature des Futurs à l'UNESCO: «Introduction à la théorie des systèmes et processus d'anticipation - le cadre théorique de la Littérature des Futurs»
14H00 : Séminaire méthodologique: Méthodes et pratiques de l'anticipation en Corse centrées sur les cinq actions de la chaire
16h00 : Restitution collective

Responsables scientifiques :
 S. Quenot, C. Tafani, P. Clerc







www.universita.corsica



LABORATOIRE LIEUX IDENTITÉS ESPACES ET ACTIVITÉS
 UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI - CNRS
 pedinielli_s@univ-corse.fr
 umrlisa.univ-corse.fr

Affiche du séminaire de préfiguration de la Chaire UNESCO du 21 juillet 2021⁸⁹

Un premier Laboratoire des littératies des futurs a été organisé les 22 et 23 juin 2022 sur le thème suivant : « Quel avenir pour la culture corse ? ». Regroupant doctorants, enseignants-chercheurs, professeurs, artistes, agents de la fonction publique territoriale de la Collectivité de Corse et de la mairie de Bastia en charge du projet Bastia Cultura 2028, il a permis une meilleure compréhension des méthodes, objets et cadres scientifiques de l'anticipation. Au-delà, les modèles de futurs souhaitables, de futurs probables et de futurs hors-cadres actuels ont permis

⁸⁹ Réalisée par Sylvie Pellegrini.

de confronter des valeurs et des représentations dont la diversité des origines et influences indique l'évolution des imaginaires et des questions socialement vives autour du numérique, du patriarcat, des rapports entre l'individu et la communauté, entre l'île et l'archipel, ou de la détermination de la valeur de la culture dans une société numérique à l'ère de l'anthropocène et du changement climatique.

6. *Perspectives pour une sociologie de la Corse : projets de thèse et encadrement doctoral*

En lien avec les opérations évoquées, j'envisage de proposer des projets de thèse dans les différents domaines présentés ci-dessous :

Sociologie de la littérature

La sociologie de la littérature appliquée au contexte corse se consacre à un objet permettant d'analyser l'évolution des capacités des minorités culturelles, leurs interactions avec leurs partenaires, l'ouverture et la fermeture des champs littéraires, les échanges entre les littératures et les langues.

Outre le travail déjà entamé au sujet de la réédition critique de *Rigiru*, et de ses déclinaisons sur la M3C, les doctorats pourraient porter sur les configurations des champs littéraires plurilingues, sur la question de la critique littéraire chez les minorités linguistiques, ou sur la question de la réception et de la consommation culturelle, qui n'a jamais donné lieu à de véritables études sur le terrain insulaire et qui connaît de profondes transformations en raison du numérique. Par ailleurs, mis à part la thèse de Paul Desanti consacrée aux auteurs irrédentistes (2013), aucune monographie ne s'est intéressée à l'œuvre d'un auteur de littérature corsophone. Au regard de l'émergence d'œuvres littéraires, chez Ghjacumu Thiers, Ghjacumu Fusina ou bien chez Rinatu Coti, un travail monographique pourrait être consacré à ces trois grands auteurs de la littérature corsophone. Par ailleurs, certains grands auteurs corses de langue française pourraient faire l'objet d'études du même type. Je pense ici notamment à Jérôme Ferrari, Marie Ferranti, Angelo Rinaldi, Marie-Jean Vinciguerra ou Marie Susini. Enfin, le tissu associatif et culturel insulaire dispose aujourd'hui de corps intermédiaires, de médiateurs culturels qui agencent les champs littéraires par la distribution de prix, l'organisation de causeries ou de festivals, la publication de revues, la diffusion de témoignages, l'organisation de concours ou l'animation des réseaux sociaux. Outre ces ONG, la Corse dispose à présent d'acteurs littéraires, d'émissions à la télévision ou bien à la radio, de festivals, de critiques littéraires qui élaborent un espace public ouvert entre auteurs et lecteurs corsophones,

francophones, méditerranéens ou américains. Cette structuration du champ littéraire insulaire, désinsularisée appelle des analyses quant aux dynamiques en cours qu'il s'agisse des mutations du lectorat, de l'évolution de la lecture ou du rapport des Corses, et plus largement, des minoritaires et des bilingues, à la littérature.

La sociologie de l'éducation :

Dans le cadre de la sociologie de l'éducation, la comparaison des systèmes éducatifs bi/plurilingues s'inscrit dans le contexte de standardisation internationale et de territorialisation de l'éducation. Eu égard aux particularités de la situation corse liées aux dispositifs juridiques et contractuels, elle permettrait de mieux tirer profit des expériences d'enseignement immersif, bilingue ou plurilingue tant du point de vue didactique que sociologique.

[PICSEB. Programme International de Comparaison des Systèmes éducatifs biplurilingues.](#)

Description :

Le Programme International de Comparaison des Systèmes éducatifs bi/plurilingues a pour objectif d'apporter une aide à la décision auprès des acteurs en développant une expertise internationale adaptée à l'analyse des particularités du curriculum et du territoire éducatif de l'Académie de Corse.

En compilant les études PISA avec les enquêtes nationales, l'académie de Corse apparait comme la plus inégalitaire de toutes les académies du pays le plus inégalitaire de l'OCDE (OCDE 2019; Académie de Corse 2020; MSC 2020; ORS 2021; Collectivité de Corse 2021; Felouzis, Henriot-Van Zanten, Maroy 2013; Van Zanten 2021; Ben Ayed 2015a; 2015c; Broccolichi, Ben Ayed, Trancart 2010; Ben Ayed 2015b). La Corse présente aussi la particularité de disposer d'un système éducatif bi/plurilingue scolarisant près de 40% des élèves du primaire et 20% des élèves du secondaire.

La dualité enseignement standard/enseignement bilingue fondée sur le libre choix des familles offre une ressource aux parents d'élèves choisissants afin de constituer des classes homogènes socialement, ethniquement, scolairement, au risque de réduire la mixité sociale et scolaire entre les établissements, les écoles et les classes (Quenot 2010a; 2020; Moretti 2019). Si ces cursus présentent des résultats mitigés en termes de performance linguistique, ils

présentent de grandes inégalités d'éducation avec un niveau élevé de décrochage scolaire pour les uns et d'excellents résultats pour les autres.

Aussi, dans la mesure où les études standardisées ne prennent en compte ni le statut particulier de l'île, ni le curriculum bilingue, ni les spécificités conjuguées du territoire insulaire, rural et touristique, elles présentent certaines limites méthodologiques qui ne permettent pas d'analyser finement la complexité des dynamiques du territoire éducatif de l'île (Assemblée de Corse 2017a).

Après la réalisation d'études dans le domaine de la sociolinguistique, de la sociodidactique ou de la sociologie de l'éducation (Quenot, Di Meglio 2010; Sorba, Meglio 2017; Di Meglio 2014; Cortier, Di Meglio 2018; Ottavi 2013b; 2011; 2014c; Verdoni 2010a; Garnier, Blanchet 2020), l'Université de Corse est arrivée à un niveau de maturation autorisant le développement d'un projet de recherche-action avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de l'île, en partenariat avec des territoires présentant la caractéristique de proposer un curriculum bi/plurilingue.

Livrables :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Action 1 : Créer un observatoire international des systèmes éducatifs bilingues										
Constituer et animer un réseau international d'acteurs des systèmes éducatifs bi/plurilingues	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Protocole standardisé d'évaluation des élèves		x								
Enquêtes internationales			x			x			x	
Développer un tableau de bord international de la performance des systèmes éducatifs bi/plurilingues			x	x	x	x	x	x	x	x
Action 2 : Développer un projet expérimental en faveur de la mixité sociale et scolaire sur deux territoires										
Développer un laboratoire relatif aux relations école-familles	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Guide de l'innovation pédagogique en situation minoritaire bi/plurilingue		x								

Participants UCPP : UMR LISA, INSPE...

Partenaires : Collectivité de Corse, Académie de Corse, Municipalités, Generalitat de Catalunya, Communauté autonome basque, Network to Promote Linguistic Diversity, Eskolim, Gouvernement du Pays de Galles, Universités des territoires concernés par l'enseignement d'une langue dite régionale.

Budget :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESSOURCES HUMAINES
1. Créer un observatoire international des systèmes éducatifs bi/plurilingues	490 000 €	20 000 €	0 €
Constituer et animer un réseau international d'acteurs des systèmes éducatifs bi/plurilingues			
Constitution d'un réseau international d'acteurs des systèmes éducatifs bi/plurilingues	10 000 €		
Animation d'un réseau international d'acteurs des systèmes éducatifs (colloques et séminaires)	45 000 €		
Pack mission	95 000 €		
Protocole standardisé d'évaluation des élèves			
Prestations externes (traduction/passation questionnaires/traitement des réponses)	75 000 €		
Pack mission	25 000 €		
Enquêtes internationales			
Prestations externes	150 000 €		
Développer un tableau de bord international de la performance des systèmes éducatifs bi/plurilingues			
Création de site Web		20 000 €	
Traduction des contenus	90 000 €		
2. Développer un projet expérimental en faveur de la mixité sociale et scolaire sur deux territoires	125 000 €	0 €	0 €
Développer un laboratoire relatif aux relations école-familles			
Séminaires	40 000 €		
Pack mission	60 000 €		
Guide de l'innovation pédagogique en situation minoritaire bi/plurilingue			
Séminaires	5 000 €		
Publication	10 000 €		
Pack mission	10 000 €		
3. Ressources humaines complémentaires	0 €	0 €	691 000 €
1 IGE suivi projet et transfert de la recherche sur 120 mois			370 000 €
3 doctorants			321 000 €
5 professeurs invités			
TOTAL par postes de dépenses	615 000 €	20 000 €	691 000 €
TOTAL		1 326 000 €	

En lien avec l'histoire de l'éducation ou avec les sciences politiques, une thèse en co-tutelle pourrait porter sur la comparaison des systèmes éducatifs bi/plurilingues prioritairement en Méditerranée, sur les îles ou en milieu minoritaire. Inscrite dans le cadre du réseau créé par la chaire UNESCO Devenirs en Méditerranée, elle pourrait mobiliser un corpus d'études internationales et nationales et comparer le lien entre l'organisation du système éducatif et sa performance. Outre l'exploitation des sources secondaires, elle pourrait développer sa propre grille de comparaison, ainsi qu'une évaluation spécifique des compétences des élèves en fin d'école primaire, notamment en littérature, dans les langues concernées.

La question du décrochage scolaire pourrait également donner lieu à la réalisation de thèses, notamment en co-direction, avec les géographes et les économistes qui travaillent sur les impacts du tourisme de masse ou bien encore avec les sciences de gestion, en lien avec

l'agency de ces jeunes dans le cadre de laboratoires de littératie des futurs. En l'occurrence, nous pourrions enquêter sur une dimension peu étudiée par la géographie de l'École. Cette dernière s'est concentrée sur la question des REP et de l'école rurale, en élargissant le terrain aux territoires du tourisme balnéaire. La réalisation d'une thèse portant sur les effets du contexte socio-économique sur la persévérance, la motivation et la réussite scolaire des élèves dans les territoires littoraux et balnéaires pourrait enrichir les analyses portant sur la sociologie de l'École et sur les inégalités d'éducation. Par ailleurs, toujours en lien avec ce contexte, l'exercice de la parentalité sur des territoires fortement soumis au phénomène de la saisonnalité pourrait donner lieu à une autre thèse.

Un autre effet de contexte, sanitaire celui-ci, pourrait donner lieu à des études non seulement en sociologie de l'éducation, mais encore en didactique, tant les pratiques ont pu être interrogées et transformées par la crise de la Covid-19. À cet égard, la question particulière de la lecture, des langues et des disciplines non-linguistiques pourrait donner lieu à des études de terrain.

Aussi, le contexte insulaire, méditerranéen, démographique et minoritaire de la Corse fait de ce territoire un espace de confrontation des imaginaires et des stéréotypes. La Corse ne se vit plus seulement comme une minorité culturelle menacée par la puissance assimilationniste d'un État, mais comme un territoire multiculturel. Dans ce contexte culturel et démographique singulier, l'expérience de la différence où chacun peut ressentir sa propre différence linguistique, religieuse ou culturelle, à l'égard du modèle institutionnel, à l'égard de la minorité historique, à l'égard des différentes populations immigrées ou issues de l'immigration, est susceptible de générer des situations de violence, d'intolérance, de complexe, d'auto-odi venant troubler le climat scolaire. Dès lors, comment se positionnent les équipes de direction et les professeurs qui représentent l'État et dont l'exercice professionnel les appelle à la défense du respect des valeurs de la république française ? Comment agencent-ils la demande sociale de reconnaissance du corse et l'exigence de neutralité liée à leurs fonctions ? Comment agencent-ils leur praxis professionnelle avec leurs convictions d'acteur du territoire ? Dans un contexte d'essentialisation de la différence et de l'universel, sur quelles modalités animent-ils le dialogue nécessaire entre les différentes appartenances et identifications dans le cadre laïc de l'École publique ? Comment se positionnent-ils lorsque les appartenances imaginées par les parents d'élèves ne coïncident pas avec les orientations sexuelles, religieuses, scolaires ou linguistiques choisies par les jeunes adolescents ?

J'organise par ailleurs un symposium international « La corsophonisation par l'École : méthodes, comparaisons et planifications » avec Alain di Meglio et Nicolas Sorba en octobre 2022. L'initiative a pris corps au moment de l'annonce du lancement d'une première école immersive associative en Corse, dans le cadre du réseau *Eskolim*. Elle s'enracine dans le besoin structurel et permanent d'améliorer le système éducatif de l'île, tout en tenant compte des éléments contextuels liés aux impacts actuels et futurs de la crise de la Covid-19 sur la scolarité, le rapport au savoir, les méthodes pédagogiques et l'insertion professionnelle.

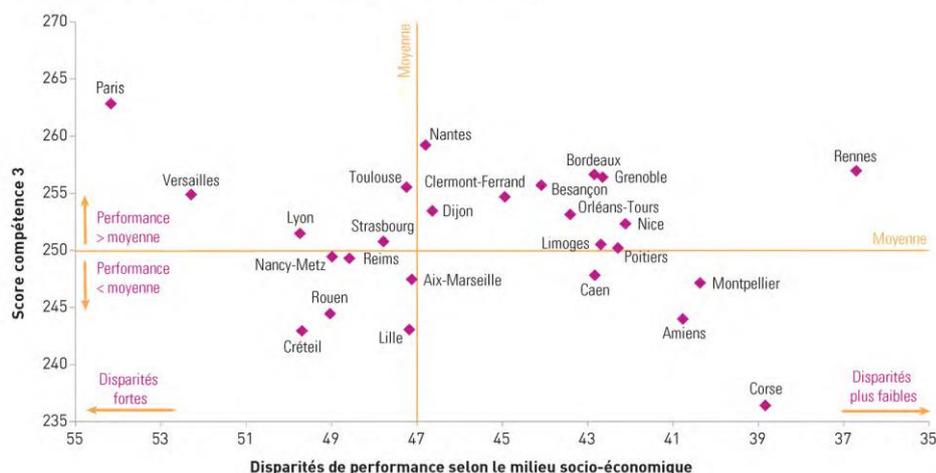
La Corse manifeste un besoin singulier d'encapacitation susceptible de transformer le style de vie, d'élever le niveau de vie et de réduire la dépendance de l'île à un secteur d'activité saisonnier. Le tourisme de masse apparaît comme une ressource, mais aussi comme un facteur générant une situation entropique. La scolarisation d'élèves en REP (Metayer et al. 2018), le décrochage scolaire⁹⁰ et le chômage apparaissent en effet plus élevés dans les régions les plus touristiques de l'île (Agostini, Bonnefont, Gallard 2016). Elle accueille également un nombre important d'élèves allophones⁹¹ et bénéficie d'une dépense publique par élève supérieure à la moyenne en raison de la ruralité du territoire composé de petites structures (Metayer et al. 2018, p. 52-53) bien que ses effectifs enseignants soient composés d'une part importante de contractuels et d'une faible part de professeurs agrégés (Metayer et al. 2018, p. 62-63). Les performances des élèves à l'entrée en 6^e situent l'académie en queue de peloton de la métropole. Quatre ans plus tard, la situation s'inverse : « toutes séries confondues, les candidats de l'académie de Rennes, de Corse et de Lyon obtiennent les meilleurs résultats (89 % et 90 % de réussite) » (p. 78). Avec Nice, la Corse est aussi l'académie où « l'espérance d'obtenir le baccalauréat général et technologique pour un élève de sixième est relativement importante » (p. 80). Ces résultats contradictoires appellent la formulation d'hypothèses. Ils pourraient indiquer une performance surprenante de l'enseignement secondaire en Corse, avec des élèves moins compétents au départ et des enseignants moins formés. Autrement, ils pourraient

⁹⁰ (Metayer et al. 2018, p. 114), « les académies du Sud méditerranéen que sont les académies de Corse (32 %), de Montpellier (30 %), d'Aix-Marseille (29 %) et de Nice (28 %) ont également une part de non-diplômés parmi les non-scolarisés supérieure à la moyenne nationale ». Concernant le taux de scolarisation, « le plus faible taux se constate dans quatre DOM, Guyane. (6,9 %), La Réunion (15,2 %), Guadeloupe (15,6 %), Martinique (17,2 %) et en Corse (14 %) pour la métropole. À l'opposé, trois académies ont un taux supérieur à 30 % : Lyon (35,6 %), l'Île-de-France (32,8 %) et Toulouse (30,9 %). » (p. 70)

⁹¹ (Metayer et al. 2018) : « Les académies de Paris, Versailles, Créteil, Guyane et de Corse sont celles qui accueillent le plus ces élèves, en nombre et en proportion ; en moyenne plus de 1 % de leurs élèves de collèges sont allophones ».

expliquer une politique de notation qui compenserait le niveau réel des jeunes afin d'égaliser, voire de dépasser la réussite des autres académies dans le cadre d'un pilotage macro des politiques éducatives et de l'encadrement rectoral. Ces sujets pourraient appeler la réalisation de thèses analysant la boîte noire du système éducatif.

► 30.4 Performance et équité en compétence 3 – Secteur public et privé sous contrat, 2015



Sources des cartes et graphiques 30.1 à 30.4 : à partir de calculs DEPP, MENESR-DEPP, 2015.

Géographie de l'École, 2017.

En outre, l'impact de la crise de la Covid-19 sur le tourisme qui représente 39% du PIB de l'île, et qui est la première activité économique impactée par cette épidémie, appelle une contribution de l'Université sur le développement durable de la Corse. Celle-ci ne saurait s'affranchir d'une réflexion sur le rapport au savoir des jeunes sur les territoires touchés par le tourisme balnéaire, la construction d'une offre touristique enrichie d'une patrimonialisation des ressources historiques et culturelles du territoire, ainsi que d'une diversification des compétences et des activités économiques. J'y vois là le noyau central de l'activité de recherche et développement de l'UMR, mais également celui du projet de Chaire UNESCO. Ce cycle de séminaire s'inscrit également dans cette intention critique et normative de l'éducation en Corse.

La réunion par l'Université de Corse des acteurs de l'École, des spécialistes internationaux de haut niveau et de la communauté éducative poursuit trois principaux objectifs : *évaluer l'École*, c'est-à-dire décrire et comparer, *accompagner le changement*, c'est-à-dire analyser les expériences et proposer des dispositifs, et *anticiper les transformations* : les besoins et les mutations à venir de l'éducation dans le contexte insulaire et euro-méditerranéen de la Corse.

La décentralisation opérée dans le domaine de l'éducation ainsi que le statut particulier de la Corse peuvent entretenir un certain flou au sujet de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités. En réunissant les acteurs de l'éducation pour discuter publiquement de la philosophie, de la performance et de l'équité du système éducatif, ces séminaires donnent à voir aux décideurs, à l'opinion publique, à la communauté éducative et aux étudiants, le système éducatif réel, par-delà les lois et les instructions officielles.

Cependant, le rôle de l'Université de Corse n'est pas seulement passif, car au travers de ces échanges, il ne s'agit pas seulement d'animer le débat public, mais d'élaborer un consensus, lorsque le besoin s'en dégage, basé sur la méthode éprouvée par le Centre National d'Etude des Systèmes Scolaires.

La prolifération de statistiques internationales, nationales, académiques sur l'éducation, donne parfois une lecture faiblement contextualisée de l'état de l'École en Corse. Les inégalités d'éducation qui frappent les jeunes corses suscitent des demandes de « mise en place d'un cadre normatif spécifique », c'est-à-dire de territorialisation du pilotage de l'action éducative, formulées par l'Assemblée de Corse (2017b) comme par les députés (Acquaviva 2017; Acquaviva, Colombani, Castellani 2019). Ces demandes se fondent sur l'identification d'un certain nombre de verrous organisationnels, idéologiques, pédagogiques, symboliques, qui peuvent faire obstacle aux innovations pédagogiques, au développement du bilinguisme et qui dévalorisent de façon générale le pouvoir émancipateur du savoir. À titre d'exemple, l'exposé des motifs de l'amendement déposé par les députés Acquaviva, Colombani et Castellani énumère et confronte les contraintes structurelles (démographiques et géographiques) avec les faibles performances de l'École en Corse :

« En Corse, on distingue notamment :

- une densité moyenne de population très inférieure (36,9 km² en Corse et 103,6 km² en France),

- une forte variation de densité entre les différentes zones de l'île avec une désertification de l'intérieur,

- une population vieillissante (projection de 35 % de 65 ans ou plus à l'horizon 2050 (21 % aujourd'hui), soit une hausse de 14 points, alors que cette part serait de 27 % à l'horizon 2050, soit 10 points de plus, en France métropolitaine)

- un cloisonnement des vallées,

- des temps de parcours importants entre les différents pôles,

- un accès aux services publics limités dans les territoires de montagne, etc.

De plus, en termes de réussite scolaire, l'académie de Corse, bien que bien placée en ce qui concerne le taux de réussite au baccalauréat, est très marquée par le décrochage scolaire :

- 38 % des jeunes de 15-24 ans non scolarisés n'ont aucun diplôme ou au plus le diplôme national des brevets (contre 32,2 % au niveau national)

- 21,4 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 27,1 % au niveau national.

- sur les 4 400 jeunes de moins de 30 ans sans activité et sortis du système éducatif, la proportion de non diplômés ou ayant au maximum le brevet atteint 45 %.

A cela, il faut noter également que le taux de scolarisation en Corse se situe clairement en dessous de la moyenne nationale jusqu'à 9,9 points de moins pour la tranche d'âge des 18-24 ans (soit 45,1 %).

Ainsi, face au système éducatif trop centralisé qui comporte de nombreuses limites, la collectivité de Corse doit pleinement participer à lutter contre les inégalités territoriales et sociales par la mise en œuvre d'un système éducatif propre. »

La méthode procède donc selon le format d'un séminaire réunissant les professionnels de l'éducation comme les institutions et les acteurs en capacité de produire des dispositifs ou de présenter des expériences innovantes sur des questions d'éducation socialement vives.

Le premier séminaire réunira les acteurs de l'enseignement du corse et de l'enseignement immersif après la rentrée scolaire 2021. Voici le texte de présentation de la journée :

Quelle école pour le corse ? Quelle école pour la Corse ?

La langue corse dans l'école affiche une singularité : elle n'a pas voulu développer d'école associative privée à l'instar d'autres langues de France comme le breton (Diwan), le basque (Seaska), l'occitan (Calandreta) ou encore le catalan (Bressola). Aujourd'hui, notamment sous l'impulsion du député européen François Alfonsi, le débat se pose à nouveau avec le projet de création d'écoles immersives associatives qui verrait les premières implantations à Biguglia et à Bastia, sous l'égide de l'association Scola corsa que dirige Ghjaseppu Turchini et qui a signé son adhésion au réseau Eskolim à la fin du mois de mars 2021.

François Alfonsi défend un positionnement face à une Éducation nationale qui, selon lui, ne pourra sauver la langue corse : "Mettre en place une filière d'enseignement parallèle à celle de l'Éducation nationale n'est donc pas une affaire de préférence éducative, mais une question de nécessité politique d'urgence."

Ce retour à une volonté d'école associative parallèle refait donc surface alors que, de façon assez unanime, la Corse, dans la lignée d'une tradition laïque et publique affirmée, a choisi depuis 50 ans l'offre de la langue corse au sein de l'école publique et pour tous. À ce titre, depuis la loi Deixonne étendue à la Corse en 1974, l'histoire récente est jalonnée d'avancées significatives dont on peut retenir entre autres : la circulaire Savary (1984), la filière d'études corses à l'Université (1982), le CAPES (1990) puis l'agrégation (2016), le statut Joxe (1992), la circulaire Lang (2001) jusqu'à la loi Molac (2021) et la circulaire Blanquer du 14 décembre 2021.

La situation actuelle pourrait donner lieu à l'analyse SWOT suivante⁹² :

⁹² Pour des facilités de lecture :

Forces : Fort consensus politique sur l'île et désir de corsophonie des Corses

Expérience éducative de près de 50 ans

Didactisation avancée

Massification de l'enseignement du corse au primaire

Soutien de la CdC et de l'université

Langue du chant, du supportérisme, de l'authenticité, de l'emploi dans certains secteurs d'activité

Langue des pères

Faiblesses :

Statut du corse dans la société

Diminution du nombre de locuteurs

Statut facultatif du corse à l'école

Absence de continuité de la maternelle au lycée

Performances insuffisantes à l'issue de la scolarité obligatoire

Difficultés relatives au recrutement des PE bilingues et des professeurs habilités du secondaire

Diversité des voies d'accès à l'enseignement

Risque d'ethnisation de l'enseignement du corse et des représentations sociolinguistiques

Pour les jeunes, faible promotion du corse à l'extérieur du système éducatif

Rarement la langue des pairs

Opportunités :

Fort sentiment d'appartenance s'exprimant notamment par la langue

Langue corse comme trait principal d'identification des Corses

Mise en concurrence du système éducatif public par une offre associative

Mobilisations en faveur de l'enseignement immersif en Bretagne et au Pays-Basque

Menaces :

Idéologie linguistique monolingue en France, « ligne rouge » opposée à la reconnaissance de la langue corse

Consumérisme scolaire et apparition de nouvelles offres scolaires

Chez les jeunes, représentations et pratiques linguistiques liées à la scolarisation du corse

Diversification des signifiants du sentiment d'appartenance avec un risque de substitution à la langue (religion, marché...)

Filiarisation, dualisation et privatisation du système éducatif

Affaiblissement des dispositifs permettant de faire société dans un cadre interculturel



Analyse SWOT de l'enseignement du corse

À la croisée des chemins, au moment où de nouvelles difficultés apparaissent liées à la réforme du baccalauréat, faut-il reposer le projet d'une école en Corse et de la place qu'y tiendrait la langue corse ?

- Incapables de produire leurs propres ressources humaines, les dispositifs de l'École publique sont-ils à la hauteur de la responsabilité linguistique et citoyenne que les Corses lui ont conférée ? Si la réponse est négative, dans quelle mesure l'École publique de la République française peut-elle autoriser une évolution de ses dispositifs ?

- La transmission du corse a-t-elle besoin de nouveaux dispositifs pédagogiques scolaires, familiaux et extra-scolaires, plus performants, notamment immersifs, afin d'assurer la corsophonie de l'ensemble des jeunes générations ?

- La démocratisation du corse, langue du citoyen, passe-t-elle par une mise en concurrence du système public d'éducation par le développement d'un système associatif immersif ?

- La libération du corse de la domination diglossique peut-elle s'accommoder de la libéralisation de l'enseignement primaire dans un contexte de consumérisme et de consommation de l'École et dans une logique marchande ?

- L'immersion peut-elle être la seule caractéristique pédagogique de la proposition de développement d'un système associatif ? Ce dispositif est-il une déclinaison territoriale de la marchandisation de l'éducation ou bien une alternative pédagogique susceptible de faire système face à d'une part l'assimilation linguistique et le consumérisme scolaire d'autre part ?

- Les inégalités scolaires étant déjà plus fortes en France que dans tout autre Etat membre de l'OCDE (PISA 2018), et plus fortes en Corse qu'en France, ne risquent-elles pas d'exacerber l'ethnisation des représentations et pratiques de la langue corse en créant des cursus parallèles, déjà visibles au sein de l'École publique ? Alors que le projet initial des pionniers des années soixante-dix consistait à faire nation par la langue, la recherche de la démocratisation du corse ne risque-t-elle pas d'accentuer la fragmentation communautaire de la société insulaire ? La Corse a-t-elle besoin d'une École commune ou d'une émulation des Écoles pour créer du commun, du citoyen et d'heureux lendemains pour elle et pour sa langue historique ? La différenciation des Écoles est-elle un passage obligé au dépassement du conflit linguistique et politique ?

Plus largement, cet atelier contributif permettra de débattre de l'agencement des luttes pour la reconnaissance du corse, souvent inscrites dans une logique descendante, avec des mouvements d'émancipation et de prise de responsabilité plutôt ascendante. Le développement d'une école associative annonce-t-il le recul de la demande de reconnaissance au profit d'une logique d'encapacitation, c'est-à-dire d'habilitation, dans le sens défendu par les défenseurs de la francophonie au Canada (Léger 2014) ?

Pour en débattre, l'Université se propose de réunir les principaux acteurs corses et européens de cette question.

Par la suite, en partenariat entre l'UMR LISA, la FLLASHS, l'INSPE et le CCU, j'envisage la déclinaison suivante du séminaire « Quelle école pour la Corse ? » dont les données et les échanges seront disponibles sur la M3C au sein d'un parcours thématique relatif à la sociologie de l'éducation en Corse, sur les îles, en partenariat avec le RETI, et en Méditerranée, en lien avec la Chaire UNESCO en littératie des futurs « Devenirs en Méditerranée ». Chaque séminaire pourrait réunir des chercheurs internationaux de haut niveau, ainsi que les acteurs territoriaux aux prises avec le sujet ou des acteurs étrangers engagés dans des expériences d'innovation sociale ou pédagogique. Les séminaires pourraient donner lieu à

la publication des interventions en ligne, mais également à une synthèse des points de consensus, des sujets de dissensus et des préconisations.

- Les 1000 premiers jours. Quel environnement pour l'enfant avant l'École ?
- Quelle école pendant la Covid-19 ? Quelle école après la crise ?
- Quelle école pour les professeurs ? Quels professeurs pour l'École ?
- Quelle école pour le numérique ? Quel numérique pour l'école ?
- Quelle école pour le rural ?
- Quelle école pour la différence ?
- Quelle école pour les décrocheurs ?
- Quelle école pour les religions ?
- Quelle école pour les territoires balnéaires ?
- Quelle école pour le socle ? Quel socle pour l'École ?
- Quelle école pour l'autorité ? Quelle autorité pour l'École ?
- Quelle école pour les genres ? Quels genres pour l'École ?

Ces thématiques s'inscrivent à la fois dans des questionnements qui intéressent le territoire insulaire et montagneux de la Corse, mais aussi la sociologie de l'École. Elles pourront donner lieu à des approfondissements par des mémoires professionnels en Master MEEF, mais également au sein de projets de thèse qui pourraient bénéficier de financements de type Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche), car elles s'inscrivent sur un terrain de recherche composé par un tissu d'acteurs partenaires.

Didactique du corse

Dans une première période de l'histoire de l'enseignement du corse, le corps enseignant le plus militant a su développer d'extraordinaires capacités de création et d'apprentissage. Ignorant tout de la didactique des langues, ne disposant d'aucun support pédagogique ou de supports qu'ils devaient créer eux-mêmes, conduisant en cela certains d'entre eux à la création littéraire ou à la chanson, ils ont pu bénéficier d'une dynamique collective portée par les mouvements issus des pédagogies nouvelles (Di Meglio 1997; Di Meglio, Cortier 2008; Sorba, Meglio 2017). Les professeurs des écoles recrutés par voie de concours ont une autre relation à

la langue et à la pédagogie. Ils ont parfois appris la langue à l'École, ils ne la pratiquent pas forcément à la maison, et s'ils disposent désormais de ressources pédagogiques plus restreintes que celles mises à disposition des enseignants standards, elles sont à présent plus conséquentes qu'au cours des années soixante-dix ou au cours des années 2000. Cette forme d'« illusion technologique » entretenue par les outils pédagogiques produits par Canopé dans le cadre des conventions Etat-CdC est certes rassurante pour l'enseignant, elle s'accompagne aussi d'une croissance de l'enseignement bilingue, mais en sortie du système éducatif, l'observateur constate aussi que la rétractation de l'offre de formation continue en DNL coïncide avec une discordance entre les compétences linguistiques réelles des élèves et le niveau de compréhension des jeunes au regard des besoins requis par la transmission linguistique et les attentes de la société.

Outre la formation des professeurs des écoles, la formation professionnelle dans son ensemble pourrait donner lieu à des thèses de sociolinguistique en lien avec les sciences de gestion qui travailleraient ensemble sur la conduite du changement linguistique au sein des organisations. La formation des éducateurs, notamment des ATSEM et des éducateurs sportifs, dont l'influence sur les compétences linguistiques et cognitives des enfants mérite d'être réévaluée au regard des études de neurologie (Cyrulnik 2020), appelle la mise en œuvre de dispositifs de formation en langue corse. Plus largement, c'est tout le secteur du service à la personne qui requiert une encapacitation au bilinguisme. Là encore, une thèse en co-tutelle pourrait décrire les dispositifs de formation professionnelle et fournir des pistes d'amélioration de l'offre immersive en crèche, en accueil à la maison, ou lors des activités péri et extrascolaires proposées aux enfants.

Sociolinguistique

Dans le domaine de la sociolinguistique, si je demeure convaincu de l'efficacité d'un statut de co-officialité pour transformer les représentations, les pratiques et les processus d'institutionnalisation linguistiques, force est de constater qu'en dépit de la création d'une agrégation des langues de France, les droits linguistiques en France connaissent une période de stagnation depuis les circulaires Lang de 2001 (Ministère de l'éducation nationale 2001c). L'adoption de la proposition de loi Molac suivie d'une saisie du conseil constitutionnel par des députés ayant voté en faveur de celle-ci témoigne du poids de l'idéologie linguistique de l'appareil d'État qui défend le monopole du français comme langue d'enseignement. Ainsi, se pose la question de savoir s'il est possible de renverser les situations de domination linguistique

à droit constant, ou à tout le moins, quels sont les dispositifs autorisés dans le cadre législatif actuel susceptibles de préparer une montée en puissance du corse dans les institutions tout en maintenant voire en renforçant sa pratique à un niveau suffisamment élevé qui permettrait sa transmission à une nouvelle génération de locuteurs, au sein d'une minorité culturelle d'une centaine de milliers d'individus, sur une île euro-méditerranéenne, connectée, mondialisée, ouverte au tourisme et aux mouvements migratoires. Entre renoncement et attente de l'officialisation, il s'agit de développer une recherche-action interventionniste, faisant de l'île et de la communauté corse un *living lab* considérant les contraintes, mais aussi les besoins et les ressources à disposition de la communauté. Ainsi, je considère que l'étude des droits linguistiques pourrait conduire à plaider encore davantage en faveur de la reconnaissance juridique des langues, mais le travail de recherche doit à mon sens se concentrer sur les innovations sociales d'encapacitation des locuteurs - comme la création d'écoles associatives immersives (Belhassen 2021; Mattei 2021) - de développement de leurs compétences, de description et de compréhension des situations d'usage du corse ou de recours au français. L'alternance des langues, voire l'usage spontané du français entre des locuteurs corsophones en situation de communication appelle à mon sens un travail urgent, tant que les situations de communication permettent de travailler l'objet, interdisciplinaire, en sociolinguistique et en psycholinguistique notamment, et en lien avec des universités qui travaillent sur la communication spontanée des locuteurs bilingues en situation de diglossie de conflit. Il s'agirait d'identifier quelles sont les conditions d'usage des langues, de passage d'une langue à l'autre, et de déterminer notamment quelles sont les conditions qui autorisent et optimisent l'usage du corse entre un locuteur passif et un locuteur confirmé.

Parmi ces situations, nous pourrions décrire les contextes, choix et effets de la transmission linguistique en famille sur les pratiques des jeunes, ainsi que les usages en milieu professionnel, notamment auprès de professeurs habilités ou de créateurs en langue corse.

Un autre volet pourrait concerner l'accompagner des décideurs publics dans le cadre d'un prochain financement CPER ou européen.

[ATLAS : Application et Transfert pour L'Aménagement Sociolinguistique](#)

Description :

L'opération ATLAS du projet UNITI retenu par l'appel à projets « ExcellenceS sous toutes ses formes » (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 2022) a pour

objectif d'accompagner les acteurs publics et privés dans la mise en place de la planification linguistique adoptée par l'Assemblée de Corse.

Le territoire se caractérise par une situation sociolinguistique voyant d'une part la langue française, officielle, parlée par l'ensemble de la population et la permanence du corse, langue en danger selon l'UNESCO, pour laquelle l'Assemblée de Corse a mis en place un plan de normalisation en 2014. Ce dernier propose des actions dans les domaines de la corsophonisation des adultes, la culture, les médias, les sports et loisirs, les services publics et les entreprises notamment au travers la mise en place d'actions précisées au sein d'une charte. D'autres langues sont également vivantes sur le territoire, celles issues des immigrations euro-méditerranéennes, tout comme celles parlées par les touristes étrangers, notamment européens. En 2019, le tourisme représentait à lui seul 39% du PIB de l'île.

À l'heure actuelle, en dépit du consensus en faveur de la langue corse, l'ingénierie linguistique semble faire défaut tant les intentions affichées dans les chartes signées entre la Collectivité de Corse et les acteurs ont échoué à se transformer en actions concrètes, à mobiliser le capital linguistique des actifs et à transformer leurs pratiques. Dans ce contexte, considérée comme une ressource et un capital, la diversité linguistique du territoire liée à son histoire et à ses activités appelle une intervention sociolinguistique intégrant la société dans les processus de science et d'innovation en élaborant une nouvelle gouvernance linguistique avec les acteurs publics et privés. Le projet ATLAS entend donner du pouvoir d'agir par l'expérimentation d'un monitoring sociolinguistique proposant une analyse partagée des contextes et des besoins en formation comme en conduite de la normalisation linguistique.

Livrables :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Développer et animer un réseau d'acteurs académiques, publics et privés engagés dans des planifications linguistiques	x	x	x	x	x	x	x
Concevoir, réaliser et analyser une enquête sur les compétences, les attitudes et les pratiques linguistiques et sociolinguistiques des acteurs	x	x					
Elaborer un protocole de planification linguistique		x	x	x			
Appliquer la planification linguistique			x	x	x	x	x
Formation linguistique et sociolinguistique des acteurs		x	x	x	x	x	x

Concevoir, réaliser et analyser l'enquête sociolinguistique de remédiation				x			
Mettre à jour la planification linguistique					x		
Concevoir, réaliser et analyser l'enquête sociolinguistique finale						x	
Restituer l'expérience par la publication d'un guide de bonnes pratiques sociolinguistiques							x

Participants UCPP : UMR LISA, FLLASHS, CLIC.

Partenaires : Collectivité de Corse, Agence pour le Développement Economique de la Corse, Municipalités, EPCI, CNFPT, CCI, Chambres de métiers et de l'artisanat, Network to Promote Linguistic Diversity.

Sociologie

Au final, les différentes pistes que je suggère conduisent au développement d'une sociologie de la Corse appelée de ses vœux par le Professeur Eugène Gherardi lors de sa prise de fonction de directeur de l'UMR LISA (2021). Il s'inscrivait en cela dans la lignée des propos tenus par Lenclud (2012) ou Fabiani qui conclue sa « Sociologie de la Corse » en observant que « le *riacquistu* a suscité toute une série d'initiatives intéressantes, mais il n'a pas permis de développer une vraie connaissance du contemporain » (2018, p. 119).

Dès lors, les enjeux de l'insularité, de la périphérie ou de la différence culturelle, dans une ère hyperconnectée, libérale et mondialisée, apparaissent comme autant de questions liées à la préservation de l'identité culturelle de l'île qui appellent la mise en lumière d'autres phénomènes sociaux liés au changement climatique, aux inégalités sociales, au numérique, mais aussi, à la saisonnalité, au tourisme, à « la fin du village » (Le Goff 2012) et de la ruralité, remplacés par l'occupation de non-lieux péri-urbains en forte croissance démographique.

Qu'est-ce qu'habiter la Corse à l'ère de l'anthropocène ? La question renvoie à l'invention d'un nouveau récit capable de reconsidérer la diversité des affiliations, des origines et des aspirations. Le peuple corse défini comme une communauté de destin par l'Assemblée de Corse en 1988 s'inscrivait dans une volonté d'intégrer les continentaux à la communauté culturelle. L'arrivée de nouvelles populations et l'accentuation des flux ajoutées au faible taux de natalité de l'île invite à la redéfinition de stratégies identitaires (Camilleri et al. 1990). L'accession au pouvoir des nationalistes transforme le conflit mémoriel et symbolique entre les acteurs sociaux et l'État en une lutte pour la prescription des identités légitimes entre des institutions publiques. Cet enjeu d'affiliation qui polarise la société corse depuis les années soixante-dix parviendra-t-

il à créer non seulement un sentiment d'appartenance positif partagé au sein de la communauté culturelle, mais plus encore, des normes et valeurs identitaires communes alors que les réseaux sociaux et les mouvements identitaires essentialisent identifications, appartenances et sens donnés à l'expérience de la différence (Roudinesco 2021) à la faveur d'une ethnicité naturelle, héritée, innée, au détriment d'identités socioculturelles et politiques acquises, éduquées et ouvertes ?

La Corse, en tant que terrain insulaire et méditerranéen offre alors un champ d'investigation extrêmement large d'analyse du discours public, des mutations sociales, encore probablement plus sensibles avec la crise de la Covid-19, des rapports à la religion, aux langues, à l'ethnicité, à la consommation culturelle à la création, au travail, à l'emploi, au logement et de façon générale, aux pouvoirs politiques et économiques. La sociologie se présente alors comme un champ disciplinaire dialogique et fécond à cultiver entre les deux équipes de recherche de l'UMR LISA, mais également au sein de la FRES avec les équipes de l'UMR SPE tant les questions liées à l'environnement ne se réduisent pas à l'illusion technologique de la conception et la mise sur le marché de solutions technologiques.

Conclusion

De l'Université de Corse, en tant que chargé de mission langue corse, alors que j'étais encore étudiant, à l'effervescence de l'Assemblée de Corse, en passant par mes années passées auprès des élèves et mes fonctions administratives au sein de la Collectivité territoriale de Corse, je lis une continuité, un parcours individuel qui résume aussi une tendance des évolutions politiques, éducatives et culturelles qu'a connues la Corse depuis vingt ans.

Mon cheminement personnel ne dit cependant pas tout de l'émergence d'une génération de jeunes diplômés de l'Université de Corse. L'analyse sociologique appelle un approfondissement scientifique que je présente sous la forme d'un projet professoral. La Corse connaît certes une montée en compétences des plus jeunes, mais aussi une mono-activité centrée autour du tourisme de masse susceptible de stériliser l'agentivité des acteurs.

En ce sens, l'Université de Corse apparaît comme une institution de savoir et de pouvoir où se réactualise le débat déjà ancien mis en lumière dans *Le savant et le politique* de Max Weber (1919) ou dans *L'œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar entre les parcours des personnages de Zénon et d'Henri-Maximilien. En donnant des clés d'analyse, de compréhension et de transformation de la Corse, l'Université construit du pouvoir d'agir au sens développé par Sen et Nussbaum, de la néguentropie pour Stiegler, de la civilisation pour Morin. Ces trois concepts sont affiliés à l'idée camusienne de l'homme et du progrès que je partage, qui consacre sa dignité à chacun et selon laquelle « tout dépend de nous » (2006, p. 146).

Si le doute est aussi un des jalons de mon parcours, je l'écarte néanmoins concernant le rôle central que doit jouer l'Université de Corse dans la structuration de l'enseignement supérieur en Corse (Thiers et al. 2011). Alors que l'île fut au cœur des Lumières du XVIII^e siècle grâce à l'apport intellectuel d'une élite éclairée, il s'agit aujourd'hui de faire œuvre de résilience territoriale en soutenant des partenariats internationaux afin d'ancrer l'île en Méditerranée et de donner du pouvoir d'agir à ses enfants.

Que la Chaire UNESCO dont j'ai pu obtenir la création en cette rentrée 2022 en soit l'un des prochains moteurs.

Que cette note réflexive sur mon expérience soit aussi le témoignage plus large d'un voyage collectif, où diverses contributions parcourant les siècles, les disciplines, les langues et les nations échafaudent ensemble un édifice inachevé.

Que ce travail soit une promesse de poursuite et de persévérance qui m'autorise à partager ces mots d'Angelo Rinaldi :

« Maintenant tout est à sa place et j'ai retrouvé ma loi » (1974).

Acronymes

ADECEC : Association pour le développement du centre-est de la Corse

AFP : Agence France Presse

APL : Aide pour le logement

ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

CCU : Centre Culturel Universitaire

CdC : Collectivité de Corse

CE1 : Cours élémentaire première année

CE2 : Cours élémentaire seconde année

CESEC : Conseil économique, social, environnemental et culturel

CM : Cours moyen

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CP : Cours préparatoire

CTC : Collectivité territoriale de Corse

DGLFLF : Direction générale à la langue française et aux langues de France

ENT : Espace numérique de travail

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

ESPE : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation

FLLASHS : Faculté des Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales

FRES : Fédération de Recherche Environnement et Société

GPS : Global Positioning System

HDR : Habilitation à diriger des recherches

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

IMMI-CNRS : Institute for Multilingual and Multimedia Information

INA : Institut national de l'audiovisuel

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

LIMSI-CNRS : Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur

LLCER : langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

M3C : Médiathèque culturelle de la Corse et des Corses

MC : Maître de conférences

MEEF : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ONG : Organisation non-gouvernementale

PADDUC : Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse

PIAAC : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes

PIB : Produit intérieur brut

PIRLS : Programme international de recherche en lecture scolaire

PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves

PU : Professeur des universités

RCFM : Radio Corse Frequenza Mora

REP : Réseaux d'éducation prioritaire

RETI : Réseau d'excellence des territoires insulaires

RPI : Regroupement pédagogique intercommunal

RSA : Revenu de solidarité active

SCB : Sporting Club de Bastia

SIG : Système d'information géographique

TIMSS : Trends in International Mathematics and Science Study

UMR LISA : Unité mixte de recherche Lieux, identités, espaces, activités

UMR SPE : Unité mixte de recherche Sciences pour l'environnement

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

USA : United States of America



Sébastien Quenot
Maître de Conférences à l'Université de Corse

39 ans, pacsé

1 enfant

A Magninca

20248 Macinaghju

Tél: 0607852513

E-mail: quenot_s@univ-corse.fr

ORCID : <https://orcid.org/my-orcid?orcid=0000-0002-6535-9298>

IDHAL: sebastien-quenot

Concours et recrutements

Depuis 2015 - : Maître de Conférences en Sciences de l'éducation, 70^e section, mention éducation bilingue et interculturelle. UMR CNRS 6240 LISA (Lieux Identités eSpaces Activités). Université di Corsica Pasquale Paoli

2016-2021 : Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée de Corse, en détachement

2016-2020 : Vacataire d'enseignement à l'Université de Corse

2011-2015 : Chef de service du Conseil linguistique à la Collectivité territoriale de Corse

2011-2015 : Vacataire d'enseignement à l'Université de Corse

2011 : Qualification aux fonctions de Maître de Conférences par le Conseil National des Universités (73^e section) n° 11273215322

2007-2011 : Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche (ATER) à l'Université de Corse

2004-2007 : Professeur des écoles bilingue (corse-français), Education Nationale

2003-2004 : Chargé de mission langue corse, Université de Corse

2001-2002 : Intervenant en langue et culture corses, Education nationale

Titres et diplômes

2010 : Thèse de Doctorat en Cultures et langues régionales (Résumé de la thèse en annexe A)

Titre de la thèse : Structuration de l'Ecole bilingue en Corse : Processus et stratégies scolaires d'intégration et de différenciation dans l'enseignement primaire

Mention Très honorable avec les félicitations du jury,

Ecole doctorale Environnement et société, UMR CNRS 6240 LISA

Composition du jury :

Directeur : M. Alain Di Meglio, PR, Université de Corse

Président : M. Bruno Garnier, PR, Université de Corse

Rapporteurs :

Mme Carmen Alen Garabato, MCF HDR, Université de Montpellier

Mme Claudine Moïse, MCF HDR, Université d'Avignon

Examineurs :

Mme Dominique Verdoni, PR, Université de Corse

Mme Phyllis Dalley, PR, Université d'Ottawa

2007 : Master 2 d'Etudes Corses, Université de Corse, Mention Très Bien

2004 : Lauréat du concours de professeur des écoles bilingue

2003 : Licence d'Etudes corses

2000 : Baccalauréat Littéraire, options mathématiques, Mention Bien

Domaines d'enseignement et de recherche

Domaine scientifique : Sciences humaines et sociales

Domaines d'études : Langue et cultures corse ; sciences de l'éducation ; sociologie de la culture.

Matières enseignées :

Education bilingue et interculturelle : didactique du corse ; minoration ; didactique des disciplines ; processus d'éducation et de formation, enseignement et apprentissages ; situations, apprentissages et compétences ; socialisation et construction des identités ; autonomisation et rapports de savoir ; émancipation et rapports de pouvoir ; publics scolaires.

Sociolinguistique : représentations et pratiques linguistiques ; processus d'institutionnalisation, d'élaboration linguistique et de sortie de la minoration ; planification linguistique, évaluation et prospective des politiques publiques.

Sociologie de l'éducation : politiques éducatives et connaissance de l'institution ; politiques territoriales de formation ; les choix scolaires, les stratégies de mobilité sociale et les processus d'intégration, les inégalités scolaires, les performances du système éducatif, théories de la justice et de la gestion de la diversité, contextes et politiques d'éducation.

Sociologie de la littérature : institution de la littérature corse ; circulations littéraires ; revues littéraires, périphérie.

Sociologie : sociologie de la jeunesse ; sociologie du sport ; sociologie de la culture.

Publications et activité scientifique

Participations à l'animation, au pilotage et à la stratégie scientifique

2022 : Responsable de la Chaire UNESCO en littérature des futurs « Devenirs en Méditerranée ».

<https://unesco.delegfrance.org/La-Commission-nationale-francaise-pour-l-Unesco-informe-les-membres-du-reseau>

Titre du projet : Devenirs en Méditerranée

Date de lancement prévue : Septembre 2022

Durée : 4 ans

Domaines ou disciplines concernés : discipline de l'anticipation, prospective territoriale, sciences de l'éducation, sciences du tourisme et du patrimoine, sociologie, intelligence économique, histoire culturelle, sciences de gestion, sociolinguistique.

Nom de l'établissement d'accueil : Université de Corse

Départements concernés : UMR Lieux Identités eSpaces Activités 6240

Etablissement d'exécution :

-Chefs de projet : Sébastien Quenot, Maître de conférences en sciences de l'éducation. Philippe Clerc, Président de l'Académie de l'intelligence économique, Caroline Tafani, Maître de conférences en géographie.

Partenaires :

Université Ouverte de Dakhla, Maroc ; Académie bulgare des sciences, Bulgarie ; Université de Burgas, Bulgarie ; Universitat de les Illes Balear, Espagne ; Universitat Grigol Robakidzé de Tbilissi, Géorgie ; Universités de Toscane, Région Toscane, Italie ; Università degli studi di Cagliari, en Sardaigne, Italie ; Université de Pau et des Pays de l'Adour, France ; Université d'Aix-Marseille, France ; Université de Toulon, France ; Université de Mons, Belgique ; Université de Bucarest, Roumanie ; Universitatea « Ovidius » din Constanta, Roumanie ; Université de Szeged, Hongrie ; Université de Manouba, Tunisie ; Université Senghor, Egypte ; University Maritime Raja Ali Haji, Indonésie ; Universidad Bernardo O'Higgins, Chili ; Open University of Cyprus, Chypre ; Université Mohamed V de Rabat, Maroc ; Universidad Externado de Colombia, Colombie ; Université internationale de la mer, France ; Unité de Recherche Education, Cognition, Tice et Didactique, Tunisie ; Conseil régional de Sardaigne, Italie ; Association Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée ; Revue politique et parlementaire ; Association internationale francophone d'intelligence économique ; Parc Naturel Régional de Corse ; Chambre d'Agriculture de Haute-Corse ; Communauté des Communes Lisula Balagna ; Collectivité de Corse ; Hautes Études Internationales et Politiques ; Institut Français d'Algérie ; Institut « Les ateliers sauvages », Algérie ; La délégation corse du souvenir napoléonien ; Réseau CEDITER ; Association Via Grenelle ; Institution les Iris, Marrakech, Maroc ; CODATA France.

Budget total du projet : 2 048 805,00 dollars des Etats-Unis.

Contexte : développer la littératie des futurs comme compétence permettant de mieux comprendre les mécanismes humains conscients et inconscients de l'anticipation à l'échelle individuelle et collective ; compétence accessible à toutes et tous car reposant sur notre imagination et notre force de résilience, l'étude des systèmes et processus anticipatoires répond à des futurs, un réel besoin d'encapacitation pour les territoires méditerranéens.

Résumé :

La Chaire « Devenirs en Méditerranée » travaille sur une question fondamentale : Dans le contexte de l'anthropisation entropique et acculturante de la Méditerranée, comment peut-on développer un cadre conceptuel et méthodologique interdisciplinaire de l'anticipation répondant de manière évolutive au besoin d'encapacitation des territoires méditerranéens ?

La Chaire s'emploiera à développer les méthodes de l'anticipation dans des axes interdisciplinaires de recherche-action participative. Elle mettra en débat les cadres scientifiques de l'anticipation et développera des opérations de sensibilisation et de formation. Elle impulsera et accompagnera des projets opérationnels de création et de négociation des futurs durables en Méditerranée.

S'appuyant sur une méthode inclusive, il s'agira de valoriser et de normaliser l'utilisation de la littératie du futur au sein des pratiques des acteurs engagés dans l'analyse prospective, les politiques publiques ou plus largement le développement inclusif de ces territoires méditerranéens.

Les résultats de ces expérimentations constitueront autant de prototypes mis à disposition des décideurs, de la société civile et de la communauté scientifique.

2022 Partenaire de la Chaire UNESCO "Visual Anticipation and Futures Literacy towards Visual Literacy" de l'Open University of Cyprus. Titulaire : Vicky Karaiskou.

2021 Responsable du projet de recherche de l'UMR LISA Boost Cultural Competence in Corsica regroupant 7 PR, 1 MCF HDR ass., 13 MCF, 1 IR, 2 IGE pour un budget de 672 724 € co-financés par la Collectivité de Corse et l'Etat sur fonds du CPER. (Initialement porté par le Pr Eugène Gherardi).

Élaborées autour de la place centrale accordée à la Corse dans la relation qu'elle entretient avec son environnement euro-méditerranéen, les recherches menées au sein du projet B3C sont intrinsèquement pluridisciplinaires. Ses membres (anthropologues, historiens, linguistes et sociolinguistes, littéraires, spécialistes des sciences de l'éducation et des sciences de l'information et de la communication) investissent des thèmes et des terrains de recherche qui se structurent autour de quatre thématiques entendues dans une approche comparatiste :

- La langue et la littérature corses dans un cadre plurilingue et interculturel ;
- Les transversalités littéraires, culturelles et artistiques ;
- Les transformations d'une société en mouvement : la Corse moderne et contemporaine ;
- Les enjeux de la patrimonialisation des savoir-faire locaux.

Les travaux menés par les chercheurs dans les quatre thématiques de la B3C interrogent les deux champs transversaux suivants :

- Les identités et leurs reconfigurations comme résultat des pratiques sociales, politiques et culturelles ;
- La création culturelle et les enjeux de la médiation.

L'ensemble des activités de recherche sont adossées à la Médiathèque culturelle de la Corse et des Corses.

Livrables:

17 publications, 1 application, 1 méthode d'apprentissage du corse en ligne, 1 exposition littéraire en espace public, 1 cadre de référence de 50000 entrées corse/français, refonte de la plateforme numérique M3C.

2021 : Responsabilité scientifique de l'axe 2 « Faire société dans un cadre interculturel : les voies d'une modélisation en milieu insulaire » de l'équipe Identités, Cultures et Processus de Patrimonialisation de l'UMR LISA, 18 enseignants-chercheurs en 22^e, 70^e, 71^e et 73^e sections.

2021 : Responsable du projet Al Di là, Allargera di u Duminiu di e Literature isulane au sein du Boost Cultural Competence in Corsica de l'UMR LISA 6240.

2008-2010 : Participation à l'animation de l'ERTE CIE.

2009 : « Le projet Langues d'Europe et de Méditerranée », Henri Giordan, DR, Giovanni Agresti, Chercheur, Université de Pescara.

2004 : Organisation du colloque « Enseignement ou éducation bilingue » en partenariat avec l'Université de Corse et l'association À scioglilingua, à Corti.

Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'HCERES ou dans les bases de données internationales (ISI Web of Knowledge, Pub Med, Scopus, DOAJ...).

• **ACL-1** : « L'extension du domaine des littératures insulaires : le cas de la Corse », In *Lengas*, Vol 89, Varia, 2021, <https://journals.openedition.org/lengas/>, <https://doi.org/10.4000/lengas.5227>.

• **ACL-2** : La sportification de la lutte pour la reconnaissance : la tragédie du stade de Furiani, Images re-vues, <https://journals.openedition.org/imagesrevues>, à paraître, 2022.

• **ACL-3** : « Public policy for the Corsican language: From revitalisation to normalisation? », In International Journal of Sociolinguistics, février 2020, Vol. 2020, No. 26, De Gruyter. DOI: 10.1515/ijsl-2019-2064.

Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées par l'HCERES ou dans des bases de données internationales.

• **ACLN-1** : « Enjeux nouveaux du champ littéraire corse: sortir de la minoration par l'institutionnalisation? », pp 69-84, POLI-FEMO, Numero 7-8, 2016, Immagini delle lingue e delle identità minoritarie, Direttore Giovanni Puglisi, Direzione e Redazione Dipartimento di Letterature comparate e scienze del linguaggio Libera Università di Lingue e Comunicazione IULM, Milano.

• **ACLN-2** : « La politique linguistique de la Collectivité Territoriale de Corse », Revue Langues et cités, Ministère de la Culture, 2012, <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Observation-des-pratiques-linguistiques/Langues-et-cite/Langues-et-cite-n-22-le-corse-u-corsu>.

• **ACLN-3** : « Les choix problématiques de l'enseignement bilingue : éléments critiques du système actuel », avec Alain Di Meglio, In Les Langues Modernes, n° 4/2010 : Enseigner une Langue Régionale, sous la direction de Claire Torrelles et Marie-Jeanne Verny, Disponible sur : <http://www.aply-languesmodernes.org/spip.php?article3557>.

• **ACLN-4** : « L'enseignement bilingue face aux stratégies des familles : le cas de la Corse », Cahiers pédagogiques, n°465, septembre 2008, <https://www.cahiers-pedagogiques.com/No465-Ecole-et-familles-3860>.

Ouvrages scientifiques (y compris les éditions critiques et les traductions scientifiques)

• **OS-1** : Sur les terrains du discours corse, Albiana, Ajaccio, à paraître en octobre 2022.

• **OS-2** : « Mal'Concilio, 'un monde à toi, c'est ça ta folie' ? », Actes du colloque Ochju, malocchio, mal de ojo : dire, montrer le mauvais œil (et autres pratiques magico-religieuses) en Méditerranée, sous la direction de Fabien Landron et Davia Benedetti, à paraître en novembre 2022.

• **OS-3** : « Les grands discours sur la langue corse », Les grands discours corses, sous la direction de Christophe Luzi et Kévin Petroni, à paraître en novembre 2022.

• **OS-4** : « L'extension polyglotte des littératures insulaires : le cas de la Corse », Pensées insulaires : aspirations socio-culturelles, Editions Paradigme, sous la direction de Catherine Pélage, Françoise Morcillo et Mayumi Shimosokai, à paraître en décembre 2022, <https://www.editions-paradigme.com/product/vivre-livre-et-Ecrire-les-insularites-les-defis-de-patrimoines-culturels-en-mutation>.

• **OS-5** : « La Corse peut-elle devenir une île d'Europe et de Méditerranée ? », "Citoyenneté(s) et démocratie", sous la direction de Félicien Lemaire et Stéphanie Morandea, Mare & Martin, 2022, p. 135-149. <https://www.lgdj.fr/citoyennete-s-et-democratie-9782849345405.html>.

• **OS-6** : « Les familles et les écoles bilingues : l'école publique en mutation », La langue corse dans le système éducatif, sous la direction de Pascal Ottavi, Albiana, Ajaccio, 2012, disponible sur : <http://m3c.univ-corse.fr/omeka/files/original/a1a2371bd35ceb269e8a6281162ca5b9.pdf>, consulté le 24 février 2015.

- **OS-7** : « Coofficialité et normalisation de la langue corse : méthode et objectifs d'un processus politique », Réseau Français de Sociolinguistique, Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs, 3-5 juillet 2013, Università di Corsica, « Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs », Lambert-Lucas, 2014. <http://www.lambert-lucas.com/livre/les-locuteurs-et-les-langues-pouvoirs-non-pouvoirs-et-contre-pouvoirs/>
- **OS-8** : « L'école bilingue en Corse : la reproblématisation d'une question toujours vive », pp 249-265, avec Bruno Garnier, Développement durable et autres question d'actualité, sous la direction d'A. Legardez et L. Simonneaux, Editions Educagri, 2011, disponible sur : <https://www.cairn.info/developpement-durable-et-autres-questions-d-actual--9782844448415-page-249.htm>.
- **OS-9** : « Orientation, interculturalité et équité dans l'enseignement bilingue français-corse », Séminaire Pratiques et représentations du plurilinguisme, 7 octobre 2009, UMR LISA 6240, ERTE CI2E, Florilingua, Académie de corse ; Pratiques et représentations du plurilinguisme, sous la direction de Pascal Ottavi. Disponible sur : <https://www.corsicaoggi.com/sito/wp-content/uploads/2016/01/languecorsedanssysteducatif-2aaa4e5bde820859e05a7db1b417b753.pdf>.
- **OS-10** : "L'innovation pédagogique au défi de l'équité scolaire : le cas de l'enseignement bilingue français-corse", in *La Corse et le développement durable*, Dir Marie-Antoinette Maupertuis UMR LISA 6240, 2010. Disponible sur : <https://m3c.universita.corsica/s/fr/item/401#?c=&m=&s=&cv=&xywh=-604%2C-1%2C3176%2C2797>.
- **OS-11** : « Curriculum et enjeux sociétaux de l'enseignement bilingue français-corse », in Groux D & Goncalves C., 2009, Approches comparées de l'enseignement des langues et de la formation des enseignants, L'Harmattan, Paris.
- **OS-12** : « Le développement de l'éducation bilingue français-corse : Quelle gouvernance pour une plus grande cohésion sociale ? », Colloque international de l'INRP : Les politiques de lutte contre les inégalités et les exclusions éducatives en Europe et au-delà. De la compensation à l'inclusion ?, Novembre-Décembre 2010, Disponible sur : <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/archives/manifestations/les-politiques-de-lutte-contre-les-inegalites-et-les-exclusions-educatives-en-europe-de-la-compensation-a-linclusion/contributions-jeunes-chercheurs/quenot>
- **OS-13** : « Statut des langues et équité scolaire : le cas de l'enseignement bilingue à Bastia », "Langue(s) et insertion en contextes francophones : discriminations, normes, apprentissages, identités", 16-18 juin 2009, Université Européenne de Bretagne, Rennes 2, In C. Trimaille & Eloy J.-M. (éds) Idéologies linguistiques et discriminations, Actes du colloque du Réseau Francophone de sociolinguistique, Rennes, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique.

Publications de transfert

Pilotage de projets stratégiques pour la politique linguistique :

- **PT-1** : *Lingua 2020 - Planification pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue*, Délibération de l'Assemblée de Corse n°15/083 du 16 avril 2015, disponible sur : <https://www.corse.fr/file/167799/>, conception et rédaction du projet, organisation et animation de réunions avec les acteurs sociaux (éducation, enseignement supérieur, médias, collectivités locales, nouvelles technologies, acteurs économiques).
- **PT-2** : *Propositions pour un statut de coofficialité et de revitalisation de la langue corse*, Délibération de l'Assemblée de Corse n°13/096 du 16 mai 2013, disponible sur : <https://www.corse.fr/file/139236/>. Conception et rédaction du projet, organisation et animation de trente réunions publiques avec les acteurs politiques et sociaux.
- **PT-3** : 2011-2015 Encadrement des traductions corse/français/italien/anglais de la CTC.
- **PT-4** : « La langue corse numérique, un chantier », Les technologies pour les langues régionales de France, Colloque des 19 et 20 février 2015, Ministère de la culture, Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-et-numerique/Les-technologies-de-la-langue-et-la-normalisation/Actes-du-colloque-sur-les-technologies-pour-les-langues-regionales-de-France-TLRF-2015> ou <https://webcast.in2p3.fr/container/tlrf>.
- **PT-5** : 2004, Coordination du rapport « Langue corse, langue du citoyen » de l'Université de Corse, remis au Conseil exécutif et aux groupes politiques de l'Assemblée de Corse ainsi qu'au Préfet de Corse.

Manifestations scientifiques

Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou international.

- **C-INV-1** : « À la recherche d'une politique linguistique pour le corse », Institut Sorabe, Allemagne, Cottbus, 17 et 18 novembre 2022.
- **C-INV-2** : « Quels droits culturels en Méditerranée ? », Bastia cultura 2028, L'Animu, Portivechju, 8 juillet 2022, disponible sur : <https://indiature.hypotheses.org/139>.
- **C-INV-3** : Café citoyen : "Le numérique au service de la diffusion culturelle en Corse : gadget ou outil indispensable ?", L'Animu, Médiathèque de Purtivechju, 25 juin 2022.
- **C-INV-4** : Entretien avec Jean-Claude Rogliano (auteur), Mal'Concilio, « un monde à toi, c'est ça ta folie » ?, Colloque international Ochju, Malocchio, Mal de ojo, dire, montrer le mauvais œil (et autres pratiques magico-religieuses) en Méditerranée, Université de Corse, Corte, 21 octobre 2021.
- **C-INV-5** : Situation de la langue corse, « Les langues régionales, situation et perspectives, Journée d'études et de débat, European Language Equality, Network, 8 avril 2019, <https://locongres.org/images/docs/20190408ActesPalaisLuxembourgLanguesRegionales.pdf>
- **C-INV-6** : « La Corse peut-elle devenir une île d'Europe et de Méditerranée ? », colloque Les minorités en Europe aujourd'hui entre autonomie et séparatisme, Associu Scopre, Marignana, Université Paris Nanterre, 28 septembre 2019.
- **C-INV-7** : « Roots and situation of the Corsican struggle for liberation », dans le cadre du festival « Feile an Phobai », le 8 août 2018 à Belfast.
- **C-INV-8** : « La Corse et l'Europe », dans le cadre du séminaire « L'Etat basque en marche » organisé par EH Bildu les 19 et 20 juin 2018 à Bilbao.
- **C-INV-9** : « Corsican language, sociolinguistic context and new public policy », Représentation de l'Université de Corse au Symposium du 31 janvier 2015 avec l'Université de Ryukyus à Okinawa
- **C-INV-10** : « Développement de la langue corse dans et hors l'école, hier et aujourd'hui », Table ronde au colloque international Histoire des éducations dans et hors l'école, organisé par l'ATRHE, l'Université de Corse et l'UMR CNRS 6240 LISA, Corti, 9-11 octobre 2014.
- **C-INV-11** : Colloque Technologies pour les langues régionales, Table ronde « Traitement des langues régionales ; Que peuvent faire les acteurs publics ou privés en charge de l'accompagnement des langues régionales et en particulier les collectivités territoriales ?, Institut des Technologies Multilingues & Multimédias de l'Information-CNRS, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur-CNRS et Evaluations and Language resources Distribution Agency, Meudon 19-20 février 2015.

Séminaires sur invitation

- **SI-1** : 2021 « Lingua e turismo in Corsica : Il potere politico di agire tra desiderio culturale e realtà economica » avec Alain di Meglio, Lingua e turismo, Università degli studi di Sassari, Carloforte, 24 et 25 septembre.
- **SI-2** : 2020 « Peut-on encore enseigner des savoirs à l'heure de la post-vérité? », Table ronde sur la laïcité, Pourquoi les universitaires prennent-ils la parole aujourd'hui ? », le 30 novembre, <https://www.facebook.com/watch/?v=1074706879616488>
- **SI-3** : 2014 Table ronde du Centru Culturale Universitariu enregistrée le mardi 5 juin 2014 dans le cadre de la Semaine de la langue corse organisée par la Collectivité Territoriale de Corse « L'azione di l'annu 2014 », <https://www.youtube.com/watch?v=z1B4R9TRvZ4>.
- **SI-4** : 2014 Table ronde du Centru Culturale Universitariu enregistrée le mardi 5 juin 2014 dans le cadre de la Semaine de la langue corse organisée par la Collectivité Territoriale de Corse « Didattica di e lingue », https://www.youtube.com/watch?v=4ATUr8Yc_04.
- **SI-5** : 2013 « Lingua corsa è Cuufficialità : situazione attuale è pruspettive », 28 février 2013 au Centre Culturel Universitaire de l'Université de Corse, disponible sur : <http://www.interromania.com/fr/literatura/cumenti-e-pare/bastianu-quenot-lingua-corsa-lingua-corsa-e-cuufficialita-situazione>, consulté le 26 février 2015.
- **SI-6** : 2010 IVe rencontres à Bonifacio, Familles méditerranéennes, Intervention à la table ronde : "Les langues des familles en Corse : obstacle ou ressource pour un nouveau model éducatif?", 25-25 septembre 2010.
- **SI-6** : 2010 Conférence aux journées du CNRS Jeunes chercheurs, « Una « Piazzetta » per u corsu nant'à u Web », 1er avril, Université de Corse.

Communications avec actes dans un congrès international.

- **C-ACTI-1** : 2022 L'immersion sans l'officialité : une compensation vers la normalisation ?, Colloque international « Éducation, langues minorisées et plurilinguisme : Quels écueils? Quelles politiques linguistiques? », Université de Mons, Université de Namur, Mons, 1^{er} et 2 septembre.

- **C-ACTI-2** : 2022 Les cosmétiques corsees comme marchandises émotiounnelles et culturelles ?, Colloque Culture et Émotions, Lyon, 12 et 13 mai, École Normale Supérieure de Lyon.
- **C-ACTI-3** : 2022 Excessive language of supporters : the case of Bastia. Excessive Language in Public Discourse. University of Helsinki. 10 et 11 mars 2022.
- **C-ACTI-4** : 2022 « L'appartenance aux regards de Romain Gary et Dumenicantone Geronimi », Colloque international « La Méditerranée : histoire, mythes et créations », Université de Sfax, Tunisie, 24-26 février.
- **C-ACTI-5** : 2018 « La Corse peut-elle devenir une île d'Europe et de Méditerranée ? », "Citoyenneté(s) et démocratie", Université d'Angers, Alliance Europa, 9 décembre 2018.
- **C-ACTI-6** : 2009 « Le corse dans la cyberguerre mondiale des langues », Troisièmes Journées des Droits Linguistiques, Écologie et économie des langues régionales ou minoritaires, Université de Teramo, 20-23 mai 2009, Lingue d'Europa e del Mediterraneo, Aracme, Roma, sous-collection « Diritti Linguistici », dirigée par Fernand de Varennes.

Communications orales sans actes dans un congrès international ou national.

- **C-COM-1** : 2022, « Manifestations de la radicalité des supporters ultras de Bastia : interprétations et résonances des discours. » Colloque Discours de haine, approches plurielles. Débats, enjeux et controverses Université de Paris, 18-20 mai.
- **C-COM-2** : 2021, « Appartenance(s) et ethnic revival : regards croisés de Dumenicantone Geronimi et Romain Gary », Colloque international « Littératures, Méditerranée et interculturalité : imaginaire, société et histoire », 20 et 21 décembre, Université Moulay Ismaïl de Meknès, Faculté polydisciplinaire d'Errachidia, Maroc, Laboratoire "Langue, littérature, culture et société".
- **C-COM-3** : 2021, « Football and national identity in France : the case of Bastia in Corsica », World Congress of Sociology of Sport, 15-19 novembre 2021, ISSA, ALESDE, CLACSO, virtuel.
- **C-COM-4** : 2014, « Politique linguistique de la CTC et la situation sociolinguistique du corse », lors de la réunion du comité de pilotage du NPLD, le 30 octobre à Paris.
- **C-COM-5** : 2014, Présentation de la politique linguistique de la CTC et de la situation sociolinguistique du corse pour le 28^e colloque annuel de la Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public, le 27 octobre à Corte.
- **C-COM-6** : 2014, « Gouvernance de l'éducation et politique linguistique : les nouvelles frontières du commun en Corse et en Catalogne 1974-2014 », Colloque « Histoire des Educations dans et hors l'école », Università di Corsica, Association Transdisciplinaire pour les Recherches Historiques sur l'Education, 9, 10 et 11 octobre.
- **C-COM-7** : 2013, « Une politique linguistique pour le corse: résultats, limites et perspectives », Colloque Les politiques linguistiques dans les démocraties multilingues : le conflit peut-il être évité ?, Université Pablo de Olavide, Sevilla, 12 et 13 décembre.
- **C-COM-8** : 2013, Présentation du « Projet de statut de coofficialité de la langue corse et élaboration linguistique du corse », Commission langues régionales de l'Association des Régions de France, le 18 juin à Paris.
- **C-COM-9** : 2012, Présentation de la politique linguistique de la CTC et de la situation sociolinguistique de la Corse lors de l'assemblée générale du Network to Promote Linguistic Diversity, le 4 octobre à Corte.
- **C-COM-10** : 2012, Accueil d'une délégation d'élus de la région Bretagne et d'agents de l'Office public pour la langue bretonne. Conférence sur la situation sociolinguistique de la langue corse, le 1^{er} et 2 septembre.
- **C-COM-11** : 2010, « Stratégies des familles et filiarisation précoce dans l'enseignement bilingue français-corse », Journée d'étude Penser les choix scolaires, Centre Maurice Halbwachs, Ecole Normale Supérieure, 13 avril.
- **C-COM-12** : 2008, "An educational innovation in the challenge of the social cohesion: the example of the French-Corsican bilingual education", Colloque international ICERI, 17-19 novembre, Madrid.
- **C-COM-13** : 2008, « The French republican principles in the test of the multilingual education: the case of Corsica », Conference "Education, Equity and Social Justice", Charles University Prague, 16-19 juin.
- **C-COM-14** : 2008, « Massification de l'enseignement du corse et professionnalisation des maîtres », Première journée d'étude des doctorants en sociologie des groupes professionnels, IRESCO, 23 mai, Paris.

Communications par affiche dans un congrès international ou national.

- **C-AFF-1** : 2010 « Structuration de l'école bilingue en Corse », Poster, Journée de l'école doctorale de l'Université de Corse, 2 juillet.
- **C-AFF-2** : 2008 « L'école bilingue en Corse », Poster, Doctoriales de Provence, La Baume les Aix et Marseille, 22-27 juin, Collège Doctoral PRES Marseille.
- **C-AFF-3** : 2008 « La structuration de l'école bilingue en Corse », Poster, Journée de l'école doctorale de l'Université de Corse, 16 juillet.

Directions d'ouvrages ou de revues.

DO-1. 2022, Réédition complète et commentée de la revue *Rigiru*. A paraître.

DO-2. 2013, *Enquête sociolinguistique sur la langue corse : compétences, usages et représentations* publiée par la Collectivité Territoriale de Corse, disponible sur : https://www.isula.corsica/linguacorsa/Inchiesta-sociolinguistica-nant-a-a-lingua-corsa_a123.html, le 7 avril.

DO-3. 2009, *La langue corse*, Editions Anima corsa, Bastia.

Outils de recherche (bases de données, corpus de recherche...).

OR-1. 2021, Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses.

La M3C est un outil multimédia de visualisation et d'aide à l'analyse des phénomènes culturels. Elle mobilise les innovations numériques afin de reconnaître le patrimoine d'une communauté culturelle en le recherchant et en le conservant et de développer les capacités des acteurs du territoire.

Diffusions de la culture scientifique

Publications de vulgarisation.

- **PV-1** : Dépôt des publications sur la plate-forme HAL-SHS (Sciences de l'Homme et de la Société), https://www.hal.inserm.fr/TICE/search/index/?q=%2A&authIdHal_s=sebastien-quent
- **PV-2** : Blog personnel : <https://indiature.hypotheses.org/>
- **PV-3** : Dépôt des publications sur la plate-forme ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-6535-9298>.
- **PV-4** : 2014 Dossier Langue et cultures corses pour le numéro hors-série 6500 de l'Informateur Corse Nouvelle
- **PV-5** : 2009, « Approche de l'enseignement de la langue corse », Direction de la langue corse, Collectivité territoriale de Corse, Site officiel de la Collectivité Territoriale de Corse, disponible sur : http://www.corse.fr/linguacorsa/Approche-de-l-enseignement-de-la-langue-corse_a80.html, consulté le 26/02/2015.
- **PV-6** : 2012, Organisation du stand de la Collectivité territoriale de Corse au Salon Expolangues à Paris les 1^{er} et 2 avril.

Productions artistiques théorisées (compositions musicales, cinématographiques, expositions, installations...).

- **PAT-1** : 2022, Mostra *Rigiru in carrughju*. Collages muraux en grand format de vingt-six extraits de la revue *Rigiru* dans l'espace public accompagnés d'approfondissements littéraires et portraits d'auteurs sur le site Internet de l'UMR LISA. Avec Elodie Pinet, Marina Branca et Josepha Giacometti. Corti. Décembre.
- **PAT-2** : 2022, *Nozze/Noces*. Traduction de l'ouvrage Albert Camus. Avec les illustrations de Rita Scaglia et Fella Tamzali. Albiana-Gallimard. A paraître.
- **PAT-3** : 2014, Organisation de *The Mostra* avec l'association Cap'in lingua : exposition itinérante à Bonifaziu, Luri, Macinaghju, Bastia et Corti, composée de cubes exposés dans l'espace public, en langue corse et sur le thème de la Corse contemporaine vue par cinq artistes plasticiens, disponible sur : <http://themostra.com>.
- **PAT-4** : 2015, Participation à la création d'une mallette de jeux éducatifs autour du patrimoine, "A Cascetta di i Cinqui Capatoghji"
- **PAT-5** : 2012, Ghjurnate Cap'in lingua, Ghjuventù lurese, Simana di a lingua corsa. Représentations théâtrales et animation d'une conférence sur la « littérature corse et les auteurs capcorsins ».

Autres productions. Bases de données, logiciels enregistrés, comptes rendus d'ouvrages, rapports de fouilles, guides techniques, catalogues d'exposition, rapports intermédiaires de grands projets internationaux, etc.

- **AP-1** : 2015, Collaboration à l'élaboration de la *Feuille de route pour la diversité linguistique* du Network to Promote Linguistic Diversity présentée le 5 février au Parlement européen à Bruxelles, <https://www.npld.eu/wp-content/uploads/2018/11/Roadmap-in-French.pdf>.
- **AP-2** : 2015, Elaboration de la méthodologie de l'enquête sociolinguistique « Les médias et la langue corse » avec la société Marc Simeoni consulting.
- **AP-3** : 2014, Participation à la traduction de Facebook en langue corse
- **AP-4** : 2011-2015, Encadrement des traductions des documents officiels de la Collectivité territoriale de Corse
- **AP-5** : 2008, Traduction des mots clés de la Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses en langue corse
- **AP-6** : 2001, Fouilles archéologiques sur le site néolithique de Sant'Antoninu, à Ersa, sous la direction de Françoise Lorenzi.

Thèses de doctorat

- **TH-1** : Membre du jury de thèse de Mme Salma Itsmail. « L'éducation au patrimoine: cas des réserves biosphère Arganeraie » en cotutelle internationale sous la direction du Pr. Ouidad Tebbaa, de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et du Pr. Bruno Garnier de l'Université de Corse Pascal Paoli. Soutenance le 15 décembre 2022.
- **TH-2** : Membre du jury de thèse de M. Christophe Ciccoli. « L'enseignement bilingue français-corse dans les écoles publiques de Corse. Diversité des pratiques et pratique de la diversité. » sous la direction du Pr. Alain di Meglio de l'Université de Corse Pascal Paoli. Soutenance en décembre 2022.
- **TH-3** : Membre du jury de thèse de Mme Branca Marina. « Les locuteurs du corse aujourd'hui (en)quête de normes, de légitimités et d'espaces langagiers » sous la direction du Pr. Alain di Meglio de l'Université de Corse Pascal Paoli. Soutenance en décembre 2024.
- **TH-4** : Co-directeur avec le PR. Alain di Meglio de la thèse de M. Gambini Lisandru. La marchandisation des langues en contexte minoritaire : le cas de la Corse. Soutenance en décembre 2025.

Rapporteur pour des revues et comités scientifiques, travaux d'expertise

2022 : Evalueur Expert et rapporteur pour le programme HORIZON-CL2-2022-DEMOCRACY-01; HORIZON-CL2-2022-TRANSFORMATIONS-01; HORIZON-CL2-2022-HERITAGE-01. 10 mai - 13 juin 2022.

2022 : Colloque international " La crise de l'identité dans les discours littéraire et artistique contemporains". Faculté des lettres et des sciences humaines Ain Chock de Casablanca/ Université Hassan II (Maroc), 13-14 septembre 2022.

2021 : Communication et modération de l'atelier « Partager nos communs, comment promouvoir une société plurilingue dans un espace public commun ?, Fabrique du projet de la candidature de la ville de Bastia au label capitale européenne de la culture Bastia Corsica 2028, le 4 décembre 2021 à Sartène.

2018 : Evalueur pour la revue "Romanica Olomucensia", publiée par le Département d'études romanes de l'Université Palacky d'Olomouc, en République tchèque.

2017-2018 : Expert Evaluator for the Horizon 2020 Marie Skłodowska-Curie Actions Individual Fellowships programme (H2020-MSCA-IF)

Information scientifique et technique, opérations de vulgarisation

IST-OV1 : 2022. Future Literacy Lab. Le futur de la culture corse. 22-23 juin. <https://umrlisa.univ-corse.fr/actualite/futures-literacy-lab>.

IST-OV2. 2020. Porteur du projet de Chaire UNESCO à l'Université de Corse, organisation de la participation de l'Université de Corse au Sommet de haut niveau sur la littératie des futurs du 8 au 12 décembre 2020, <https://fr.unesco.org/news/apprendre-concevoir-lavenir-premier-sommet-mondial-litteratie-futurs-unesco>.

IST-OV3. 2012-2014. Organisation du concours Lingua Azzione, Université de Corse, Simana di a lingua corsa

IST-OV4 : 2003. Organisation de la Festa di a Nazione, concours de connaissances sur la Corse en partenariat avec la Bibliothèque Universitaire et les lycées de l'Académie de Corse.

Participations à des manifestations scientifiques

• Organisation de conférences

2011-2015 : Pilotage de *Linguimondi* pour la journée européenne des langues. Collectivité territoriale de Corse.

2015. Organisation de *Linguimondi* du 29 septembre au 2 octobre avec l'Université de Corse, le Centre Culturel Universitaire et la Collectivité territoriale de Corse.

2011 : Organisation et modération des conférences « I benefizii di u plurilinguisimu è di l'educazione plurilingua » et « E pulitiche linguistiche di i governi autonomi aurupej ».

2012 : Organisation et modération des conférences « L'Educazione bislingua in Corsica è in Paese Bascu : riescita sculare, cusionu suciale è diffusione sucetale » et « Lingua è sviluppu sucioeconomicu : esempiu di u Paese di Gallia è prugetti per a Corsica ».

• Participation à des comités scientifiques lors de congrès

2022 : Membre du Comité scientifique du colloque Colonisation(s), 28 et 29 septembre, Université de Corse.

2020 : Membre du Comité scientifique du colloque "Transmettre les langues : pourquoi et comment", 2-3 octobre

2015 : Comité scientifique du colloque international : « Le moment Paul Valéry », 12 et 13 octobre, Corti, Université de Corse, Collectivité territoriale de Corse

2014 : Comité scientifique du colloque international : « La Grande guerre vue de Méditerranée : représentations et contradictions », 26 et 27 novembre, Corti, Université de Corse, Collectivité territoriale de Corse, Association Italiques

2013 : Comité scientifique du colloque « Resistenza è machja literaria », 16 et 17 octobre, Université de Corse, Collectivité territoriale de Corse

2011 : Membre du comité scientifique du 5^e Congrès de la MESCE, Territoires et démocratie culturelle : vers un nouveau contrat éducatif, Corti, 4-7 juillet

• Organisation de séminaires

2021 : Organisation et animation d'un séminaire avec l'écrivaine algérienne Wassyla Tamzali, pour la publication de « La tristesse est un mur entre deux jardins », coécrit avec Michelle Perrot, les 25 et 26 novembre au Centre culturel universitaire et à l'INSPE d'Ajaccio, <https://umrlisa.univ-corse.fr/actualite/entretien-avec-wassyla-tamzali-la-tristesse-est-un-mur-entre-deux-jardins/>.

2021 : Organisation et animation d'un séminaire avec l'écrivain libanais Charif Majdalani, pour la publication de « Dernière oasis », en partenariat avec l'association Altaleghe et le Centre culturel universitaire, 16 septembre, <https://umrlisa.univ-corse.fr/actualite/rencontre-avec-charif-majdalani-a-loccasion-de-la-sortie-de-son-dernier-ouvrage-derniere-oasis/>

2021 : Séminaire de préfiguration de la Chaire UNESCO « Devenirs en Méditerranée », 21 juillet, Corti.

2021 : Réédition critique de la revue *Rigiru* : Organisation de 6 séminaires avec les auteurs

2020 : Organisation et animation d'un séminaire avec l'écrivain libanais Charif Majdalani, Prix Femina pour « Beyrouth 2020 », <https://umrlisa.univ-corse.fr/actualite/9226/>

• Participation à un séminaire

2015 : Séminaire de l'Observatoire Education et Territoire à l'ESPE de Digne les bains, 1^{er} et 2 juillet.

• Organisation de colloques

Organisation de colloques scientifiques en Sciences Humaines et Sociales avec l'Accademia corsa di i Vagabondi et l'UMR LISA 6240 :

2014 : *La Grande Guerre vue de Méditerranée : représentations et contradictions*, Université de Corse, Collectivité territoriale de Corse, Association Italiques, 26 et 27 novembre.

2013 : *Resistenza è machja literaria*, Collectivité territoriale de Corse et Université de Corse, 16 et 17 novembre.

2004 : Organisation du colloque « Enseignement ou éducation bilingue ? » en partenariat avec l'association À scioglilingua.

Activités éditoriales (expertises, responsabilités de collections, traductions...)

Invitations dans les médias

- **AE-1.1** : *Magazine In Corsica*, « A Corte, la littérature du futur », Mai 2022, <https://incorsicamag.mrmagz.com/incorsica-78?page=80>.
- **AE-1.2** : *Génération Méditerranée*, Hebdomadaire présenté par Caroline Etori, France 3 Corse Via Stella, 29 mai 2022, <https://www.france.tv/france-3/corse-viastella/generation-mediterranee-l-hebdo/3458449-emission-du-dimanche-29-mai-2022.html>.
- **AE-1.3** : *Revue de Corse*, Corsica radio, 20 mai 2022.
- **AE-1.4** : *Corsica riots cause a headache for Macron's election campaign*, Financial Times, Leila Abbad, 18 mars 2022, disponible sur : <https://www.ft.com/content/d2013dce-f571-4b49-9f3e-388e71a80caf>.
- **AE-1.5** : *Prisonniers, langue... : ce que revendiquent les nationalistes*, Le Figaro, Audrey Chauvet. N° 24125, 16 mars 2022.
- **AE-1.6** : *Agora*. Langue corse. Sébastien Pisani. France 3 Corse Via Stella. 10 octobre 2021. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/emissions/agora>
- **AE-1.7** : *À libru apertu*, Roland Frias, L'informateur Corse nouvelle, Journal du 4 au 10 septembre 2009 - N° 6279, <http://www.corse-information.info/ARCHIVES/2009/6279%20Complet.pdf>.
- **AE-1.8** : Nouveau docteur en « culture et langue corses », Informateur Corse nouvelle, Roland Frias, journal du 17 au 23 décembre 2010, n°6343, <http://www.corse-information.info/ARCHIVES/2010/6343%20Complet.pdf>
- **AE-1.9** : *Invité permanent du Club de la presse sur la radio France Bleu RCFM*, 2007-2008.

Chroniques

- **AE-2.1** : *Les processus d'indépendance en Corse et en Kanaky Nouvelle-Calédonie*, échange avec le ministre Mickaël Forrest, Jean-Guy Talamoni et Alain Mosconi, 11 juin 2021
- **AE-2.2** : *Mutazione di l'isulanità*, Paroles de Corse, <https://www.parolesdecorse.fr/tribune-lingua-corsa-novembre-2015/>, novembre 2015
- **AE-2.3** : *Stampatu moru*, Paroles de Corse, <https://www.parolesdecorse.fr/tribune-lingua-corsa-octobre-2015/>, octobre 2015
- **AE-2.4** : *Viulenzè è paure francese*, Paroles de Corse, <https://www.parolesdecorse.fr/tribune-lingua-corsa-septembre-2015/>, septembre 2015
- **AE-2.5** : *Diversità face ricchezza*, Paroles de Corse, <https://www.parolesdecorse.fr/tribune-lingua-corsa-juilaout-2015/>, Juillet/août 2015
- **AE-2.6** : *Un mudellu israelianu per a Corsica ?*, Paroles de Corse, juin 2015
- **AE-2.7** : *L'orriu di i nostri valori*, article sur les mutations sociologiques de la Corse, Paroles de Corse, mai 2015
- **AE-2.8** : *Fiadò o baccalà?*, Paroles de Corse, avril 2015
- **AE-2.9** : *À l'usu corsu*, article sur la notion d'authenticité, Paroles de Corse, mars 2015
Per un fanatisimu di l'educazione, Paroles de Corse, <https://www.parolesdecorse.fr/tribune-lingua-corsa-mai-2015/>, février 2015
- **AE-2.10** : *3615@2015*, article sur la laïcité et le Pape François, Paroles de Corse, <https://www.parolesdecorse.fr/tribune-lingua-corsa-janvier-2015/>, janvier 2015
- **AE-2.11** : *L'incantesimu di Natale ?*, article sur le consumérisme durant les fêtes de Noël, Paroles de Corse, décembre 2014
- **AE-2.12** : *Dumane serà l'altru eri ?*, article sur le livre d'Eric Zemmour le suicide français, Paroles de Corse, novembre 2014
- **AE-2.13** : *L'Ecossie, une pierre au milieu du chemin ?*, article sur le référendum écossais d'indépendance, Paroles de Corse, octobre 2014
- **AE-2.14** : *A Scozzia, cara musa cù a Catalogna di e regione d'Europa ?*, article sur le référendum écossais, Paroles de Corse, octobre 2014
- **AE-2.15** : *Studia ghjè libertà*, article sur le blocage de la signature de la convention tripartite par l'Etat, Paroles de Corse, septembre 2014
- **AE-2.16** : *American summer in Corsica*, article sur l'impact du tourisme sur le mode de vie des Corses, Paroles de Corse, juillet/août 2014

- **AE-2.17** : *Sumigliè di ritorni è ritornu di sumigliè*, article sur la montée des indépendantismes en Europe, Paroles de Corse, juin 2014
- **AE-2.18** : *L'elezzione per passione*, article sur la fièvre électorale en Corse durant les élections municipales du mois de mars, Paroles de Corse, avril 2014
- **AE-2.19** : *Tempi è omi : chjam'è rispondi*, article sur la concordance des temps entre notre époque et l'entre-deux-guerres, A Nazione, mars 214
- **AE-2.19** : *Nutizie di l'homo-democraticus*, article sur la montée de l'extrême droite en France, Paroles de Corse, février 2014
- **AE-2.20** : *I giganti*, article sur les grands hommes suite à la disparition de Nelson Mandela, janvier, Paroles de Corse, 2014.
- **AE-2.21** : *Sous les gaz lacrymogènes, il nous faut imaginer la jeunesse heureuse*, article sur les manifestations étudiantes de janvier 2014, U Ribombu
- **AE-2.22** : *A vitalità di a lingua corsa*, article sur la vitalité de la langue corse, Le nouvel informateur corse.
- **AE-2.23** : *L'enseignement du corse : des capacités mais peut mieux faire*, article présentant un bilan de l'enseignement du corse, Le nouvel informateur corse.
- **AE-2.24** : *L'Università camperà*, article sur l'histoire de la réouverture de l'Université de Corse, Le nouvel informateur corse.
- **AE-2.25** : *Mutazione culturale : silenziu, riacquistu è ricunquista ?*, article sur les mutations culturelles en Corse après la seconde guerre mondiale, Le nouvel informateur corse.
- **AE-2.26** : *L'historiographie de la Corse*, Le nouvel informateur corse.
- **AE-2.27** : *Patrimoniu è patrimonialisazione*, court article sur le patrimoine et les processus de patrimonialisation, Le nouvel informateur corse.
- **AE-2.28** : *Et Dieu créa la Corse ?*, article sur les différentes confessions religieuses et le vivre ensemble en Corse, Le nouvel informateur corse.
- **AE-2.29** : *Ghjuventù ghjuventù, e prumesse ùn bastanu più*, article sur le chômage des jeunes en Europe, Paroles de Corse, décembre 2013.
- **AE-2.30** : *La coofficialità de la langue corse : a lingua per tutti*, U Ribombu, 2013.
- **AE-2.31** : *D'isula bisognu*, articles sur la gestion des différences culturelles par la France, Paroles de Corse, octobre 2013.
- **AE-2.32** : *Ampararaghju à essa chjucu*, article sur les minorités culturelles en France, Paroles de Corse, septembre 2013.
- **AE-2.33** : *Lingua è innuvazione*, Paroles de Corse, Juillet/août 2013
- **AE-2.34** : *Entretien en langue corse avec Romain Colonna sur la sociolinguistique corse*, A Nazione, 2013.
- **AE-2.35** : *L'Euskara, una lingua chì vince !* (Article sur l'enquête sociolinguistique 2011 sur la langue basque), A Nazione, 2012.
- **AE-2.36** : *Entretien avec Andres Urrutiari*, Président d'Euskaltzaindia, l'Accadémie de la langue basque, A Nazione, 2012.
- **AE-2.37** : *A lingua di u dragone rossu torna à sputà u so focu !* (Article sur la langue galloise suite à une visite d'étude organisée par l'Eurodéputé François Alfonsi), A Nazione, 2012.
- **AE-2.38** : *A cyberguerra di a lingua corsa*, Bonanova, Rivista di u Centru Culturale Universitariu, n°24, 2010.
- **AE-2.39** : *Nuit bleue*, film d'Ange Leccia, A Nazione, 2010.
- **AE-2.40** : *Parlemu corsu cun Prumitei*, article sur une journée en immersion en langue corse organisée par la collectif Parlemu corsu au centre Prumitei à Francardu, A Nazione, 2008.
- **AE-2.41** : *I maestri è a lingua corsa*, article sur la formation des maîtres au bilinguisme, A Nazione, 2008.
- **AE-2.42** : *A lingua, a scola è e famiglie*, article sur les choix scolaires des parents face à l'enseignement bilingue en Corse, A Nazione, 2008.
- **AE-2.43** : *Chì si sbaglia inventa !*, article sur le livre « Chì si sbaglia inventa par Orlando Furioso, A Nazione, 2008.
- **AE-2.44** : *L'impiegu di i diplomati : un inghjocu puliticu*, article sur l'insertion professionnelle des diplômés, A Nazione, 2008.
- **AE-2.45** : *Entretien avec Edgar Morin*, suite à sa conférence à l'Université de Corse, A Nazione, 2008.
- **AE-2.46** : *Un statutu per a nostra lingua*, article sur le statut de la langue corse, A Nazione, 2007.
- **AE-2.47** : *Guy Moquet, a Scola è a Corsica*, article sur Guy Moquet et la Corse, A Nazione, 2007.

Traductions

- **AE-3.1** : Traduction en langue corse du poème *Invictus*, U Taravu, 2013.

Fondation d'un média en langue corse

• **AE-4.1** : *A Piazzetta* : Création, animation et développement du blog en langue corse et du premier journal gratuit en langue corse, disponible sur <https://www.apiazzetta.com>, 2007-2009.

Enseignements

2022 : Séminaire doctoral, « La lingua corsa dall'identificazione alla mercificazione », Università degli studi di Sassari. 20 et 21 avril.

2021 : Membre du jury suppléant du CAPES de Langue et culture corses

2015-2021 : Encadrement de mémoires de Masters Langue et culture régionales et de Masters Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (Moyenne de 5 à 20 par an)

2015-2016 : Responsable pédagogique de la licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours corse

2014 : Jury de l'examen du CAFIPEMF, Langue et culture corses

2013-2015 : Cours de langue et cultures corses pour adultes avec l'association Cap'in lingua

2007 : Collaboration à la création d'un Certificat de Langue pour l'Enseignement Supérieur en langue et culture corses

2020-2022 : Master 1 LLCER. *Sociolinguistique*

2020-2021 : Master 1 MEEF premier degré spécifique. *Connaissance de la littérature corse*

2018-2022 : Master 1 MEEF. *Culture commune pour une Ecole ouverte sur son territoire. Le bilinguisme*

2015-2022 : Licence 3 LLCER Etudes corses. *Sociologie de la littérature*

2015-2022 : Licence 3 Sciences de l'éducation. *Théories et politiques de la gestion de la diversité*

2015-2022 : Licence 3 Sciences de l'éducation. *Enseignement et didactique du corse*

2015-2022 : Licence 3 Sciences de l'éducation. *Laïcité et éducation*

2015-2018 : Licence 2, Licence 3 Sciences de l'éducation. *Sociologie de l'éducation*

2015-2019 : Licence 2 LLCER Etudes corses. *Sociolinguistique*

2015-2019 : Licence 2 Sciences de l'éducation. *Education comparée des systèmes éducatifs européens*

2015-2022 : Licence 1 Sciences de l'éducation. *Dimension pluridisciplinaire des sciences de l'éducation*

2014-2015 : Licence 3 LLCER Etudes corses, *Sociolittérature*

2014-2015 : Master MEEF Stage ESPE, *Didactique du corse*, Académie de Corse,

2013-2014 : Master 2 MEEF, *Tutorat*, ESPE di Corsica

2011-2012 : Licence 3 LLCER Etudes corses, *Technique de terrain*

2010-2011 : Master 1, Les métiers de la formation, spécialité professorat des écoles (standard). *Langue et Culture Corses*, IUFM de Corse

2010-2011 : Master 1, Les métiers de la formation, spécialité professorat des écoles (spécifique). *Langue et Culture Corses*, IUFM de Corse

2010-2011 : Master 1, Les métiers de la formation, spécialité Conseiller Principal d'Education. *Comparaison des systèmes éducatifs*, IUFM de Corse, Université de Corse

2010-2011 : Master 1 Education et Formation spécialité Gestion de la Diversité. *Accueil de la diversité*, Université de Corse

2010-2011 : Licence 2 LLCER Etudes corses. *Techniques de terrain*, Université de Corse

2009-2011 : Licence 3 Sciences de l'Information et de la Communication. *Histoire de l'éducation*, Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes, Pointe-à-Pitre

2009-2011 : Licence 3 Sciences de l'Information et de la Communication. *Connaissance du système éducatif*, Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes, Pointe-à-Pitre

2009-2010 : Licence 3 Sciences de l'éducation. *Education interculturelle*, Université de Corse

2008-2014 : Licence 2 LLCER Etudes corses. *Grammaire/Traduction*, Université de Corse

2008-2009 : Licence 3 Sciences de l'éducation. *Préparation à l'épreuve préprofessionnelle*, Université de Corse

2008-2010 : Licence 1 LLCER Etudes corses. *Suivi personnalisé*, Université de Corse

2007-2011 : Master 1 Espaces et Sociétés spécialité Histoire et Anthropologie de l'Homme Insulaire et Méditerranéen. *Langue et culture corses*, Université de Corse

2007-2011 : Master 1 Information et Communication spécialité Territoires, Patrimoines et Médias en Europe et Méditerranée. *Langue et culture corses*, Université de Corse

2007-2011 : Licences 1, 2, 3 non-spécialistes. *Langue et culture corse*. Préparation à la certification, Université de Corse
2007-2010 : Licence 1 LLCER Etudes corse. *Analyse de documents*, Université de Corse
2006 : Professeur des écoles, CE1 bilingue à L'Isula
2005 : Professeur des écoles, Classe unique à Petrapola
2005 : Professeur des écoles stagiaire, Mars, Stage à Derby, Angleterre
2004 : Professeur des écoles stagiaire, IUFM de Corse

Activités administratives ou institutionnelles

Conseil

2015-2021 : Conception et mise en œuvre d'un projet de mandat et d'une stratégie politique
2015-2021 : Suivi pour le Président de l'Assemblée de Corse des relations avec les acteurs sociaux, institutionnels, politiques et économiques
2015-2021 : Pilotage de l'expertise technique et politique de cabinet de présidence
2015-2021 : Impulsion des priorités de l'agenda du Président de l'Assemblée de Corse et suivi de la correspondance
2015-2021 : Gestion de crises sociales, politiques et institutionnelles par la Présidence de l'Assemblée de Corse
2015-2021 : Participation aux réunions des présidents et des directeurs de cabinet des régions
2011-2015 : Expertise auprès du Conseiller exécutif en charge de la langue corse

Management

2015-2021 : Recrutement et management des collaborateurs du président et du secrétariat général de l'Assemblée de Corse
2015-2021 : Coordination des organes délibérants de la Collectivité de Corse (Assemblée de Corse, Commissions organiques, thématiques et ad hoc, Commission permanente, Conférence des présidents de l'Assemblée de Corse, Conseil exécutif, Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, Assemblée des jeunes)
2011-2015 : Direction du service du conseil de la langue corse et pilotage du Cunsigliu di a lingua corsa

Institutions

2015-2021 : Rapports, motions et résolutions du Président de l'Assemblée de Corse.
2015-2021 : Participation aux réunions des présidents et des directeurs de cabinet des Régions de France.
2021 : Révision de l'organigramme du secrétariat général de l'Assemblée de Corse
2020 : Participation au Comité départemental opérationnel et aux réunions des grands élus pendant la crise de la Covid-19.
2020 : Comité d'évaluation des politiques publiques
2020 : Commission de déontologie de l'Assemblée de Corse
2020 : Questure de l'Assemblée de Corse
2018-2019 : Projet d'inscription de la Corse dans la Constitution : Echanges avec le gouvernement, rapports et délibérations de l'Assemblée de Corse.
2018 : Résolution sur la reconnaissance des droits du peuple corse.
2018 : Résolution sur la situation en Corse.
2017-2021 : Rapports annuels d'activité de l'Assemblée de Corse, https://www.isula.corsica/assemblea/downloads/Rapports-d-activite_r21844.html.
2016-2018 : Fusion de la Collectivité territoriale de Corse et des Conseils départementaux : participation aux groupes de travail sur la mise en place de la Collectivité de Corse au 1er janvier 2018 avec le gouvernement, comité de pilotage et de préfiguration de la fusion, animation de réunions.
2016 : Participation au groupe de travail sur la langue corse aux côtés de la ministre de l'Education nationale et de la ministre de la Culture.
2016 : Participation au groupe de travail consacré à la préservation du foncier en Corse.
2016-2021 : Installation et animation de l'Assemblée des Jeunes / Assemblea di a giuventù
2019-2021 : Fonds social de dotation Corsica sulidaria
2018 : Elaboration d'un guide de l' élu, https://www.isula.corsica/assemblea/Guide-de-l-elu_r24.html
2016-2019 : Assemblea di i zitelli - Assemblée des enfants (Interruption pour cause de Covid)
2011-2015 : Direction stratégique et opérationnelle du service du conseil linguistique de la langue corse de la Collectivité territoriale de Corse

2011-2015 : Veille juridique et d'actualité sur les politiques linguistiques

2011-2015 : Elaboration du budget, suivi des rapports, des délibérations, des subventions et des marchés publics relatifs à la langue corse

Prospective et contribution au débat public

2020-2021 : Commission de lutte contre les dérives mafieuses

2020 : Contribution au Ségur de la santé, <https://www.isula.corsica/assemblea/attachment/1962860/>

2020 : Rapport sur les libertés publiques à l'épreuve du traçage numérique, <https://www.isula.corsica/assemblea/attachment/1936351/>.

2020 : Rapport "Lutter contre le Covid-19", https://www.isula.corsica/assemblea/Lutter-contre-le-covid-19-le-rapport-du-President_a512.html

2019 : Programme "Terra salva" de lutte contre la dépossession foncière; <https://www.isula.corsica/assemblea/attachment/1689758/>

2019 : Conférence sur le futur de la démocratie, https://www.isula.corsica/assemblea/Le-Futur-de-la-Democratie-en-debat-le-7-mai-a-Ajaccio_a405.html.

2018 : Conférence sur le futur du travail, https://www.isula.corsica/assemblea/Dossier-de-presse-Le-futur-du-travail_a303.html.

2018-2021 : Participation à la commission langue corse (réforme du baccalauréat et du CAPES)

2018 : Participation à la commission pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société corse

2018 : Participation à la commission pour un accueil efficace des réfugiés

Innovation sociale, fiscale et écologique

2020-2021 : Groupe de travail sur les Services d'aide et d'accompagnement à domicile

2018 : Participation à la Conférence sociale pour le respect des droits fondamentaux des citoyens de Corse dans le domaine économique et social

2018-2021 : Projet de revenu universel pour la Corse

2018-2021 : Expérimentation en Corse de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

2018-2021 : Primura, pour le développement de la formation aux gestes qui sauvent, avec les Dr Xavier Emmanuelli et Dr Suzanne Tartière

2019 : Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes, https://www.isula.corsica/assemblea/La-Charte-europeenne-pour-l-egalite-femmes-hommes-est-signee_a368.html.

2019 : Déclaration d'urgence climatique et écologique, https://www.isula.corsica/assemblea/Urgence-climatique-et-ecologique-contribution-du-President-de-l-Assemblee-de-Corse_a483.html.

2019 : Charte pour l'emploi local

2018 : Résolution relative au climat social, au coût de la vie et au problème du prix du carburant en Corse

2018 : Carta ritirata – Carte pour les retraités

2018-2021 : Commission pour l'organisation des déplacements médicaux d'urgence

2016-2021 : Comité de pilotage Paoli-Napoléon

2016 : Projet de statut fiscal et social

Evènementiel et communication:

2021 : Cycle de conférences dans le cadre des commémorations relatives au 200^e anniversaire de la mort de Napoléon

2018 : Symposium Paoli-Napoléon à Bastia

2017-2021 : Conférences pour la Journée internationale des Droits des femmes: https://www.isula.corsica/assemblea/Journee-des-droits-des-Femmes-l-Assemblee-de-Corse-met-a-l-honneur-des-parcours-de-femmes-corses_a220.html, https://www.isula.corsica/assemblea/Les-femmes-et-les-consequences-du-conflit-corse_a367.html, https://www.isula.corsica/assemblea/8-di-marzu-2021-Visionnez-la-table-ronde-virtuelle-sur-l-Engagement-au-Feminin_a680.html

2016-2020 : Organisation et animation des Journées du patrimoine de la Collectivité territoriale de Corse puis de la Collectivité de Corse.

2015-2021 : Direction de la stratégie de communication de l'Assemblée de Corse et du Président et de l'Assemblée de Corse en cohérence avec les objectifs de la mandature (Discours, réseaux sociaux, correspondances...)

2015-2021 : Conception et organisation de réceptions ou déplacements protocolaires (Présidents de la République, Ministres, Députés et sénateurs, Ambassadeurs et consuls, Vatican, Présidents de régions...)

2015-2021 : Représentation du Président de l'Assemblée de Corse (Organisation des Nations Unies, Conseil Economique Social Environnemental et Culturel, Régions de France, inaugurations...)

2015 : Pilotage des spots de communication sur les usages sociaux de la langue corse avec la société Key Prod.

2012-2015 : Organisation de la Simana di a lingua corsa devenue *Festa di a lingua corsa*, appel à projets pour les associations, les centres de formation et les collectivités locales.

2011-2015 : Rédaction de discours pour le conseiller exécutif en charge de la langue corse et animation du blog de la direction de la langue corse de la Collectivité territoriale de Corse.

Relations internationales et rayonnement :

2016-2021 : Animation du Conseil permanent corso-sarde.

2019 : Convention de partenariat entre la Corse et la Nouvelle-Calédonie, <https://www.isula.corsica/assemblea/attachment/1739033/>.

2016 : Invité par Oscar Temaru en tant que pétitionnaire devant la quatrième commission de l'Organisation des Nations Unies, le 4 octobre, à New-York.

2012 : Organisation de l'Assemblée générale du Network to Promote Linguistic Diversity à Corti, les 4 et 5 octobre 2012.

2011-2015 : Représentation de la Collectivité territoriale de Corse auprès de partenaires extérieurs, notamment le Network to Promote Linguistic Diversity et l'Association des Régions de France.

Fonctions électives :

2015-2020 : Elu à la Commission de la recherche et au Conseil académique de l'Université de Corse

2013 : Vice-président de l'association Elsass-Corsica Europa

2010 : Représentant des étudiants au conseil de l'Ecole doctorale

2004 : Représentant des étudiants au conseil d'administration de l'IUFM de Corse

2002 : Représentant des étudiants au conseil de l'UFR Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales de l'Université de Corse.

Formation continue

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

2013 : Stage Partenariat avec les associations

2011 : Stage Elaboration du budget

2011 : Stage Marchés publics

Langues

Anglais : CLES de niveau B2. Habilité en 2006 à enseigner dans le premier degré.

Catalan : compréhension écrite.

Corse : Certification C2

Espagnol : compréhension écrite et orale.

Italien : habilité en 2006 à enseigner dans le premier degré.

Distinctions

2011 : Lauréat du programme *Lingua viva* de l'Associu per una Fondazione di Corsica

2008 : Lauréat du *Défi-jeune, Ghjovani in mossa* de la Collectivité territoriale de Corse pour le lancement du journal papier gratuit en langue corse, *A Piazzetta*

2000 : *Prix Andria Fazzi* de la Collectivité Territoriale de Corse

Associations professionnelles

2022: Membre du GIS Savoirs, Territoires, Education au temps de l'Anthropocène.

Depuis 2009 : Membre du Réseau Français de Sociolinguistique
2015 : Membre de l'Observatoire Education et Territoires
2010 : Membre de la Mediterranean Society of Comparative Education
2008-2011 : Membre de l'Association Française D'Education Comparée et des Echanges
2004-2008 : Membre de l'association des enseignants bilingues À scioglilingua

Annexe A

Résumé de la thèse

Le paradigme de l'éducation plurilingue et interculturelle semble apporter une réponse féconde à la rupture de la transmission naturelle de la langue corse, à la parentocratie encourageant la mobilisation des familles et au désenchantement enseignant révélé par les travaux de la sociologie de l'éducation. Se présentant comme une rupture philosophique et didactique avec la tradition pédagogique nationale, la mise en place d'un enseignement bilingue d'abord animée par des enseignants militants, pose certes des questions de moyens, mais elle interroge aussi les valeurs des différents acteurs. L'élaboration juridique, encore en cours aujourd'hui, a permis de franchir un seuil qualitatif et quantitatif permettant d'envisager sa généralisation dans les maternelles de plus de quatre classes. La structuration de l'Ecole bilingue ne fait pas référence à un modèle de pilotage du haut vers le bas. Par le processus démocratique qui l'a impulsée, elle met en jeu un type de gouvernance partagée entre les acteurs politiques territoriaux et nationaux, ainsi que les usagers. Le développement de l'enseignement bilingue représente-t-il une évolution susceptible de développer durablement la cohésion sociale et de déboucher sur une citoyenneté culturelle corse ? Dans l'enjeu sociétal reconnu de la langue corse à l'Ecole, quelles sont les conséquences nouvelles des processus scolaires d'intégration et de différenciation élaborés par les familles dans le contexte de généralisation de l'enseignement bi/plurilingue en Corse ? Nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'offre scolaire facultative d'un enseignement bilingue en milieu urbain ou dans des écoles à double filière, participe à la ségrégation des publics selon leurs origines ethno-sociales. Nous avons enquêté auprès des professeurs des écoles, mais aussi auprès des familles, par questionnaire ou par entretien semi-dirigé. Le recueil et l'analyse des données académiques nous permettent de présenter un état complet de l'école bilingue ainsi que les enjeux auxquels les acteurs de sa gouvernance sont confrontés. Au-delà des obstacles identifiés, il s'agit aussi d'envisager des pistes susceptibles d'améliorer l'efficacité et l'équité de l'Ecole publique et obligatoire.

Mots clés : Enseignement bilingue, Intégration, Compétences professionnelles, Gouvernance, Relations Ecole-familles, Curriculum, Motivation.

Bibliographie

A PIAN' D'AVRETU (PORTO-VECCHIO, Corse-du-Sud), 2005. *U Musconu d'Avretu. U Musconu d'Avretu*. 2005.

ACADÉMIE DE CORSE, 2020. *Académie en chiffres - EDITION 2020* [en ligne]. Académie de Corse. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.ac-corse.fr/docs/com/Acad%20mie%20en%20chiffres%20-%20EDITION%202020%20version%20AVRIL2020.pdf>

ACQUAVIVA, Jean-Félix, 2017. *Question n°2806 - Assemblée nationale*. [en ligne]. 14 novembre 2017. [Consulté le 28 juin 2021]. Disponible à l'adresse: <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-2806QE.htm>

ACQUAVIVA, Jean-Félix, COLOMBANI, Paul-André et CASTELLANI, Michel, 2019. *Assemblée nationale ~ ÉCOLE DE LA CONFIANCE (no 1629) - Amendement no 1047*. [en ligne]. 7 février 2019. [Consulté le 2 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements_alt/1629/AN/1047

AÉROPORT DE BASTIA PORETTA, 2021. SAISON ÉTÉ 2021 ✨ 46 lignes vous sont proposées au départ et vers Bastia durant toute la saison estivale ! ✈️ 31 lignes nationales, 15 lignes internationales, 10 compagnies présentes ! Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.bastia.aeroport.fr. *Facebook*. [en ligne]. 9 juillet 2021. [Consulté le 24 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.facebook.com/aeroport.bastia/photos/a.704224396426502/1914219872093609/>

AFP, 2018. L'Assemblée corse vote une motion pour l'accueil des migrants. *Le Monde.fr*. [en ligne]. 29 juin 2018. [Consulté le 28 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/29/l-assemblee-corse-vote-une-motion-pour-l-accueil-des-migrants_5323445_3214.html

AGOSTINI, Martine, BONNEFONT, Magali et GALLARD, Elisabeth, 2016. *Indicateurs du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en Corse* [en ligne]. INSEE. [Consulté le 28 avril 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2114285>

AKIN, Salih, 2017. La loyauté linguistique au sein des membres de la communauté kurde en France: Some lessons from research / Les enseignements de la recherche. In: *The Linguistic Integration of Adult Migrants / L'intégration linguistique des migrants adultes*. ISBN 978-3-11-047749-8. journalAbbreviation: *The Linguistic Integration of Adult Migrants / L'intégration linguistique des migrants adultes*

ALBERTINI, Antoine, 2019. Allocations, RSA, CMU... Les Corses sont parmi les Français qui sollicitent le moins les aides auxquelles ils ont droit. *Le Monde.fr*. [en ligne]. 4 janvier 2019. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/01/04/allocations-rsa-cmu-les-corses-sont-parmi-les-francais-qui-sollicitent-le-moins-les-aides-auxquelles-ils-ont-droit_5405038_3224.html

ALBERTINI, Antoine, 2020. Dans un couvent corse, l'atelier rêvé de Leonor Fini. *Le Monde.fr*. [en ligne]. 14 août 2020. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/08/14/dans-un-couvent-corse-l-atelier-reve-de-leonor-fini_6048963_4500055.html

ALEN GARABATO, Carmen et BOYER, Henri, 2020. *Le marché et la langue occitane au vingt-et-unième siècle: microactes glottopolitiques contre substitution*. Limoges: Lambert-Lucas. ISBN 978-2-35935-310-5.

Allindi, 2021. [en ligne]. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.allindi.com/>

ALOÏSI, Olivia, 2021. Pietra - Olivia Aloisi. [en ligne]. 2021. [Consulté le 11 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://oliviaaloisi.com/fr/work/pietra-fr/>

ANDERSON, Benedict, 1983. *L'imaginaire national*. 2006. Paris: La découverte. ISBN 978-2-7071-5007-3.

ANDREANI, Jean-Louis et COLOMBANI, Jean-Marie, 2010. *Comprendre la Corse*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-031325-9.

ANGENOT, Marc, 2007. Nouvelles figures de la rhétorique : la logique du ressentiment. *Questions de communication*. 31 décembre 2007. No. 12, pp. 57-75. DOI 10.4000/questionsdecommunication.2293.

ANTONETTI, Joseph, 2017. *Corsican way of life: testi è nuvelle bislingue*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-36984-060-2.

APOLLINAIRE, Guillaume, 1918. *Les mamelles de Tirésias*. [en ligne]. Paris: SIC. Disponible à l'adresse: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1049464c/f11>

APPADURAI, Arjun, 2015. *Après le colonialisme: les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris: Payot. ISBN 978-2-228-91344-7.

ARCHAMBAUD, Lise et GONDARD-DELCROIX, Claire, 2018. Organisations locales et résiliences collectives. *Revue internationale des études du développement*. 6 septembre 2018. Vol. N° 235, no. 3, pp. 61-90. Bibliographie_available: 1Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 1publisher: Éditions de la Sorbonne

ARENDT, Hannah, 1958. *Condition de l'homme moderne*. 2017. Paris: Agora. ISBN 978-2-266-12649-6.

ARENDT, Hannah, 1961. *La crise de la culture: huit exercices de pensée politique*. 2000. Paris: Gallimard. Collection folio Essais, 113. ISBN 978-2-07-032503-0.

ARENDT, Hannah, 1964. *La langue maternelle*. 2015. Paris: Association culturelle Eterotopia France. ISBN 979-10-93250-10-6.

ARISTOTE, 1995. *Éthique à Nicomaque*. Paris: Pocket. ISBN 978-2-266-04564-3.

ARRIGHI, Paul, 1923. L'annu corsu: revue du cyrnéisme. *L'annu corsu : revue du cyrnéisme*. 1939 1923.

Arritti: settimanale naziunalistu corsu., 1966. *Arritti : settimanale naziunalistu corsu*.

Article 5 - Loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, 2016. [en ligne]. 2016-1888.

[Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse:
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000033717845

ARZALIER, Francis et NICOLI, Francette, 2003. *Jean Nicoli: de la colonie à la Corse en résistance : l'itinéraire d'un homme libre*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-076-0.

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2003. *Délibération n°3/183 portant adoption de la convention entre l'Etat et la CTC relative au Plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses*. [en ligne]. 20 juin 2003. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/79588/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2007a. *Délibération n°7/064 de l'Assemblée de Corse habilitant le président du conseil exécutif à signer les projets de conventions Etat/Collectivité territoriale de Corse relative au plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses pour la période 2007-2013*. [en ligne]. 29 mars 2007. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/80776/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2007b. *Délibération de l'Assemblée de Corse n°7/137 approuvant le plan stratégique d'aménagement et de développement linguistiques pour la langue corse 2007-2013*. [en ligne]. 26 juillet 2007. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/80855/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2011a. *Délibération n° 11/075 de l'Assemblée de Corse portant sur la création d'un dispositif de soutien aux étudiants de la filière « métiers de la formation – spécialité professorat des écoles bilingues » de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Corse (IUFM), appelé « dispositivu maestranza »*. [en ligne]. 1 avril 2011. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/106245/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2011b. *Délibération n°11/308 de l'Assemblée de Corse portant sur la création du conseil de la langue corse*. [en ligne]. 2 décembre 2011. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/117057/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2013a. *Délibération n°13/96 de l'Assemblée de Corse acceptant les propositions pour un statut de coofficialité et de revitalisation de la langue corse*. [en ligne]. 17 mai 2013. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/139236/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2013b. *Délibération n°13/097 de l'Assemblée de Corse*. [en ligne]. 17 mai 2013. 13/97. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/139238>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2015. *Délibération n°15/083 de l'Assemblée de Corse approuvant le plan Lingua 2020 - per a nurmalisazione di a lingua corsa è u prugressu versu una sucetà bislingua - pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue*. [en ligne]. 16 avril 2015. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/167799/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2016a. *Délibération n°16/140 de l'Assemblée de Corse approuvant la convention Etat/CTC relative au plan de développement de l'enseignement de la langue corse 2016-2021*. [en ligne]. 2016. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/180489/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2016b. *Délibération n° 16/248 AC de l'Assemblée de Corse approuvant les conventions Académie de Corse/CTC et CTC/Gipacor relatives à la mise en oeuvre du grand plan de formation des enseignants en langue corse.* [en ligne]. 28 octobre 2016. [Consulté le 17 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/183791/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2016c. *Délibération n°16/086 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 2016 portant constitution du Conseil permanent corso-sarde.* . 26 mai 2016.

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2017a. *Délibération n°17/155 de l'Assemblée de Corse faisant suite à une motion déposée par Jean-Guy Talamoni, Président de l'Assemblée de Corse relative à l'évaluation du système éducatif en Corse par l'OCDE.* [en ligne]. 1 juin 2017. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.corse.fr/file/190904>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2017b. *Délibération n° 17/021 AC de l'Assemblée de Corse donnant mandat au président du conseil exécutif de Corse pour négocier auprès du ministère de l'éducation nationale la mise en œuvre d'un cadre normatif spécifique pour l'académie de corse.* [en ligne]. 27 janvier 2017. Disponible à l'adresse: <https://www.corse.fr/file/186894/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2019a. *Délibération 2019-268 AC | Autorisant le Président du Conseil Exécutif à signer les avenants n°3 aux conventions conclues entre l'Académie de Corse, le GIPACOR et la Collectivité de Corse pour le grand plan de formation Langue Corse des enseignants du premier degré 2019-2020.* [en ligne]. 26 juillet 2019. Disponible à l'adresse: <https://www.isula.corsica/assemblea/file/211002/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2019b. *L'Assemblée de Corse adopte une résolution solennelle concernant les prix des carburants et des produits de consommation courante.* [en ligne]. 22 février 2019. [Consulté le 28 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.isula.corsica/assemblea/L-Assemblee-de-Corse-adopte-une-resolution-solennelle-concernant-les-prix-des-carburants-et-des-produits-de-consommation_a363.html

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2020a. *Délibération portant adoption d'une motion relative à la demande de création d'un Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHR-U) en Corse.* [en ligne]. 31 juillet 2020. 20_124 AC. Disponible à l'adresse: <https://www.isula.corsica/assemblea/file/220438/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2020b. *Délibération n° 20/036 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption de propositions relatives à la modernisation des pratiques institutionnelles de l'Assemblée de Corse.* [en ligne]. 14 février 2020. 20/036. Disponible à l'adresse: <https://www.isula.corsica/assemblea/file/214886/>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2020c. *Rapport portant création d'un grand plan de formation.* [en ligne]. 22 décembre 2020. 2020/E7/442. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2020E7442.pdf>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2020d. *Avenants n°4 aux conventions conclues entre l'Académie de Corse, Gipacor et la CTC relatives à la mise en œuvre du grand plan de formation des enseignants du 1er degré pour l'enseignement en langue corse de janvier à juin 2021 dans le cadre du CPER.* [en ligne]. 22 décembre 2020. Disponible à l'adresse: <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2020E7442.pdf>

ASSEMBLÉE DE CORSE, 2021. *Motion avec demande d'examen prioritaire 2021/o1/005. Dévalorisation de la corsophonie en rapport à la réforme du CAPES de la langue et culture*

corses. [en ligne]. février 2021. Disponible à l'adresse:
<https://www.isula.corsica/assemblea/docs/Motions/2021O1005-CAPES-langue-culture-corses.pdf>

ASSEMBLÉE NATIONALE, 1991. *Article 53 Loi n°91-428 du 13 mai 1991 portant statut de la collectivité territoriale de Corse*. [en ligne]. 13 mai 1991. [Consulté le 18 mai 2021].

Disponible à l'adresse:

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000001953450

ASSEMBLÉE NATIONALE, 2002. *Loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse*.

[en ligne]. 22 janvier 2002. 2002-92. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse:

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000409466/>

ASSEMBLÉE NATIONALE, 2013. *Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République*. [en ligne]. 8 juillet 2013.

2013-595. [Consulté le 21 mai 2021]. Disponible à l'adresse:

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027677984/>

ASSEMBLÉE NATIONALE, 2021. *Loi n° 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion*. [en ligne]. 23 mai 2021.

[Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: [https://www.assemblee-](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/protection_patrimoniale_langues_regionales)

[nationale.fr/dyn/15/dossiers/protection_patrimoniale_langues_regionales](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/protection_patrimoniale_langues_regionales)

ASSOCIATION DE SOUTIEN AU CENTRE CULTUREL UNIVERSITAIRE DE

L'UNIVERSITÉ DE CORSE, 1998. Bonanova: rivista literaria di l'Associu di sustegnu di u

CCU di l'Università di Corsica. *Bonanova : rivista literaria di l'Associu di sustegnu di u CCU di l'Università di Corsica*. 1998.

ASSOCIATION U TARAVU, Corse-du-Sud), 1990. U Taravu: voci misinca di i pievi taravesi. *U Taravu : voci misinca di i pievi taravesi : mensuel d'information*. 1990.

ASSOCIU EMBIU DI QUINCI, 1991. A Pian' d'Avretu: rivista bimestriali di l'Associu Embiu di quinci. *A Pian' d'Avretu : rivista bimestriali di l'Associu Embiu di quinci*. 1991.

ASTOR, D., 2020. *La passion de l'incertitude*. Paris: Editions de l'observatoire.

AUBERT, Nicole, 2006. *L'individu hypermoderne*. [en ligne]. Sociologie clinique. Eres.

[Consulté le 28 avril 2021]. ISBN 978-2-7492-0312-6. Disponible à l'adresse:

<https://www.cairn.info/l-individu-hypermoderne--9782749203126.htm>

AUDI, Paul, 2007. *Je me suis toujours été un autre: le paradis de Romain Gary*. Paris: Bourgois. ISBN 978-2-267-01922-3.

AUDI, Paul, 2014. *Le démon de l'appartenance*. Paris: Encre marine. ISBN 978-2-35088-072-3.

AUGÉ, Marc, 1982. Football. *Le Debat*. 1982. Vol. 19, no. 2, pp. 59-67.

Bibliographie_available: 0Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 1publisher:

Gallimard

AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE, 2020. *Avis 20-A-11 du 17 novembre 2020 relatif au niveau de concentration des marchés en Corse et son impact sur la concurrence locale*

[en ligne]. Autorité de la Concurrence. [Consulté le 28 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/avis/relatif-au-niveau-de-concentration-des-marches-en-corse-et-son-impact-sur-la-concurrence>

BALDOVINI, Pasquale, 2018. *Rughji è chjuchjulimi*. Aiacciu: Albiana : Centru culturale universitariu. ISBN 978-2-8241-0923-7.

BALDOVINI, Pasquale, 2020. *Ci n'arricurderemu*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-1028-8.

BAREL, Yves, 1984. *La société du vide*. Paris: Seuil. Empreintes. ISBN 978-2-02-006824-6.

BARTHES, Angela, CHAMPOLLION, Pierre et ALPE, Yves, 2017. *Introduction - Permanences et évolutions des relations complexes entre éducations et territoires*. ISTE Editions.

BARTHES, Roland, 1957. *Mythologies*. 2014. Paris: Points. ISBN 978-2-7578-4175-4.

BARTHES, Roland, 1983. *Système de la mode*. Paris: Editions du Seuil. Points. ISBN 978-2-02-006379-1.

BARTHES, Roland, 2015. *L'aventure sémiologique*. Paris: Seuil. ISBN 978-2-7578-5430-3.

BAUBÉROT, Jean, 2015. *Les sept laïcités françaises : Le modèle français de laïcité n'existe pas*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme. ISBN 978-2-7351-1985-1.

BAUDRILLARD, Jean, 2018. *La société de consommation: ses mythes, ses structures*. Paris: Gallimard. Collection folio Essais, 35. ISBN 978-2-07-032349-4.

BAUMAN, Zygmunt, 2005. *La vie liquide*. Paris: Pluriel. ISBN 978-2-8185-0309-6.

BAUMAN, Zygmunt, 2019. *Retrotopia: essai*. Paris: Premier Parallèle. ISBN 979-10-94841-82-2.

BEACCO, Jean-Claude, BYRAM, Michael, CAVALLI, Marisa, COSTE, Daniel, CUENAT, Mirjam Egli, GOULLIER, Francis et PANTHIER, Johanna, 2016. *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*. [en ligne]. Conseil de l'Europe. [Consulté le 2 juin 2021]. ISBN 978-92-871-8233-3.

BEACCO, Jean-Claude et MESSIN, Kenza Cherkaoui, 2010. Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France. *Langue française*. 22 octobre 2010. Vol. n° 167, no. 3, pp. 95-111. Bibliographie_available: 1Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 1publisher: Armand Colin

BECK, Ulrich, 2014. Nationalisme méthodologique – cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales. BOUDOU, Benjamin (trad.), *Raisons politiques*. 11 septembre 2014. Vol. N° 54, no. 2, pp. 103-120.

BELHASSEN, Antoine, 2021. Langue corse : deux écoles immersives s'ouvriront à Bastia et à Biguglia à la rentrée prochaine. *France 3 Corse ViaStella*. [en ligne]. 2 mai 2021. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://france3->

regions.francetvinfo.fr/corse/haute-corse/langue-corse-deux-ecoles-immersives-s-ouvriront-a-bastia-et-biguglia-a-la-rentree-prochaine-2072704.html

BEN AYED, Choukri, 2010. *L'école démocratique: Vers un renoncement politique ?* Paris: Armand Colin. ISBN 978-2-200-35081-9.

BEN AYED, Choukri, 2015a. *La mixité sociale à l'école: Tensions, enjeux, perspectives.* Paris: Armand Colin. ISBN 978-2-200-27534-1.

BEN AYED, Choukri, 2015b. La mixité sociale dans les politiques urbaines et scolaires : doxa étatique ou objet sociologique ? *Revue juridique de l'environnement*. 4 décembre 2015. Vol. n° spécial, no. HS15, pp. 67-79.

BEN AYED, Choukri, 2015c. *Le nouvel ordre éducatif local*. Paris: P.U.F. ISBN 978-2-13-057504-7.

BERGERAT, Émile, 1998. *La chasse au mouflon en Corse ou Petit voyage philosophique*. Ajaccio (BP 903, 20700): DCL éd. ISBN 978-2-911797-04-0.

BERTI, Eduardo, 2013. CORSE. "Accéder à la dignité littéraire". *Courrier international*. [en ligne]. 12 juillet 2013. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.courrierinternational.com/article/2013/07/11/acceder-a-la-dignite-litteraire>

BIANCARELLI, Bernard, 2020. *Décameron 2020: projet littéraire collaboratif au temps du confinement*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-1070-7.

BIANCARELLI, Marc, 2010. Ultima generazioni. *La Corse, votre hebdo*. n°594. 31 décembre 2010. pp. 17.

BIANCARELLI, Marc, 2013. La littérature d'expression corse a-t-elle un avenir ? *Praxis Negra*. [en ligne]. 30 avril 2013. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://praxiscumitatu.forumactif.org/t177-la-litterature-d-expression-corse-a-t-elle-un-avenir>

BIANCARELLI, Marc, 2016. *Orphelins de Dieu: roman*. Arles: Actes Sud. ISBN 978-2-330-06557-7.

BIANCARELLI, Marcu, 2003. *51 Pegasi, astru virtuali rumanzu*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-060-9.

BIANCARELLI, Marcu, 2009. *Murtoriu o A baddata di Mansuetu: rumanzu*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-298-6.

BIANCARELLI, Marcu, 2018. *Massacre des innocents: roman*. Actes Sud. ISBN 978-2-330-09234-4.

BIANCARELLI, Marcu et FERRARI, Jérôme, 2000. *Prisonnier: nouvelles*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-905124-66-1.

BLANCHET, Philippe, 2005. Essai de théorisation d'un processus complexe. *Cahiers de sociolinguistique*. 1 décembre 2005. Vol. n° 10, no. 1, pp. 17-47.

-
- BOIDIN, Bruno, GÉRARDIN, Hubert et LALLAU, Benoît, 2017. Présentation. Vulnérabilités, résiliences et développement. *Mondes en développement*. 2017. Vol. n° 180, no. 4, pp. 7-12. Bibliographie_available: 1Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 1publisher: De Boeck Supérieur
- BOILEVIN, Jean-Marie, 2013. *Rénovation de l'enseignement des sciences physiques et formation des enseignants*. [en ligne]. De Boeck Supérieur. [Consulté le 16 mai 2021]. ISBN 978-2-8041-7544-3.
- BONIFACIO, Antone, 1926. *Gramatichella corsa*. L'Annu Corsu.
- BONIFAY, Sébastien, 2021. Assemblée de Corse : le bicentenaire de Napoléon, un sujet sensible. [en ligne]. Via Stella. 2 mars 2021. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/corse-du-sud/grand-ajaccio/assemblee-de-corse-le-bicentenaire-de-napoleon-un-sujet-sensible-1979311.html>
- BONNEFONT, Magali, BALZER, Stéphanie, SIMONI, Marc et PONS, Yannig, 2015. *Le poids du tourisme dans l'économie corse* [en ligne]. Ajaccio: INSEE - ATC. [Consulté le 15 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1894595>
- BONNET, Bernard, 1999. *Préfet en Corse*. Neuilly-sur-Seine: M. Lafon. ISBN 978-2-84098-532-7.
- BOSWELL, J., 1768. *An account of Corsica*. Scotland.
- BOUCHARD, Gérard, TAYLOR, Charles, et COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENTS RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES, 2008. *Fonder l'avenir: le temps de la conciliation : rapport*. [en ligne]. Québec: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. [Consulté le 15 mai 2021]. ISBN 978-2-550-52766-4. Disponible à l'adresse: <https://www.deslibris.ca/ID/252910>
- BOURDIEU, Pierre, 1979. *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Paris: Les Editions de Minuit. ISBN 978-2-7073-0275-5.
- BOURDIEU, Pierre, 1994. Les Jeux olympiques. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1994. Vol. 103, no. 1, pp. 102-103. DOI 10.3406/arss.1994.3104.
- BOURDIEU, Pierre, 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Fayard, Points, Paris.
- BOURDIEU, Pierre, 2004. *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris: Raisons d'agir. ISBN 978-2-912107-19-0.
- BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude, 1964. *Les héritiers: les étudiants et la culture*. 2016. Paris: Editions de Minuit. ISBN 978-2-7073-0081-2.
- BOURHIS, Richard Y. et LEPICQ, Dominique, 2002. Aménagement linguistique et vitalité des communautés francophone et anglophone du Québec. *Lapurdum. Euskal ikerketen aldizkaria | Revue d'études basques | Revista de estudios vascos | Basque studies review*. 1 octobre 2002. No. 7, pp. 137-176. DOI 10.4000/lapurdum.981.

BOUVART, Coline, DHERBÉCOURT, Clément, FLAMAND, Jean et LE HIR, Boris, 2021. *L'emploi en 2020 : géographie d'une crise* [en ligne]. France stratégie. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.strategie.gouv.fr/publications/lemploi-2020-geographie-dune-crise>

BOYER, Henri, 2014. Loyauté linguistique, affirmation glottopolitique et production d'identité. In: MONGI, Madini, ANDRÉE, Chauvin-Vileno et SÉVERINE, Equoy-Hutin (éd.), *Colloque Jean Peytard, syntagmes et entailles, Laboratoire Elliasd, Université de Franche-Comté, Besançon, 7-9 juin 2012*. [en ligne]. Besançon, France: Lambert-Lucas. 2014. pp. 169-176. [Consulté le 19 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03071496>

BRAUDEL, Fernand, 2017. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. I*. Malakoff: Armand Colin. ISBN 978-2-200-61825-4.

BRETEL, Antonin, 2019. *335 000 habitants en Corse au 1^{er} janvier 2017* [en ligne]. INSEE. [Consulté le 18 mai 2021]. Insee Flash Corse. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4271414>

BROCCOLICHI, Sylvain, BEN AYED, Choukri et TRANCART, Danièle, 2010. *École les pièges de la concurrence: comprendre le déclin de l'école française*. [en ligne]. Paris: Découverte. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.cairn.info/ecole-les-pieges-de-la-concurrence--9782707157614.htm>

BROHM, Jean-Marie et PERELMAN, Marc, 2006. *Le football, une peste émotionnelle: la barbarie des stades*. Paris: Gallimard. Collection Folio Actuel, 122. ISBN 978-2-07-031951-0.

BROMBERGER, Christian, HAYOT, Alain et MARIOTTINI, Jean-Marc, 1995. *Le match de football: ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris: Maison des sciences de l'homme. Collection Ethnologie de la France, 16. ISBN 978-2-7351-0668-4.

CALVES, Gwénaële, 2020. Vous enseignez la liberté d'expression ? N'écoutez pas François Héran ! *Mezetulle*. [en ligne]. 3 novembre 2020. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.mezetulle.fr/vous-enseignez-la-liberte-dexpression%E2%80%89necoutez-pas-francois-heran%E2%80%89-par-gwenaele-calves/#sdfootnote2bsym>.

CALVET, Louis-Jean, 1975. *Linguistique et colonialisme*. Payot, Paris.

CALVET, Louis-Jean, 1999. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Hachette.

CALVET, Louis-Jean, 2020. *La Méditerranée: mer de nos langues*. Paris: CNRS éditions. Biblis, 221. ISBN 978-2-271-13137-9. 409.182 2

CAMILLERI, Carmel, KASTERSZTEIN, Joseph, LIPANSKY, Edmond Marc, MALEWSKA-PEYRE, Hanna, TABOADA-LEONETTI, Isabelle et VASQUEZ, Ana, 1990. *Stratégies identitaires*. Puf. Paris: Presses Universitaires de France - PUF. ISBN 978-2-13-042858-9.

CAMPBELL, Bradley et MANNING, Jason, 2018. *The rise of victimhood culture: microaggressions, safe spaces, and the new culture wars*. Palgrave Macmillan. ISBN 978-3-319-70328-2.

CAMUS, Albert, 1937. La culture indigène, la nouvelle culture méditerranéenne. *Jeune Méditerranée*. 1937. No. 1.

CAMUS, Albert, 1957. *Le discours d'Albert Camus à Stockholm*. [en ligne]. Stockholm, 10 décembre 1957. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/archives/video/2013/10/16/le-discours-d-albert-camus-a-stockholm_3496660_1819218.html

CAMUS, Albert, 1984. *Noces ; suivi de L'été*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-036016-1.

CAMUS, Albert, 2006. *Le mythe de Sisyphe: essai sur l'absurde*. Paris: Gallimard. Collection folio Essais, 11. ISBN 978-2-07-032288-6.

CAMUS, Albert, 2008. *Oeuvres complètes*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-011704-8.

CAMUS, Albert, 2018. *L'homme révolté*. Gallimard. ISBN 978-2-07-032302-9.

CAMUS, Albert et LÉVI-VALENSI, Jacqueline, 2006. *Oeuvres complètes. II*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-011703-1.

CANGUILHEM, Georges, 2015. *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*. Vrin. ISBN 978-2-7116-0108-0.

CARRINGTON, D., 1971. *Granite Island : a Portrait of Corsica*. Longmans: Penguin Classics.

CARRINGTON, D., 1980. *La Corse*. Paris: Arthaud,.

CARROUÉ, Laurent, 2017. *Chapitre 13. Corse*. [en ligne]. Armand Colin. [Consulté le 24 juillet 2021]. ISBN 978-2-200-61536-9. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/la-france-des-13-regions--9782200615369-page-285.htm> Bibliographie_available: 0Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 0page: 285-292container-title: La France des 13 régions

CASABIANCA, Pierre-Olivier, 2013. Le financement d'une exposition du photographe Reza crée la polémique en Corse. *France 3 Corse ViaStella*. [en ligne]. 23 mai 2013. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/2013/05/23/le-financement-d-une-exposition-du-photographe-iranien-reza-cree-la-polemique-en-corse-256668.html>

CASANOVA, Pascale, 1999. *La république mondiale des lettres*. Paris: Editions du Seuil. ISBN 978-2-02-035853-8.

CASANOVA, Santu, 1896. A Tramuntana: fresca e sana : puliticu, umuristicu, satericu e litterariu. *A Tramuntana : fresca e sana : puliticu, umuristicu, satericu e litterariu*. 1896.

Cash Investigation Agriculture : où sont passés les milliards de l'Europe ?, 2022. [en ligne]. France 2, [Consulté le 8 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.france.tv/france-2/cash-investigation/3452284-agriculture-ou-sont-passes-les-milliards-de-l-europe.html>

CASTELLANI, Michel, 2021. Libertés et Territoires sur Twitter. *Twitter*. [en ligne]. 8 avril 2021. [Consulté le 28 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://twitter.com/GroupeLibTerrAN/status/1380070158220283905>

CASTELLS, Manuel, 1999. *L'Ere de l'information, tome 2 : Le Pouvoir de l'identité*. Paris: Fayard. ISBN 978-2-213-60335-3.

CAVAILLE, Jean-Pierre, 2007. Francophones, l'écriture est polyglotte. *Libération*. [en ligne]. 30 mars 2007. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.liberation.fr/tribune/2007/03/30/francophones-l-ecriture-est-polyglotte_88931/

CECCALDI, Mathieu, 1973. *Anthologie de la littérature corse*. Paris: Klincksieck. ISBN 978-2-252-01493-6.

CERQUIGLINI, Bernard, 1999. *Les Langues de France : rapport au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la culture et de la communication* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.vie-publique.fr/rapport/24941-les-langues-de-france-rapport-au-ministre-de-leducation-nationale-de>

CHABANON, Anne, 2020. *Nationalistes corses: le pouvoir désarmé*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-1034-9.

CHABANON, Anne-Claire et CASANOVA, Paule, 2009. Retiré par l'Exécutif, le Padduc devient l'enjeu des territoriales. *Corse Matin*. [en ligne]. 16 juin 2009. [Consulté le 11 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corsematin.com/articles/ajaccio-retire-par-lexecutif-le-padduc-devient-lenjeu-des-territoriales-6747>

CHABERT, Mathieu, 2021. *Journal de 7h*. France Bleu RCFM, 25 juillet 2021.

CHABOT, Jacques, 2003. *Albert Camus, la pensée de midi*. Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône): Edisud. ISBN 978-2-7449-0376-2.

CHAMOISEAU, Patrick, 2002. *Écrire en pays dominé*. Paris: Gallimard. Collection Folio, 3677. ISBN 978-2-07-042217-3.

CHAMPOLLION, P., 2020. *Territorialisation de l'éducation. Tendance ou nécessité*. Londres: IST.

CHANSON, Vincent, CUKIER, Alexis et MONFERRAND, Frédéric, 2014. *La réification: Histoire et actualité d'un concept critique*. Paris: La Dispute. ISBN 978-2-84303-249-3.

CHARMILLOT, Samuel et FELOUZIS, Georges, 2012. *Les enquêtes PISA*. 1. Paris: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - PUF. ISBN 978-2-13-059457-4.

CHEVALIER, Justine, 2015. Discours en corse: « des lignes rouges ne peuvent pas être discutées », prévient Manuel Valls. *BFMTV*. [en ligne]. 12 2015. [Consulté le 10 juin 2021].

Disponible à l'adresse: https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/discours-en-corse-des-lignes-rouges-ne-peuvent-pas-etre-discutees-previent-manuel-valls_AN-201512230064.html

CHEVALLARD, Yves, 1991. *La transposition didactique - Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble: La Pensée sauvage.

CHOURY, Maurice, 2011. *Tous bandits d'honneur! Résistance et libération de la Corse, juin 1940- octobre 1943*. Ajaccio: Alain Piazzola. ISBN 978-2-915410-99-0.

CIAVATTI, Petru, 1955. U Muntese. *U Muntese*. 1972 1955.

CIAVATTI, Petru et THIERS, Jacques, 2014. *U Muntese dizziunariu corsu-francese*. Ajaccio; Corté: Albiana ; Università di Corsica. ISBN 978-2-8241-0563-5.

CINI, Marco, 2003. *Une île entre Paris et Florence: Culture et politique de l'élite corse dans la première moitié du XIXe siècle*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-022-7.

CINI, Marco et THIERS, Jacques, 2007. *Baruffe in Mariana, o Dionomachia 2000 ; I ritorni di Pasquale Paoli ; Ma chî Culomba? [etc]*. Aiacciu; [Corte: Albiana ; CCU. ISBN 978-2-84698-209-2.

CLOUARD, Chantal, 2020. Narrativité et autobiographie : l'identité en question. *Journal de la psychanalyse de l'enfant*. 3 avril 2020. Vol. Vol. 10, no. 1, pp. 77-94.

COLLECTIF, 2004. Camperemu. *Camperemu*. [en ligne]. 2021 2004. [Consulté le 10 juin 2021]. Disponible à l'adresse: <https://camperemu.corsica/index.php?sid=54da1f74791df85186188516a1c3e825>

COLLECTIF, 2021. « Il en va désormais de la responsabilité de la puissance publique de sauvegarder et promouvoir nos langues régionales ». *Le Monde.fr*. [en ligne]. 19 mai 2021. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/05/19/il-en-va-desormais-de-la-responsabilite-de-la-puissance-publique-de-sauvegarder-et-promouvoir-nos-langues-regionales_6080738_3232.html

COLLECTIVITÉ DE CORSE, 2021. *Rapport sur le décrochage scolaire et la santé des jeunes en Corse* [en ligne]. Collectivité de Corse. [Consulté le 4 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://orientazione.isula.corsica/actualite/rapport-sur-le-decrochage-scolaire-et-la-sante-des-jeunes-en-corse/>

COLOMBANI, Jean-Marie, 2002. *Les infortunes de la République*. Paris: Gallimard.

COLOMBO, Fausto, 2014. Contrôle, identité, parrhèsia : une approche foucaultienne du Web 2.0. JEANNERET, Yves (trad.), *Communication langages*. 2014. Vol. N° 180, no. 2, pp. 7-24. Bibliographie_available: 1Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 0publisher: NecPlus

COLONNA, Romain, 2013. *Les paradoxes de la domination linguistique : La diglossie en questions*. Paris: L'Harmattan. ISBN 978-2-343-00894-3.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL, 2021. *Décision n° 2021-818 DC du 21 mai 2021*. [en ligne]. 21 mai 2021. [Consulté le 21 mai 2021]. Disponible à l'adresse: conseil-constitutionnel.fr/decision/2021/2021818DC.htm

CONSEIL DE L'EUROPE, 2001. *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. [en ligne]. Paris: Didier. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

CONSEIL DE L'EUROPE, 2018. *Cadre européen commun de référence pour les langues: volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* [en ligne]. Conseil de l'Europe. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

CORREIA, Mickaël, 2020. *Une histoire populaire du football*. La Découverte. ISBN 978-2-348-05862-2.

CORTIER, Claude et DI MEGLIO, Alain, 2008. L'éducation bi-/plurilingue en milieu scolaire français. *Ecoles plurilingues - multilingual schools: Konzepte, Institutionen und Akteure*. [en ligne]. 2008. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00378687>

CORTIER, Claude et DI MEGLIO, Alain, 2018. *Alterner les langues, translangager dans l'enseignement bilingue. Une question sociodidactique à partir du corse langue polynomique*. [en ligne]. Peter Lang. [Consulté le 18 mai 2021]. ISBN 978-3-631-75681-2. Disponible à l'adresse: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02042528>

COSTE, Daniel, 2015. *19. De cadre en plateforme. Sur quelques instruments de politique linguistique au niveau européen*. [en ligne]. De Boeck Supérieur. [Consulté le 24 juillet 2021]. ISBN 978-2-8073-0028-6. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/agir-dans-la-diversite-des-langues--9782807300286-page-299.htm> Bibliographie_available: 1 Cairndomain: www.cairn.info Cite Par_available: 0 page: 299-313 container-title: Agir dans la diversité des langues

COULMONT, Jean-Baptiste, 2014. *Sociologie des prénoms*. [en ligne]. Paris. [Consulté le 3 juin 2021]. ISBN 978-2-7071-8323-1. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/sociologie-des-prenoms--9782707183231.htm>

COYOS, Jean-Baptiste, 2013. The three partners of language planning and the revitalization of the Basque language in the Northern Basque Country. *Sociolinguistic Studies*. 29 décembre 2013. Vol. 7, no. 1-2, pp. 133-149. DOI 10.1558/sols.v7i1-2.133.

CRETTEZ, Xavier, 1999. *La question corse*. Bruxelles: Editions Complexe. ISBN 978-2-87027-781-2.

CRIGNON, Anne, 2017. Le Club des Cinq a perdu son passé simple (et pas mal d'autres choses aussi). *Bibliobs*. [en ligne]. 6 avril 2017. [Consulté le 15 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20170406.OBS7659/le-club-des-cinq-a-perdu-son-passe-simple-et-pas-mal-d-autres-choses-aussi.html>

CUCCHI, Laetitia, 2018. *Déplacements médicaux vers le continent : Innover pour supprimer les inégalités territoriales* [en ligne]. Ajaccio: Conseil Economique Social Environnemental et

Culturel. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse:
<https://www.isula.corsica/cesec/file/204476>

CUMMINS, Jim, 2000. *Language, Power and Pedagogy. Bilingual children in the crossfire*. Cleverdon: Multilingual Matters.

CUMMINS, Jim, 2016. *Bilingualism in education: aspects of theory, research and practice*. Place of publication not identified: Routledge. ISBN 978-1-138-15180-2.

CYRULNIK, Boris, 2002. *Un merveilleux malheur*. Paris: O. Jacob. ISBN 978-2-7381-1125-8.

CYRULNIK, Boris, 2015. *Croyances et sentiments d'appartenance*. [en ligne]. Paris: Presses Universitaires de France. [Consulté le 25 juillet 2021]. ISBN 978-2-13-065371-4. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/entre-unite-et-diversites--9782130653714-page-47.htm>Bibliographie_available: 0Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 0page: 47-54container-title: Entre unité et diversités

CYRULNIK, Boris, 2018. *Les vilains petits canards*. Paris: Odile Jacob. ISBN 978-2-7381-4582-6.

CYRULNIK, Boris, 2020. *J'aime le sport de petit niveau*. Paris: Le Cherche midi. ISBN 978-2-7491-6512-7.

CYRULNIK, Boris, SANSAL, Boualem et LENZINI, José, 2019. *L'impossible paix en Méditerranée*. L'Aube. ISBN 978-2-8159-3293-6.

DATAR, 1972. *Survol de la France* [en ligne]. Paris: DATAR. [Consulté le 16 mai 2021]. Schéma général d'aménagement de la France. Disponible à l'adresse: <http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/trp/survol-de-la-france-trp-29-1972.pdf>

DEBORD, Guy, 1967. *La société du spectacle*. 1992. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-277940-4.

DEBRAY, Régis, 2005. *Le feu sacré: fonctions du religieux*. Paris: Gallimard. Collection Folio Essais, 461. ISBN 978-2-07-030781-4.

DEBRAY, Régis, 2009. *Un candide en Terre sainte*. [en ligne]. Paris: Gallimard. [Consulté le 29 avril 2021]. ISBN 978-2-07-240836-6. Disponible à l'adresse: <http://banq.pretnumerique.ca/accueil/isbn/9782072408366>

DELACAMPAGNE, Christian, 1998. *De l'indifférence: essai sur la banalisation du mal*. Paris: Odile Jacob. ISBN 978-2-7381-0629-2.

DELEUZE, Gilles, 1962. Chapitre IV. Du ressentiment à la mauvaise conscience. In: *Nietzsche et la philosophie*. [en ligne]. 2014. Paris: PUF. pp. 173-230. Quadrige. [Consulté le 2 juin 2021]. ISBN 978-2-13-063028-9. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/nietzsche-et-la-philosophie--9782130630289-page-173.htm>publisher: Presses Universitaires de France

DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix, 1975. *Kafka: pour une littérature mineure*. Paris: Éditions de Minuit. Collection Critique. ISBN 978-2-7073-0058-4.

-
- DEMEUSE, Marc, FRANDJI, Daniel, GREGER, David et ROCHEX, Jean-Yves, 2014. *Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Tome II, Tome II*. ISBN 978-2-84788-452-4.
- DE MIJOLLA-MELLOR, Sophie de, 2006. Sublimation et résilience. In: *Psychanalyse et résilience*. Paris: Odile Jacob. pp. 167-185.
- DE MIJOLLA-MELLOR, Sophie, 2012. *La sublimation*. Paris: Presses universitaires de France. ISBN 978-2-13-060672-7.
- DEROUET, Jean-Louis, 2000. *L'école dans plusieurs mondes*. Bruxelles: De Boeck.
- DERRIDA, Jacques, 1996. *Le monolinguisme de l'autre: ou la prothèse d'origine*. Paris: Galilée. ISBN 978-2-7186-0840-2.
- DERRIDA, Jacques, 2014. *L'écriture et la différence*. Paris: Éd. du Seuil. ISBN 978-2-7578-4171-6.
- DESANTI, Jean-Toussaint, 1984. Effacer la mer. In: *La Corse. Une affaire de famille*. [en ligne]. Paris: Jeanne Laffitte. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://isulaviva.typepad.fr/isulaviva/2007/04/jeantoussaint_d.html
- DESANTI, Paul, 2013. *Trois poètes corses irrédentistes: M. Angeli, P. Giovacchini, A.F. Filippini*. Ajaccio: Albiana.
- DETIENNE, Marcel, 2010. *L'identité nationale, une énigme*. Paris: Gallimard. Collection Folio Histoire, 177. ISBN 978-2-07-043754-2.
- DI MEGLIO, Alain, 1997. *L'élaboration didactique d'une langue minorée : le corse. Problématique de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994*. Université de Corse Pasquale Paoli.
- DI MEGLIO, Alain, 2003. L'avènement de l'enseignement du corse. In: *Histoire de l'école en Corse*. Ajaccio: Albiana.
- DI MEGLIO, Alain, 2004. *Migraturi*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-091-3.
- DI MEGLIO, Alain, 2007. Langue(s), identité(s) et scolarité : la question du rapport à l'Autre et de la citoyenneté à partir de l'exemple corse. *L'École : instrument de sauvetage des langues menacées ?* [en ligne]. 2007. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00646543>
- DI MEGLIO, Alain, 2009. *Vaghjimi spizzati: puemi*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-284-9.
- DI MEGLIO, Alain, 2010a. Les enjeux de la langue corse: attitudes, usages, pratiques. In: *Minorized languages in Europe. State and survival*. [en ligne]. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00648842>
- DI MEGLIO, Alain, 2010b. De la grandeur à être petit. Intérêts et enjeux des mutations socioculturelles en Corse. In: *La Corse et le développement durable*. [en ligne]. Ajaccio: Albiana. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00648803>

DI MEGLIO, Alain, 2011. Formation des maitres en Corse : vers l'éducation bi-plurilingue et (avec MM Menozzi) Exploitation d'un conte dans une classe de cours préparatoire bilingue français/corse (6/7 ans) à Corte en Corse. In: *Publication finale du programme 2008-2011 EBP-ICI (Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue, Intercompréhension et compétences interlinguistiques)*. [en ligne]. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00648266>

DI MEGLIO, Alain, 2014. Formation des professeurs des écoles en Corse et défi des langues intégrées : voies et problématiques. *TREMA*. 3 décembre 2014. No. n°42, pp. <http://trema.revues.org/>.

DI MEGLIO, Alain, 2015a. *La littérature en langue corse des années 2000 : genres et contenus*. [en ligne]. 2015. [Consulté le 10 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: https://www.youtube.com/watch?v=0bJqLuQ4a6Q&index=46&list=PLGq-_pzHrZqPWu96n8ysX2PSfMra6sWEI

DI MEGLIO, Alain, 2015b. *Sintimi di sponda*. Ajaccio: Albiana Centru culturale universitariu. Veranu di i pueti. ISBN 978-2-8241-0671-7. 801

DI MEGLIO, Alain et CORTIER, Claude, 2008. Quelle didactique en France pour les langues minoritaires ? Réflexions et perspectives à partir de l'enseignement bilingue corse. In: *Grandes et petites langues. Pour une didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. [en ligne]. Berne: Peter Lang. pp. 198-216. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00646541>

DI MEGLIO, Alain, OTTAVI, Pascal et CLAUDE, Cortier, 2016. « Langues minorées dans l'ensemble méditerranéen. Sociodidactique et convergences contextuelles par l'exemple du corse ». *Cahiers de Linguistique*. [en ligne]. 2016. Vol. Volume 42, no. n°1. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01471931>

DIETSCHY, Paul, 2014. *Histoire du football*. Paris: Tempus Perrin. ISBN 978-2-262-04712-2.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT, 2021. Observatoire régional des transports de Corse. [en ligne]. 2021. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-regional-des-transports-de-corse-r324.html>

DUBET, François, 2002. *Le déclin de l'institution*. Paris: Seuil.

DUCHENE, Alexandre et HELLER, Monica, 2008. *Discourses of Endangerment: Ideology and Interest in the Defence of Languages*. [en ligne]. London: Bloomsbury Publishing. [Consulté le 27 mai 2021]. ISBN 978-1-4411-1117-3. Disponible à l'adresse: <https://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=766023>

DUMAY, Jean-Michel, 2002. M Bonnet est condamné à un an de prison ferme dans l'affaire des paillotes. *Le Monde.fr*. [en ligne]. 12 janvier 2002. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/01/12/m-bonnet-est-condamne-a-un-an-de-prison-ferme-dans-l-affaire-des-paillotes_4418175_1819218.html

DUPREZ, Dominique, 2006. Comprendre et rechercher les causes des émeutes urbaines de 2005. *Deviance et Societe*. 2006. Vol. Vol. 30, no. 4, pp. 505-520.

E duie Patrizie, . France: Productions Kalliste,

ELIAS, Norbert, 2018. *La société des individus*. Paris: Agora. ISBN 978-2-266-14312-7.

ELIAS, Norbert et DUNNING, Eric, 1986. *Sport et civilisation: la violence maîtrisée*. 2007. Paris: Fayard. ISBN 978-2-213-02856-9.

ELLUL, Jacques, 2019. *Le bluff technologique*. Paris: Librairie Arthème Fayard : Pluriel. ISBN 978-2-8185-0227-3.

ELOY, Jean-Michel et TRIMAILLE, Cyril, 2013. *Idéologies linguistiques et discriminations*. Paris: L'Harmattan. ISBN 978-2-336-29083-6.

ETTORI, Farrandu, 1977. Populu, Naziunalità, Nazioni : par una rivalutazioni di a storia di a Corsica. In: *Nationalia III*.

ETTORI, Farrandu, 1982a. A la recherche de la culture corse. In: *Le Mémorial des Corses*. Ajaccio: Albiana. pp. 368-416.

ETTORI, Farrandu, 1982b. Le sursaut d'une culture menacée. In: *Le mémorial des Corses*. Ajaccio: Albiana. pp. 334-414.

ETTORI, Fernand et FUSINA, Jacques, 1981. *Langue corse: incertitudes et paris*. Ajaccio: Scola Corsa : Maison de la Culture Corse.

EUROSTAT, 2019. *Les dépenses de R&D dans l'UE légèrement en hausse à 2,07% du PIB en 2017*. [en ligne]. 10 janvier 2019. [Consulté le 11 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/9483607/9-10012019-AP-FR.pdf/2514f4da-59db-4815-ac39-8166f1be02e2>

FABIANI, Jean-Louis, 2001. La Corse ou les servitudes de l'authenticité. *Etudes*. 2001. Vol. Tome 395, no. 7, pp. 27-40.

FABIANI, Jean-Louis, 2015. *La sociologie comme elle s'écrit: de Bourdieu à Latour*. Paris: Éditions EHESS. Cas de figure, 40. ISBN 978-2-7132-2490-4.

FABIANI, Jean-Louis, 2018. *Sociologie de la Corse*. Paris: La découverte. ISBN 978-2-7071-8811-3.

FALCUCCI, Francesco Domenico, 1915. *Vocabolario dei dialetti, geografia e costumi e geografia della Corsica*. Cagliari: La Società Storica Sarda.

FANON, Frantz, 1952. *Peau noire, masques blancs*. [en ligne]. Editions du Seuil. Paris. Disponible à l'adresse: http://classiques.uqac.ca/classiques/fanon_franz/peau_noire_masques_blancs/peau_noire_masques_blancs.html

FANON, Frantz, 2018a. *Notre Journal*. [en ligne]. La Découverte. [Consulté le 23 mai 2021]. ISBN 978-2-348-03626-2. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/ecrits-sur-l-alienation-et-la-liberte--9782348036262-page-320.htm>.

FANON, Frantz, 2018b. *Écrits sur l'aliénation et la liberté*. [en ligne]. Editions de la Découverte. Paris. ISBN 978-2-348-03626-2. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/ecrits-sur-l-alienation-et-la-liberte--9782348036262.htm>

FAVREAU, Françoise, 2019. *Rapport de jury 2019* [en ligne]. Rennes: Académie de Rennes. Disponible à l'adresse: https://www.toutatice.fr/toutatice-portail-cms-nuxeo/binary/Rapport+de+jury+-+CRPE+2019.pdf?type=ATTACHED_FILE&path=%2Facademie.1221136265052%2Fressources-publidoc%2Fpublidoc-dexaco%2Frapport-de-jury-crpe-201.1574327058199&portalName=default&index=0&t=1617074374

FAZI, André, 2020. How language becomes a political issue: Social change, collective movements and political competition in Corsica. *International Journal of the Sociology of Language*. 2020. Vol. 2020, no. 261, pp. 119-144.

FELOUZIS, Georges et FOUQUET-CHAUPRADE, Barbara, 2015. Les descendants d'immigrés à l'école: destins scolaires et origines des inégalités. *Revue française de pédagogie*. 2015. Vol. 2015, no. 191, pp. 5-72.

FELOUZIS, Georges, HENRIOT-VAN ZANTEN, Agnès et MAROY, Christian, 2013. *Les marchés scolaires: sociologie d'une politique publique d'éducation*. Paris: Presses Univ. de France. Education & société. ISBN 978-2-13-058115-4.

FELOUZIS, Georges, LIOT, Françoise et PERROTON, Joëlle, 2007. *L'apartheid scolaire : Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*. Paris: Points. ISBN 978-2-7578-0524-4.

FELOUZIS, Georges et PERRONTON, J., 2007. Les « marchés scolaires » : une analyse en termes d'économie de la qualité [*] ». *Revue française de sociologie*. 2007. Vol. 4, no. Vol. 48, pp. 693-722. DOI 10.3917/rfs.484.0693.

FERGUSON, Gibson, 2006. *Language Planning and Education*. Edinburgh: Edinburgh University Press. ISBN 978-0-7486-2658-8. Google-Books-ID: HM6qBgAAQBAJ

FERRALI, Pierre-Joseph, 2014. *Fintantu chi l'erba crescera*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0482-9.

FERRANTI, Marie, 2009. *La cadillac des Montadori: roman*. Versailles: Feryane. ISBN 978-2-84011-893-0.

FERRANTI, Marie, 2013a. *Marguerite et les grenouilles: chroniques, portraits et autres histoires de Saint-Florent*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-014167-8.

FERRANTI, Marie, 2013b. *Une haine de Corse histoire véridique de Napoléon Bonaparte et de Charles-André Pozzo di Borgo*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-248476-6.

FERRANTI, Marie, 2014. *Les maîtres de chant: récit*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-014292-7.

-
- FERRANTI, Marie, 2017. *La passion de Maria Gentile: pièce en cinq tableaux*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-270972-2.
- FERRANTI, Marie, 2018. *Histoire d'un assassin: roman*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-275229-2.
- FERRANTI, Marie et BATTESTINI, Roberto, 2013. *Corse 1943 les combattants de la liberté*. Ajaccio; Paris: Albiana ; Two-B. ISBN 978-2-8241-0433-1.
- FERRARI, Jérôme, 2016. Prendre langue... corse. *La Croix*. [en ligne]. 25 janvier 2016. [Consulté le 14 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.la-croix.com/Debats/Chroniques/Prendre-langue-corse-2016-01-25-1200735067>
- FERRARI, Jérôme et DAVID, Pascaline, 2020. *Les mondes possibles de Jérôme Ferrari: entretiens sur l'écriture avec Pascaline David*. Paris: Actes Sud. ISBN 978-2-330-12442-7.
- FERRO, Marc, 2008. *Le ressentiment dans l'histoire: comprendre notre temps*. Paris: O. Jacob. ISBN 978-2-7381-2161-5.
- FERRY, Luc et RENAUT, Alain, 2007. *Philosophie politique*. Paris: Presses Universitaires de France. ISBN 978-2-13-056387-7.
- FIORI, Patrick, 2015. *Corsu mezu mezu*. Sony Music Entertainment, 2015.
- FIZE, Michel, 2016. *Radicalisation de la jeunesse: la montée des extrêmes*. Paris: Eyrolles. ISBN 978-2-212-56517-1.
- FLAUBERT, Gustave et LUZI, Christophe, 2016. *La Corse de Gustave Flaubert*. [en ligne]. Ajaccio: Albiana. [Consulté le 15 février 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.albiana.fr/romans-et-nouvelles/881-la-corse-de-gustave-flaubert-romans-et-nouvelles.html>
- FLEURY, Cynthia, 2020. *Ci-gît l'amer: guérir du ressentiment: essai*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-285855-0.
- FOUCAULT, Michel, 1978. Qu'est-ce que la critique ? Critique et Aufklärung. . 27 mai 1978. Vol. Avril-Juin 1990, no. 2.
- FOUCAULT, Michel, 1983. Discourse and Truth: the Problematization of Parrhesia: 6 lectures given by Michel Foucault at the University of California at Berkeley. *Michel Foucault, Info*. [en ligne]. novembre 1983. [Consulté le 21 juin 2021]. Disponible à l'adresse: <https://foucault.info/parrhesia/>
- FOUCAULT, Michel, 2004. *Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines*. France: Gallimard. ISBN 978-2-07-029335-3.
- FOUQUET-CHAUPRADE, Barbara, 2013. L'ethnicité au collège: bien-être et effet de contexte. *Sociologie*. 2013. Vol. 4, no. 4, pp. 431.
- FOUQUET-CHAUPRADE, Barbara, 2015. L'école face aux déterminismes sociaux: quels résultats ? *Cahiers français*. 2015. Vol. 386, pp. 59-67.

-
- FOURQUET, Jérôme, 2017. *La nouvelle question corse: nationalisme, clanisme, immigration*. La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube. Collection Monde en cours. ISBN 978-2-8159-2335-4.
- FOURQUET, Jérôme et MANTERNACH, Sylvain, 2019. Cent ans d'immigration racontés par les prénoms. *Hérodote*. 2019. Vol. 174, no. 3, pp. 113.
- FR3, 1982. La position de Jack Lang vis-à-vis des cultures régionales. *50 ans de borbolh occitan*. [en ligne]. 11 mars 1982. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://enseignants.lumni.fr/borbolh-occitan-fr/fiche-media/Occita00052/la-position-de-jack-lang-vis-a-vis-des-cultures-regionales.html>
- FRANCHI, Ghjuvaghjaseppiu, 1990. Caparticulu. *Rigiru*. Aiacciu, 1990. pp. 1.
- FRANZINI, Antoine, 2017. *Un siècle de révolutions corses: naissance d'un sujet politique, 1729-1802*. Paris: Vendémiaire. Collection Révolutions. ISBN 978-2-36358-280-5.
- FRANZINI, Antoine, 2019. *L'Accademia dei vagabondi: une académie des belles lettres en Corse: une histoire sociale, culturelle et littéraire (XVIIe-XVIIIe siècles)*. Ajaccio: Albiana. Bibliothèque d'histoire de la Corse. ISBN 978-2-8241-1010-3.
- FREUD, Sigmund, 1927. *L'avenir d'une illusion*. 2017. Paris: Flammarion. ISBN 978-2-08-141203-3.
- FREUD, Sigmund, 1930. *Le malaise dans la culture*. 2019. Paris: Flammarion. ISBN 978-2-08-149365-0.
- FREUD, Sigmund, 2009. *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*. [en ligne]. Chicoutimi: Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: http://classiques.uqac.ca/classiques/freud_sigmund/le_mot_d_esprit/le_mot_d_esprit.html
- FREUD, Sigmund, 2011. *La vie sexuelle*. Paris: Presses universitaires de France. ISBN 978-2-13-044723-8.
- FUKUYAMA, Francis, 1992. *La fin de l'histoire et le dernier homme*. Paris: Flammarion. ISBN 978-2-08-081290-2.
- FUSINA, Jacques, 1994. *L'enseignement du corse, A squadra di u Finusellu, Aiacciu*.
- FUSINA, Jacques, 2003. *Histoire de l'école en Corse*. Ajaccio: Albiana.
- FUSINA, Jacques, 2010. *Écrire en Corse*. Paris: Klincksieck. 50 questions. ISBN 978-2-252-03779-9.
- FUSINA, Jacques, 2015. *Le petit soldat: roman*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0659-5.
- FUSINA, Jacques, 2018. *Le dossier Félix Decori: roman*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0887-2.
- FUSINA, Jacques et CENTRE DE RECHERCHES CORSES DE L'UNIVERSITÉ DE CORSE (éd.), 1995. *Littérature et diglossies: 20 ans de production littéraire*.

-
- GAGNON, Alain Gustave, 2010. *Al di là di a nazione unificatrice: argomenti pè u federalisimu multinaziunale*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-382-2.
- GAGNON, Alain Gustave, 2013. *L'età di l'incertezze*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0352-5.
- GALLAND, Olivier et MUXEL, Anne (éd.), 2018. *La tentation radicale: enquête auprès des lycéens*. Paris: PUF. ISBN 978-2-13-079957-3.
- GARDNER, Nicholas, 2002. *Language policy for basque in education* [en ligne]. Basque Government. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/dia6/en_2027/adjuntos/publicaciones_in_english/language_policy_for_basque_in_education.pdf
- GARNIER, Bruno et BLANCHET, Philippe, 2020. Diversité linguistique et formation citoyenne introduction. *Ela. Etudes de linguistique appliquée*. 26 octobre 2020. Vol. N° 197, no. 1, pp. 19-28.
- GARY, Romain et AJAR, Emile, 1976. *Pseudo*. Paris: Mercure de France.
- GATTACECA, Patrizia, 1995. *D'oghje sì d'odiu nò*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-905124-21-0.
- GATTACECA, Patrizia, 1996. *L'arcubalenu*. Ajaccio: Ed. Albiana. ISBN 978-2-905124-27-2.
- GATTACECA, Patrizia, 2002. *Aliti: scontri puetichi*. Aiacciu: Albiana/Centru culturale universitariu. ISBN 978-2-84698-018-0.
- GATTACECA, Patrizia, 2005. *Mosaicu: haiku*. Folelli (BP 44, 20213): Éd. SCP. ISBN 978-2-9520993-1-8.
- GATTACECA, Patrizia, 2017. *Cantu in mossa: le chant corse sur la voie*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0803-2.
- GATTACECA, Patrizia et LALANNE, F., 2000. *A Paglia è u Focu - La Paille et le Feu*. 1. Paris: Les Belles Lettres. ISBN 978-2-251-49010-6.
- GATTACECA, Patrizia, POLI, Lydia et POLI, Patrizia, 2000. *Le Meilleur des nouvelles polyphonies corses 10ème anniversaire*. S.L.: Polygram, 2000.
- GAUCHET, Marcel, 2000. *Le désenchantement du monde*. Gallimard, Paris.
- GÉA, Jean-Michel, 2005. Immigration et contacts de langues en Corse. *Langage et société*. 2005. Vol. n° 112, no. 2, pp. 57-78.
- GERONIMI, Dumenicantone, 1976. U Portacultura. *Rigiru*. 1976. No. 6, pp. 2.
- GERONIMI, Dumenicantone et COTI, Rinatu, 1974. Indiatura. *Rigiru*. 1974. No. 1, pp. 3.
- GHERARDI, Eugène F.-X, 2000. *L'esprit corse au souffle du romantisme: notes et jalons pour une histoire culturelle*. Corti: Université de Corse.

GHERARDI, Eugène F.-X., 2008. La Vierge, les lycéens, la Corse. *Ethnologie française*. 22 juillet 2008. Vol. Vol. 38, no. 3, pp. 479-488.

GHERARDI, Eugène F.-X (éd.), 2020. *Des images qui collent à la peau: ethnotypes de Corse, de Bretagne et d'ailleurs : actes des journées d'étude de Corte*. Ajaccio: Alain Piazzola. ISBN 978-2-36479-120-6.

GHERARDI, Eugène F.-X, 2021. *Notre recherche a plus que jamais besoin de sociologues*. [en ligne]. [Corse-Matin]. 3 mars 2021. [Consulté le 2 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corsematin.com/articles/notre-recherche-a-plus-que-jamais-besoin-de-sociologues-116067>

GIDDENS, Anthony, 2005. *La constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*. Paris: PUF. ISBN 978-2-13-055055-6.

GIL, José, 1978. Identité culturelle et idéologie. . 1978. Vol. août-septembre, no. 385-386.

GIONO, Jean, 2016. *L'homme qui plantait des arbres*. Paris: Éditions Gallimard. ISBN 978-2-07-079402-7.

GLAVANY, Jean et PAUL, Christian, 1998. *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics et la gestion des services publics en Corse* [en ligne]. Assemblée nationale. [Consulté le 2 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.assemblee-nationale.fr/11/dossiers/corse.asp>

GLISSANT, Édouard, 1984. *Le discours antillais*. Paris: Folio.

GLISSANT, Edouard, 2013. *Traité du tout-monde*. Gallimard. ISBN 978-2-07-075038-2.

GODELIER, Maurice, 2015. *L'imaginé, l'imaginaire & le symbolique*. Paris: CNRS éditions. ISBN 978-2-271-08082-0.

GOFFMAN, Erving, 1963. *Stigmate, les usages sociaux du handicap*. 1975. Paris: Les éditions de Minuit. Le sens commun.

GOFFMAN, Erving, 1974. *Les cadres de l'expérience*. 1991. Paris: Editions de Minuit. Le sens commun. ISBN 978-2-7073-1372-0.

GOGORZA, Amane et MASTOR, Wanda, 2019. *Les langues régionales et la construction de l'État en Europe: actes du colloque organisé les 7 et 8 juin 2018 par l'IRDEIC-Centre d'Excellence Jean Monnet*. LGDJ. ISBN 978-2-275-06570-0.

GORI, Petru Paulu, 2021. Chant corse - Ricordi di Petru-Pà. *Youtube*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.youtube.com/channel/UCLfJhQFnsOYL3qX8X_YPYYg

GRANDJEAN, Antoine et GUÉNARD, Florent, 2012. *Le ressentiment, passion sociale*. Rennes: Presses universitaires de Rennes. ISBN 978-2-7535-1987-9.

GRAZIANI, Antoine-Marie, 2013. *Histoire de la Corse*. ISBN 978-2-36479-014-8.

-
- GRAZIANI, Antoine-Marie, 2017. *Corsica genovese: la Corse à l'époque de la République de Gênes, XVe-XVIIIe siècles*. Bastia: Museu di Bastia. ISBN 979-10-93686-03-5.
- GRAZIANI, Antoine-Marie, 2020. *Seize études sur la Corse génoise*. Ajaccio: Éditions Alain Piazzola. ISBN 978-2-36479-116-9.
- GRAZIANI, Antoine-Marie et BITOSSO, Carlo (éd.), 2010. *Ragguagli dell'isola di Corsica =: Echos de l'île de Corse ; première époque, 1760- 1768*. Ajaccio: Alain Piazzola. ISBN 978-2-915410-77-8.
- GREIMAS, Algirdas Julien, 1985. *Des dieux et des hommes: études de mythologie lithuanienne*. 1re éd. Paris: Presses universitaires de France. Formes sémiotiques. ISBN 978-2-13-039010-7.
- GRJEBINE, André, 2011. La société du ressentiment L'Europe et la montée du communautarisme musulman. *Le Débat*. 2011. Vol. 164, no. 2, pp. 113.
- GUIDONI, Guillaume, 2021. Synthèse des problématiques de recherche et d'innovation en Corse. *Corse-Economie*. [en ligne]. 16 avril 2021. [Consulté le 17 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.corse-economie.eu/Synthese-des-problematiques-de-recherche-et-d-innovation-en-Corse_a578.html
- GUILBERT, L., 2005. L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance. *Ethnologies*. 2005. Vol. 27, no. 1, pp. 5-32. DOI 10.7202/014020ar.
- GUILLAUME, Ptak, 2020. Bastia : une expérimentation pour favoriser l'accès aux droits. *France 3 Corse ViaStella*. [en ligne]. 8 décembre 2020. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/haute-corse/bastia/bastia-experimentation-favoriser-acces-habitants-aux-droits-aides-sociales-1903352.html>
- GULLI, Florian et QUÉTIER, Jean, 2020. *Découvrir Gramsci*. Paris: Les Editions sociales. ISBN 978-2-35367-063-5.
- HAAS, Valérie et VERMANDE, Capucine, 2010. Les enjeux mémoriels du passé colonial français : analyse psychosociale du discours de la presse, lors des émeutes urbaines de novembre 2005. *Bulletin de psychologie*. 2010. Vol. Numéro 506, no. 2, pp. 109-120.
- HADDOUCHE, Nacéra, DUPUIT, Jean-Sébastien, ROSER, Erick, SCARBONCHI, François et LAPORTE, Elisabeth, 2016. *Rapport d'évaluation de l'office public de la langue basque* [en ligne]. MINISTERE DE L'INTERIEUR, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. [Consulté le 21 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/rapport-d-evaluation-de-l-office-public-de-la-langue-basque-3422>
- HAGEGE, Claude, 1998. *Le français, histoire d'un combat*. Paris: Le Livre de Poche. ISBN 978-2-253-94267-2.
- HAGEGE, Claude, 2000. *Halte à la mort des langues*. Paris: Editions Odile Jacob.
- HALIMI, Gisèle, 2020. *Une farouche liberté*. Grasset. Paris.

HEGEL, G. W. F, 1807. *Phénoménologie de l'esprit*. Paris: Aubier.

HEINICH, Nathalie, 2014. Sublimier le ressentiment. Elias et les cinq voies vers une autre sociologie. *Revue du MAUSS*. 17 décembre 2014. Vol. n° 44, no. 2, pp. 289-298.

HELLER, Monica, BELL, Lindsay A., DAVELUY, Michelle, MCLAUGHLIN, Mireille et NOËL, Hubert, 2016. *Sustaining the Nation: The Making and Moving of Language and Nation*. OUP USA Oxford Studies in Sociolinguistics. ISBN 978-0-19-994719-5.

HENRY, Michel, 2016. Après le traumatisme aux Jardins de l'empereur. *Libération*. [en ligne]. janvier 2016. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.liberation.fr/france/2016/01/14/apres-le-traumatisme-aux-jardins-de-l-empereur_1426492/

HÉRAN, François, 2021. *Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression*. Paris: La Découverte. ISBN 978-2-348-06927-7.

HESSE, Hermann, 1986. *Demian: histoire de la Jeunesse d'Emile Sinclair*. Paris: Stock. ISBN 978-2-253-02291-6.

HESSE, Hermann, 2017. *Le jeu des perles de verre: essai de biographie du Magister Ludi Joseph Valet accompagné de ses écrits posthumes*. Paris: Le livre de poche. ISBN 978-2-253-15393-1.

HOARE, George et SPERBER, Nathan, 2013. V. L'hégémonie. *Reperes*. [en ligne]. 11 avril 2013. pp. 93-112. [Consulté le 15 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/introduction-a-antonio-gramsci--9782707170101-page-93.htm>

HOARE, George et SPERBER, Nathan, 2019. *Introduction à Antonio Gramsci*. [en ligne]. Paris: La Différence. [Consulté le 17 mai 2021]. ISBN 978-2-348-04575-2. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/introduction-a-antonio-gramsci--9782707170101.htm>

HOBBSAWM, Eric John, 1983. *L'invention de la tradition*. 2012. Paris: Ed. Amsterdam. ISBN 978-2-35480-093-2.

HONNETH, Axel, 1992. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Gallimard. Folio. ISBN 978-2-07-044357-4.

HONNETH, Axel, 2004. La théorie de la reconnaissance: une esquisse. *Revue du MAUSS*. 2004. Vol. no 23, no. 1, pp. 133-136.

HONNETH, Axel, 2006. *La société du mépris: vers une nouvelle théorie critique*. Paris: La Découverte. ISBN 978-2-7071-5381-4.

HONNETH, Axel, 2007. *La réification: petit traité de théorie critique*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-078292-5.

HONNETH, Axel, 2013. *Un monde de déchirements*. Paris: La Découverte. ISBN 978-2-7071-5857-4.

HONNETH, Axel, RANCIÈRE, Jacques, GENEL, Katia et DERANTY, Jean-Philippe, 2020. *Reconnaissance ou mésestimate?: un dialogue critique entre Jacques Rancière et Axel Honneth*. ISBN 979-10-351-0340-8.

HORKHEIMER, Max et ADORNO, Theodor W, 1944. *La dialectique de la raison: fragments philosophiques*. 1974. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-070005-9.

HUNTINGTON, Samuel P, 1996. *Le choc des civilisations*. 2017. Paris: Odile Jacob. ISBN 978-2-7381-0839-5.

HUSSERL, Edmund, 1954. *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*. Nachdr. Paris: Gallimard. Collection TEL, 151. ISBN 978-2-07-071719-4.

HUYSSSEN, Arnaud et SQUARCINI, Jean-Michel, 2020. *Résidences secondaires : un logement sur trois en Corse, avec des profils variés selon les intercommunalités* [en ligne]. INSEE. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4869311>

I FRATELLI VINCENTI, 2014. *Da sottu à la mio baretta*. [en ligne]. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.naxosmusiclibrary.com>

ILLOUZ, Eva, 2019. *Les marchandises émotionnelles: l'authenticité au temps du capitalisme*. Paris: Premier Parallèle. ISBN 979-10-94841-91-4.

ILLOUZ, Eva, 2020. *La fin de l'amour: enquête sur un désarroi contemporain*. Paris: Seuil. ISBN 978-2-02-143034-9.

IMIZA, 2021. Véritable ode aux senteurs estivales, notre huile de beauté OLIU DI SOLE vous offre le meilleur de la Corse à votre peau. . . Formulée à base d'huile essentielle d'immortelle Corse et naturelle. . Laissez vous tenter ! . En parfumeries, pharmacies et parapharmacies. www.imiza.com . #imiza #corse #oliudisole #immortelle #helycrisum #amurza #cosmetique #madeinfrance #huilesessentielles #huileseche. *Facebook*. [en ligne]. 5 juillet 2021. [Consulté le 17 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.facebook.com/imiza.corsica/photos/a.10150301199695384/10165270790650384/>

Inchiesta : quelle place pour l'islam en Corse après la rixe de Sisco ?, 2016. [en ligne]. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=Q3YQsWsopds>

INSEE, 2020. Recherche et développement en 2017 | Insee. [en ligne]. 23 avril 2020. [Consulté le 11 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012678#graphique-TCR_058_tab1_regions2016

INSEE et ATC, 2021. *Etude INSEE-ATC : En 2017, la consommation touristique atteint 39% du PIB en Corse* [en ligne]. INSEE - ATC. [Consulté le 24 décembre 2021]. Insee Analyses Corse. Disponible à l'adresse: <https://www.corsica-pro.com/actu/!news/etude-insee-atc->

IONESCO, Eugène, 1991. *Notes et contre-notes*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-032631-0.

ISABELLO, Jacky, 2021. Revue politique et parlementaire. *Nouveaux espaces publics : l'autre histoire de la démocratie*. avril 2021.

JAFFE, Alexandra, 2008. Parlers et idéologies langagières. *Ethnologie française*. 22 juillet 2008. Vol. Vol. 38, no. 3, pp. 517-526.

JOAS, Hans, 2020. *Les pouvoirs du sacré: une alternative au récit du désenchantement*. ISBN 978-2-02-140454-8.

JONAS, Nicolas, 2013. *Les capacités des adultes à maîtriser des informations écrites ou chiffrées* [en ligne]. INSEE. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281418>

JOUFFRAY, Claire, 2015. Passer des discours sur le pouvoir d'agir au pouvoir d'agir en action : une condition pour transformer les pratiques et les logiques à l'œuvre. *Sciences Actions Sociales*. 2015. Vol. N° 2, no. 2, pp. 24-32. Bibliographie_ available: 1Cairndomain: www.cairn.info Cite Par_ available: 0publisher: Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales

JOUFFRAY, Claire, 2018. *Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs*. [en ligne]. Presses de l'EHESP. [Consulté le 24 juillet 2021]. Politiques et interventions sociales. ISBN 978-2-8109-0678-9. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/developpement-du-pouvoir-d-agir-des-personnes--9782810906789.htm> Cairndomain: www.cairn.info

JOURNÉES UNIVERSITAIRES DE LA VILLE DE BONIFACIO, VERGÉ-FRANCESCHI, Michel, GRAZIANI, Antoine-Marie et LANTIERI, Jean-B (éd.), 2000. *La guerre de course en Méditerranée (1515-1830)*. Paris ; Ajaccio: Presses de l'Université Paris IV-Sorbonne ; Alain Piazzola. ISBN 978-2-84050-167-1.

KANT, Emmanuel, 1980. *Critique de la raison pure*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-032575-7.

KEPEL, Gilles, 1994. *Exils et royaumes: les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques. ISBN 978-2-7246-0647-8.

KEPEL, Gilles, 2009. *Terreur et martyr: relever le défi de civilisation*. Paris: Flammarion. ISBN 978-2-08-122295-3.

KEPEL, Gilles, 2015. *Les banlieues de l'Islam: naissance d'une religion en France*. Paris: Editions du Seuil. ISBN 978-2-7578-5345-0.

KEPEL, Gilles, 2016. *La fracture*. ISBN 978-2-07-270129-0.

KEPEL, Gilles, 2021. *Sortir du chaos: les crises en Méditerranée et au Moyen-Orient*. ISBN 978-2-07-291770-7.

KEPEL, Gilles et RENCONTRES DE LA LAÏCITÉ, 2017. *La laïcité contre la fracture?*. ISBN 978-2-7089-6990-2.

KHOSROKHAVAR, Farhad, 2014. *Radicalisation*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Interventions. ISBN 978-2-7351-1756-7.

KRISTEVA, Julia, 1999. *Le Génie féminin*. Folio « Essais » n° 432.

KYMLICKA, W., 1999. *Les théories de la justice, La découverte*. Paris.

KYMLICKA, Will, 2003a. *La voie canadienne: repenser le multiculturalisme*. Montréal: Éditions du Boréal. ISBN 978-2-7646-0197-6.

KYMLICKA, Will, 2003b. *Les théories de la justice: Une introduction: Libéraux, utilitaristes, libertariens, marxistes, communautariens, féministes...* 1re. Paris: La Découverte. ISBN 978-2-7071-4113-2.

Kyrn, 1969. . Bastia: Kyrn.

La littérature en langue corse des années 2000, 2014. [en ligne]. Corte: Spaziu Natale Luciani, [Consulté le 2 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=NKElegW36n0>

LACAN, Jacques, 1961. *L'identification*. [en ligne]. [Consulté le 23 mai 2021]. Séminaire n°9. Disponible à l'adresse: <http://staferla.free.fr/S9/S9%20L'IDENTIFICATION.pdf>

LACAN, Jacques, 2006. Séminaire Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse. *Essaim*. 1 novembre 2006. Vol. no 17, no. 2, pp. 65-82.

LAGRANGE, Hugues, 2008. Émeutes, ségrégation urbaine et aliénation politique. *Revue française de science politique*. 28 juillet 2008. Vol. Vol. 58, no. 3, pp. 377-401.

LANDRY, Rodrigue, DEVEAU, Kenneth et ALLARD, Réal, 2006. Au-delà de la résistance : principes de la revitalisation ethnolangagière. *Francophonies d'Amérique*. 2006. No. 22, pp. 37. DOI 10.7202/1005377ar.

LANG, Jack, 2001. *Déclaration de M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, sur l'enseignement des langues régionales, notamment le breton*. [en ligne]. [Vie publique]. 28 mai 2001. [Consulté le 21 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.vie-publique.fr/discours/178066-declaration-de-m-jack-lang-ministre-de-leducation-nationale-sur-len>

LANZALAVI, Dominique et MICHELI, Léo, 2020. *En homme libre: entretien avec Dominique Lanzalavi*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-1064-6.

LASCH, Christopher, 1984. *Le moi assiégé: essai sur l'érosion de la personnalité*. 2008. Paris: Climats. ISBN 978-2-08-121135-3.

LAZZERI, Christian, 2011. Réification et reconnaissance. Une discussion avec Axel Honneth. *Revue du MAUSS*. 16 décembre 2011. Vol. n° 38, no. 2, pp. 259-285.

LAZZERI, Christian et CAILLÉ, Alain, 2004. La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept. *Revue du MAUSS*. 2004. Vol. no 23, no. 1, pp. 88-115.

LE CLÉZIO, J. M. G, 2020. *Chanson bretonne. Deux contes*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-289499-2.

LE GOFF, Jean-Pierre, 2012. *La fin du village: une histoire française*. 2018. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-270624-0.

LE MONDE, 2013. Corse : « Il n'y a qu'une langue de la République, c'est le français », selon Valls. *Le Monde.fr*. [en ligne]. 3 juin 2013. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/06/03/corse-il-n-y-a-qu-une-langue-de-la-republique-c-est-le-francais-selon-valls_3423029_3224.html

LE MONDE et AFP, 2017. En Corse, le village de Sisco ne reconduit pas son arrêté « anti-burkini ». *Le Monde.fr*. [en ligne]. 6 juillet 2017. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/religions/article/2017/07/06/en-corse-le-village-de-sisco-ne-reconduit-pas-son-arrete-anti-burkini_5156976_1653130.html

LÉCU, Anne, 2019. La parrhêsia. *Etudes*. 28 juin 2019. Vol. Juillet-Août, no. 7, pp. 83-84. Bibliographie_available: 0Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 0publisher: S.E.R.

LÉGER, Rémi, 2014. De la reconnaissance à l'habilitation de la francophonie canadienne. *Francophonies d'Amérique*. 2014. No. 37, pp. 17-38. DOI 10.7202/1033972ar.

LENCLUD, Gérard, 2012. *En Corse, Une société en mosaïque*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Paris.

LEONE, Gaetano, 2017. *Rapport 2017 sur la qualité de la Méditerranée* [en ligne]. UNEPMAP. [Consulté le 17 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.medqsr.org/fr>

L'HEUILLET, Hélène, 2016. *Du voisinage: Réflexions sur la coexistence humaine*. Albin Michel. Paris. ISBN 978-2-226-32417-7.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, 2015. Le peuple corse, une communauté de destin : débat public du 21 octobre à Corte. *LDH Corsica*. [en ligne]. 23 octobre 2015. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: http://ldhcorsica.blogspot.com/2015/10/le-peuple-corse-une-communaute-de_23.html

LIMONGI, Laure, 2019. *On ne peut pas tenir la mer entre ses mains*. Paris: Grasset. ISBN 978-2-246-81329-3.

LIPOVETSKY, Gilles, 1983. *L'ère du vide: essais sur l'individualisme contemporain*. 2013. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-032513-9.

Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, 2015. .

LOUIS, Sébastien, 2017. *Ultras, les autres protagonistes du football*. Paris: Mare & Martin. ISBN 978-2-84934-271-8.

LUKACS, Gyorgy, 1960. *Histoire et conscience de classe. Essais de dialectique marxiste*. Paris: Les Éditions de Minuit.

Lutte jeunesse, 2017. [en ligne]. [vidéo]. [Consulté le 27 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.unifrance.org/film/44797/lutte-jeunesse> Casting pour le rôle principal du dernier long métrage de Thierry de Peretti, Une Vie Violente. Des jeunes hommes corses témoignent face caméra du rapport qu'ils entretiennent avec leur île, son passé et son présent. À travers les mots se dessine le portrait de toute une génération, entre tentation du nationalisme et rêves d'un nouveau départ, ailleurs.

LUZI, Christophe, 2022. *La Corse des voyageurs. Impressions et récits XVIIIe - XXe siècles. Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses*. [en ligne]. 2022.

[Consulté le 17 juin 2022]. Disponible à l'adresse:

<https://m3c.universita.corsica/s/fr/page/corse-voyageurs-impressions-recits>

LYOTARD, Jean-François, 1979. *La condition postmoderne: rapport sur le savoir*. Paris: Éditions de Minuit. Collection Critique. ISBN 978-2-7073-0276-2.

MABILLON-BONFILS, Béatrice, 2008. *Laurent Saadoun, L'Ecole en crise ?* Editions Ellipses.

MACÉ, Marielle, 2016. *Styles: critique de nos formes de vie*. Paris: Gallimard. NRF essais. ISBN 978-2-07-019764-4.

MAESTRACCI, Hélène, 2017. *La pauvreté en Corse* [en ligne]. Ajaccio: ADEC.

[Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse:

<https://www.adec.corsica/attachment/969233>

MAESTRACCI, Hélène, 2020. *La pauvreté en Corse en 2017* [en ligne]. ADEC. Corsica statistica. Disponible à l'adresse: <https://www.adec.corsica/attachment/1884767/>

MAFFESOLI, Michel, 1988. *Le temps des tribus*. Paris: La Table Ronde.

MAFFESOLI, Michel, 2009. *Le réenchantement du monde: une éthique pour notre temps*. Paris: Perrin. ISBN 978-2-262-02994-4.

MAFFESOLI, Michel, 2014. *L'ordre des choses: penser la postmodernité*. Paris: CNRS éditions. ISBN 978-2-271-07547-5.

MAFFESOLI, Michel, 2018. *Être postmoderne*. Paris: Les Éditions du Cerf. ISBN 978-2-204-12636-6.

Mafiosa: the complete collection, 2014. .

MAJDALANI, Charif, 2020. *Beyrouth 2020: journal d'un effondrement*. Paris: Actes sud. ISBN 978-2-330-14369-5.

MALABOU, Catherine, 2000. *Plasticité*. Paris: Editions Léo Scheer. ISBN 978-2-914172-06-6.

MARCELIN, Caroline, 2020. Ajaccio : cinq ans après, les Jardins de l'Empereur ont tourné la page | Corse Matin. *Corse-Matin*. [en ligne]. 27 décembre 2020. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corsematin.com/articles/ajaccio-cinq-ans-apres-les-jardins-de-lempereur-ont-tourne-la-page-114451>

MARCELLESI, Jean-Baptiste, 1983. La définition des langues en domaine roman. Les enseignements à tirer de la situation corse. In: *Actes du Congrès de Linguistique Romane*. Aix-en-Provence. 5.

MARCELLESI, Jean-Baptiste, 2003. Sociolinguistique française, combien d'années ? *Cahiers de sociolinguistique*. 2003. Vol. n° 8, no. 1, pp. 273-278.

MARCHETTI, Pascal, 1980. *Une mémoire pour la Corse*. Paris: Flammarion. ISBN 978-2-08-064294-3.

MARCHETTI, Pascal et GERONIMI, Dumenicantone, 1971. *Intricciate è cambiarine: manuel pratique d'orthographe corse*. Nogent-sur-Marne: Editions Beaulieu.

MARION, Galland, BATTINI, Hélène et QUILICHINI, Thibault, 2018. Vers une nouvelle crise des déchets en Corse. *France Bleu*. [en ligne]. 25 avril 2018. [Consulté le 24 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-corse-se-dirige-t-elle-vers-une-nouvelle-crise-des-dechets-1524577798>

MARTEL, Philippe, 2021. Conseil Constitutionnel et loi « langues régionales » : la parole au Père Ubu. *FELCO*. [en ligne]. 22 mai 2021. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.felco-creo.org/22-05-21-conseil-constitutionnel-et-loi-langues-regionales-la-parole-au-pere-ubu/>

MARTÍNEZ DE LUNA, Iñaki, ERIZE ETXEGARAI, Xabier et ZALBIDE, Mikel, 2016. *Evolución sociolingüística del euskera (1981-2011): transmisión y competencia, motivos subjetivos para el comportamiento lingüístico, y práctica lingüística*. [en ligne]. Andoain: Clúster de Soziolinguística. [Consulté le 27 mai 2021]. ISBN 978-84-943708-2-3. Disponible à l'adresse: <http://www.soziolinguistika.eus/files/Euskararen%20Bilakaera%20Soziolinguistikoa%20cas..pdf>

MARTINI, Marien et REMY, M, 1953. *Les Corses dans l'expansion française*. Ajaccio; Bastia: Les Myrtes.

MARX, Karl, 2018. *Le caractère fétiche de la marchandise et son secret*. ISBN 979-10-304-0871-3.

MASTOR, Wanda, 2018. *Pour un statut constitutionnel de la Corse* [en ligne]. Ajaccio: Assemblée de Corse. [Consulté le 16 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.isula.corsica/assemblea/Pour-un-statut-constitutionnel-de-la-Corse-consultez-le-rapport-Mastor_a2.html

MATTEI, Julian, 2019. La Corse plongée dans une nouvelle crise des déchets. *Le Point*. [en ligne]. 18 décembre 2019. [Consulté le 24 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lepoint.fr/societe/la-corse-plongee-dans-une-nouvelle-crise-des-dechets-18-12-2019-2353937_23.php

MATTEI, Julian, 2021. École immersive, Scola Corsa passe de la théorie à la pratique à Bastia. *Corse Matin*. [en ligne]. 14 juillet 2021. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.corsematin.com/articles/ecole-immersive-scola-corsa-passe-de-la-theorie-a-la-pratique-a-bastia-118998>

MATTEI, Julian, MENOZZI, Petru Santu et PIETRERA, Ange-Toussaint, 2020. *Antulugia di a Corsica literaria*. ISBN 978-2-8241-0968-8.

MAUPERTUIS, Marie-Antoinette (éd.), 2010. *La Corse et le développement durable*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-352-5.

MAUPERTUIS, Marie-Antoinette, TAFANI, Caroline et POGGIOLI, Audrey, 2017. Les résidents secondaires en Corse : différentes façons de s'ancrer au territoire. L'exemple de la commune de Lumiu. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*. [en ligne]. 8 septembre 2017. Vol. 36, no. 36, 2. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://journals.openedition.org/teoros/3082>

MEMMI, Albert, 1957. *Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur*. Paris: Buchet/Chastel.

MÉRIMÉE, Prosper, 1973. *Colomba: et autres nouvelles*. Paris: Hachette ; Le Livre de Paris.

METAYER, Cécile, LINDA BEN-ALI, SANDRINE CHAUMERON, JEAN-PIERRE DALOUS, AURÉLIE DEMONGEOT, FRANCK ÉVAIN, LAETITIA ÉVRARD, LISA FRATACCI, PAUL-OLIVIER GASQ, CAROLINE IANNONE, MARIE-LAURENCE JASPAR, ROSELYNE KERJOSSE, ALINE LANDREAU, DENISE LATOUCHE, STÉPHANIE LEMERLE, NATHALIE MARCHAL, OLIVIER MONSO, FABRICE MURAT, ANTOINE PHILIPPON, PATRICIA PROUCHANDY, CLAIRE STEINMETZ, ALEXIA STÉPHANOU, JULIETTE ROBIN, SOPHIE RUIZ, MICHÈLE THAUREL-RICHARD, et FANNY THOMAS, 2018. *Géographie de l'École, douzième édition* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [Consulté le 17 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/media/43250/download>

MICHÉA, Jean-Claude, 2016. *L'enseignement de l'ignorance et ses conditions modernes*. Paris: Climats. ISBN 978-2-08-213123-0.

MICHÉA, Jean-Claude, 2018. *Le plus beau but était une passe: écrits sur le football*. Paris: Climats. ISBN 978-2-08-143024-2.

MICHON, Pierre, 2009. *La Grande Beune*. Paris: Gallimard. Collection Folio, 4345. ISBN 978-2-07-030505-6.

MICHON, Pierre, 2018. *Vies minuscules*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-040118-5.

MIESTERSHEIM, Anne, 2008. Du riacquistu au désenchantement: une société en quête de repères. *Ethnologie française*. 2008. No. 3, pp. 407-413.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 1988. *Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches*. [en ligne]. 23 novembre 1988. NOR : MENU8802296A. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000298904>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 1995. *Circulaire 95-086 du 7 avril 1995*. . 7 avril 1995.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2001a. *Circulaire 2001-166*. . 13 septembre 2001. BOEN n° 33.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2001b. *Circulaire 2001-167*. . 5 septembre 2001. BOEN n° 33.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2001c. *Mise en oeuvre de l'enseignement bilingue par immersion dans les écoles et établissements « langues régionales »*. [en ligne]. 13 septembre 2001. Circulaire n° 2001-168 du 5-9-2001. [Consulté le 21 mai 2021].

Disponible à l'adresse:

<https://www.education.gouv.fr/botexte/bo010913/MENE0101627C.htm>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2002. *Statut particulier des professeurs des écoles et conditions dans lesquelles sont recrutés les professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langue régionale*. [en ligne]. 5 janvier 2002. Décret n°2002-11 du 3-1-2002. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/bo/2002/7/perso.htm>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2017. *Éducation prioritaire*. [en ligne]. 4 mai 2017. Circulaire n° 2017-090. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo18/MENE1713524C.htm>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2020. *Arrêté du 4 août 2020 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation*. [en ligne]. 8 août 2020. JORF n°0194. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042219465>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021a. *Circulaire du 14 décembre 2021 : Langues et cultures régionales*. [en ligne]. 16 décembre 2021. MENE2136384C. [Consulté le 1 février 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021b. *Printemps de l'orientation*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://printempsorientation.onisep.fr/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021c. *Parcoursup.fr*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.parcoursup.fr>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021d. *Horizons 21 - Construisez vos choix de spécialités au lycée*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.horizons21.fr/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021e. *Dédoublément des classes de CP en éducation prioritaire renforcée : première évaluation. Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/dedoublement-des-classes-de-cp-en-education-prioritaire-renforcee-premiere-evaluation-308357>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021. *Mettre en œuvre un plan d'accompagnement personnalisé. éducol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://eduscol.education.fr/1214/mettre-en-oeuvre-un-plan-d-accompagnement-personnalise>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021f. *Les programmes personnalisés de réussite éducative. éducol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 14 mai 2021].

Disponible à l'adresse: <https://eduscol.education.fr/858/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021g. L'accueil des élèves à besoins spécifiques : la mise en place d'un projet d'accueil individualisé. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/l-accueil-des-eleves-besoins-specifiques-la-mise-en-place-d-un-projet-d-accueil-individualise-6695>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021h. La scolarisation des élèves en situation de handicap. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021i. Vivre sa scolarité dans un internat d'excellence. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/vivre-sa-scolarite-dans-un-internat-d-excellence-322693>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021j. L'internat du XXI^e siècle. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/l-internat-du-xxie-siecle-5306>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021k. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021l. Malette des parents. [en ligne]. 2021. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021m. Les Cordées de la réussite : permettre aux élèves de bâtir et de concrétiser un projet d'orientation. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/les-cordees-de-la-reussite-permettre-aux-eleves-de-batir-et-de-concretiser-un-projet-d-orientation-306210>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021n. Devoirs faits : un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/devoirs-faits-un-temps-d-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs-7337>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021o. Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/les-effets-de-l-assouplissement-de-la-carte-scolaire-11579>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021p. Réforme des rythmes scolaires. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo19/MENE1410492D.htm>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021q. Les vacances apprenantes. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/les-vacances-apprenantes-303834>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2021r. Les stages de réussite. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/les-stages-de-reussite-1121>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE et CNED, 2021. Une question ? - Devoirs faits. [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://jules.cned.fr/JulesV2/login>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 1995. *Circulaire 95-086, dite « Circulaire Bayrou »*. 20 avril 1995. 95-086.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 2021. Les actions Marie Sklodowska-Curie. *Horizon-europe.gouv.fr*. [en ligne]. 23 juillet 2021. [Consulté le 23 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.horizon-europe.gouv.fr/les-actions-marie-sklodowska-curie-24064>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 2022. *France 2030 : 800 millions d'euros pour soutenir l'excellence universitaire* [en ligne]. Paris: Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. [Consulté le 9 septembre 2022]. Disponible à l'adresse: <https://anr.fr/fileadmin/aap/2021/selection/France2030-DP-ExcellecEsv2-selection-2021.pdf>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 2019. *FICHE #1 HOMICIDES* [en ligne]. Ministère de l'intérieur. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.interieur.gouv.fr/content/download/115339/923875/file/Fiche_01Homicides.pdf

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 2020. *Insécurité et délinquance en 2019 : Bilan statistique* [en ligne]. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-communiqués-de-presse/2020-communiqués/Insecurite-et-delinquance-en-2019-Bilan-statistique>

MOLAC, Paul et ASSEMBLÉE NATIONALE, 2021. *Loi n° 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion*. [en ligne]. 21 mai 2021. 2021-641. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/protection_patrimoniale_langues_regionales

MOLINELLI CANCELLIERI, Lucia, 1995. *Boues rouges - La Corse dit non*. [en ligne]. Paris: L'Harmattan. [Consulté le 15 mai 2021]. ISBN 978-2-296-30350-8. Disponible à l'adresse: <http://www.harmatheque.com/ebook/2738432999>

-
- MONTAIGNE, Michel de, 1595. Essais. In: [en ligne]. P. U. F. pp. 470-496. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://fr.wikisource.org/wiki/Essais/Livre_III/Chapitre_13
- MORETTI, Christelle, 2019. *Réseaux sociaux et interculturelité dans et hors l'école*. Corte: Corse.
- MORIN, Edgar, 2008. *Pour une politique de civilisation*. [en ligne]. Arléa. Paris. [Consulté le 19 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.worldcat.org/title/pour-une-politique-de-civilisation/oclc/717737225&referer=brief_results
- MORIN, Edgar, 2015. *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris: Points. ISBN 978-2-7578-5131-9.
- MORIN, Edgar, 2016. *Penser global: l'humain et son univers*. ISBN 978-2-08-137556-7.
- MORIN, Edgar, 2020a. *Sur la crise: Pour une crisologie suivi de Où va le monde ?*. ISBN 978-2-08-151086-9.
- MORIN, Edgar, 2020b. Quelques mots sur ma vision de la sociologie. *Revue du MAUSS*. 2020. Vol. n° 56, no. 2, pp. 117-118.
- MORIN, Olivier, 2011. *Comment les traditions naissent et meurent: la transmission culturelle*. Paris: O. Jacob. ISBN 978-2-7381-2704-4.
- MOSELEY, Christopher et NICOLAS, Alexandre, 2010. *Atlas des langues en danger dans le monde*. Paris: UNESCO. ISBN 978-92-3-204096-1.
- MSC, 2020. *Diagnostic sur le décrochage scolaire en Corse* [en ligne]. Collectivité de Corse. [Consulté le 17 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://orientazione.isula.corsica/content/uploads/2021/01/rapport-Decrochage-scolaire-final.pdf>
- MUCCHIELLI, Laurent, 2020. *La France telle qu'elle est: pour en finir avec la complainte nationaliste*. Paris: Fayard. ISBN 978-2-213-71680-0.
- MULTEDO, Roccu, 1998. *Le nouveau folklore magique de la Corse*. Biguglia, Stamperia Sammarcelli. ISBN 978-2-9502711-2-9.
- MULTEDO, Roccu, 2011. *Le mazzérisme: un chamanisme corse*. Paris: C. Antoni-l'Originel. ISBN 978-2-910677-91-6.
- MULTEDO, Roccu et MONTI, Antoine-Dominique, 1975. *Le « mazzérisme » et le folklore magique de la Corse*. Cervione: A.D.E.C.E.C.
- MUSÉE DE LA CORSE, 2002. *Corse-colonies*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-037-1.
- MUSIL, Robert, 1957. *Les désarrois de l'élève Törless: roman*. Paris: Ed. du Seuil.
- NASIO, Juan David, 2006. *Cinq leçons sur la théorie de Jacques Lacan*. Paris: Payot. ISBN 978-2-228-89404-3.

NETWORK TO PROMOTE LINGUISTIC DIVERSITY, 2015. *Feuille de route pour la diversité linguistique en Europe* [en ligne]. Bruxelles: NPLD. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.npld.eu/wp-content/uploads/2018/11/Roadmap-in-French.pdf>

Network to promote linguistic diversity, 2021. [en ligne]. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.npld.eu/>

NICOLLE, Olivier, 2001. Rêve et identité. *Champ psychosomatique*. 2001. Vol. no 21, no. 1, pp. 25-45.

NIETZSCHE, Friedrich, 1888. *Ecce Homo*. [en ligne]. Wikisource. [Consulté le 21 juin 2021]. Disponible à l'adresse: https://fr.wikisource.org/wiki/Ecce_Homo

NIETZSCHE, Friedrich, 1900. *La Généalogie de la morale*. [en ligne]. Paris: Mercure de France. [Consulté le 23 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: https://fr.wikisource.org/wiki/La_G%C3%A9n%C3%A9alogie_de_la_morale

NOIRIEL, Gérard, 2005. *État, nation et immigration: Vers une histoire du pouvoir*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-030670-1.

NOIRIEL, Gérard, 2007. *A quoi sert l'identité nationale*. Marseille: Agone. ISBN 978-2-7489-0080-4.

NORA, Pierre, 1997. *Les lieux de mémoire. La République 1*. Paris: Gallimard. ISBN 978-2-07-074902-7.

NUSSBAUM, Martha, 2012. Patriotisme et cosmopolitisme. *Cahiers philosophiques*. 15 novembre 2012. Vol. n° 128, no. 1, pp. 99-110.

NUSSBAUM, Martha Craven, 2015. *L'art d'être juste*. Paris: Climats. ISBN 978-2-08-129010-5.

NUSSBAUM, Martha Craven, 2017. *Capabilités: comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Climats. Paris. ISBN 978-2-08-127077-0.

OCDE, 2012. *Où en sont les élèves issus de l'immigration dans les établissements d'enseignement défavorisés ?* [en ligne]. OCDE. PISA à la loupe. Disponible à l'adresse: [https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/pisa%20in%20focus%20n%C2%B022%20\(fra\)-Final.pdf](https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/pisa%20in%20focus%20n%C2%B022%20(fra)-Final.pdf)

OCDE, 2013. *Evaluation des compétences des adultes* [en ligne]. OCDE. [Consulté le 26 mai 2021]. Country note. Disponible à l'adresse: [https://www.oecd.org/skills/piaac/Country%20note%20-%20France%20\(FR\).pdf](https://www.oecd.org/skills/piaac/Country%20note%20-%20France%20(FR).pdf)

OCDE, 2019. Note par pays. *Résultats du PISA 2018*. 2019. pp. 15.

OCDE, 2020. *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE* [en ligne]. OCDE. [Consulté le 21 mai 2021]. Disponible à l'adresse: [../edu-2020-720-fr/index.html](https://www.oecd.org/edu-2020-720-fr/index.html)

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (FRANCE), 2003. *Résistance et libération de la Corse: 1940-1943*. s.l.: Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 2020. Territoires non autonomes | Les Nations Unies et la décolonisation. *Organisation des Nations Unies*. [en ligne]. 22 septembre 2020. [Consulté le 24 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/nsgt>

ORS, 2021. *Le décrochage scolaire et la santé des jeunes en Corse* [en ligne]. Observatoire régionale de la santé de la Corse. [Consulté le 17 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://orientazione.isula.corsica/content/uploads/2021/01/Rapport-detude-Ors.pdf>

OTTAVI, Pascal, 2004. *Le bilinguisme dans l'école de la République?* Université de Corse: Le cas de la Corse.

OTTAVI, Pascal, 2007a. *Altrò. Aiacciu [Ajaccio]: Albiana Centru culturale universitariu. Veranu di i pueti*. ISBN 978-2-84698-240-5. 859.984

OTTAVI, Pascal, 2007b. *A lingua di u babbu. A Nazione*. n°0. 2007.

OTTAVI, Pascal, 2010. Langue corse et polynomie. *Cahiers de sociolinguistique*. 1 juin 2010. Vol. n° 15, no. 1, pp. 87-96.

OTTAVI, Pascal, 2013a. Entre langues et identité : faire société dans la Corse du XXIème siècle. *Colloque international Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXIème siècle*. [en ligne]. 10 janvier 2013. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://hal-univ-corse.archives-ouvertes.fr/hal-00914634>

OTTAVI, Pascal, 2013b. Corse : gestion de soi, gestion de l'Autre en soi. *Symposium Language for international communication L'altérité : de la linguistique à l'enseignement des langues*. [en ligne]. 23 mai 2013. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://hal-univ-corse.archives-ouvertes.fr/hal-00914646>

OTTAVI, Pascal, 2014a. *Faire société dans un cadre pluriculturel: L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes?* Erscheinungsort nicht ermittelbar: Lambert Lucas. ISBN 978-2-35935-107-1.

OTTAVI, Pascal, 2014b. Corse : l'élaboration linguistique à l'épreuve du terrain. *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*. 2 décembre 2014. No. n°9, pp. 15.

OTTAVI, Pascal, 2014c. Une école (enfin) plurielle ? *Faire société dans un cadre pluriculturel. L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ?* [en ligne]. 9 décembre 2014. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://hal-univ-corse.archives-ouvertes.fr/hal-01142460>

OTTAVI, Pasquale, 2001. *Rime à dirrimera: robba di puesia à cicchi ciambara*. Ajaccio. Aiaccio: Albiana/CCU. ISBN 978-2-905124-91-3.

OTTAVI, Pasquale, 2003. *U ghjornu ch'ellu vultarà*. Aiacciu: Albiana : CCU. ISBN 978-2-84698-062-3.

OTTAVI, Pasquale, 2011. Florilingua 1 - Académie de Corse : pratique et représentation du plurilinguisme. [en ligne]. 2011. [Consulté le 13 novembre 2015]. Disponible à l'adresse: <http://m3c.univ-corse.fr/omeka/items/show/1098139>

OZOUF, Mona, 2009. *Composition française: Retour sur une enfance bretonne*. Édition Gallimard. Paris: Gallimard.

PAOLI, Pasquale, GRAZIANI, Antoine-Marie et BITOSSO, Carlo, 2003. *Correspondance*. Ajaccio; Roma; Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea: Alain Piazzola. ISBN 978-2-907161-89-3.

PAOLI, Saveriu et VERSINI, Ghjacumusantu, 1914. « A Cispria »: *antologia annuale ... : marzu 1914*. [en ligne]. Marseille. Disponible à l'adresse: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6564542c.texteImage>

PAOLO, Philippe, 2020. Privé d'agrément, un imam fiché S qui intervenait en prison gagne en appel. *France 3 Corse ViaStella*. [en ligne]. 23 juin 2020. [Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/privé-agrément-imam-fiché-s-qui-intervenait-prison-gagne-appel-1844980.html>

PAPI, Ernestu, 2021. Pacenzia, atinzioni : *Pruverbii, detti è sprissioni di Corsica è d'altrò*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <http://ernestpapi.free.fr/Pacienza,%20attinzioni.%20Patience,%20attention.htm>

PARÉ, Francois, 2001. *Les littératures de l'exiguïté: essai*. Ontario: Le Nordir. ISBN 978-2-89531-007-5.

PARTITU POPULARE CORSU, 1974. Populu corsu. *Populu corsu*. 1974.

PASSERON, Jean-Claude et BOURDIEU, Pierre, 1970. *La Reproduction*. Paris: Editions de Minuit. ISBN 978-2-7073-0226-7.

PEDINIELLI, Eliane et BRETTEL, Antonin, 2015. *Forte progression du nombre de logements* [en ligne]. INSEE - ATC. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285516>

PENTECOUTEAU, Hugues et SERVAIN, Pierre, 2019. Apprendre le breton, est-ce faire « communauté » ? *La Bretagne Linguistique*. 30 décembre 2019. No. 23, pp. 61-76. DOI 10.4000/1bl.577.

PERETTI-NDIAYE, Marie, 2014. *Le racisme en Corse: quotidienneté, spécificité, exemplarité*. Ajaccio: Albiana.

PERETTI-NDIAYE, Marie, 2017. Chapitre 12. Nationalisme et racisme en Corse. In: *Subjectivation et déssubjectivation : Penser le sujet dans la globalisation*. [en ligne]. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. pp. 203-210. [Consulté le 16 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <http://books.openedition.org/editionsmsh/9874>

PERETTI-NDIAYE, Marie, QUASHIE, Hélène et TERRAZZONI, Liza, 2016. Entre migration et mobilités: itinéraires contemporains. *Emulations*. 2016. No. 17, pp. 130.

-
- PERNICI, Julien, 2021. Julien Pernici sur Twitter. *Twitter*. [en ligne]. 24 juillet 2021. [Consulté le 25 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://twitter.com/JulienPernici/status/1418918834610884610>
- PERRENOUD, Philippe, 1995. Enseigner des savoirs ou développer des compétences. [en ligne]. 1995. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1995/1995_02.html
- PERRENOUD, Philippe, 1998. *La transposition didactique à partir de pratiques: des savoirs aux compétences*. [en ligne]. Revue des sciences de l'éducation. [Consulté le 16 mai 2021]. 3. Disponible à l'adresse: <http://id.erudit.org/iderudit/031969ar>
- PESCETTI, Pierre-Manuel, 2022. L'enseignement bilingue corse-français se développe dans les collèges et lycées de l'île. *Corse Net Infos - Pure player corse*. [en ligne]. Corse Net Infos. 8 juin 2022. [Consulté le 27 juin 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.corsenetinfos.corsica/L-enseignement-bilingue-corse-francais-se-developpe-dans-les-colleges-et-lycees-de-l-ile_a65102.html
- PÉTILLON, 2000. *Jack Palmer*. Paris: Albin Michel. ISBN 978-2-226-11626-0.
- PETRONI, Kevin, 2020. *L'adieu aux aspirations nationales: crise des formes de vie dans la littérature corsophone*. Paris: Classiques Garnier.
- PIKETTY, Thomas, 2013. *Le capital au XXIe siècle*. Paris: Seuil. ISBN 978-2-02-108228-9.
- PIVETEAU, Jean-Luc, 1969. Le sentiment d'appartenance régionale en Suisse. *Revue de Géographie Alpine*. 1969. Vol. 57-2, pp. 361-386.
- PLIATSIKAS, Christos, METEYARD, Lotte, VERÍSSIMO, João, DELUCA, Vincent, SHATTUCK, Kyle et ULLMAN, Michael T., 2020. The effect of bilingualism on brain development from early childhood to young adulthood. *Brain Structure & Function*. 2020. Vol. 225, no. 7, pp. 2131-2152. DOI 10.1007/s00429-020-02115-5.
- POIGNANT, Bernard, 1998. *Langues et cultures régionales* [en ligne]. Ministère de la culture. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/984001448.pdf>
- POLI, Jean-Pierre, 2007. *Autonomistes corses et irrédentisme fasciste (1920-1939)*. Ajaccio: DCL.
- POTRIQUET, Ghislain (, HUCK, Dominique et TRUCHOT, Claude (éd.), 2016. *Droits linguistiques et droit à la langue: identification d'un objet d'étude et construction d'une approche: actes du colloque international de Strasbourg organisé les 25 et 26 septembre 2014*. Limoges: Lambert-Lucas. ISBN 978-2-35935-177-4.
- PREDALI, Jean-Baptiste, 2003. *Une affaire insulaire: roman*. Arles: Actes Sud. ISBN 978-2-7427-4120-5.
- PREDALI, Jean-Baptiste, 2007. *Autrefois Diana*. Arles: Actes sud. ISBN 978-2-7427-6537-9.
- PREDALI, Jean-Baptiste, 2014. *Nos anges: roman*. Actes Sud. ISBN 978-2-330-02752-0.

PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF DE CORSE, 2019. *RAPPORT D'INFORMATION SUR LES MARCHES FONCIERS ET IMMOBILIERS DE CORSE* [en ligne].

[Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse:

<https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2019E3241-Rapport-information-marches-fonciers-immobiliers-Corse.pdf>

PROCUREUR PRÈS LE TGI D'AJACCIO, PRÉFET DE CORSE-DU-SUD, PRÉFET DE HAUTE-CORSE, PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LA COUR D'APPEL, et PROCUREUR PRÈS LE TGI DE BASTIA, 2016. *DP Bilan délinquance 2015* [en ligne]. Ajaccio: Préfecture de Corse. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/corse/content/download/18758/129450/file/DP%20Bilan%20d%C3%A9linquance%202015.pdf>

PROFIZI, Alexandra, 2020. *Le temps de l'ironie: comment internet a réinventé l'authenticité*. Paris: Editions de l'Aube. ISBN 978-2-8159-4059-7.

Quartier des Jardins de l'Empereur: « c'est pas le 93, ici », 2016. [en ligne].

[Consulté le 14 mai 2021]. Disponible à l'adresse:

<https://www.youtube.com/watch?v=VNt6lpjuaro>

QUENOT, Sébastien, 2009. *La langue corse, Anima corsa*. Bastia.

QUENOT, Sébastien, 2010a. *Structuration de l'Ecole bilingue en Corse Processus et stratégies scolaires d'intégration et de différenciation dans l'enseignement primaire*.

[en ligne]. Université de Corse Pasquale Paoli. [Consulté le 11 octobre 2015]. Disponible à l'adresse: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00555584/document>

QUENOT, Sébastien, 2010b. Le corse dans la cyberguerre mondiale des langues. In: AGRESTI, Giovanni et D'ANGELO, Mariapia (éd.), *Rovesciare Babele: economia ed ecologia delle lingue regionali e minoritarie: atti delle terze Giornate dei diritti linguistici, Teramo-Faeto, 20-23 maggio, 2009 = Renverser Babel: économie et écologie des langues régionales et minoritaires*. Roma: Aracne. pp. 345-362. LEM, 4. ISBN 978-88-548-3901-4.

QUENOT, Sébastien, 2010c. A cyberguerra di a lingua corsa. *Bonanova*. 2010. No. 24.

QUENOT, Sébastien, 2013. *Enquête sociolinguistique sur la langue corse: compétences, usages, représentations* [en ligne]. Collectivité territoriale de Corse.

[Consulté le 19 mai 2021]. Disponible à l'adresse:

<http://www.sioccat.com/mbFiles/documents/enseignement/ressources/enquete-socio-linguistique-sur-la-langue-corse.pdf>

QUENOT, Sébastien, 2014. Enjeux nouveaux du champ littéraire corse: sortir de la minoration par l'institutionnalisation? PUGLISI, Giovanni (éd.), *Immagini delle lingue e delle identità minoritarie*. 2014. No. 7-8, pp. 69-84.

QUENOT, Sébastien, 2015. Fà leia in Prunelli di Fium'orbu. *Paroles de Corse*. juillet 2015.

QUENOT, Sébastien, 2016. La langue corse numérique, un chantier. In: *Technologies pour les Langues Régionales de France*. [en ligne]. Paris: Délégation générale à la langue française et aux langues de France. pp. 77-81. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.culture.gouv.fr/content/download/136599/file/TLRF.pdf?inLanguage=fre-FR>

QUENOT, Sébastien, 2020. Public policy for the Corsican language: From revitalisation to normalisation? *International Journal of the Sociology of Language*. 2020. Vol. 2020, no. 261, pp. 145-162.

QUENOT, Sébastien, 2022a. *Sur les terrains du discours corse*. Ajaccio: Albiana.

QUENOT, Sébastien, 2022b. La Corse peut-elle devenir une île d'Europe et de Méditerranée? In: *Citoyenneté et démocratie*. Paris: Mare & Martin. pp. 135-149. Droit & Science Politique. ISBN 978-2-84934-540-5.

QUENOT, Sébastien et DI MEGLIO, Alain, 2010. Les choix problématiques de l'enseignement bilingue en Corse. *Les langues modernes ; Association des Professeurs de langues vivantes*. 2010. No. n°4, pp. 1-4.

QUENOT, Sébastien, THIERS, Ghjacumu, OTTAVI, Pascal, AIELLO, Antoine et VERDONI, Dominique, 2004. *Langue corse, langue du citoyen*. Université de Corse.

RANCIÈRE, Jacques, 1995. *La Méésentente*. Paris: Galilée.

RATZEL, Friedrich, 1899. La Corse. *Annales de Géographie*. [en ligne]. 1899. Vol. 8, no. 40. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1899_num_8_40_6121

RAWLS, John, 2000. *Justice et démocratie*. Paris: Seuil. ISBN 978-2-02-041095-3.

RAWLS, John, 2008. *La justice comme équité: une reformulation de Théorie de la justice*. Paris: La Découverte. ISBN 978-2-7071-5460-6.

RAWLS, John, 2009. *Théorie de la justice*. Paris: Points. ISBN 978-2-7578-1416-1.

RENAN, Ernest, 1882. *Qu'est-ce qu'une nation ?* [en ligne]. Sorbonne. [Consulté le 16 mai 2021]. Disponible à l'adresse: http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/www.iheal.univ-paris3.fr/files/Renan_-_Qu_est-ce_qu_une_Nation.pdf

RENAULT, Emmanuel et SINTOMER, Yves, 2003. *Où en est la théorie critique?*. [en ligne]. [Consulté le 15 mai 2021]. ISBN 978-2-7071-7179-5. Disponible à l'adresse: <http://www.cairn.info/ou-en-est-la-theorie-critique--9782707139344.htm>

RENAUT, Alain, 2004. *La fin de l'autorité*. Paris: Flammarion.

RENISIO, Yann et OROZCO-ESPINEL, Camila, 2017. La science comme moteur de légitimité au xxe siècle. *Revue d'histoire des sciences humaines*. 20 novembre 2017. No. 31, pp. 7-16. DOI 10.4000/rhsh.391.

RENUCCI, François-Xavier, 2009. Pour une littérature (et autres arts) corse(s). *Pour une littérature (et autres arts) corse(s)*. [en ligne]. 24 janvier 2009. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://pourunelitteraturecorse.blogspot.com/2009/01/take-1.html>

REVAULT D'ALLONNES, Myriam, 2018. *La faiblesse du vrai*. Seuil. Paris.

REY, Didier, 2003. *La Corse et son football: 1905-2000*. Ajaccio [i.e. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-047-0.

REY, Didier et GHERARDI, Eugène, 2014. *Le grand dérangement : Configurations géopolitiques et culturelles en Corse (1729-1871) Anthologie*. Albiana. ISBN 978-2-8241-0473-7.

REY, Didier et MARTEL, Ludovic, 2009. *Sports et société en Corse depuis 1945: anthologie*. ISBN 978-2-84698-303-7.

RICOEUR, Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris: Seuil.

RICOEUR, Paul, 2004. *Parcours de la Reconnaissance - Trois Etudes*. 2005. Paris: Gallimard. 459. ISBN 978-2-07-030032-7.

RIFKIN, Jeremy, 2012. *Une nouvelle conscience pour un monde en crise: vers une civilisation de l'empathie*. Babel. Arles; Montréal: Actes Sud ; Leméac. ISBN 978-2-330-01073-7.

Rigiru, 1974. [*Rigiru*].

RINALDI, Angelo, 1974. *L'éducation de l'oubli*. Paris: Denoël.

ROCCA, Petru, 1921. *Pruverbj, Massime e detti còrzi*. A Muvra.

ROCHEX, Jean-Yves, 2011. La politique ZEP en France, laboratoire des politiques d'éducation ? *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*. 15 décembre 2011. No. 177, pp. 5-10.

ROCHEX, Jean-Yves, ŠTECH, Stanislav et KUČERA, Miloš, 2001. *La transmission du savoir comme problème culturel et identitaire*. Prague: Karolinum. ISBN 978-80-246-0184-7.

ROQUES, Pierre, 2019. *CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES Epreuves d'admissibilité et d'admission ----- Rapport du jury* [en ligne]. Bordeaux: Académie de Bordeaux. [Consulté le 21 mai 2021]. Rapport du jury. Disponible à l'adresse: http://cache.media.education.gouv.fr/file/DEC_4/31/1/Rapport_du_jury_-_CRPE_2019-V2_1195311.pdf

RORTY, Richard, 1994. *Objectivisme, relativisme et vérité*. Paris: Presses universitaires de France. ISBN 978-2-13-045965-1.

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE, Eugène et GHERARDI, Eugène F.-X, 2015. *La Corse d'Eugène Rosseeuw Saint-Hilaire: nouvelles et autres récits (1826-1831)*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0518-5.

ROUAUD, Jean et LE BRIS, Michel, 2007. Pour une « littérature-monde » en français. *Le Monde.fr*. [en ligne]. 15 mars 2007. [Consulté le 23 mai 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html

ROUDINESCO, Élisabeth, 2021. *Soi-même comme un roi, Essai sur les dérives identitaires*. Paris: Le Seuil.

-
- ROY, Olivier, 2004. *L'islam mondialisé*. Nouvelle éd. Paris: Éd. du Seuil. ISBN 978-2-02-067609-0.
- ROY, Olivier, 2012. *La sainte ignorance: le temps de la religion sans culture*. Paris: Éd. Points. Points, Essais. ISBN 978-2-7578-2623-2.
- ROY, Olivier, 2013. *La laïcité face à l'islam*. Paris: Fayard. ISBN 978-2-8185-0372-0.
- ROY, Olivier, 2015. *L'échec de l'islam politique*. Paris: Éditions Points. ISBN 978-2-7578-5383-2.
- ROY, Olivier et TRUONG, Nicolas, 2018. *La peur de l'islam*. La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube. ISBN 978-2-8159-2777-2.
- SALICETI, Diana, 2015. *Forse*. [en ligne]. 2015. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.deezer.com/fr>
- SALVINI, Gregorio et LUCIANI, Evelyne, 2014. *Justification de la Révolution de Corse de Don Gregorio Salvini: combattue par les réflexions d'un Génois l'évêque Pier Maria Giustiniani et défendue par les observations d'un Corse Buonfigliolo Guelfucci: combattuta dalle riflessioni di un Genovese e difesa dalle osservazioni di un Corso: Corti 1764 = Giustificazione della rivoluzione di Corsica*. Ajaccio: Albiana. La Corse au siècle des Lumières, 5. ISBN 978-2-8241-0421-8.
- SANDEL, Michael J, 1999. *Le libéralisme et les limites de la justice*. Seuil, Paris.
- SANDEL, Michael J, 2017. *Justice*. Paris: Albin Michel. ISBN 978-2-08-139939-6.
- SANDEL, Michael J, 2021. *La tyrannie du mérite*. Paris: Albin Michel. ISBN 978-2-226-44559-9.
- SANTONI, Philippa, 2017. *L'eiu stesu*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0884-1.
- SANTONI, Philippa, 2018. *Scidditi puru u me nomi*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0953-4.
- SAVARY, Alain, 1981. *Journal Officiel*. [en ligne]. 10 novembre 1981. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://archives.assemblee-nationale.fr/7/cri/1981-1982-ordinaire1/080.pdf>
- SCHELER, Max, 1933. *L'Homme du ressentiment*. [en ligne]. 1971. Paris: Gallimard. [Consulté le 21 juin 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Idees/L-Homme-du-ressentiment>
- SCHNAPPER, Dominique, 1991. *La France de l'intégration*. Gallimard, Paris: Sociologie de la nation.
- SCHNAPPER, Dominique, 2000. *Qu'est-ce que la citoyenneté*. Gallimard, Paris.
- SCHNAPPER, Dominique et SIMON-NAHUM, Perrine, 2017. *De la démocratie en France: République, nation, laïcité*. Paris: Odile Jacob. ISBN 978-2-7381-3524-7.

-
- SCIENCES ET AVENIR et AFP, 2018. Corse : la crise des déchets. *Sciences et Avenir*. [en ligne]. 7 mai 2018. [Consulté le 24 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/corse-la-crise-des-dechets_123738
- SEN, Amartya, 2003. *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*. Paris: O. Jacob. ISBN 978-2-7381-1231-6.
- SEN, Amartya, 2006. *L'économie est une science morale*. La Découverte. ISBN 978-2-7071-4282-5.
- SEN, Amartya, 2010. *L'idée de justice*. Paris: Flammarion. ISBN 978-2-08-122756-9.
- SEN, Amartya, 2012. *Repenser l'inégalité*. Paris: Points. ISBN 978-2-7578-2625-6.
- SEN, Amartya, 2015. *Identité et violence: l'illusion du destin*. Paris: Odile Jacob. ISBN 978-2-7381-3277-2.
- SENNETT, Richard, 2003. *Respect: de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*. Paris: Albin Michel. ISBN 978-2-226-13717-3.
- SERRA, Francesca, 2020. *Elle a menti pour les ailes*. Anne Carrière. ISBN 978-2-84337-990-1.
- SEULIN, Christian, 2019. Une identité recomposée. *Revue française de psychanalyse*. 28 juin 2019. Vol. Vol. 83, no. 2, pp. 381-392.
- SGIÒ, 2021. La lunette Corse par sgiò ! Soyez Corse jusqu'au bout du nez 😊👉 disponible sur www.sgio.fr et dans notre Showroom de corte #lunettesdesoleil. *Facebook*. [en ligne]. 17 juillet 2021. [Consulté le 17 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.facebook.com/sgiocreation/photos/a.524167567974279/1656547218069636/>
- SIMEONI, Edmond, 1995. *Corse: la volonté d'être*. [en ligne]. Ajaccio: Editions Albiana. [Consulté le 15 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://books.google.com/books?id=jPdnAAAAMAAJ>
- SIMEONI, Edmond et SIMEONI, Lucie, 1976. *Le piège d'Aleria*. Paris: Lattès.
- SMITH, Anthony David, 2010. *The ethnic revival: in the modern world*. Cambridge [etc.: Cambridge University Press. ISBN 978-0-521-23267-8.
- SORBA, Nicolas, 2022. *A suciolinguistica: impegnu è utilità suciali*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-1151-3. 306.44
- SORBA, Nicolas et MEGLIO, Alain Di, 2017. L'élaboration didactique du corse à partir de l'étude de manuels scolaires depuis 1974. In: *Manuels scolaires et langues régionales*. [en ligne]. 12 octobre 2017. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02543808>
- SPOLSKY, Bernard, 2018. *The Cambridge handbook of language policy*. Cambridge: Cambridge University Press. ISBN 978-1-108-45411-7.

-
- SPOLSKY, Bernard, 2021. *Rethinking linguistic policy*. S.l.: EDINBURGH UNIV PRESS. ISBN 978-1-4744-8546-3.
- SPOLSKY, Bernard et COOPER, Robert L, 1977. *Frontiers of bilingual education*. Rowley, Mass.: Newbury House. ISBN 978-0-88377-066-5.
- STIEGLER, Bernard, 2015. Sortir de l'anthropocène. *Multitudes*. 12 octobre 2015. Vol. n° 60, no. 3, pp. 137-146.
- STIEGLER, Bernard, 2018. *Dans la disruption: comment ne pas devenir fou?*. Babel. Actes Sud. ISBN 978-2-330-09068-5.
- STIEGLER, Bernard, 2020. Programme – Territoire Apprenant Contributif. *Recherche contributive*. [en ligne]. 2020. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://recherchecontributive.org/le-projet/>
- STIEGLER, Bernard et COLLECTIF INTERNATION (éd.), 2020. *Bifurquer: « il n'y a pas d'alternative »*. Paris: Éditions Les Liens qui libèrent. ISBN 979-10-209-0856-8.
- SUSINI, Marie, 1981. *La renfermée, la Corse*. Paris: Seuil. ISBN 978-2-02-005900-8.
- SUSINI, Marie, 1989. *L'île sans rivages*. Paris: Éd. du Seuil. ISBN 978-2-02-010944-4.
- TAFFERANT, Nasser, 2006. Esquisse d'une sociologie des émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005. *Pensee plurielle*. 1 juillet 2006. Vol. no 12, no. 2, pp. 123-129.
- TALAMONI, Jean-Guy, 2001. *Ce que nous sommes = Ciò che no simu*. Aiacciu; Paris: DCL éditions ; Ramsay. ISBN 978-2-84114-575-1.
- TALAMONI, Jean-Guy, 2013. *Littérature et politique en Corse: imaginaire national, société et action publique*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-8241-0391-4.
- TALAMONI, Jean-Guy, 2017. *Paul Valéry et la Corse: "l'île que nous savons ..."* Sammarcelli. ISBN 979-10-94751-24-4.
- TALAMONI, Jean-Guy, 2018. *Le républicanisme corse: sources, institutions, imaginaire*. Albiana. ISBN 978-2-8241-0929-9.
- TALAMONI, Jean-Guy et VINCIGUERRA, Marie-Jean, 2008. *Antulugia bislingua di a literatura corsa = Anthologie bilingue de la littérature corse*. DCL. ISBN 978-2-35416-017-3.
- TALAMONI, Serena, 2020. *L'imaginaire politique en action : le cas des débats à l'Assemblée de Corse (2010 à 2015)*. Corte: Université de Corse Pasquale Paoli.
- TAROT, Camille, 2008. 23. La fonction *pharmakologique : religion et politique. *TAP / Bibliothèque du MAUSS*. 2008. pp. 730-759. Bibliographie_available: 0Cairndomain: www.cairn.infoCite Par_available: 0ISBN: 9782707154286publisher: La Découverte
- TAYLOR, Charles, 1994. *Le malaise de la modernité*. Paris.

TAYLOR, Charles, 2012. *Multiculturalisme: différence et démocratie*. Champs. Flammarion. ISBN 978-2-08-122877-1.

TAYLOR, Charles, 2018. *Les sources du moi: la formation de l'identité moderne*. Seuil. ISBN 978-2-7578-7248-2.

TERRAZZONI, Liza, 2013. Migrations et recompositions des liens sociaux parentaux: le cas des Corso-Maghrébins. *Familles en mouvement : migrations et parentalité en Méditerranée / [sous la direction de] Constance de Gourcy, Francesca Arena et Yvonne Knibiehler*. -. 2013.

TERRAZZONI, Liza, 2019. *Les autres en Corse: pour une sociologie des relations interethniques*. ISBN 978-2-8241-0938-1.

TESSARECH, Jacques, AGOSTINI, François, LAMBROSCHINI, A et GALLON, Noël, 1933. *Chants corses, publiés sous la direction de François Agostini. Harmonisations de Jacques Tessarech et A. Lambroschini. Traduction française du professeur A. Ambrosi. No 1: Voceru (chant funèbre). No 2 : Lamentu (chant funèbre). No 3 : Canzona di u cuccu, paroles de Maïstrale. No 4 : Berceuse (chanson populaire). No 5 : A Rustaghia, paroles de Mgr P.M. de La Foata. No 6 : L' Ajaccienne (hymne napoléonien), paroles de J.-F. Costa. No 7 : Air des muletiers de Bocognano (mélodie populaire). No 8 : A Pipa (mélodie populaire). No 9 : Hymne de Sampiero Corsu (chant guerrier). No 10 : Lamentu di u castagnu a u Corsu, paroles de Paoli di Taglio. Chant et piano. Chaque chant : net, 2 fr.* Paris: H. Lemoine.

THIERS, Ghjacumu, 1989. Percò sò. DURAZZO, François-Michel et CHIORBOLI, Jean (trad.), *M3C*. [en ligne]. 1989. [Consulté le 9 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <http://m3c.univ-corse.fr/files/original/7f58049975d7fa90d456daff479ce3b9.htm>

THIERS, Ghjacumu, 1990. *A Funtana d'Altea*. Levie: Editions Albiana. ISBN 978-2-905124-11-1.

THIERS, Ghjacumu, 2003. LA LANGUE CORSE, CIMENT IDENTITAIRE. *j50023247 Diplomatie*. 2003. No. 2, pp. 44-45.

THIERS, Ghjacumu et OTTAVI, Pascal, 2007. *Lingua corsa: un fiatu novu*. Ajaccio: Collectivité territoriale de Corse.

THIERS, Jacques, 1981. Une nouvelle politique culturelle pour la Corse. *Les Temps Modernes*. octobre 1981. No. 423.

THIERS, Jacques, 1989. *Papiers d'identité(s)*. Levie: Albiana.

THIERS, Jacques, 1997. L'accent du voisin. In: *La Méditerranée en devenir*. [en ligne]. Cargese: Albiana. pp. 43-50. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.interromania.com/corsu-cismuntincu/literatura/cumenti-e-pare/literatura-e-suceta-mediterraneu-e-identita-888.html>

THIERS, Jacques, 2021. Thiers Ghjacumu. *InterRomania*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 24 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.interromania.com/corsu-cismuntincu/literatura/l-autori/thiers-ghjacumu-6.html>

THIERS, Jacques, CALENDINI, Jean-Baptiste, BERNARD-LEONI, Vannina, ANDRÉANI, Jean-Louis et ATTARD, Jean-Christophe, 2011. *Studià in Corsica: une histoire de notre université*. ISBN 978-2-84698-430-0.

THIESSE, Anne-Marie, 1999. *La création des identités nationales*, Seuil. Paris.

THIESSE, Anne-Marie, 2019. *La fabrique de l'écrivain national: entre littérature et politique*. Paris: Gallimard. Bibliothèque des histoires. ISBN 978-2-07-278996-0.

TOMASI, Pierre-Antoine, 2020. *Le pouvoir normatif régional en Europe: une approche comparative (Espagne, Italie, France)*. Corte: Corse.

TOMMASEO, Niccolò, 1973. *Canti popolari toscani, corsi, illirici, greci*. Bologna: Forni.

TÖNNIES, Ferdinand, 1887. *Communauté et société catégories fondamentales de la sociologie pure*. [en ligne]. 2010. Paris: Presses Universitaires de France. Le lien social. ISBN 978-2-7256-0187-8. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/communaute-et-societe--9782130556435.htm>

TONU È TIMPESTA, 2021. Tonu è timpesta. *Tonu è Timpesta*. [en ligne]. 8 mai 2021. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://tonutimpesta.blogspot.com/>

TOURNIER, Vincent, 2011. Modalités et spécificités de la socialisation des jeunes musulmans en France. *Revue française de sociologie*. 18 juin 2011. Vol. Vol. 52, no. 2, pp. 311-352.

U LEVANTE, 2016. Crise des déchets : décisions État/CTC. *U Levante | L'environnement en Corse*. [en ligne]. 29 août 2016. [Consulté le 24 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.ulevante.fr/crise-des-dechets-decisions-etatctc/>

U Ribombu., 1979. *U Ribombu*.

U Ribombu internaziunale., 2005. *U Ribombu internaziunale*.

UNESCO, 2010. Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde. [en ligne]. 2010. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/access-to-knowledge/linguistic-diversity-and-multilingualism-on-internet/atlas-of-languages-in-danger/>

UNESCO, 2019. Priorité Afrique. *UNESCO*. [en ligne]. 14 mai 2019. [Consulté le 14 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://fr.unesco.org/priorityafrica>

UNESCO et MILLER, Riel, 2020. *Transformer le futur: l'anticipation au XXIe siècle*. [en ligne]. Editions UNESCO, Les presses de l'université de Montréal. Montréal. Disponible à l'adresse: <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374924.locale=fr>

UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI, 2022. *Motion du Conseil d'administration*. [en ligne]. 8 mars 2022. [Consulté le 17 juin 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.facebook.com/univcorse/posts/pfbid0HKhy6oafUnbdFWcUyPtkDvYSvDnBTiKqvZ8q3JWynNmury9XoV4q2P84irAPUQbU1>

UNIVERSITÉ DE CORSE, UMR LISA 6240 et CNRS, 2021. Médiathèque culturelle de la Corse et des Corses. [en ligne]. 2021. [Consulté le 27 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <http://m3c.univ-corse.fr/omeka/accueil>

VACHEY, Laurent, TARDIVO, Rémi, GRAS, Ombeline et FREPPEL, Camille, 2018. *Pour une économie corse du XXIe siècle : propositions et orientations* [en ligne]. Inspection générale des finances. [Consulté le 18 mai 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/IGF%20internet/2.RapportsPublics/2018/Pour%20une%20c3%a9conomie%20corse%20du%20XXIe%20si%20c3%a8cle%20-%20propositions%20et%20orientations.pdf>

VALLS, Manuel, 2015. Corse : le français est la « seule langue dans la République » rappelle Manuel Valls. *Le Figaro*. [en ligne]. 23 décembre 2015. [Consulté le 1 juillet 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.lefigaro.fr/politique/2015/12/23/01002-20151223ARTFIG00307-corse-le-francais-est-la-seule-langue-dans-la-republique-rappelle-manuel-valls.php>

VALLS, Manuel, 2021. *Pas une goutte de sang français*. ISBN 978-2-246-81695-9.

VAN ZANTEN, Agnès, 2012. *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*. 1. Paris: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - PUF. ISBN 978-2-13-059448-2.

VAN ZANTEN, Agnès, 2021. *Les politiques d'éducation*. ISBN 978-2-7154-0226-3.

VANDENBERGHE, Frédéric, 1992. La notion de réification. Réification sociale et chosification méthodologique. *L'Homme et la société*. 1992. Vol. 103, no. 1, pp. 81-93. DOI 10.3406/homso.1992.2615.

VERDONI, Dominique, 2010a. La Corse au carrefour d'une Méditerranée euro-arabe : redéfinition des savoirs et stratégies interculturelles. *Association francophone d'éducation comparée*. 2010. Vol. 4.

VERDONI, Dominique, 2010b. L'espace insulaire corse : quel processus de patrimonialisation ? In: *La Corse et le développement durable*. Ajaccio: Albiana. pp. 279-286.

VERDONI, Dominique, 2014. La production littéraire en langue corse : un espace de diffusion à élaborer. In: *Des littératures périphériques*. Rennes: PUR. 2014. Collection Plurial.

VERDONI, Dominique et HARIÇALDE, Jean, 2003. *A Settimana Santa in Corsica: une manifestation de la religiosité populaire : anthropologie du patrimoine social*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-84698-046-3.

VERGÉ-FRANCESCHI, Michel, 2011. *Paoli: un Corse des Lumières*. Paris: Fayard. ISBN 978-2-286-07579-8.

VERGÉ-FRANCESCHI, Michel et GRAZIANI, Antoine-Marie, 1999. *Sampiero Corso, 1498-1567: un mercenaire européen au XVIe siècle*. Ajaccio: Alain Piazzola. ISBN 978-2-907161-50-3.

VERRET, Michel, 1975. *Le temps des études: Michel Verret*. Lille; Paris: Atelier Réproduction des Thèses, Université Lille III : Librairie Honore Champion [distribuidor].

VESPERINI, Pierre, 2022. *Que faire du passé? Réflexions sur la cancel culture*. Paris: Fayard. ISBN 978-2-213-72405-8.

VIALE, Salvatore, 1984. *Canti popolari corsi*. Sala Bolognese: A. Forni.

VIBERT, Stéphane, 2004. La communauté est-elle l'espace du don ? *Revue du MAUSS*. 2004. Vol. no 24, no. 2, pp. 353-374.

VIEUSSEUX, Gian Pietro, VIALE, Salvatore et CINI, Marco, 1999. *Le dialogue des élites: Giovan Pietro Vieusseux, Salvatore Viale, correspondance 1829-1847*. Ajaccio: Albiana. ISBN 978-2-905124-46-3.

WALZER, M., 1983. *Sphères de justice*. Paris: Seuil.

WEBER, Max, 1919. *Le savant et le politique*. [en ligne]. Paris: Union Générale d'Éditions. Disponible à l'adresse: http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.html

WEBER, Max, 1921. *Economie et société*. Paris: Pocket. ISBN 978-2-266-06987-8.

WEIL, P., 2021. *De la laïcité en France*. Paris: Grasset.

WEIL, S, 1949. *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. NRF. Paris: Gallimard.

WIEVIORKA, Michel, 2005. *La différence : Identités culturelles : enjeux, débats et politiques*. La Tour d'Aigues France: Editions de l'Aube. ISBN 978-2-7526-0067-7.

WINNICOTT, Donald Woods, 1971. *Jeu et réalité: l'espace potentiel*. 2018. ISBN 978-2-07-041984-5.

WINNICOTT, Donald Woods, 2010. *Les objets transitionnels*. Paris: Payot & Rivages. ISBN 978-2-228-90542-8.

WISNIA-WEILL, Vanessa, 2020. *Les nouveaux pouvoirs d'agir*. Paris: Éditions du Seuil. La république des idées. ISBN 978-2-02-144194-9.

WOLTON, Dominique, 2010. *L'autre mondialisation: avec bibliographie et index thématique*. Paris: Flammarion. ISBN 978-2-08-124987-5.

WOLTON, Dominique, 2015. *La communication, les hommes et la politique*. Paris: CNRS éditions. ISBN 978-2-271-08754-6.

WOOLARD, Kathryn A. et SCHIEFFELIN, Bambi B., 1994. Language Ideology. *Annual Review of Anthropology*. 1 octobre 1994. Vol. 23, no. 1, pp. 55-82. DOI 10.1146/annurev.an.23.100194.000415.

YVIA-CROCE, H., 1979. *20 années de corsisme, Chronique corse de l'entre-deux-guerres*. Ajaccio: Editions Cynros et Méditerranée.

ZALZAL, Zéna, 2020. « A l'altru mondu », une chanson corse devenue hymne aux victimes de Beyrouth... *L'Orient-Le Jour*. [en ligne]. 21 septembre 2020. [Consulté le 24 mai 2021].

Disponible à l'adresse: <https://www.lorientlejour.com/article/1233365/-a-laltru-monde-une-chanson-corse-devenue-hymne-aux-victimes-de-beyrouth.html>

ZERLINI, Gilles, 2021. *Épuration*. Maurice Nadeau-Lettres Nouvelles. ISBN 978-2-86231-300-9.

ZOUDJI, Bachir et REY, Didier (éd.), 2015. *Le football dans tous ses états: Évolutions et questions d'actualité*. Bruxelles: De Boeck. Sciences et pratique du sport. ISBN 978-2-8041-9080-4.